

Rapport

du Conseil communal au Conseil général
sur **LA GESTION** et **LES COMPTES**
de l'exercice 2023

(du 17 avril 2024)

Volume II

Gestion 2023 - Rapport d'activités

| **LA GESTION**

Table des matières

| | |
|--|------------|
| Les autorités politiques de la commune de Neuchâtel | 3 |
| Conseil général..... | 3 |
| Conseil communal | 11 |
| Présidence | 25 |
| Chancellerie..... | 26 |
| Assemblées citoyennes | 29 |
| Office des archives | 31 |
| Contrôle des finances | 36 |
| Service de la population et des quartiers (SEPOQUA)..... | 38 |
| Office de l'accueil et des quartiers | 38 |
| Office de l'état civil | 40 |
| Office du contrôle des habitant-e-s | 41 |
| Office des cimetières | 46 |
| Service juridique | 50 |
| Service de la communication | 52 |
| Dicastère du développement durable, de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie (DDMIE) | 55 |
| Secrétariat général du DDMIE | 56 |
| Service de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie..... | 58 |
| Énergie | 59 |
| Office de la mobilité | 62 |
| Office administratif et technique | 65 |
| Office de la voirie | 70 |
| Office des stations d'épuration..... | 72 |
| Service de l'environnement, des parcs, forêts et domaines..... | 77 |
| Office des parcs et promenades | 78 |
| Office des domaines | 87 |
| Office de l'environnement et du développement durable..... | 92 |
| Office des forêts..... | 98 |
| Dicastère du développement territorial, de l'économie, du tourisme et du patrimoine bâti (DTETPB) | 105 |
| Secrétariat général du DTETPB..... | 106 |
| Service du développement territorial..... | 108 |
| Développement territorial..... | 108 |
| Office de la planification et de l'aménagement urbain | 109 |
| Office des permis de construire | 115 |
| Office de l'économie et de la domiciliation | 117 |
| Office des Caves de la Ville | 121 |
| Office du tourisme..... | 125 |
| Service de la gérance et du logement..... | 131 |
| Service du patrimoine bâti | 135 |
| Dicastère du développement technologique, de l'agglomération, de la sécurité, des finances et des ressources humaines (DTASFRH) | 139 |
| Secrétariat général du DTASFRH..... | 140 |
| Développement technologique et agglomération | 141 |

| | |
|---|------------|
| Service de la protection et de la sécurité | 146 |
| Office administratif..... | 147 |
| Office logistique et ports | 155 |
| Sécurité publique..... | 158 |
| Office de la prévention..... | 168 |
| Région de défense incendie du littoral | 169 |
| Brigade sanitaire | 171 |
| Protection civile du littoral | 172 |
| Service des finances | 175 |
| Service des ressources humaines | 180 |
| Dicastère de la famille, de la formation, de la santé et des sports (FFSS)..... | 191 |
| Secrétariat général de la FFSS | 192 |
| Formation et égalité..... | 193 |
| Service de la famille | 197 |
| Office administratif..... | 199 |
| Contributions aux crèches | 201 |
| Office de l'accueil préscolaire | 205 |
| Office de l'accueil parascolaire | 207 |
| Office cuisine communale | 210 |
| Service des sports..... | 212 |
| Office promotion et manifestations | 213 |
| Office terrains et salles de sport | 215 |
| Office des piscines | 218 |
| Office des patinoires..... | 220 |
| Service de la santé | 221 |
| Centre de santé sexuelle | 221 |
| Centre d'orthophonie | 226 |
| Personnes âgées et promotion de la santé..... | 228 |
| Dicastère de la culture, de l'intégration et de la cohésion sociale (CICS) | 231 |
| Secrétariat général CICS..... | 232 |
| Service de la culture | 234 |
| Théâtre du Passage | 243 |
| Médiation culturelle | 247 |
| Bibliothèques..... | 251 |
| Bibliothèque publique et universitaire (BPUN) | 257 |
| Musée d'art et d'histoire | 261 |
| Muséum d'histoire naturelle..... | 267 |
| Musée d'ethnographie | 271 |
| Jardin botanique..... | 276 |
| Service de la cohésion sociale | 280 |
| Actions jeunesse | 283 |
| Intégration sociale | 289 |
| Case à Chocs..... | 296 |
| Infrastructures culturelles et culturelles | 300 |
| Office de l'intégration professionnelle | 302 |
| Service de l'action sociale | 307 |

Les autorités politiques de la commune de Neuchâtel

Conseil général

Entité de gestion 100.01

1 Composition du Conseil général

Au 31 décembre 2023, le Conseil général se compose comme suit :

Membres du Conseil général : Aubert Jules (PLR), Brodard Alexandre (PLR), Brunner Romain (VPS/Les Verts), Chapuis Aline (VPS/Les Verts), Chédel François (VPS/solidaritéS), Courcier Delafontaine Julie (Soc), de Pury Nicolas (VPS/Les Verts), Ding Laura (VPS/Les Verts), Galland Nicole (VPS/Les Verts), Gonseth Camille (PLR), Gretillat Jonathan (Soc), Grosjean Charlotte (PLR), Herrera Jasmine (VPS/Les Verts), Hofer-Carbonnier Sylvie (VL), Huguenin Ariane (Soc), Hunkeler Claire (Soc), Jeannin Pierre-Yves (VL), Kistler Aël (VL), Lott Fischer Johanna (VPS/Les Verts), Meister Yves-Alain (PLR), Mellana Tschoumy Isabelle (Soc), Meury Mila (VPS/solidaritéS), Muhlemann Loïc (Soc), Neuenschwander Patrice (Soc), Niedermann Philipp (VL), Nys Béatrice (VPS/Les Verts), Oberli Jacques (PLR), Oggier Dudan Jacqueline (VPS/Les Verts), Pearson Perret Sarah (VL), Perret Marie-Emilienne (VPS/Les Verts), Perret Thomas (VPS/POP), Rapin Alain (PLR), Rémy Marc (PLR), Richard Jean-Luc (VPS/Les Verts), Sauvain Marc-Olivier (PLR), Schwarb Christophe (PLR), Sörensen Patricia (Soc), Vieira Mario (PLR), Widmer Aurélie (Soc), Zosso Jacqueline (Soc), Zumsteg Benoît (PLR).

Suppléant-e-s du Conseil général : Cordas Tiago (PLR), Faivre Gaël (POP), Forster Nicolas (VL), Schneider Pauline (Soc), Mühlethaler Marine (PLR), Perrin Florian (Soc), Ochsner Solenn (solidaritéS), Principi Flavio (Les Verts), Schaller Georges Alain (PLR), Schwab Sandra (Les Verts), Studer Stéphane (Les Verts).

1.1 Mutations au sein du Conseil général durant l'année 2023

Ont démissionné du Conseil général :

- Paratte Morgan (Soc) ;
- Dudle Alice (VPS/Les Verts) ;
- Gérard Mattsson Stéphanie (Soc) ;
- Robert-Nicoud Sylvain (PLR).

Ont été élu-e-s au Conseil général :

- Neuenschwander Patrice, suppléant de la liste Parti Socialiste Commune de Neuchâtel ;
- Richard Jean-Luc, suppléant de la liste Les Verts, Ecologie et Liberté ;
- Muhlemann Loïc, suppléant de la liste Parti Socialiste Commune de Neuchâtel ;
- Vieira Mario, suppléant de la liste PLR Commune de Neuchâtel.

1.2 Mutations au sein des suppléant-e-s durant l'année 2023

Ont démissionné de la fonction de suppléant-e :

- Zogg-Brunner Aurélie, liste Parti Socialiste Commune de Neuchâtel ;
- Ludwig Anna Laura, liste PLR Commune de Neuchâtel ;

Ont été proclamé-e-s suppléant-e-s :

- Muhlemann Loïc, 6e des viennent-ensuite de la liste Parti Socialiste Commune de Neuchâtel ;
- Perrin Florian, 7e des viennent-ensuite de la liste Parti Socialiste Commune de Neuchâtel ;
- Principi Flavio, 9e des viennent-ensuite de la liste Les Verts, Ecologie et Liberté ;
- Schaller Georges Alain, 11e des viennent-ensuite de la liste PLR Commune de Neuchâtel,
- Schneider Pauline, 8e des viennent-ensuite de la liste Parti Socialiste Commune de Neuchâtel ;
- Cordas Tiago, 12e des viennent-ensuite de la liste PLR Commune de Neuchâtel.

1.3 Suppléances et mutations – Quelques chiffres

Pour rappel, le système des suppléances n'est entré en vigueur qu'à partir du 21 juin 2021. Depuis cette date, onze suppléant-e-s occupent cette fonction et siègent occasionnellement en remplacement des membres du Conseil général, tant lors des séances en plénum que durant les séances de commission. À noter que les suppléant-e-s peuvent aussi être membres à part entière des commissions.

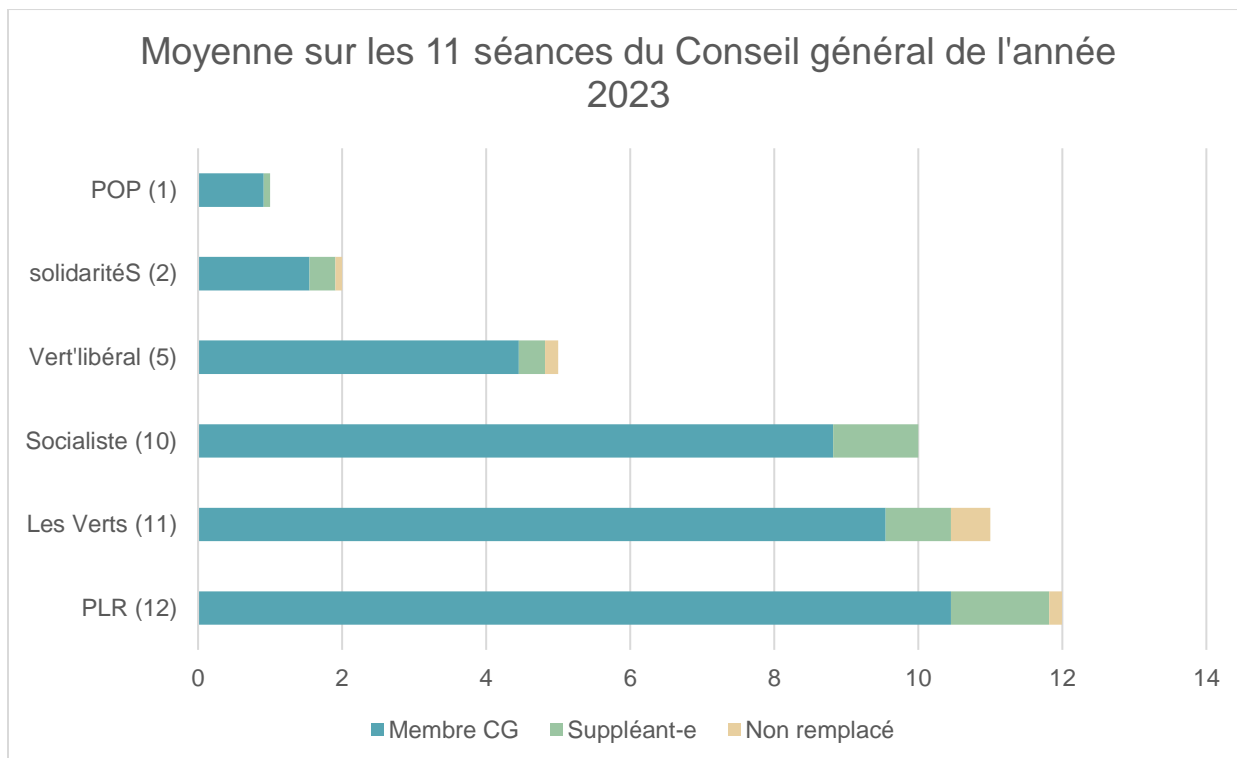
L'élargissement du cercle des autorités et l'étendue du champ d'activité des suppléant-e-s impliquent davantage d'opérations administratives pour la Chancellerie, notamment de par l'augmentation des mutations.

Depuis le début de la législature, 14 membres du Conseil général (4 en 2023) ont démissionné, ce qui représente un taux de renouvellement du législatif de 33% environ. Depuis l'introduction du système de suppléance en juin 2021, 53 mutations (14 en 2023) ont été enregistrées à ce niveau, réparties comme suit :

- 12 renoncations à la fonction (2 en 2023) ;
- 26 nominations en qualité de suppléant-e-s (6 en 2023) ;
- 4 démissions (2 en 2023) ;
- 11 nominations au sein du Conseil général (4 en 2023).

À noter que, indépendamment de toute considération sur la pertinence du système et son efficacité sur les travaux, le moyen remplit clairement son office : durant l'année 2023, 46 membres de commission se sont fait remplacer par d'autres membres du Conseil général ou des suppléant-e-s, lors des 42 séances de commissions qui s'y sont déroulées.

Les séances du Conseil général réunissent très régulièrement un effectif au complet, comme le montre le graphique ci-après, présentant une moyenne des présences, suppléances et non-remplacements par parti politique durant l'année 2023.



2 Composition du Bureau, année administrative 2022-2023

| Fonction | Du 27.06.2022 au 25.06.2023 | Dès le 26.06.2023 |
|--------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Présidence | Christophe Schwarb, PLR | Johanna Lott Fischer, VPS |
| 1 ^e vice-présidence | Johanna Lott Fischer, VPS | Pierre-Yves Jeannin, vert'libéral |
| 2 ^e vice-présidence | Pierre-Yves Jeannin, vert'libéral | Isabelle Mellana Tschoumy, socialiste |
| Secrétaire | Isabelle Mellana Tschoumy, socialiste | Yves-Alain Meister, PLR |
| Secrétaire-suppléant-e | Claire Hunkeler, socialiste | Thomas Perret, VPS |
| Questeur-e | Yves-Alain Meister, PLR | Camille Gonseth, PLR |
| Questeur-e | Thomas Perret, VPS | Claire Hunkeler, socialiste |

Le Bureau a siégé une seule fois durant l'année 2023. Il a procédé à la vérification des archives et a débattu de la planification des rapports du Conseil communal au Conseil général et du traitement des objets du Conseil général.

3 Activités des Commissions

Les commissions du Conseil général ont siégé à 42 reprises (40 en 2022) durant l'année. Les détails sont les suivants :

| | |
|---|----|
| - Commission financière | 12 |
| - Commission des naturalisations et agrégations | 0 |
| - Commission des assemblées citoyennes et des quartiers | 3 |
| - Commission du développement durable, de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie (DDMIE) | 5 |
| - Commission du développement territorial, de l'économie, du tourisme et du patrimoine bâti (DTETPB) | 8 |
| - Commission du développement technologique, de l'agglomération, de la sécurité et des ressources humaines (DTASRH) | 2 |
| - Commission de la famille, de la formation, de la santé et des sports (FFSS) | 5 |
| - Commission de la culture, de l'intégration et de la cohésion sociale (CICS) | 2 |
| - Commission spéciale « Statut du personnel communal » | 0 |
| - Commission thématique PAL | 5 |

4 Arrêtés et rapports d'information

Durant l'année 2023, le Conseil général a pris les arrêtés et traité les rapports d'information concernant :

13 mars

- la modification du règlement concernant la gestion des déchets, du 14 novembre 2022
- l'adoption du plan spécial valant permis de construire en sanction préalable « Beauregard-Dessus »,

3 avril

- les demandes de crédit relatives aux programmes d'assainissements sur le domaine public 2023,
- la modification de l'article 85 du règlement général de la Ville de Neuchâtel,

8 mai

- une demande de crédit d'engagement / crédit-cadre pour l'entretien et l'assainissement énergétique de bâtiments du patrimoine bâti administratif,
- la réponse à la motion n° 345 du groupe VertsPopSol intitulée « Lutter contre la précarité menstruelle et briser le tabou des règles »,

12 juin

- la gestion et les comptes de l'exercice 2022,

26 juin

- le règlement des cimetières, des inhumations et des crémations,
- la donation de la Fondation WhiteSpaceBlackBox à la Ville de Neuchâtel,

4 septembre

- la donation de la Mobilière Suisse Société d'assurances SA à la Ville de Neuchâtel,
- la stratégie numérique et d'innovation responsable (SMART CITY),
- la stratégie de mobilité et de stationnement et les réponses aux motions n° 325, 329, 330, 333, 335 de l'ancienne commune de Neuchâtel et la motion sans numéro des Verts de l'ancienne Commune de Corcelles-Cormondrèche,

23 octobre

- les demandes de crédits d'investissement relatives à divers projets dans le domaine de l'eau et le pourcent artistique,
- la fourniture et la distribution de l'eau potable,
- l'évacuation et l'épuration des eaux,
- une demande de crédit-cadre pour la mise en œuvre du projet pilote d'école à journée continue MAÉ,
- le projet de territoire,

13 novembre

- la modification du règlement communal sur les finances (RCF), du 7 juin 2021,
- la réponse à la motion n° 346 « Favoriser les constructions en bois, un matériau local et durable, pour contribuer à l'atténuation du réchauffement climatique »,
- la réponse au postulat n° 188 « Pour une vue d'ensemble et une harmonisation des prestations de type social sur l'ensemble du territoire de la commune »,

11 décembre

- les crédits pour faire face à des imprévus pour l'exercice 2024,
- le prélèvement à la réserve conjoncturelle,
- les dépenses portées à l'actif du patrimoine administratif pour l'exercice 2024,
- la désignation de l'organe de révision pour les exercices comptables 2024 et 2025,
- le budget 2024 de la Ville de Neuchâtel.

5 Objets traités par le Conseil général

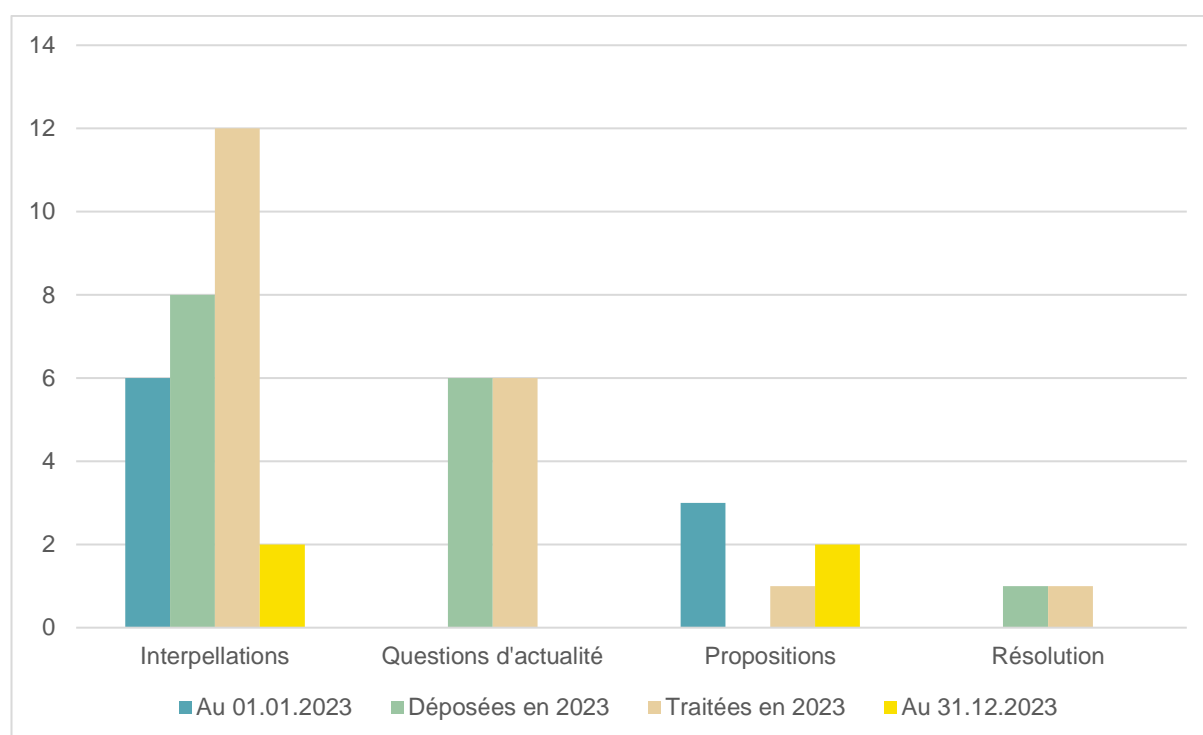
Comme indiqué dans le rapport de gestion 2020 de l'ancienne commune de Neuchâtel, le Bureau du Conseil général nommé le 9 novembre 2020 a décidé qu'il appartenait à la nouvelle commune de poursuivre l'examen de l'ensemble des objets en suspens dans les quatre communes fusionnées.

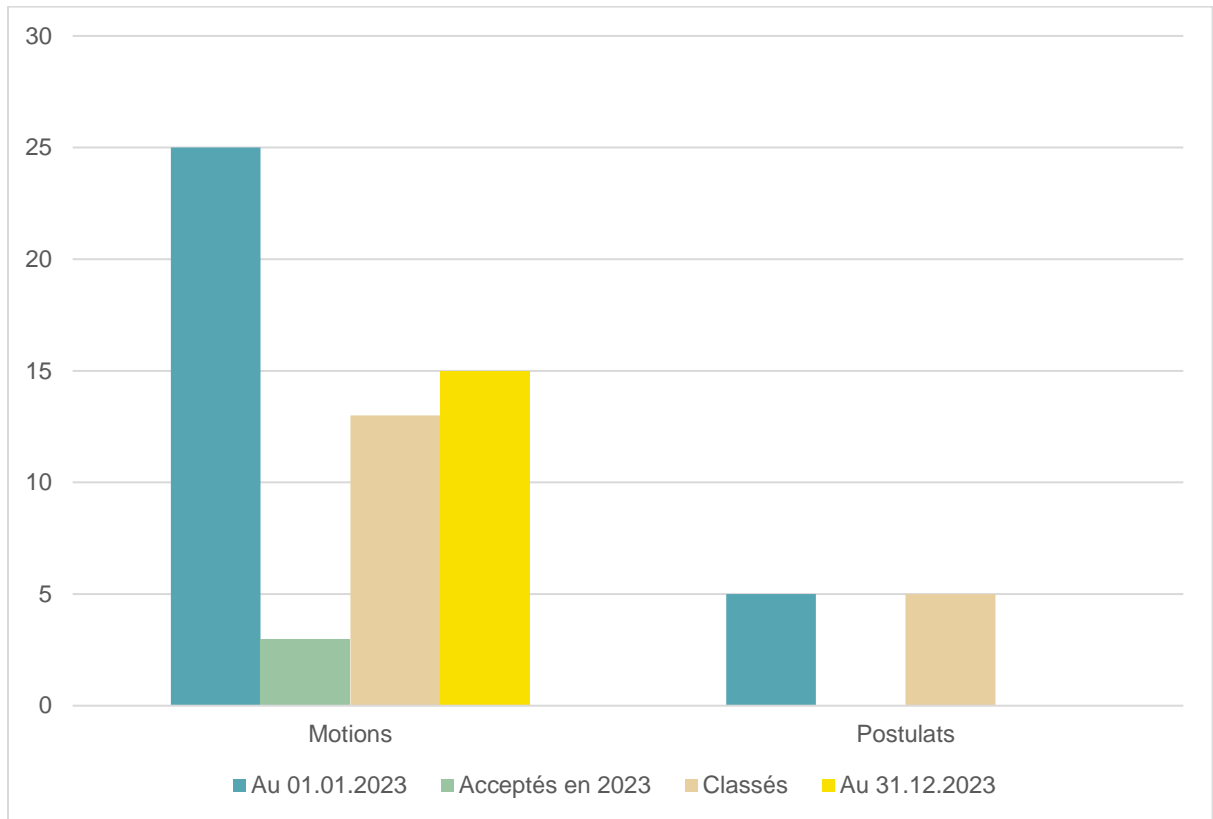
Un nouveau délai de deux ans à compter de janvier 2021 a été accordé pour les réponses à apporter aux motions et postulats à l'étude. Les autres objets ont été inscrits à l'ordre du jour des séances du Conseil général et traités dans les délais réglementaires.

Le nombre d'objets non traités au 31 décembre 2023 se présente comme suit :

- 2 interpellations (inscrites à l'ordre du jour, à traiter en 2024) ;
- 2 propositions inscrites à l'ordre du jour pour mémoire ;
- 15 motions à l'étude auprès du Conseil communal ; 1 motion inscrite à l'ordre du jour, à traiter en 2024 ;
- aucun postulat à l'étude auprès du Conseil communal ; 1 postulat inscrit à l'ordre du jour, à traiter en 2024.

Les deux graphiques ci-après présentent un état de situation des objets traités par le Conseil général durant l'année 2023 :





Calendrier temporel (délai de réponse par le Conseil communal) - Motions

| No d'ordre | Motion no | 2021 | | | | | | | | | | | | 2022 | | | | | | | | | | | | 2023 | | | | | | | | | | | | 2024 | | | | | | | | | | | | 2025 | | | | | | | | | | | | |
|------------|--------------|------|-----|-----|-----|-----|---|---|---|---|----|-----|----|------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|-----|----|------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|--|
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | |
| 1 | 291 | | | | | non | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 2 | 13.12.2013/P | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 3 | 327 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 4 | 334 | | | | 334 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 5 | 337 | | | | | | | | | | | 337 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 6 | 338 | | | | | | | | | | | 338 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 7 | 340 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 340 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 8 | 342 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 342 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 9 | 343 | | 343 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 10 | 344 | | | 344 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 11 | 347 | | | | | | | | | | | 347 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 12 | 348 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 348 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 13 | 349 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 14 | 350 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 15 | 351 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Calendrier temporel (délai de réponse par le Conseil communal) - Postulats

| No d'ordre | Postulat no | 2021 | | | | | | | | | | | | 2022 | | | | | | | | | | | | 2023 | | | | | | | | | | | | |
|------------|-------------|------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|--|
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

- Délai légal
- Délai échu
- Prolongation(s) accordée(s) par le CG
- Classement proposé par un rapport, refusé
- Prolongation du délai, selon décision du Bureau du 11.01.2021, suite à la fusion



Conseil communal

1 Répartition des dicastères

Conformément aux dispositions réglementaires, le Conseil communal a procédé à la nomination de son bureau et à la répartition des dicastères.

Composition du 1^{er} janvier au 30 juin 2023 :

| Prénom / nom | Fonction | Dicastère |
|-------------------------------|----------------|---|
| Nicole Baur | Présidente | Famille, formation, santé et sports |
| Mauro Moruzzi | Vice-président | Développement durable, mobilité, infrastructures et énergies |
| Didier Boillat | Vice-président | Développement technologique, agglomération, sécurité, finances et ressources humaines |
| Violaine Blétry-de Montmollin | Membre | Développement territorial, économie, tourisme et patrimoine bâti |
| Thomas Facchinetti | Membre | Culture, intégration et cohésion sociale |

Composition du 1^{er} juillet au 31 décembre 2023 :

| Prénom / nom | Fonction | Dicastère |
|-------------------------------|----------------|---|
| Mauro Moruzzi | Président | Développement durable, mobilité, infrastructures et énergies |
| Didier Boillat | Vice-président | Développement technologique, agglomération, sécurité, finances et ressources humaines |
| Violaine Blétry-de Montmollin | Membre | Développement territorial, économie, tourisme et patrimoine bâti |
| Thomas Facchinetti | Membre | Culture, intégration et cohésion sociale |
| Nicole Baur | Membre | Famille, formation, santé et sports |

2 Programme politique

Le rapport d'information du Conseil communal concernant le programme politique et la planification des dépenses d'investissement 2022-2025, du 22 novembre 2021, a été présenté le 7 février 2022 au législatif. Ce programme de législature est un outil stratégique important de pilotage de l'action politique. Il présente les grands axes et les intentions majeures que la Ville de Neuchâtel entend déployer et mettre en œuvre durant les quatre années à venir. Il s'articule autour de cinq défis majeurs :

1. Réaliser les ambitions de la fusion ;
2. Développer l'attractivité et la domiciliation ;
3. Répondre aux enjeux environnementaux et aux besoins de durabilité ;
4. Vivre ensemble en bonne intelligence ;
5. Garantir des finances saines et durables.

3 Évènements marquants

3.1 Un concert gratuit pour fêter la nouvelle présidente du Grand Conseil

Le mardi 23 mai 2023, Mme Martine Docourt, députée au Grand Conseil et citoyenne neuchâteloise, a été proclamée présidente du Grand Conseil. Après M. François Konrad en 2018 et M. Baptiste Hunkeler en 2020, la Ville de Neuchâtel a eu la chance d'honorer une de ses concitoyennes. En lieu et place du traditionnel défilé à travers la Ville, la nouvelle présidente a souhaité offrir à la population un concert gratuit de la chanteuse et musicienne neuchâteloise Emilie Zoé à la place des Halles. Avant cela, la cérémonie officielle s'est tenue au Temple du Bas, avec la présence de nombreuses personnalités politiques neuchâteloises.

3.2 Un don pour replanter les arbres des Villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle

Répondant à l'appel de l'association des communes neuchâteloises, le Conseil communal a décidé d'apporter une contribution financière aux Villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, durement touchées par la tempête du 24 juillet 2023. Au total, ce sont CHF 165'000.- qui ont été versés aux deux communes des Montagnes neuchâteloises dans l'optique de planter de nouveaux arbres dans les espaces publics à la Chaux-de-Fonds et de la reconstitution des 200 hectares de forêts et pâturages boisés détruits au Locle.

3.3 Fête des vendanges

Après plusieurs années sans représentation, la Fête des vendanges a eu l'honneur de la présence d'un membre du Conseil Fédéral, Autorité représentée cette année par Mme Elisabeth Baume-Schneider, entrée en fonction le 1^{er} janvier 2023 et cheffe du Département fédéral de justice et police. La conseillère fédérale a pu assister entre autre au traditionnel Corso fleuri, dont le succès se vérifie d'année en année.

4 Pétitions

Le 10 juillet 2023, une pétition intitulée « Pétition contre les nouveaux aménagements provisoires de la gare de Neuchâtel », a été adressée au Conseil communal par M. Samuel Fonjallaz. Le dossier a été transmis pour traitement au Dicastère de la mobilité.

5 Votation communale

Aucune votation communale ne s'est tenue en 2023.

6 Coopération internationale technique et démocratique

| N° | Libellé | CHF | CHF |
|--------------|---|---|----------------------|
| 1. | Lattitude 21 – Convention a) Médecin du Monde, Palestine b) Médecin du Monde, Zimbabwe c) CEAS, Burkina Faso d) AJA Congo | 12'000.00 17'500.00 32'280.00 9'000.00 | 70'780.00 |
| 2. | Terre des hommes, Burundi | | 8'000.00 |
| 3. | Secours aux Enfants de Bethléem | | 8'000.00 |
| 4. | Medair, Yémen | | 8'000.00 |
| Total | | | CHF 94'780.00 |

7 Jumelages et partenariats

Une rencontre avec les autorités d'Aarau a eu lieu le 21 février. La délégation argovienne était emmenée par la Conseillère communale, présidente de la Commission du jumelage à Aarau, Mme Angelica Cavegn Leitner. C'est la présidente du Conseil communal qui a accueilli nos ami-e-s. Du côté bisontin, le service en charge des jumelages et des relations internationales à Besançon s'est doté d'un nouveau chef, M. Florent Werguet, qui est venu se présenter à Neuchâtel le 23 mars. Cette visite a été l'occasion de parler de nos futures collaborations.

Une partie du réseau des Neuchâtel du monde a été sollicitée pour participer à la Semaine de l'Europe 2023. Ainsi, Herceg Novi au Monténégro, Newcastle upon Tyne au Royaume-Uni et Nové Zámky en Slovaquie ont proposé avec succès une femme photographe pour prendre part à l'exposition *Proches Voisines*.

Du 2 au 9 mai, la Semaine de l'Europe à Neuchâtel – dont cette cinquième édition avait pour thème *Femmes en Europe* – a vu pour la troisième fois la collaboration des villes d'Aarau, de Besançon et de Sansepolcro. Cette année, nos communes jumelées ont pris part à une exposition photographique au Péristyle s'appelant *Proches Voisines*. Une photographe de chaque ville a envoyé trois images relatant sa vision de la place de la femme dans l'espace public de sa commune. Parallèlement, du 5 au 7 mai, une équipe neuchâteloise de la Fondation des Perce-Neige, accompagnée du chargé aux relations extérieures de la Ville, a participé au Raid Handi-Fort de Besançon, la grande manifestation sportive bisontine réunissant des personnes en situation de handicap et des personnes valides en équipes mixtes. Plus tard, du 24 au 27 août, les Caves de la Ville sont allées présenter leur production à Besançon lors du festival Instants Gourmands et ont profité de vendre quelques bouteilles.

En septembre, une grève des transports en Italie a empêché de répondre à l'invitation de Sansepolcro pour assister au traditionnel Palio della Balestra, tournoi d'arbalétriers remontant au Moyen Âge. Toutefois, une délégation de nos amis toscans a pu participer à la Fête des Vendanges, accompagnée d'une représentante d'Aarau ; du côté de Besançon, c'est Mme Anne Vignot, Présidente-Maire, qui nous a fait l'honneur de sa présence.

L'alliance des Neuchâtel du monde s'est réunie du 12 au 17 octobre à Nové Hradý en République tchèque. La délégation neuchâteloise, emmenée par le président du Conseil communal, comptait le chancelier, le délégué aux relations extérieures et trois représentants du Parlement des Jeunes de Neuchâtel. Les discussions ont principalement porté sur l'évolution de la structure et des aspirations de l'alliance traversée par les crises du COVID-19, des difficultés financières généralisées et de la guerre aux portes de l'Europe. Les villes participantes à ce sommet furent Nové Hradý et Nové Zámky, toutes deux organisatrices de la manifestation, Shinshiro, Neuburg an der Donau, Newcastle-upon-Tyne, Herceg Novi et Jaunpils. Cette dernière ville, située en Lettonie, devrait accueillir le prochain sommet en 2025 ; rappelons que la précédente rencontre s'était déroulée en 2018 à Shinshiro au Japon.

Enfin, la Chancellerie de la Ville de Neuchâtel est partie à la rencontre de ses homologues d'Aarau à l'occasion du Rüeblimarkt, le traditionnel marché aux carottes ayant lieu chaque année le premier mercredi du mois de novembre.

8 Relations internationales

Deux visites diplomatiques méritent d'être relevées ici.

Le 20 juin, à l'occasion d'un tour de Suisse à vélo, Son Excellence Mavromichalis, Ambassadeur de l'Union Européenne à Berne, est venu rencontrer le Conseil communal et le Parlement des jeunes.

Le 4 septembre, c'est par intérêt pour l'aviation électrique que Son Altesse Sérénissime Albert de Monaco est venu visiter la mission aéronautique SolarStratos à Payerne. Le Prince a ensuite été reçu à Neuchâtel par le Conseil communal *in corpore* à l'Hôtel Du-Peyrou pour une présentation sur la Gelyella Monardi avant d'être sincèrement séduit par les crus de nos caves lors d'une petite dégustation.

9 Représentation du Conseil communal dans les entités parapubliques

Suite aux importants travaux d'analyse menés en 2021 dans le cadre de la mise en place des nouvelles Autorités ainsi qu'à la prise en compte des recommandations émises par le Conseil général, la question des représentations du Conseil communal dans les entités parapubliques a fait l'objet de longs développements dans les rapports de gestion 2021 et 2022.

L'année 2023 n'a donné lieu à aucun changement notable. La liste des représentations, publique, peut être obtenue auprès de la Chancellerie.

Etat des lieux de la fusion

Au 1er janvier 2021, la nouvelle commune fusionnée de Neuchâtel était portée sur les fonds baptismaux, tandis que les nouvelles Autorités élues recevaient, des Autorités exécutives des quatre anciennes communes, le Livre de la fusion.

Le Livre de la fusion est le document qui synthétise les centaines de séances et les milliers d'heures que les membres des exécutifs, le personnel des administrations communales, les Groupes de travail spécialisés, le Comité de pilotage et les mandataires ont passées, en se fondant sur la convention de fusion, à penser la collectivité fusionnée et à définir les contours de ses prestations et de l'organisation de son administration.

L'ensemble de ces travaux préparatoires s'est inscrit dans un état d'esprit et une ambition assumée : oser changer, tout en respectant les personnes et les identités locales.

Par ailleurs, trois objectifs principaux avaient été déterminés :

1. Donner envie de vivre à Neuchâtel
2. Etre un haut lieu de la créativité et de l'innovation, et
3. Viser la simplicité et l'efficience.

La première législature arrivant à son terme, le moment est opportun pour établir un point de situation sur l'avancement des travaux entrepris à l'aune des principes et objectifs rappelés ci-dessus ainsi qu'en mettant en œuvre la convention de fusion validée par la population.

Oser changer, tout en respectant les personnes et les identités locales

Le premier geste fort adopté par le Conseil communal dans le suivi des recommandations du Livre de la fusion a consisté à structurer l'administration autour de cinq axes politiques :

- Développement durable, mobilité et infrastructures
- Développement urbain, économie et patrimoine bâti
- Développement technologique, sécurité, finances et ressources humaines
- Famille, formation, santé et sports
- Culture, intégration et cohésion sociale.

S'appuyant sur le personnel en place, les vœux en matière de mobilité professionnelle émis par les collaboratrices et collaborateurs dans le cadre de la bourse à l'emploi mise sur pied en amont de la fusion ont pu être largement respectés. Il est d'ailleurs à souligner que l'intégration de l'ensemble du personnel des quatre anciennes communes a été menée de manière sereine et réussie.

Outre ce travail de fond, il s'est également agi de réorganiser les locaux administratifs non seulement afin d'utiliser de manière optimale les bâtiments existants sur l'ensemble du territoire de la nouvelle commune, mais également dans le but d'assurer une présence et une proximité citoyenne tout en garantissant de l'activité économique dans toutes les anciennes communes.

En fonction des capacités d'accueil des bâtiments existants dans les anciennes communes, cette démarche a conduit à installer le Service juridique et le Service des ressources humaines à Peseux, le Service de la famille à Corcelles et à prévoir une présence du Service de la population et des quartiers (SEPOQUA) dans un local au cœur du Vieux-Bourg de Valangin, les pièces occupées par l'administration communale au sein du collège devant accueillir une structure d'accueil parascolaire et une nouvelle classe de l'éorén.

En outre, le SEPOQUA anime un guichet d'accueil dans chacune des quatre anciennes communes et y délivre périodiquement ses prestations usuelles. Les bureaux de vote locaux ont été conservés. Le Service de l'action sociale, par son agence AVS-AI, a conservé des antennes à Corcelles et Peseux.

1. Donner envie de vivre à Neuchâtel

Au cœur du Livre de la fusion ainsi que des préoccupations du Conseil communal en cette époque de bouleversements climatiques et géopolitiques, les thématiques de la qualité de vie, de la résilience de la ville, de la proximité ainsi que, parallèlement, la garantie d'une offre locale diversifiée tant en matière de commerces que de logements ont fait l'objet de très nombreuses mesures depuis le 1er janvier 2021. Ces diverses réalisations contribuent à améliorer la qualité de vie dans notre commune et, indirectement, donnent envie à d'autres personnes de nous rejoindre. Nous nous limiterons ici à mentionner les plus emblématiques.

La réalisation du Projet de territoire a constitué une étape essentielle de la révision du PAL. L'élaboration de cette vision commune a permis d'intégrer dans une même stratégie de développement les territoires des quatre anciennes communes et de poser les bases stratégiques d'un développement du territoire communal à l'horizon 2040. Ce travail a été marqué par le respect des visions posées par l'ensemble des communes parties à la fusion et la valorisation des marqueurs historiques et contemporains de chaque quartier, autour des trois axes d'action principaux : une ville des proximités, une ville durable, une ville vivante.

Plusieurs espaces publics de la commune fusionnée sont en cours de réaménagement. Vingt ans après la tenue d'Expo 02, on citera notamment la mise en chantier du secteur 1 des Jeunes-Rives, qui offrira à la population une vaste plage urbaine, des établissements publics ouverts toute l'année, un parc arborisé et une place de jeux. La finalisation du projet de réaménagement de la place centrale de Peseux (place de la Fontaine et du Temple) constitue également une étape clé dans la valorisation des différentes centralités de la commune fusionnée, tout comme les quartiers de Serrières, de Monruz ou des Portes-Rouges en pleine transformation.

Notre riche patrimoine communal doit être valorisé et entretenu. Ainsi, la première étape des programmes d'assainissement énergétique du patrimoine financier et du patrimoine administratif pour un montant de près de 60 millions a démarré. La finalisation de la restauration de la Collégiale de Neuchâtel après plus de 18 ans de travaux, la rénovation du Collège des parcs et la préparation de la transformation du Collège latin en une bibliothèque du 21^e siècle s'inscrivent également dans cette optique de valorisation de nos joyaux patrimoniaux.

Une ville des proximités telle que souhaitée par le Livre de la fusion requiert un encouragement et un accompagnement de l'activité commerciale, sportive et culturelle dans le centre-ville et les différents quartiers. L'attractivité de la commune s'est renforcée grâce à la richesse de ses manifestations dont le nombre a doublé. Les animations de fin d'année, la Quinzaine commerciale, les « Jeudi-oui » ou l'animation du Port, en sont de bons exemples. Les contacts avec les associations, les commerçants et les restaurateurs ont été renforcés. On mentionnera également les marchés désormais organisés sur la quasi-totalité du territoire de la commune fusionnée. Les fêtes et animations locales (Fête de la jeunesse, Fête des voisins, 1^{er} août, etc.) ont été soutenues et encouragées par les services de la Ville, de même que la vie culturelle et associative à l'échelle des quartiers, en collaboration notamment avec les associations et les sociétés, ou commissions, d'animation locale dont l'importance s'est encore renforcée avec la fusion. Ces mesures permettent d'offrir un soutien aux acteurs locaux et de stimuler l'engagement citoyen dans la vie de leur quartier.

Le soutien à l'activité commerciale s'est également traduit par un plan d'action permettant de rendre la zone piétonne plus conviviale, plus attractive et plus sûre au travers de la réduction des accès en véhicule et de l'extension des terrasses. Une disposition a également été introduite dans le règlement d'aménagement afin d'assurer l'animation des rez-de-chaussée du centre-ville.

Le Conseil communal a élaboré une nouvelle stratégie immobilière et une nouvelle politique communale du logement, qui visent à rendre le patrimoine financier communal attractif, durable et efficient ainsi qu'à mettre en place les conditions-cadres pour permettre le développement d'une offre de logements diversifiée, attractive et durable sur le territoire communal.

Cette offre doit notamment permettre d'accueillir de nouvelles familles au sein de notre territoire. Le Conseil communal s'est donc attaché à développer une politique familiale en adéquation avec les attentes de la population.

Qu'il s'agisse de garantir l'égalité des chances ou de promouvoir la conciliation entre vies familiale et professionnelle, la mise en place du concept d'école à journée continue (MAE), qui démarrera en phase de test à la rentrée prochaine, marque un geste fort. Dans un contexte différent, mais toujours guidé par le souci de promouvoir l'égalité, la mise à disposition de protections menstruelles gratuites dans les écoles et les locaux administratifs contribue à lutter contre la précarité liée aux règles.

Une offre élargie d'appartements avec encadrement implique que, simultanément, les besoins des personnes âgées soient également pris en compte, qu'il s'agisse des infrastructures dans l'espace public ou encore de mesures permettant de favoriser le lien social et la lutte contre l'isolement de nos aîné-e-s. La mise en place de cafés-rencontres dans l'ensemble de nos quartiers y contribue largement.

Haut lieu de la formation, en particulier supérieure, notre ville favorise également le développement de l'offre en matière de logements destinés aux étudiant-e-s à l'image du projet des Gouttes-d'Or. Cette population estudiantine est également désireuse de pouvoir disposer – plus encore que la population en général – d'infrastructures sportives de qualité. La réalisation du complexe du Chanet et l'assainissement prévu des piscines du Nid-du-Crô en sont de bons exemples, les différentes études sur des projets de construction de salles triples en sont d'autres.

Au-delà de la politique du logement, le sentiment d'accueil dans l'espace public et de sécurité est un autre facteur fort d'attractivité d'une ville. La mise en place de rencontres entre la population et les agent-e-s du Service de la protection et de la sécurité ainsi que l'installation d'une brigade décentralisée de ce service à Peseux y contribuent de manière importante.

Le Conseil communal s'est attaché à valoriser l'image touristique de la Ville à l'aide d'outils innovants, dont notamment l'évènement chocolatissimo, l'escape game urbain « Mission Astrophone » en collaboration avec Tourisme neuchâtelois ou encore le container interactif pour la promotion des musées qui a voyagé aux quatre coins de la Suisse et en France voisine. Après le creux de 2020, les nuitées dans les hôtels de notre ville ont atteint en 2021 et 2022 des niveaux que nous n'avions pas connus depuis 10 ans !

L'accueil des personnes visitant notre ville a été amélioré par la finalisation du concept de nouvelle signalétique touristique et piétonne. La réorientation de l'affichage public, qui a vu un passage à un affichage essentiellement dédié à l'intérêt public et à l'activité associative au détriment de l'affichage commercial, a conduit à un renforcement du lien avec le tissu associatif. Le projet de revalorisation du chemin de randonnée pédestre « Sentier du temps » entre Chaumont et le Jardin botanique dont la réalisation est attendue pour le printemps 2024 viendra s'ajouter à d'autres mesures déjà prises telles le fait de relier les parcours de mobilité douce avec La Ficelle ou l'extension de l'offre de NeuchâtelRoule (vélos en libre-service).

Diverses politiques en vigueur dans l'ancienne Ville de Neuchâtel ont été étendues à l'ensemble des habitant-e-s de la nouvelle commune. On peut mentionner le subventionnement des abonnements de transports publics, qui rencontre un succès important, ou encore les mesures d'accueil à différents stades marquants de la vie (accueil des nouveaux/nouvelles habitant-e-s, des majorant-e-s, des retraité-e-s, etc.).

Renforcer la résilience de notre ville face aux épisodes de chaleur intense (îlots de chaleur) ou de précipitations abondantes requiert de saisir toutes les opportunités de végétaliser, respectivement de désimpermeabiliser, les sols (notamment les cours d'école) et

de prévoir des aménagements paysagers lors de travaux sur le domaine public. Ces actions permettent simultanément de ramener des surfaces végétales et des arbres en ville, dont on a pu voir combien ils étaient appréciés à l'occasion de la crise Covid. La rénovation complète de la place des peupliers au port, du jardin du palais DuPeyrou et du parc du Musée d'ethnographie sont également à relever dans ce contexte.

La lutte contre le bruit constitue également un marqueur fort de la qualité de vie. La pose de revêtements routiers phono absorbants et l'abaissement de la vitesse du trafic constituent des mesures prises à cet égard, de même que l'achat de véhicules électriques pour les services les plus présents sur les routes communales.

Mais une autre thématique est tout aussi importante, celle du bien-être de l'ensemble de la population. Afin que l'espace public reflète davantage la place de la femme et la diversité de la population, la Ville a baptisé de nouvelles rues et places comme la place Agota-Kristof, inaugurée en 2023 au sud du collège latin. En parallèle, des démarches sont entreprises pour mieux faire connaître les zones d'ombre du passé colonial et mettre sur pied des politiques d'inclusivité, notamment à travers l'acquisition d'œuvres artistiques.

2. Être un haut lieu de la créativité et de l'innovation

L'innovation appelée de ses vœux par le Livre de la fusion n'est pas que technologique.

Ainsi, une des mesures phares de la nouvelle commune a été la mise en place d'une innovation marquante en matière de démocratie de proximité : les assemblées citoyennes. Ces dernières représentent des lieux de rencontre et d'échange entre habitant-e-s d'un même quartier, stimulent le développement de projets communs et constituent une force de proposition à l'égard des Autorités communales auxquelles les assemblées citoyennes peuvent adresser des demandes sous la forme de mandat. Le fait que ces assemblées soient pilotées par des Bureaux dont les membres sont tirés au sort concrétise également une proposition innovante. Loin des craintes parfois exprimées, le déploiement des associations citoyennes n'a pas porté ombrage aux associations de quartier dont le travail se trouve au contraire valorisé.

Autre projet majeur en termes tant d'innovation que de créativité, le projet de Tour du Fantastique dont les bases ont pu être posées. Nous entrons maintenant dans la phase de réalisation de ce projet fantastique, qui allie des innovations tant culturelles que technologiques et qui, tout en valorisant un édifice repère de notre ville, participera à en renforcer l'attractivité touristique. La mise en place de bourse de recherche artistique contribue à dynamiser l'écosystème de l'innovation.

L'Accord de positionnement stratégique de la région Neuchâtel Littoral avait pour slogan « Neuchâtel Littoral, qualité de vie au cœur de l'innovation » et avait pour ambition de faire de notre Littoral une « Smart Région ». Sur cette base, la Ville a élaboré une stratégie, qui inclut les dimensions « Smart City », mais en allant un pas plus loin en prévoyant une stratégie globale de numérisation qui soit responsable et éthique. Une application citoyenne développée en open source et un budget d'innovation collaborative ont été lancés ce printemps.

L'insertion socio-professionnelle est une thématique qui revêt une importance majeure en visant à insérer ou à réinsérer des personnes fragilisées dans le circuit économique. Il y va tant de l'intérêt des bénéficiaires concerné-e-s que des finances publiques. Ce dispositif s'est vu renforcer par la mise en place d'une forme innovante de gouvernance au travers d'un comité de pilotage réunissant les différent-e-s acteurs-trices concerné-e-s.

Un défi majeur s'impose à toutes et tous, acteurs-trices tant privé-e-s que publics/pu-bliques, celui de la décarbonation et de l'autosuffisance en matière d'approvisionnement énergétique. Le Conseil communal entend participer à cet effort et a élaboré plusieurs projets allant dans ce sens. On mentionnera en particulier la rénovation de notre station d'épuration des eaux usées qui, de consommatrice, deviendra productrice nette d'énergie, ainsi que la couverture du toit du Collège des Parcs avec des tuiles solaires, solution innovante permettant de concilier préservation du patrimoine et production d'énergie renouvelable. Plus largement, l'extension de la possibilité de bénéficier des subventions du fonds solaire à l'ensemble des habitant-e-s de la commune fusionnée promeut également le recours à cette énergie propre. La stratégie énergétique prévoit un développement ambitieux du réseau de chauffage à distance alimenté par des énergies renouvelables locales.

Bénéficiant d'un écosystème particulièrement riche en la matière, le thème de l'innovation intéresse également au premier chef les entreprises privées. L'activité de la Ville en ce domaine est diverse. On peut citer l'accompagnement des sociétés voulant se développer ou s'implanter sur le territoire communal en leur proposant des locaux et des terrains disponibles. La construction du bâtiment Jaquet-Droz 7 renforcera cet écosystème de l'innovation. Les collaborations avec les hautes écoles et les centres de recherches ont été renforcées tout comme l'utilisation de solutions provenant de start-ups de la région. A plus long terme, on mentionnera le développement, dans le cadre du projet de territoire, d'une vision permettant de répondre au manque important de terrains et de surfaces pour le développement d'activités économiques sur le territoire communal et la création d'emplois. La réponse à ces attentes passera par la mise en place d'une stratégie d'acquisition foncière et immobilière.

Notre Ville recourt à l'utilisation des réseaux sociaux les plus répandus (Instagram, Facebook et LinkedIn) dans un but de partage d'événements marquants se tenant sur le territoire communal ou d'images participant à la promotion et à l'attractivité de notre territoire. A noter que selon une récente étude de la société Gromann Partner¹, Neuchâtel se classe tout en haut du classement des 2136 communes suisses évaluées, arrivant 2e en termes de force de pénétration (nombre de followers rapporté à la population) tant sur Instagram que sur Facebook.

Si l'utilisation des technologies offre de belles opportunités, ses risques et la lutte contre la fracture numérique ne sont pas négligés par notre administration qui est sensibilisée à cette thématique. On mentionnera dans ce cadre, le programme de prévention en matière d'utilisation des écrans développé par le Centre d'orthophonie, les cours informatiques

¹ *Communes suisses et réseaux sociaux – étude quantitative sur la présence des municipalités et communes suisses sur les principaux canaux de médias sociaux*, Thomas Gromann et Luzia Mattmann, Zurich, janvier 2024

ou pour l'utilisation de smartphone à l'attention des seniors, ou encore les études sur l'accessibilité des sites internet de la Ville pour les personnes malvoyantes.

Enfin, ces dernières années, notre Cité a eu le privilège d'accueillir plusieurs manifestations sportives d'importance internationale. On mentionnera notamment les Championnats européens de course d'orientation en 2021, l'Eurogym 2022 qui a réuni plus de 3000 gymnastes en provenance de 21 nations ainsi que, ce printemps 2024, les championnats du monde junior de patinage synchronisé.

3. Viser la simplicité et l'efficacité

La nouvelle structure administrative mise en place – telle qu'évoquée plus haut – répond à cet impératif de simplicité et d'efficacité par un traitement transversal des dossiers entre des dicastères organisés autour de politiques publiques réunies de façon thématique. La réorganisation a également été l'occasion de clarifier le fonctionnement de la répartition des rôles entre les services et entités, notamment dans le domaine de la gestion des bâtiments communaux. Parallèlement à ces mesures structurelles, des organes communs d'échange et de travail ont été concrétisés. On citera notamment la Conférence des secrétaires généraux, un comité de pilotage en charge de la conception des espaces publics et d'autres groupes de travail tous destinés à favoriser une approche multidimensionnelle et transversale des problématiques traitées. Les méthodes en matière de gouvernance de projets ont également été clarifiées, en favorisant une approche efficace et interdicastère.

La mise en place des guichets d'accueil dans les quatre anciennes communes, déjà mentionnée, constitue un élément essentiel pour garantir une plus grande simplicité pour les habitant-e-s dans leurs contacts avec l'administration puisqu'ils et elles disposent d'une porte d'entrée unique à même de fournir les renseignements de base puis, si nécessaire, de réorienter la personne vers la bonne entité communale.

Il sied de mentionner sous ce chapitre le travail gigantesque effectué en matière de ressources humaines. L'intégration de toutes et tous les collaborateurs et collaboratrices, auquel-le-s la convention de fusion garantissait les éléments acquis auprès des anciennes communes (ancienneté, traitement, etc.) s'est faite sans heurt. L'élaboration puis la mise en œuvre d'une réglementation unifiée ont pu intervenir sur la base d'un dialogue mené avec les partenaires sociaux. Au sein des services, et tout particulièrement au sein du Service de la famille, une harmonisation des contrats et des conditions de travail a été réalisée. De nombreuses nouveautés ont été mises en place telles un statut des cadres, de nouvelles modalités d'indemnisation des inconvénients de service ou encore la conduite d'un programme ambitieux de promotion de la santé au travail et de lutte contre le harcèlement.

L'harmonisation de la réglementation communale se poursuit. Les travaux menés au cours de ces trois premières années d'existence de la nouvelle collectivité ont permis d'arriver à régler de manière unifiée l'ensemble des éléments fondateurs de la commune ainsi qu'une partie importante de la réglementation touchant directement les habitant-e-s de nos différents quartiers.

En matière financière, le Conseil communal a lancé un important projet d'analyse et d'assainissement des finances communales. En étroite collaboration avec la Commission financière, il a été possible de procéder à une réforme de la gestion des finances par des mesures d'économie, une meilleure planification des investissements et la définition d'un chemin de croissance du taux d'autofinancement sur dix ans. Ce projet, dénommé REMO (pour RÉforme et MOdernisation de l'administration), est appelé à se poursuivre ces prochaines années.

La refonte du fonctionnement de la Commission d'urbanisme et l'extension de la compétence de la Commission Nature et paysage ont permis, avec d'autres mesures, d'améliorer l'accompagnement proposé aux projets privés et d'optimiser les procédures en matière de permis de construire ainsi que de réduire les délais de traitement.

En parallèle, la mise en place d'une nouvelle organisation pour les Caves de la Ville permet d'optimiser leur fonctionnement en s'appuyant sur les compétences des vignerons de notre région.

La réorganisation des bibliothèques présentes sur le territoire communal (Bibliothèque publique, bibliothèques communales à Corcelles et Peseux, Bibliothèque Pestalozzi et Bibliomonde) est en marche et aboutira à leur prochaine réunion au sein d'une bibliothèque du 21^{ème} siècle répondant aux besoins des différentes catégories d'utilisatrices. Celle-ci aura son siège au sein du Collège latin dont la préparation des travaux de rénovation a marqué des avancées fortes avec l'adoption par le Conseil général d'un crédit d'études en 2022. Cette structure élargie demeurera toutefois présente sur l'ensemble du territoire, avec un maintien des passages du Bibliobus à Valangin.

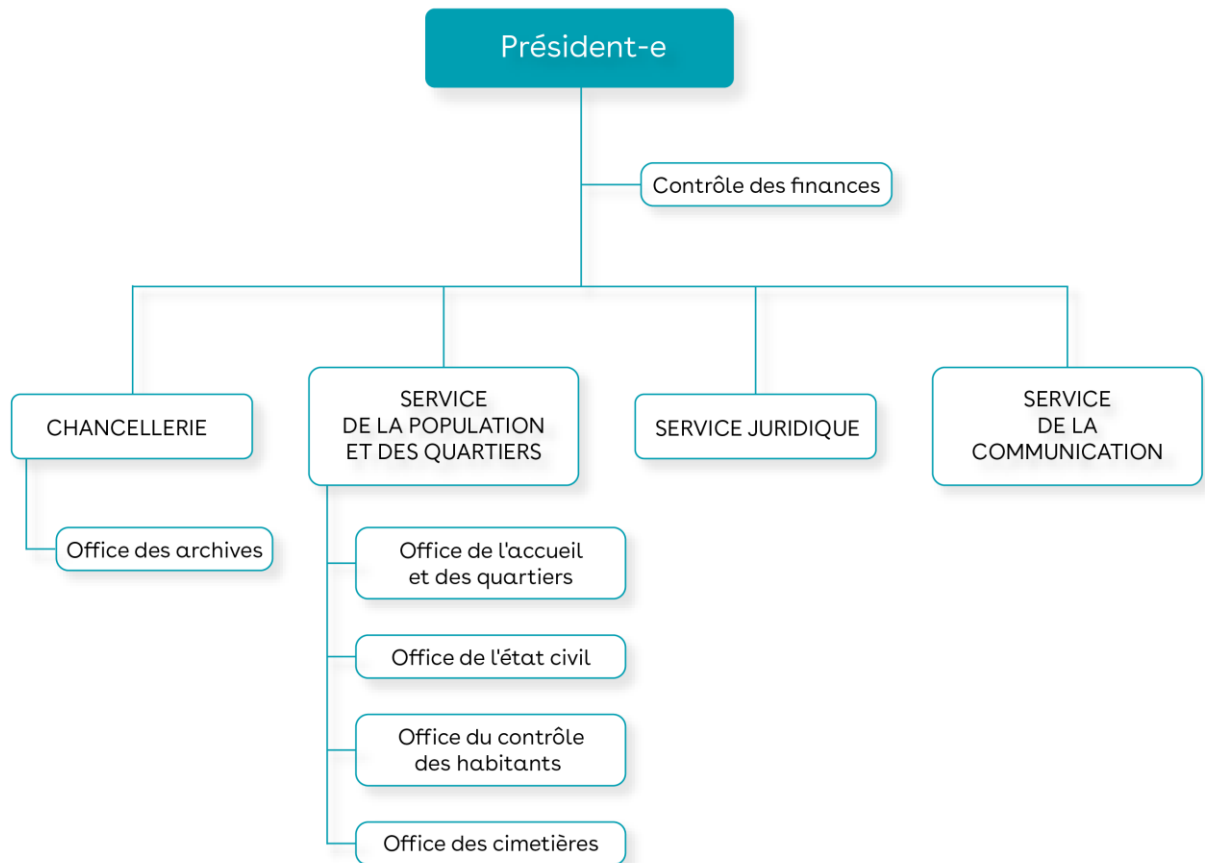
La collaboration et le renforcement des liens entre les musées afin de trouver des synergies progressent, à l'image de la construction du pôle de conservation muséale.

Enfin, diverses mesures, visant tant à améliorer qualitativement les prestations servies qu'à préserver les finances communales ont été initiées ou réalisées. A ce titre on mentionnera en particulier :

- La signature avec le Canton d'un contrat de prestations en matière de santé sexuelle ;
- Le développement d'un nouveau site internet pour le Service des sports offrant plus de convivialité et de facilité pour des réservations ou des inscriptions ;
- La réutilisation du gazon synthétique de la Maladière au terrain de football des Charmettes et pour l'Agorespace de Peseux ;
- L'optimisation de la collecte des déchets sur l'ensemble du nouveau territoire et l'installation des nouveaux éco-points ;
- L'organisation d'un lieu de dépôt d'objets destinés à la seconde main à la déchèterie afin de donner une deuxième vie auxdits objets ;

- L'extinction des éclairages publics inutiles au cœur de la nuit ;
- La collecte et l'harmonisation de toutes les informations relatives à l'état des réseaux et des infrastructures au sens large sur le nouveau territoire ;
- La validation électronique des factures fournisseurs ;
- Gestion centralisée et rationalisation du matériel informatique.

Présidence



Chancellerie

Entités de gestion 100.07, 102.00, 162.00

1 Mission principale

La Chancellerie constitue l'état-major des autorités communales. Elle assure les tâches administratives en lien avec les activités des autorités exécutive et législative. Ses missions, multiples, permettent de veiller au bon fonctionnement de l'institution. Elle effectue un travail conséquent au quotidien, dans l'ombre de la politique communale.

La Chancellerie est également responsable du traitement des dossiers de naturalisation et d'agrégation. Elle contribue aussi au bon déroulement des scrutins, avec le délégué aux droits politiques.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|----------------------------------|------------|-----------|
| Chancelier | 1.0 | 1 |
| Vice-chancelière | 1.0 | 1 |
| Chargé aux relations extérieures | 0.9 | 1 |
| Assistant de direction | 1.0 | 1 |
| Secrétaires | 2.0 | 3 |
| Huissier | 1.0 | 1 |
| Huissières de l'Hôtel de Ville | 1.2 | 2 |
| Collaborateur du Centre-courrier | 1.0 | 1 |
| Total | 9.1 | 11 |

Un EPT vacant a été transféré à l'Office des archives.

3 Évènements marquants

Après plus de 20 ans de bons et loyaux services à la Chancellerie communale, une secrétaire a fait valoir son droit à la retraite dans le courant de l'année. Elle a été remplacée par l'ancienne stagiaire MPES du Dicastère DTETPB, dont la formation s'est achevée avec succès. En plus des tâches reprises à l'ancienne titulaire, elle appuie également la vice-chancelière au niveau des assemblées citoyennes.

L'absence d'une des huissières de l'Hôtel de Ville durant le 2^e semestre de l'année a nécessité l'engagement d'une personne en CDD jusqu'à la fin de l'année. Cette absence a permis de prouver la bonne cohésion de groupe des collaboratrices et collaborateurs de la Chancellerie, n'ayant pas hésité pas à soutenir les huissières durant cette période.

4 Principales activités et réalisations

Les principales tâches administratives consistent en la gestion de la correspondance de la présidence du Conseil communal, l'organisation de réceptions, de manifestations, de relations avec les institutions, les entreprises et les villes jumelées et amies pour la partie liée à l'Exécutif. Pour le Législatif, la Chancellerie soutient le Conseil général dans ses activités, notamment la présidence et gère le suivi administratif des objets. Elle tient les procès-verbaux des séances du Bureau du Conseil général.

Elle tient aussi les procès-verbaux de la Commission des naturalisations et des agrégations. Cette dernière est convoquée pour examiner les dossiers faisant l'objet de situations particulières, le traitement des autres dossiers étant délégué au Conseil communal.

La Chancellerie est également responsable de la gestion des salles de l'Hôtel de Ville, du Péristyle et de la Villa Lardy. En plus des nombreuses réservations de salles de l'Hôtel de Ville, il est à noter que le Péristyle est très sollicité pour diverses expositions et manifestations. Pour preuve, certaines dates sont déjà bloquées en 2027.

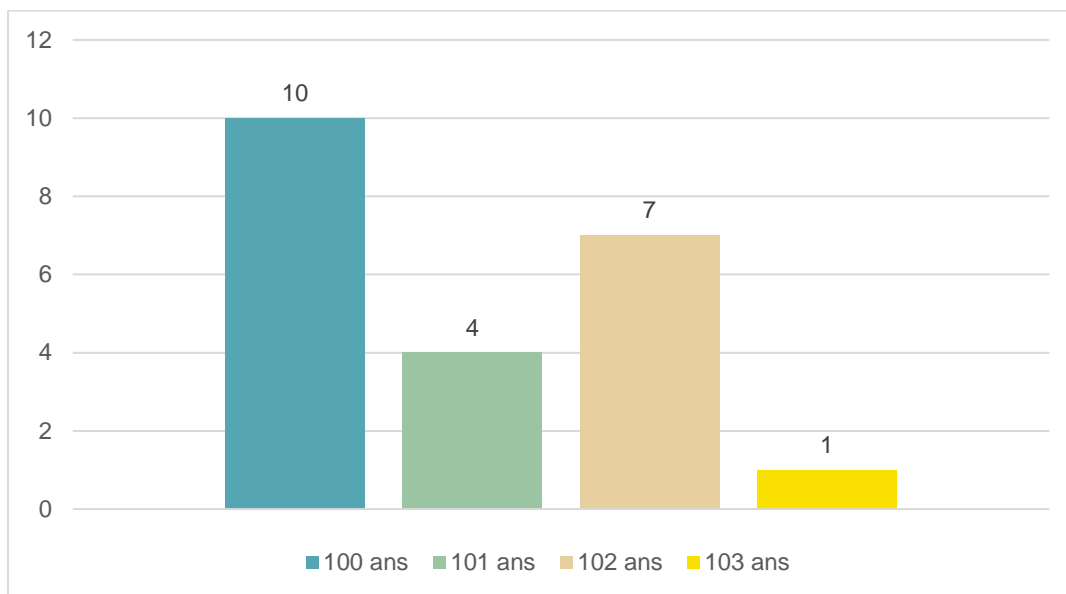
La Chancellerie assure en outre la gestion du courrier entrant et sortant. Ainsi, ce sont près de 1'500 courriers, lettres et/ou colis qui transitent chaque jour en moyenne par le Centre-courrier. Par ailleurs, afin de répondre à la problématique de distribution de courrier interne, mais aussi externe dans les services décentralisés situés à Corcelles-Cormondrèche et Peseux, un mandat a été confié à la coopérative Cyclone, offrant ainsi un moyen de transport journalier efficace et écologique, par l'intermédiaire d'un livreur à vélo.

5 Statistiques et indicateurs

5.1 Centenaires et plus que centenaires

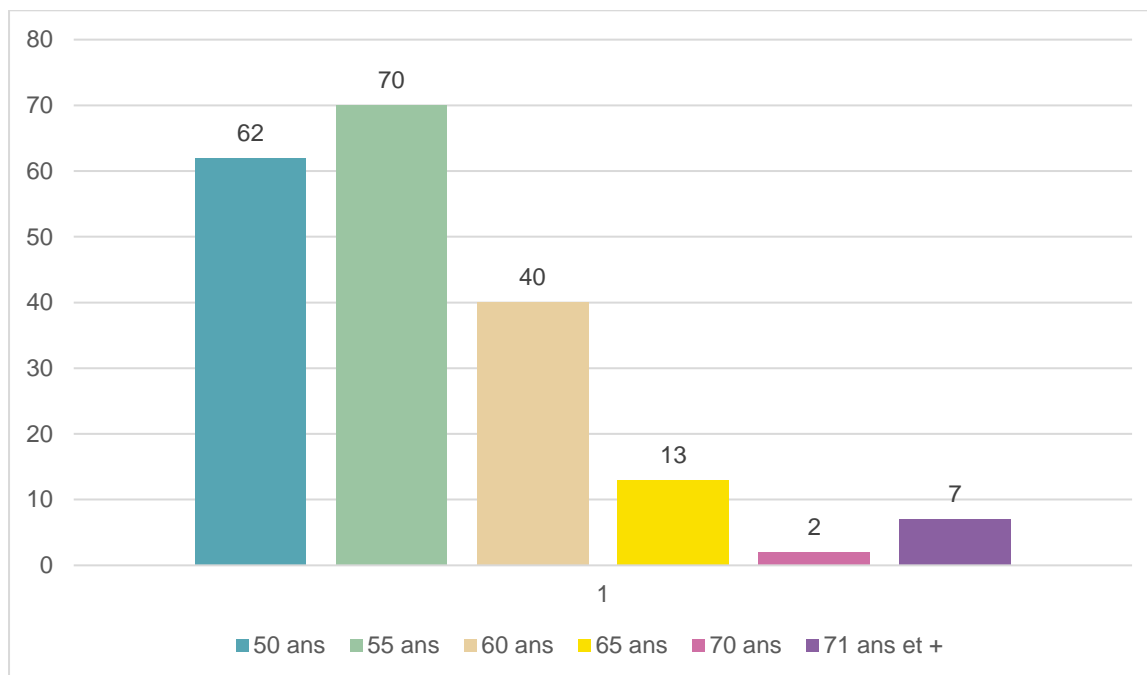
Suite à la faillite du fournisseur et graveur des assiettes en étain à fin 2022, le Conseil communal a maintenu la célébration des centenaires en leur adressant désormais des œuvres de la graphiste et illustratrice Marie-Morgane Adatte. Elles représentent certains lieux emblématiques de notre ville.

En fin d'année 2023, le Conseil communal a décidé de renouer avec la tradition d'une visite des Autorités aux nouvelles et nouveaux centenaires. La pandémie Covid-19 avait obligé le Conseil à suspendre ces visites.



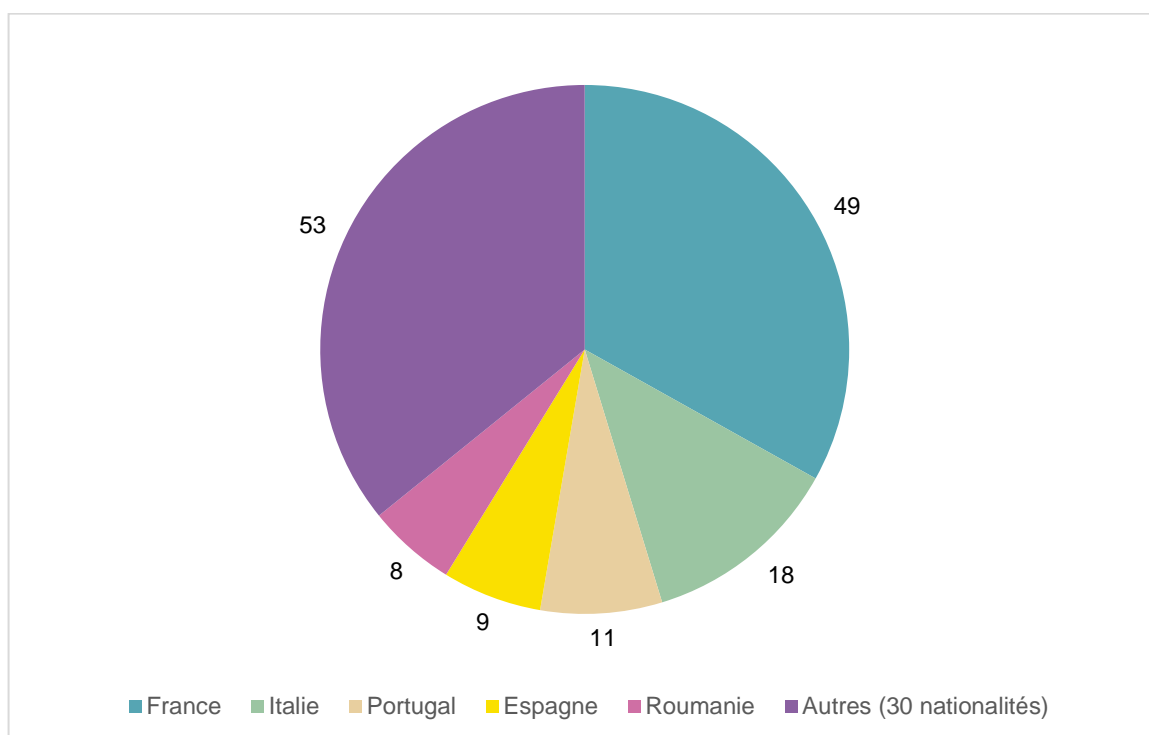
5.2 Anniversaires de mariage

Le Conseil communal a adressé un message chocolaté aux couples célébrant leur 50^e, 55^e, 60^e, 65^e, 70^e ainsi que 71^e et plus anniversaire de mariage.



5.3 Naturalisations

En 2023, 148 demandes de naturalisation sont arrivées au terme de la procédure. Au total, ce sont 229 personnes pour lesquelles le Conseil communal a rendu une décision leur accordant la naturalisation et le droit de cité y relatif. Aucune demande d'agrégation ni de réintégration n'a été déposée.



Assemblées citoyennes

Entité de gestion 162.00

Le règlement concernant les assemblées citoyennes a été adopté par le Conseil général en date du 14 novembre 2022. Afin de doter ces assemblées citoyennes des moyens prévus par ce règlement, le Conseil général a accepté, en même temps que le budget 2023, un crédit de CHF 100'000 destiné au financement de la mise en œuvre des futurs projets citoyens (entité de gestion 162.00).

Prévues dans le règlement en question, les missions suivantes sont dévolues à la Chancellerie :

- tenir le calendrier des dates de réunion des sept assemblées citoyennes réparties sur l'ensemble du territoire communal ;
- assurer la réception, puis la transmission aux destinataires concernés des mandats citoyens et des résolutions adoptés par les assemblées citoyennes ;
- informer les assemblées citoyennes du traitement donné à leurs propositions ;

Assemblées citoyennes

- gérer le suivi financier des projets citoyens ;
- verser les jetons de présence aux membres des Bureaux des assemblées citoyennes.

Ces nouvelles instances communales ont vu le jour en 2023. Les assemblées citoyennes de Valangin, Corcelles-Cormondrèche, Peseux, Neuchâtel Sud, Neuchâtel Est, Neuchâtel Nord et Neuchâtel Ouest se sont constituées entre le 29 mars et le 14 juin 2023. Après une présentation exhaustive des possibilités accordées à ces assemblées par les responsables des trois services concernés (Service de la population et des quartiers, Service de la cohésion sociale et Chancellerie), les assemblées ont procédé, par tirage au sort, à l'élection de leur bureau, composé de 5 à 7 membres.

Lors des sessions d'automne, elles ont pu débattre pour la première fois des propositions qu'elles souhaitaient adresser aux autorités (mandats citoyens ou résolutions) et voter des projets qu'elles pouvaient réaliser elles-mêmes grâce au budget alloué à chaque assemblée citoyenne.

Pour rappel, le **mandat citoyen** est une proposition demandant à l'autorité communale la mise en œuvre ou la réalisation d'une mesure ou d'un dispositif concernant le périmètre considéré. Le **projet citoyen** est une décision de l'assemblée de mettre en œuvre sous sa conduite une initiative ou un projet qui soit réalisable dans le cadre du budget alloué, en vue notamment d'améliorer la vie et la cohésion sociale au sein du périmètre considéré. La **résolution** est une déclaration sans effet obligatoire, consistant en un vœu, une protestation ou un message, qui doit être limitée à l'évocation de problèmes intéressant le périmètre concerné ou la Commune de Neuchâtel dans son ensemble, leur gestion ou leur développement.

Durant l'année 2023, les propositions suivantes ont été acceptées :

| | Mandats citoyens | Projets citoyens | Résolutions |
|------------------------|------------------|------------------|-------------|
| Valangin | 3 | 2 | 0 |
| Corcelles-Cormondrèche | 3 | 0 | 0 |
| Peseux | 4 | 1 | 0 |
| Neuchâtel Est | 6 | 1 | 1 |
| Neuchâtel Ouest | 11 | 1 | 1 |
| Neuchâtel Nord | 6 | 0 | 1 |
| Neuchâtel Sud | 4 | 2 | 0 |
| Total | 37 | 7 | 3 |

Les mandats citoyens acceptés sont remis par la Chancellerie à la Commission des assemblées citoyennes et des quartiers. Cette dernière les transmet, en fonction de leur nature, au Conseil communal :

- soit pour règlement comme objet de sa compétence
- soit pour étude et rapport.

La commission peut également décider de transmettre un mandat citoyen pour étude et rapport à une commission du Conseil général, ou la soumettre avec son préavis au Conseil général pour prise en compte ou rejet.

Le Service de la cohésion sociale soutient et accompagne les porteurs de projets, transmettant les factures à la Chancellerie, qui assume les coûts grâce au budget annuel alloué sous l'entité 162.00.

Durant l'année 2023, deux projets seulement ont pu être réalisés et leurs coûts imputés dans les comptes de cette année, les autres le seront durant l'année 2024. L'on constate qu'il est fort probable que les projets acceptés lors des sessions d'automne ne pourront pas être réalisés durant l'année en cours. Ainsi, il est vraisemblable que des coûts décidés une année A soient imputés aux comptes de l'année A+1. La possibilité existe d'un déséquilibre d'une année à l'autre pour cette raison. Par contre, tant que les budgets annuels des assemblées citoyennes seront respectés, les comptes s'équilibreront au fil des années.

Les situations rencontrées durant cette première année d'expérience montrent qu'il conviendra d'apporter des modifications au règlement des assemblées citoyennes à moyen terme. Des précisions quant aux objectifs et aux buts des mandats citoyens doivent être apportées. Une stratégie doit être mise en place afin de s'assurer de la faisabilité des projets citoyens. Les trois services concernés de l'administration se sont attelés à résoudre les problèmes rencontrés et à prévenir de futures difficultés. La Commission des assemblées citoyennes et des quartiers réfléchit également à ses missions et à la stratégie à mettre en place afin de les remplir au mieux. Une réflexion devra également être faite pour évaluer l'efficacité de l'organisation, mobilisant actuellement, de manière directe ou indirecte, plusieurs entités de l'administration (Chancellerie, Sepoqua, Cohésion sociale, délégués de quartier).

Office des archives

Entité de gestion 102.00

1 Mission principale

Les Archives de la Ville de Neuchâtel (AVN) sont chargées de collecter, de conserver et de mettre à disposition les archives communales, participant ainsi à la constitution de la mémoire collective, à la sécurité juridique de la Commune et à la traçabilité des activités publiques. Leurs activités sont régies principalement par la loi cantonale sur l'archivage et son règlement d'exécution, ainsi que par la convention sur la protection des données et la transparence.

Les AVN conseillent l'administration dans sa gestion documentaire et procèdent en particulier à l'évaluation archivistique des dossiers et documents (analogiques ou numé-

riques) à pérenniser ou à éliminer. Elles accueillent également des fonds d'archives d'origine privée. Enfin, les AVN ont le souci de s'investir dans la cité grâce à des expositions, à des visites guidées et à l'accueil de groupes scolaires et académiques.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|-----------------------------|------------|-----------|
| Archiviste communal | 0.8 | 1 |
| Archiviste cheffe de projet | 0.8 | 1 |
| Archiviste | 0.4 | 1 |
| Total | 2.0 | 3 |

L'année 2023 a été celle de changements majeurs aux AVN, dont l'effectif est passé de 0,8 à 2 EPT grâce à un mandat récurrent transformé en un 0,2 EPT et à un transfert de poste de la chancellerie à hauteur d'1 EPT.

Le nouvel archiviste communal a pris ses fonctions progressivement dès le mois de janvier ; parallèlement, l'ancien titulaire, arrivé à la retraite en décembre 2022, a prolongé son activité à 60% jusqu'en juin 2023 pour transmettre toutes les informations nécessaires à son successeur et accompagner à son terme la formation de l'apprentie agente en information documentaire. Celle-ci a obtenu son CFC avec succès en juillet.

Suite à l'augmentation d'effectif et à la démission de l'agente en information documentaire à 20% au mois de mai, un archiviste à 40% et une archiviste cheffe de projet à 80% ont été engagés respectivement en juin et en juillet.

Les AVN ont accueilli par ailleurs trois stagiaires universitaires, un stagiaire en réinsertion professionnelle, deux mandataires et un assistant-étudiant détaché de l'Université de Neuchâtel dans le cadre du projet FNS « Bibliothèques et musées en Suisse ».

3 Évènements marquants

3.1 Organisation de l'Office

L'entrée en fonction d'une nouvelle équipe à la tête des AVN constitue assurément l'évènement majeur de l'année 2023. L'organisation institutionnelle de l'office a été complètement revue et fonctionne à pleine et entière satisfaction. Les locaux des AVN ont été réorganisés, réaménagés et nettoyés ; du mobilier complémentaire lié à l'augmentation de l'effectif a été acquis.

3.2 Dépôts d'archives

Les dépôts des AVN sont arrivés à complète saturation. Le principal fonds pris en charge (en collaboration avec le Musée d'art et d'histoire pour les objets), les archives de l'entreprise Faude-Huguenin, n'a pu l'être que grâce aux Archives de l'État qui l'hébergent provisoirement. L'ouverture du Centre de conservation de Tivoli a pris beaucoup de retard, ce qui a des incidences importantes sur le fonctionnement des AVN.

Dans tous les cas, les AVN ont initié une réflexion sur le long terme quant à la capacité et à l'organisation des dépôts d'archives, de sorte à pouvoir réduire le nombre de locaux en location et/ou impropre à la conservation patrimoniale. Plusieurs fonds d'archives pris en charge ces dernières années demeurent dans un état sanitaire inquiétant (moisissures) et demanderont un traitement spécialisé.

3.3 Médiation et partenariats

Le 12 juin a été vernie l'exposition « Place aux femmes ! La présence féminine à l'Université de Neuchâtel », préparée et montée par les étudiants du séminaire d'histoire contemporaine de la prof. Kristina Schulz (UniNE).

De manière générale, les AVN ont commencé à tisser un réseau de partenariats avec l'Université de Neuchâtel (accueil de stagiaires, cours, recherche, expositions, festival Histoire et Cité), la Fondation pour les sources du droit suisse (publication online de sources juridiques), l'Institut Arthur Piaget (formations, projet de mise en valeur des sceaux, projet européen FONTES) et Jeudi'Oui.

4 Principales activités et réalisations

4.1 Gestion des collections

Les archives de Corcelles-Cormondrèche et de Peseux demeurent pour l'instant dans leurs dépôts initiaux. La totalité des archives de Valangin a été transférée aux Galeries de l'histoire en raison de conditions de conservation extrêmement problématiques au collège de Valangin, permettant aussi de réduire le nombre de dépôts externes de six à cinq.

En mai et en novembre, une collaboration fructueuse avec la Protection des biens culturels lui a permis d'effectuer ses exercices annuels aux AVN. Ceux-ci ont permis de former la nouvelle équipe de cette section de la Protection civile au travail en institution patrimoniale, et d'apporter une aide précieuse aux AVN pour le traitement et le déplacement de plusieurs fonds d'archives.

Un récolement général² visant à connaître précisément l'état et la taille des collections est en cours depuis l'automne et s'achèvera en 2024. Des instruments de mesure climatique ont été installés dans les différents dépôts.

L'Atelier Meret Bächler a commencé la restauration des anciens registres d'inventaires (XVI^e et XVII^e siècles), qui se poursuivra en 2024.

La campagne de microfilmage de sécurité se concentre désormais sur les archives des autorités législatives et exécutives des anciennes communes de Valangin, Peseux et

² Un *récolement* est un état des lieux des collections au niveau de leur état physique (formats et caractéristiques matérielles), état de conditionnement (rangements, boîtes, cartables, vrac...) et état sanitaire (empoussièremment, moisissures, insectes).

Corcelles-Cormondrèche. Elle a représenté 6709 prises de vue en 2023. La Confédération a pris en charge sa propre copie de sauvegarde.

Grâce au nouveau scanner et au studio photo installé à l'été 2023, 12'294 numérisations ont été effectuées, en particulier les Manuels du Conseil de Ville et les Manuels des Quatre-Ministres, en collaboration avec l'Université de Neuchâtel.

4.2 Archivage numérique

Les AVN sont désormais intégrées aux réflexions conjointes des Archives de l'État et du SIEN pour la mise en place d'une solution d'archivage numérique pérenne. Les options stratégiques en la matière devraient pouvoir être présentées d'ici fin 2024.

Le système d'inventaire ETIC-Archives a fait l'objet de quelques adaptations par le SIEN afin d'en améliorer le fonctionnement. Divers travaux de migrations d'anciens inventaires dans cet outil sont en cours, afin d'y centraliser toute l'information disponible sur les fonds d'archives.

4.3 Supervision et conseil archivistiques à l'administration

La saturation des dépôts empêche les AVN d'accomplir leur mission légale de prise en charge de versements d'archives et explique les entrées très faibles pour 2023 comme c'était déjà le cas en 2022.

La future mise en place d'une GED dans l'administration (cf. rapport 23-011) demandera un effort accru de suivi archivistique des services de la part des AVN.

Un nouveau règlement communal d'archivage a été rédigé pour préciser et compléter les dispositions de la législation et de la réglementation cantonales en la matière. Il entrera en vigueur au premier semestre 2024.

4.4 Accueil du public

En parallèle aux travaux de classement, d'inventaire et d'évaluation des versements d'archives, l'Office assure l'ouverture de la salle de lecture deux jours par semaine ou sur rendez-vous. L'équipe a assuré 21 visites guidées des Archives et/ou de l'expo « Place aux femmes ! ».

120 demandes de recherche administratives et privées ont été traitées.

5 Statistiques et indicateurs

Les Archives de la Ville conservaient 3'192 mètres-linéaires (ml) de documents au 31.12.2023.

La fréquentation de la salle de lecture et les visites montrent un regain d'intérêt réjouissant pour les AVN.

| | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|-------|--------|-------|-------|
| Total fréquentation | 132 | 125 | 198 | 870 |
| Salle de lecture (1/2 journées de consultation) | 101 | 99 | 173 | 181* |
| Visites** | 31 | 26 | 25 | 689 |
| Autres indicateurs | | | | |
| Notices d'inventaire en ligne | 3'427 | 3'919 | 4'279 | 4'903 |
| Entrées d'archives (ml) | 22 | 624*** | 5 | 45 |

*Les AVN ont été fermées durant tout le mois de janvier en raison du changement d'équipe.

**Cela comprend les visites individuelles ou en groupes pour l'expo « Place aux femmes ! » ou pour des visites guidées des archives, mais pas les visites des maquettes (incluses quant à elles dans les statistiques du MAHN).

***Les entrées 2021 se montent à 43 ml, à quoi s'ajoute la prise en charge des archives de Corcelles-Cormondrèche (209 ml), Peseux (310 ml) et Valangin (62 ml).

Contrôle des finances

Entité de gestion 104.00

1 Mission principale

Le Contrôle des finances est chargé de la surveillance des activités des différents services de l'administration communale, essentiellement dans le domaine financier. Il doit notamment s'assurer que les mouvements financiers soient conformes aux bases légales, que les fonds soient employés de manière efficace et économe, et vérifier le bien-fondé et l'exactitude des activités comptables.

En collaboration avec l'organe de révision mandaté par la Ville, le Contrôle des finances veille au respect et au bon fonctionnement des procédures financières et des règlements de l'administration communale. Il vérifie également que les crédits soient utilisés avec pertinence et adéquation, et participe à l'établissement des comptes. Il soutient et conseille les services dans le domaine des finances

2 Effectif du personnel

| Poste | EPT | Personne |
|-------------------------|------------|----------|
| Contrôleur des finances | 0.8 | 1 |
| Total | 0.8 | 1 |

3 Principales activités et réalisations

En collaboration avec notre organe de révision (PricewaterhouseCoopers SA, PwC), un plan d'audit portant sur les années 2021 à 2023 a été élaboré. Ce plan comprend notamment une revue du système de contrôle interne (SCI), une analyse annuelle des données du système informatique comptable, une revue du bilan de fusion (1er janvier 2021) ainsi que le contrôle ordinaire des comptes 2021 à 2023 de la Ville, conformément à la Loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC, art. 23) et à son Règlement d'exécution (RLFinEC, art. 17).

Les contrôles sont ainsi répartis sur plusieurs années et s'effectuent sur la base d'un partage des tâches entre l'organe de révision et le contrôleur des finances. Cette démarche assure un suivi régulier des activités comptables et permet de réduire les coûts par un recours limité aux prestations de l'organe de révision.

Durant l'année 2023, le Contrôle des finances a rédigé vingt-deux rapports portant notamment sur les comptes bancaires (droits de signature, accès e-banking, mention au bilan, etc.), les cartes de crédit (titulaires, dépenses, etc.), le paiement des salaires (tarif horaire, LPP, allocations complémentaires, etc.), les droits d'accès informatiques (profils, suivi, etc.), l'achat d'immeubles (comptabilisation, rentabilité, etc.), le suivi des crédits (dépassements, crédits non utilisés, etc.), différentes questions comptables (DDP, échange de terrains, etc.), un prêt à une association, un don d'une fondation, les mandats

de gérance, les frais divers des services (repas, etc.), les contrats de conciergerie (appels d'offres, etc.), le temps de travail (saisie des absences, temps de pause, etc.), les charges de centre (comptabilisation, budget, suivi, etc.) ou les baux à loyer (crédit d'engagement, signature des contrats, compétences financières, etc.).

Les possibilités d'amélioration identifiées ont fait l'objet de recommandations dont le suivi et la mise en œuvre sont assurés par les dicastères et les services concernés. Le suivi des recommandations est assuré via « MémoTIC CDF » (application spécifique) et fait l'objet d'un rapport annuel au Conseil communal.

Enfin, un appel d'offres a été lancé durant l'été 2023 afin de désigner l'Organe de révision pour les comptes 2024 et 2025 de la Ville, appel d'offres qui a débouché sur la prolongation du mandat confié à notre mandataire actuel (arrêté du 11.12.2023).

Service de la population et des quartiers (SEPOQUA)

Office de l'accueil et des quartiers

Entité de gestion 158.00

1 Mission principale

L'Office de l'accueil et des quartiers a pour principales missions d'être au service de la population et de maintenir le contact, par le biais de ses quatre guichets d'accueil, entre les habitant-e-s de la commune fusionnée et l'administration communale. Il fournit des prestations de proximité aux résident-e-s et fonctionne comme porte d'entrée vers l'administration. Les guichets d'accueil se transforment en bureau de vote les jours de scrutin.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|-----------------------------|------------|-----------|
| Chef de service | 1.0 | 1 |
| Délégué-e-s de quartier | 3.8 | 4 |
| Secrétaires-réceptionnistes | 2.8 | 4 |
| Total | 7.6 | 9 |

L'Office de l'accueil et des quartiers compte 1 poste vacant au 31.12.2023 à 20 %.

3 Évènements marquants

En collaboration avec les Services de la Chancellerie et de la Cohésion sociale, l'Office a participé au lancement des assemblées citoyennes. Au premier semestre, les assemblées se sont réunies pour la première fois dans chacun des sept quartiers et les membres des bureaux ont été tirés au sort. Au deuxième semestre, les citoyen-ne-s des quartiers ont pu déposer les premières propositions, sous forme de :

- 40 mandats citoyens
- 7 projets citoyens
- 3 résolutions

Voir ci-dessus chapitre « Assemblées citoyennes », entité de gestion 162.00.

4 Principales activités et réalisations

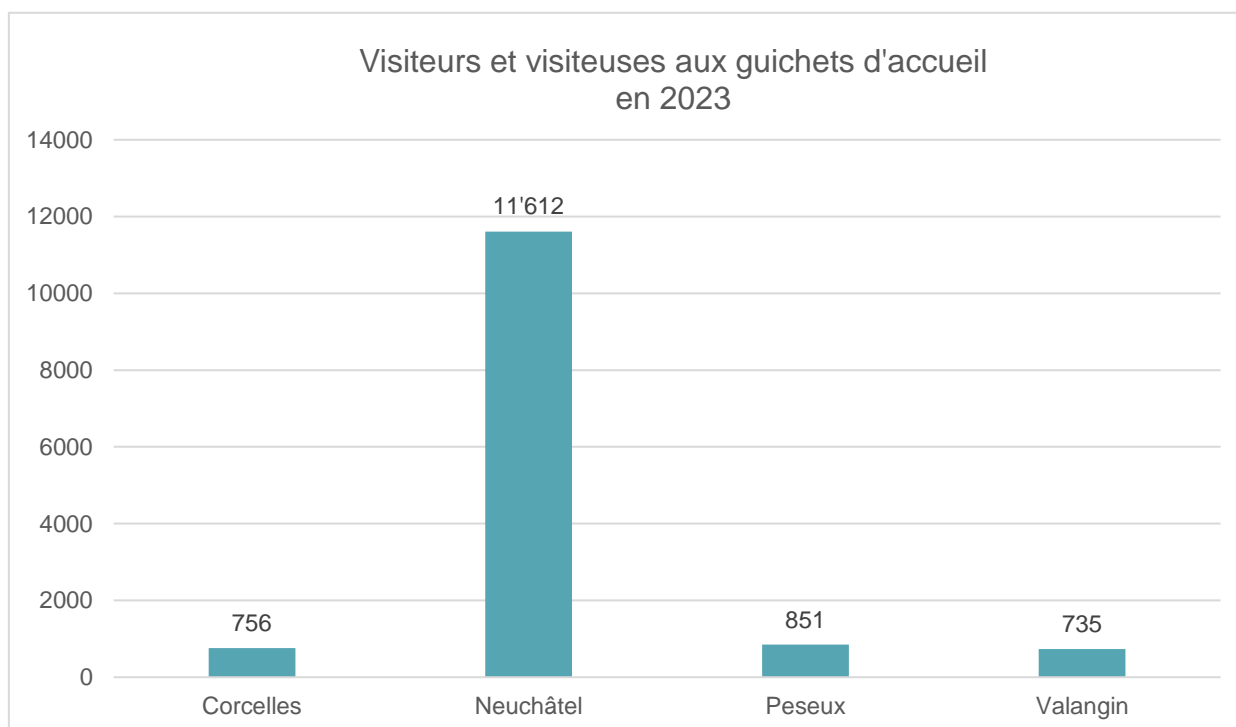
Les prestations suivantes sont délivrées dans les quatre guichets d'accueil :

- Renseignements
- Cartes journalières CFF
- Bons annuels adultes Onde Verte
- Distribution de SacNEVA
- Contrats guichet unique
- Objets trouvés
- Gestion des chiens
- Distribution ou vente de divers produits estampillés Ville

L'Office de l'accueil et des quartiers participe à divers projets et manifestations en collaboration avec d'autres services de l'administration, notamment :

- Fêtes de la jeunesse
- Festivités du 1^{er} août sur plusieurs sites
- Fête des voisins
- Saint-Nicolas dans les quartiers
- Fête des vendanges
- Participation au plan canicule
- Gestion de l'affichage dans les vitrines officielles

5 Statistiques et indicateurs



| Prestations délivrées | |
|--|------------|
| Cartes journalières CFF | 4'032 |
| Bons annuels adultes Onde Verte | 2'732 |
| Objets trouvés entrants | 1'071 |
| Objets trouvés sortants | 420 |
| Lots sacNEVA | 1018 |
| Cartes prépaiement parkings | 43 |
| Divers (renseignements, Guichet Unique, Amicus...) | Env. 5'000 |

Office de l'état civil

Entité de gestion 126.01

1 Mission principale

La mission principale de l'Office d'état civil est la tenue du registre fédéral informatisé INFOSTAR.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|-----------------------------------|------------|-----------|
| Responsable de l'Office | 1.0 | 1 |
| Officières d'état civil brevetées | 4.5 | 5 |
| Total | 5.5 | 6 |

3 Évènements marquants

L'année 2023 est dans la suite de 2022. Il n'y a pas eu d'évènements marquants ni de changement législatif. On notera que les déclarations de changement de genre ont passées de 23 en 2022, date de l'entrée en vigueur de la loi, à 8 en 2023. S'agissant des « mariages pour tous », 6 ont été célébrés en 2022 et 10 en 2023.

4 Principales activités et réalisations

La loi fédérale détermine la compétence territoriale pour l'inscription des évènements. Ainsi, l'arrondissement d'état civil de Neuchâtel comprenant les communes de l'Est Littoral et la Ville de Neuchâtel notifie tous les évènements d'état civil survenant dans son arrondissement. Les naissances occupent une place importante puisque la quasi-totalité des naissances ont lieu à la maternité de Neuchâtel pour le canton. La fréquentation en backoffice est majoritairement occupée par les déclarations de reconnaissances, suivie par les préparations de mariage (partenariats inclus) et les diverses déclarations. Par ailleurs, il est notifié les jugements établis par le Tribunal civil de Neuchâtel ainsi que les décisions administratives.

5 Statistiques et indicateurs

Le tableau ci-dessous résume les différents événements gérés par l'Office durant l'année:

| Évènements | |
|------------------------------------|------|
| Décès | 568 |
| Naissances | 1225 |
| Reconnaissances | 260 |
| Mariages | 259 |
| Divorces | 142 |
| Dissolutions du partenariat | 1 |
| Déclarations du nom | 75 |
| Changements de nom | 71 |
| Naturalisations | 250 |
| Adoptions | 5 |
| Désaveux et jugements de paternité | 6 |
| Documents émis | 5704 |
| Commandes | 2361 |
| Opérations de caisse | 5089 |

Office du contrôle des habitant-e-s

Entité de gestion 126.02

1 Mission principale

L'Office du contrôle des habitant-e-s assure la tenue du registre des habitant-e-s conformément aux législations fédérales et cantonales. Il accueille et conseille les citoyen-ne-s et délivre les attestations liées au domicile. Il s'occupe également de la gestion administrative liée aux pièces d'identité et aux permis de séjour et tient à jour le registre civique.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|---|-------------|-----------|
| Responsable de l'Office, préposé au cdh | 1.0 | 1 |
| Adjointes au préposé au cdh | 1.5 | 2 |
| Collaboratrices administratives | 7.2 | 9 |
| Agent recenseur | 1.0 | 1 |
| Total | 10.7 | 13 |

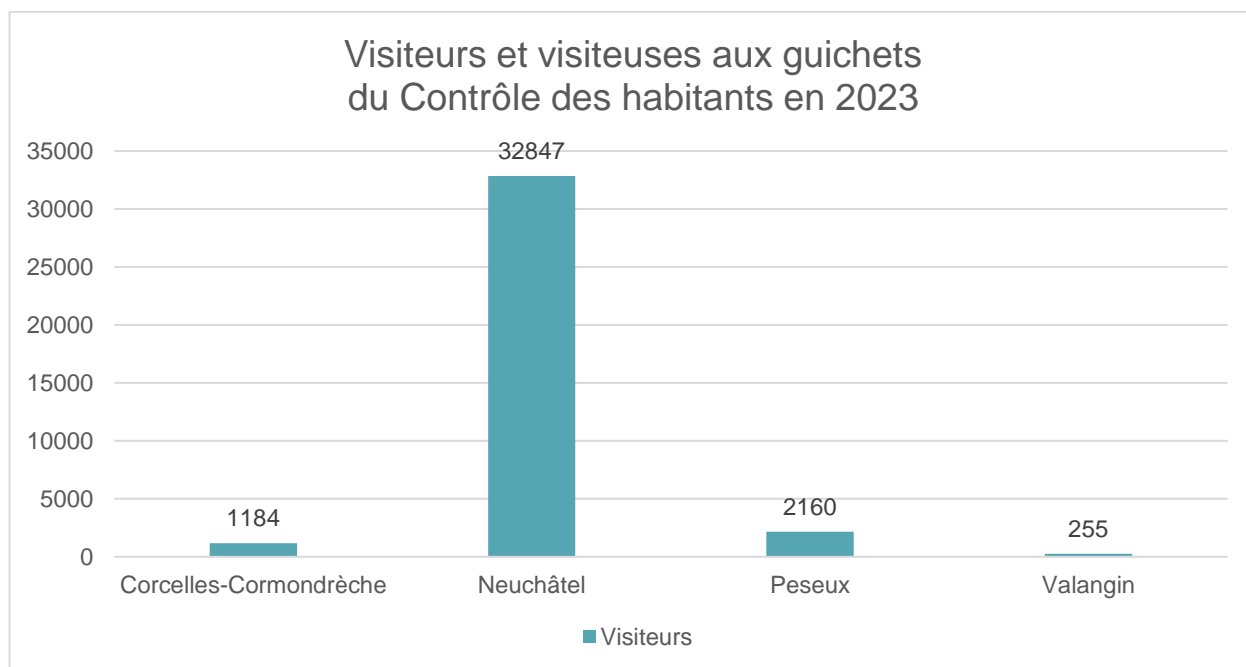
L'Office comptait 1 poste vacant au 31.12.2023 à 20%.

3 Évènements marquants

Comme l'année précédente, l'Office a été fortement sollicité, notamment en raison d'un nombre de mutations très élevé, se traduisant par une fréquentation aux guichets en hausse. Ainsi, ce sont plus de 13'000 départs, arrivées et changements d'adresse qui ont été enregistrés cette année. Il faut également noter une charge de travail conséquente en matière de vérification de signatures pour les motions, initiatives et référendums. En effet, 28'122 paraphes ont été contrôlés en 2023, contre 7'717 en 2022.

4 Principales activités et réalisations

L'Office du contrôle des habitants a accueilli 36'414 visites en 2023 sur les 4 sites de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin, réparties comme suit :



Le tableau ci-dessous résume les différentes activités de l'Office durant l'année :

| Prestations | |
|---|---------------|
| Mouvements de la population (y.c. domicile secondaire) | 13'038 |
| - dont déménagements intra-muros | 3'773 |
| - dont arrivées | 4'558 |
| - dont naissances | 427 |
| - dont départs | 3'876 |
| - dont décès | 404 |

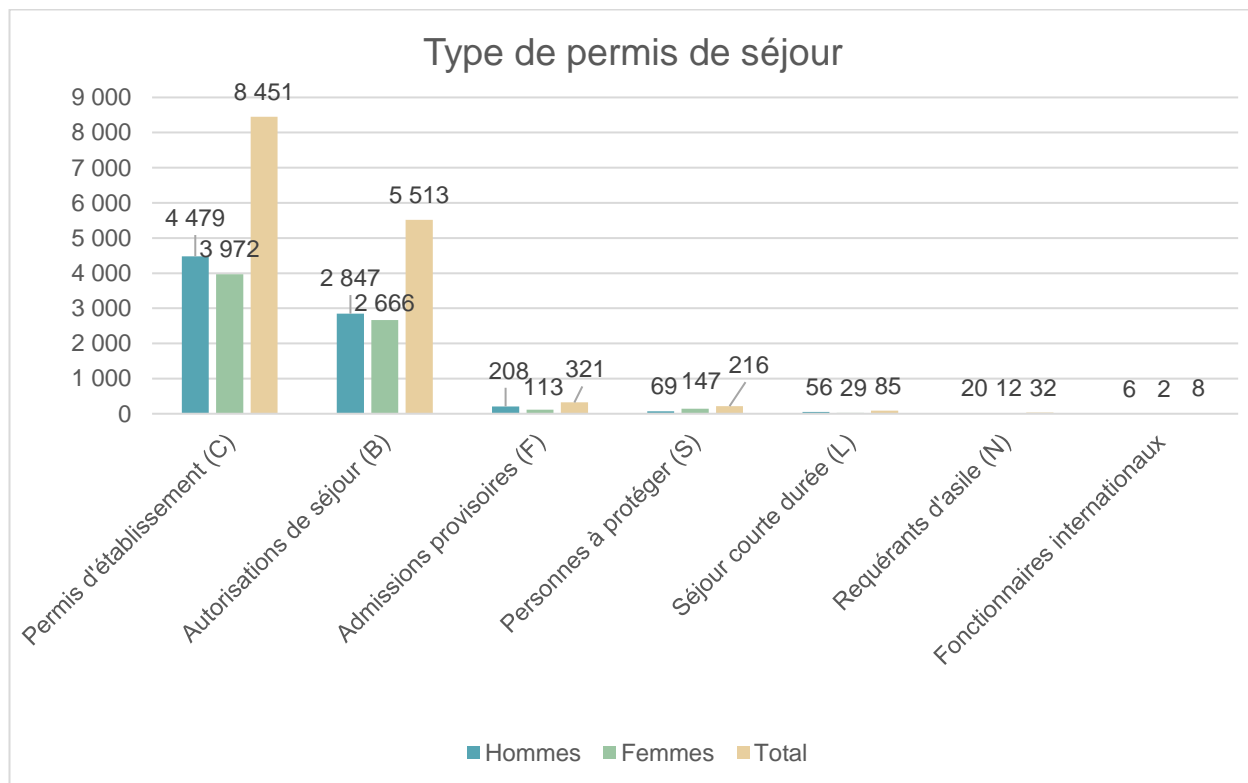
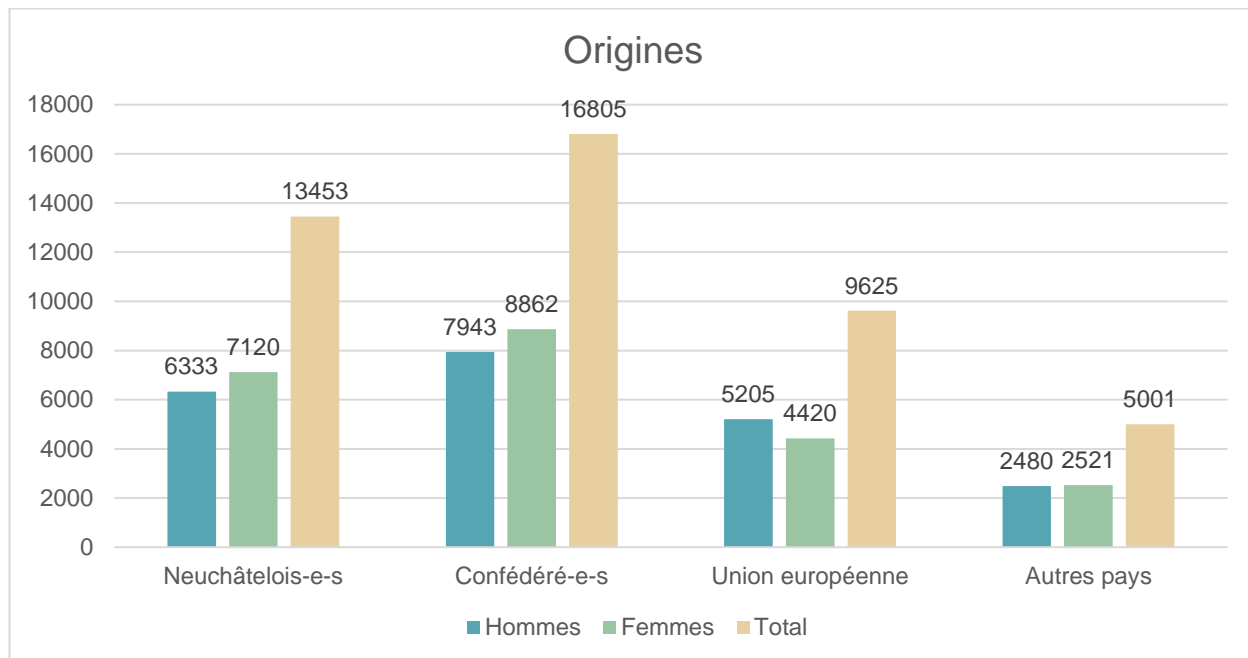
| | |
|---|---------------|
| Mouvements de caisse | 16'982 |
| Documents émis par le service | 7'145 |
| - dont attestations de domicile pour domicile principal | 4'986 |
| - dont attestation de séjour pour domicile secondaire | 1'229 |
| - dont attestations diverses (départ, vie, etc.) | 930 |
| Cartes d'identité | 1'317 |
| Permis de séjours | 8'349 |
| Taxe déchets | 171 |
| | |
| Recensement permanent (Bâtiments contrôlés) | 3'874 |
| Données identiques au registre | 3'454 |
| Données non identiques au registre | 420 |
| - dont dépôt de papier en domicile principal | 210 |
| - dont dépôt de papier en domicile secondaire | 162 |
| - dont changement d'adresse intra-muros | 20 |
| - dont divers | 28 |
| | |
| Plaintes déposées auprès du Procureur général | 31 |
| - pour non-dépôt de papiers | 13 |
| - pour non-dépôt du passeport | 14 |
| - pour ne pas avoir renouvelé l'attestation de séjour | 4 |
| | |
| Votations et élections | 3 |
| | |
| Signatures vérifiées sur 26 initiatives, 9 référendums et 4 motions | 28'122 |

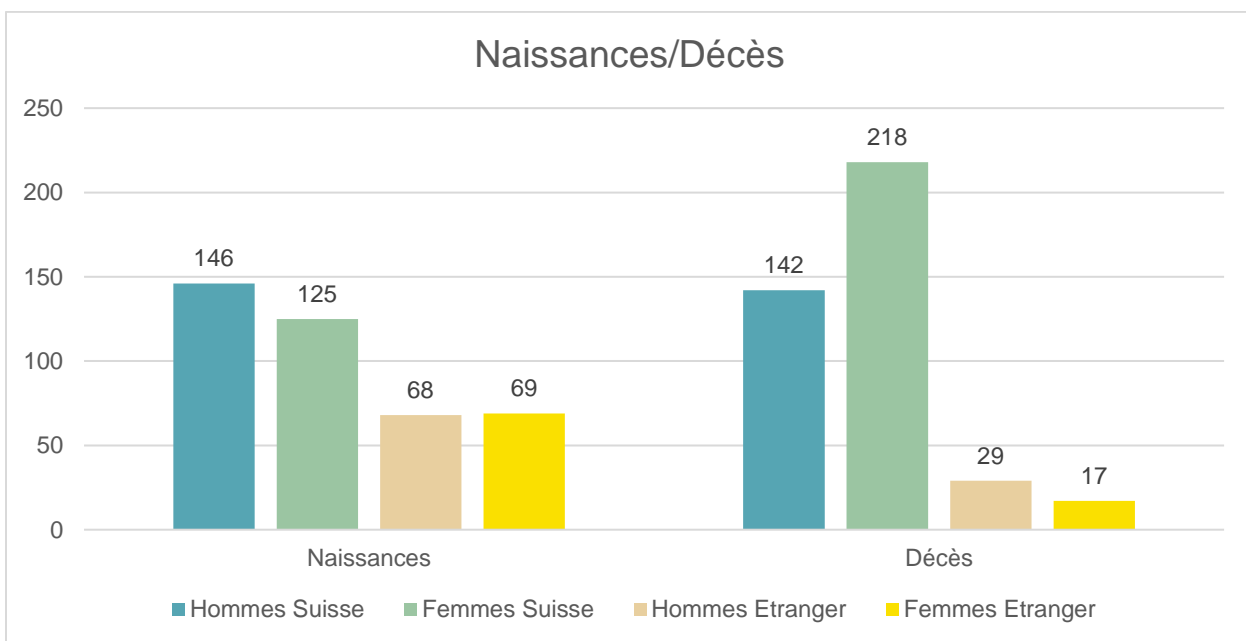
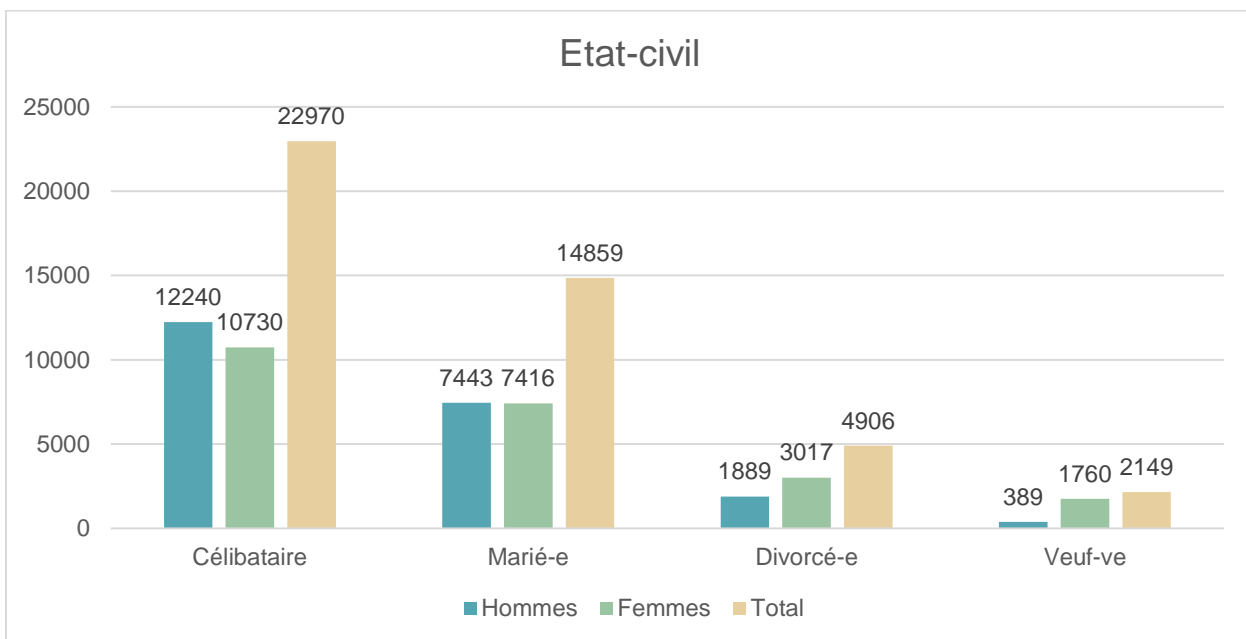
5 Statistiques et indicateurs

Le recensement annuel de la population révèle une augmentation de **468** habitant-e-s réguliers par rapport à l'année précédente. Il est à relever que 216 ressortissant-e-s au bénéfice d'un permis S (lié au conflit en Ukraine) comptent dorénavant dans la statistique officielle, ce qui n'était pas le cas l'année précédente. Au 31 décembre 2023, **44'884** citoyennes et citoyens provenant de 141 pays étaient établi-e-s comme résident-e-s permanent-e-s dans la nouvelle commune de Neuchâtel.

Ce chiffre ne prend pas en compte les personnes qui sont au bénéfice de permis de validité de moins d'une année ainsi que celles en domicile secondaire. En rajoutant ces personnes ne comptant pas dans la statistique officielle, la population totale est portée à 46'770 habitant-e-s réparti-e-s dans 23'711 ménages.

Ci-dessous quelques chiffres issus du recensement annuel :





Office des cimetières

Entité de gestion 128.00

1 Mission principale

L'Office des cimetières a pour mission d'assurer les services d'inhumations et de crémations pour les cimetières de Beauregard, Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin et d'offrir un lieu de recueillement ouvert à toutes confessions. Il assume également la gestion administrative de ces cimetières, leur entretien et l'aménagement floral.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|-------------------------|------------|-----------|
| Responsable de l'Office | 0.9 | 1 |
| Secrétariat | | |
| Secrétaire | 0.9 | 1 |
| Funéraire | | |
| Employés funéraires | 2.0 | 2 |
| Total | 3.8 | 4 |

L'Office a accueilli 1 stagiaire et 1 auxiliaire (contrat horaire) pour les crémations.

3 Évènements marquants

De mars à novembre, tous les premiers samedis du mois, les visites publiques du cimetière de Beauregard, intitulées « Que vais-je devenir après ma mort ? » ont accueilli, cette année encore, environ 150 personnes.

Au mois de juin, le nouveau règlement des cimetières, des inhumations et des crémations a été adopté par le Conseil général de la Ville de Neuchâtel et sanctionné par arrêté du Conseil d'État en date du 20 septembre. Depuis 2020, avec la fusion et la création des nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard, une réflexion sur le règlement d'autant de plus de 30 ans a été menée. Il était nécessaire d'adapter la réglementation aux pratiques actuelles d'un centre funéraire et à la réalité d'une commune avec 4 cimetières (Beauregard, Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin).

Le 15 octobre, en raison de la journée nationale du deuil périnatal, l'Office des cimetières a organisé, pour la deuxième année consécutive, une cérémonie pour les parents ayant perdu un enfant. Une trentaine de personnes sont venues rendre hommage à leurs enfants trop tôt décédés. Cette journée a été organisée conjointement avec les associations « Notre petite Parenthèse » et « Naître étoile » et un récital de violoncelle a été donné par la concertiste Aurélie Wydler.

Le samedi 28 octobre, à l'occasion de la Toussaint et des « Cent ans de crémations en Ville de Neuchâtel », l'Office des cimetières, en collaboration avec Kalalumen, a organisé

une illumination du cimetière à la bougie. Différents lieux ont été éclairés avec des bougies, des lanternes et des torches. Le succès a largement dépassé les attentes, en réunissant plus de 400 personnes. Le Food-Truck « Mik Mak » était également présent pour offrir aux visiteuses et visiteurs une « verrée du souvenir ».

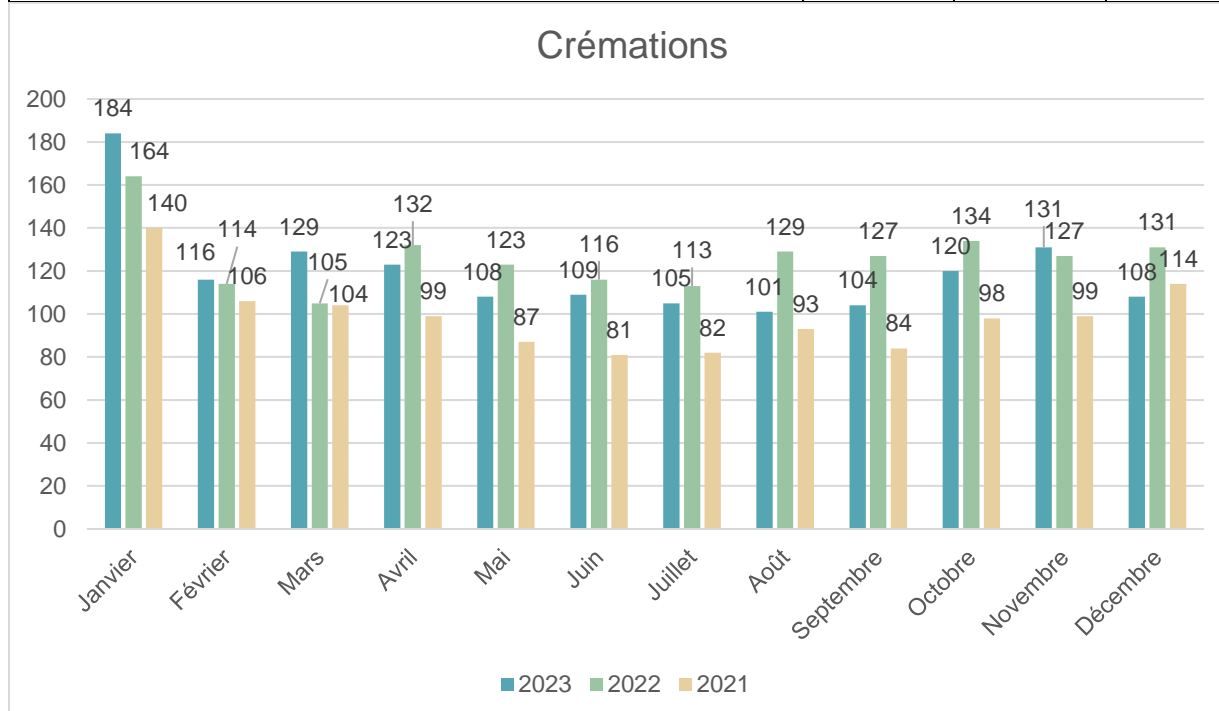
4 Principales activités et réalisations

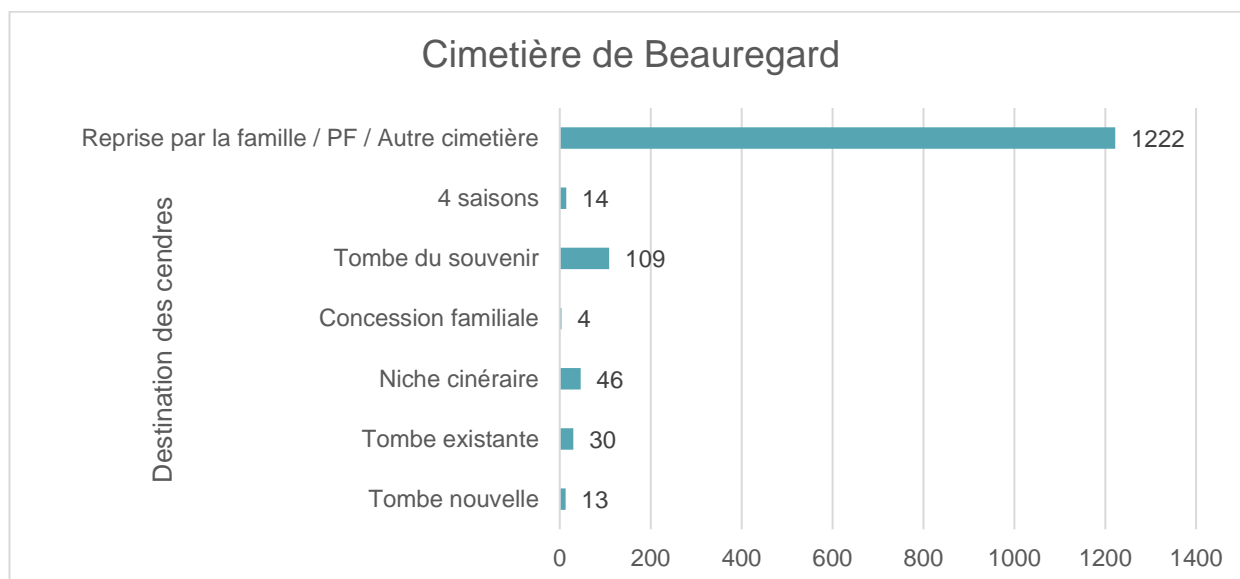
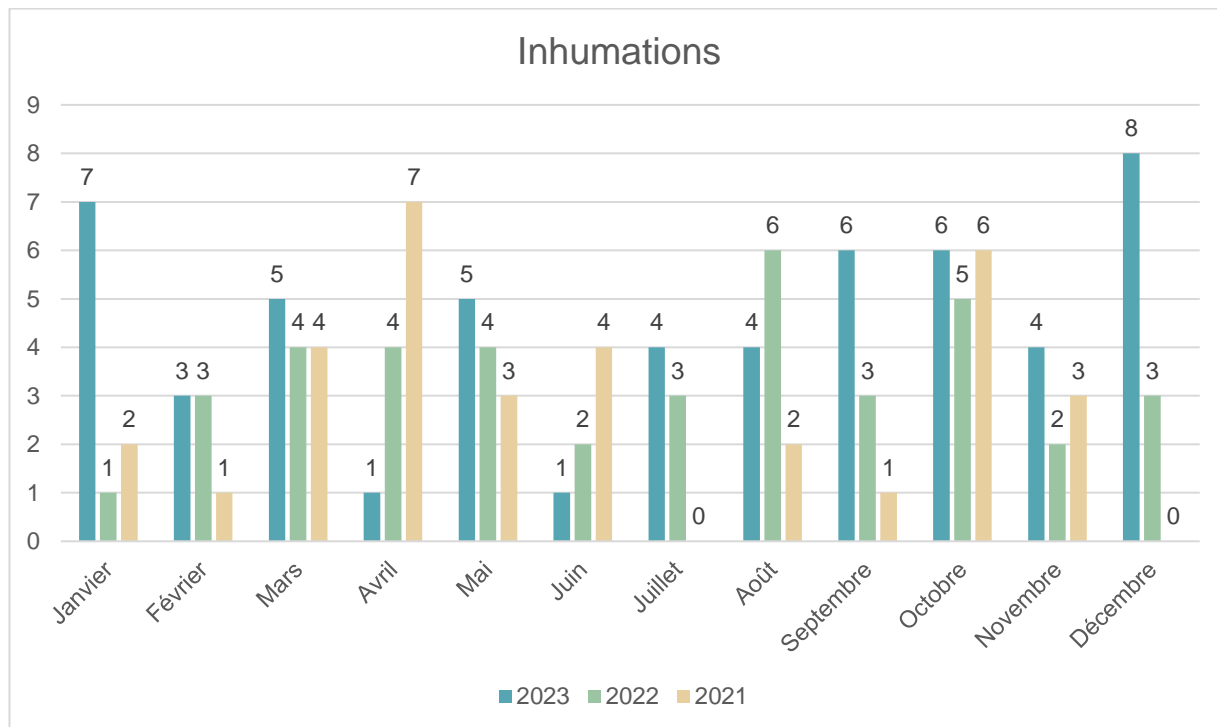
Des travaux ont eu lieu au cimetière de Valangin, afin de consolider le mur en pierre sèche. À noter également, pour Valangin, qu'aucune activité funéraire n'a eu lieu en 2023.

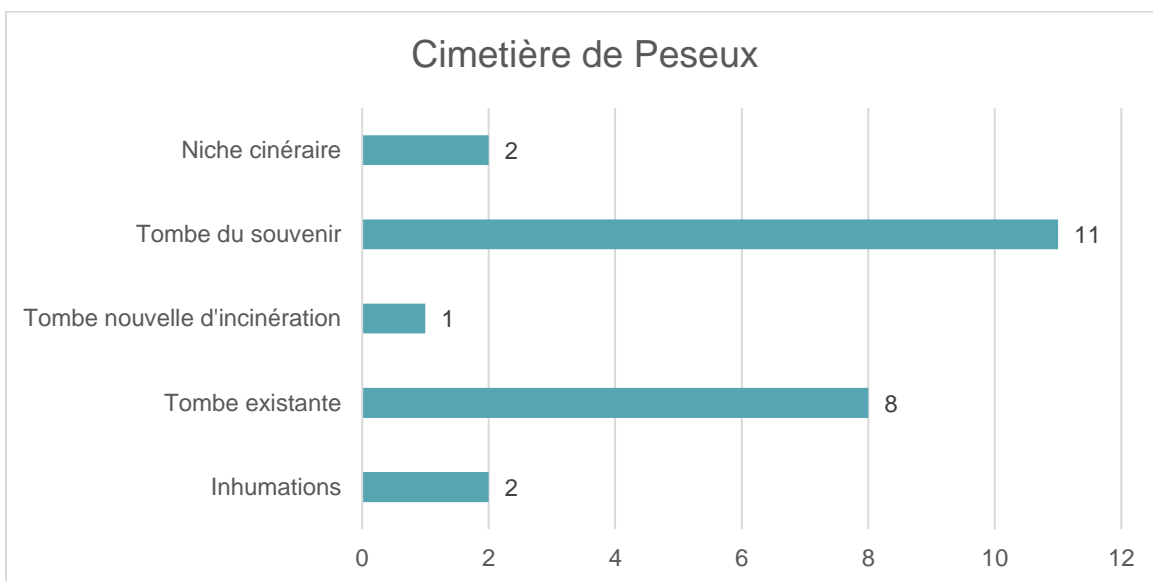
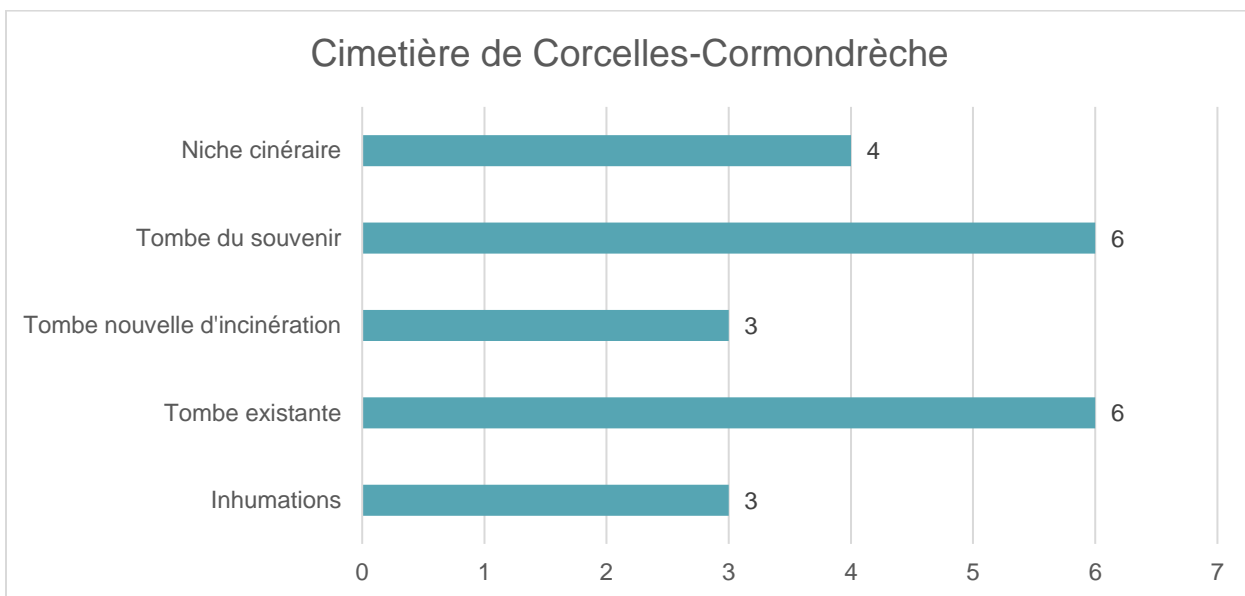
L'Office des cimetières, comprenant les cimetières de Corcelles-Cormondrèche, Peseux, Neuchâtel et Valangin, a eu une activité stable par rapport à 2022. Si le nombre d'inhumations a fortement augmenté, atteignant le chiffre le plus élevé depuis 2003, on dénombre une centaine de crémations en moins. La proportion est donc de 4% d'inhumations pour 96% de crémations, ce qui est un pourcentage très élevé en comparaison suisse.

5 Statistiques et indicateurs

| Évènements | 2021 | 2022 | 2023 |
|--|------|------|-------|
| Inhumations | 33 | 40 | 54 |
| Crémations | 1187 | 1515 | 1'438 |
| Cérémonies à la chapelle de Beauregard | 357 | 366 | 352 |
| Locations des chambres mortuaires | 382 | 401 | 369 |







Service juridique

Entité de gestion 106.00

1 Mission principale

Les principales missions du Service juridique sont d'assurer la conduite du contentieux de la Ville de Neuchâtel, d'assister et conseiller le Conseil communal, les dicastères et les différents services de l'administration communale. Il assure, en outre, la conduite des procédures disciplinaires et participe aux délibérations de commissions *ad hoc*. Il fournit des prestations de conseil juridique aux syndicats intercommunaux et à d'autres entités paraétatiques auxquels la Ville participe.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|------------------------|------------|-----------|
| Chef-fe de service | 1.0 | 1 |
| Avocat-e-s | 2.7 | 3 |
| Secrétaires du service | 1.0 | 2 |
| Total | 4.7 | 6 |

L'effectif du Service juridique n'a pas évolué en 2023 ; cette stabilité est appréciée après plusieurs années de changement.

3 Évènements marquants

Le Service juridique a accueilli une avocate-stagiaire durant six mois qui souhaitait parfaire sa formation avant de passer l'examen du barreau. Cette dernière a dans la foulée obtenu le titre d'avocate.

Le Service a également accueilli une étudiante universitaire durant une courte période afin qu'elle se familiarise avec le domaine juridique.

Le Service juridique a, comme les années précédentes, été sollicité dans de nombreux dossiers stratégiques et complexes liés notamment au développement urbanistique de la Ville, à la gestion du personnel et à la gestion du domaine public communal.

4 Principales activités et réalisations

Le Service juridique a notamment été sollicité par le Service du développement territorial, avec des avis divers dans des dossiers en lien avec des procédures en matière de droit des constructions et de la planification ; le Service des ressources humaines, où les avocat-e-s du Service juridique ont prêté leur concours dans des dossiers du personnel ; le Service des infrastructures pour lequel le Service juridique a assuré un conseil notamment en matière de marchés publics ; le Service de l'aide sociale, avec l'analyse de plusieurs dossiers ; le Service de la sécurité en lien avec diverses problématiques ainsi que le Service de la famille concernant le suivi de différents dossiers importants.

En outre, les avocat-e-s du service ont assumé de nombreux dossiers liés au contentieux, souvent complexes, tant devant les instances administratives (Conseil d'État, Département, etc.) que devant les autorités judiciaires administratives, civiles et pénales.

Par ailleurs, plusieurs procédures sont toujours pendantes s'agissant spécifiquement de l'aménagement du territoire communal et des ressources humaines.

De plus, en 2023, le chef du Service juridique a présidé plusieurs commissions d'enquête disciplinaire.

5 Statistiques et indicateurs

En 2023, 381 nouveaux dossiers (357 en 2022 ; 384 en 2021 ; 328 en 2020) ont été ouverts par le Service juridique. Il s'agit d'une année record à mesure que les chiffres de 2021 tenaient compte des dossiers repris des communes de Peseux, Valangin et Corcelles-Cormondrèche à la suite de la fusion. Cette augmentation du nombre de dossiers s'est naturellement ressentie sur la charge de travail. L'équipe a assumé cette activité intense avec rigueur et professionnalisme.

La tendance à l'augmentation du nombre de dossiers traités depuis la fusion de communes est encore confirmée. Les procédures judiciaires sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus complexes. Aussi, les services de l'administration communale ont de plus en plus recours à l'appui des avocat-e-s du Service juridique.

Service de la communication

Entité de gestion 150.01

1 Mission principale

Le service est en charge de la communication institutionnelle externe et interne, des relations médias, de la rédaction du journal N+, de la présence de la Ville sur les réseaux sociaux et de la gestion des sites internet et intranet. Il appuie le Conseil communal et les services dans leur communication et réalise un certain nombre de supports d'information (brochures, affiches).

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|--------------------------------------|------------|-----------|
| Cheffe de service | 1.0 | 1 |
| Secrétaire du journal | 0.3 | 1 |
| Chargé de communication | 1.0 | 1 |
| Conceptrice rédactrice | 0.8 | 1 |
| Responsable des contenus multimédias | 1.0 | 1 |
| Rédactrice journal N+ | 1.5 | 2 |
| Total | 5.6 | 7 |

Le Service ne compte ni apprenti-e, ni stagiaire, ni poste vacant au 31.12.2023.

3 Évènements marquants

L'année 2023 a été marquée par le déploiement progressif de la nouvelle stratégie de communication interne. Celle-ci s'est notamment concrétisée par la réalisation d'une newsletter interne, la mise à disposition d'un intranet modernisé, la création d'une identité visuelle propre aux informations internes, la centralisation et l'harmonisation des communications au personnel. À noter aussi la présence remarquée de la Ville sur les réseaux sociaux, reconnue par deux études, celle d'un chercheur de la Haute École Valais-Wallis et de l'Université de Lausanne et celle d'un bureau zurichois, portant sur les années 2022 et 2023.

4 Principales activités et réalisations

La réalisation du journal N+ est toujours, avec les relations médias, l'une des activités principales du service. 33 numéros ont paru en 2023. Un supplément estival contenant les évènements des mois d'été a été édité pour la deuxième fois – encarté dans le journal et tiré à part pour une distribution externe –, avec à nouveau des retours très favorables, ce qui encourage le Secom à en faire un rendez-vous annuel. Une chronique de présentation des membres du Conseil général, « L'élu-e de la semaine », a enrichi le contenu durant l'année 2023, répondant à un souhait partagé de mieux mettre en valeur le travail

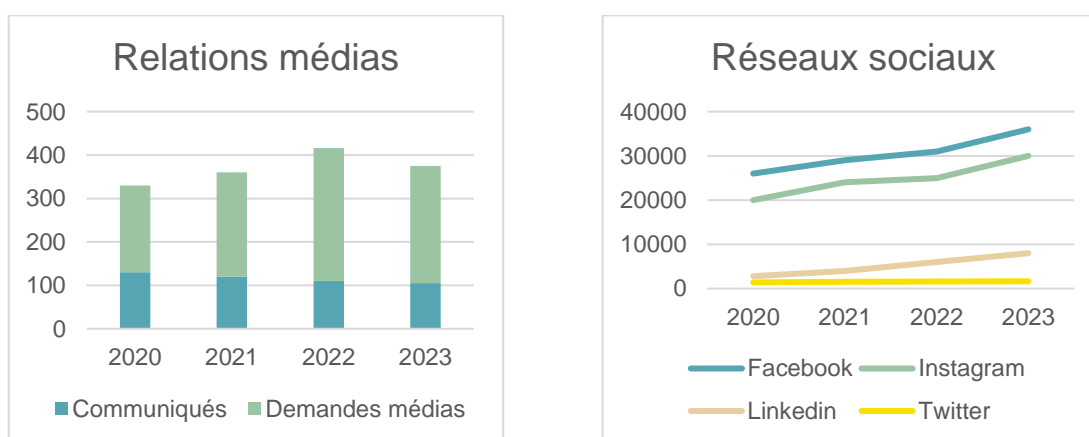
du législatif tout en faisant connaissance avec ses membres. Les rédactrices ont poursuivi leurs efforts visant à donner de la visibilité aux acteurs associatifs de l'ensemble du territoire communal agrandi. La qualité de la distribution, inégale et parfois insatisfaisante selon la période et le secteur, reste un souci du Secom, sachant que le Bureau d'adresses de Neuchâtel, chargé de cette distribution, est confronté à un tournus important des personnes effectuant le portage.

Le nombre de communications (communiqués et conférences de presse) est demeuré stable en 2023, tout comme les sollicitations de médias, qui restent néanmoins bien plus nombreuses qu'avant la fusion : notre ville a clairement acquis de la visibilité en Suisse et les journalistes ne manquent pas d'interpeller les différents services sur des sujets non seulement locaux, mais encore sur des thématiques plus générales. Le Secom a ainsi été sollicité plus d'une cinquantaine de fois par la RTS.

La présence de la Ville sur les réseaux sociaux s'est renforcée en 2023, avec de fortes progressions sur Instagram, où la stratégie a été revue pour être davantage en lien avec l'actualité et les attentes de la communauté, ainsi que sur LinkedIn où les thématiques telles que la sécurité, le développement durable ou l'innovation sont largement partagées. On constate aussi une identification réjouissante de nombreux membres du personnel de la Ville au compte LinkedIn, avec de nombreux partages et commentaires sur ce réseau professionnel.

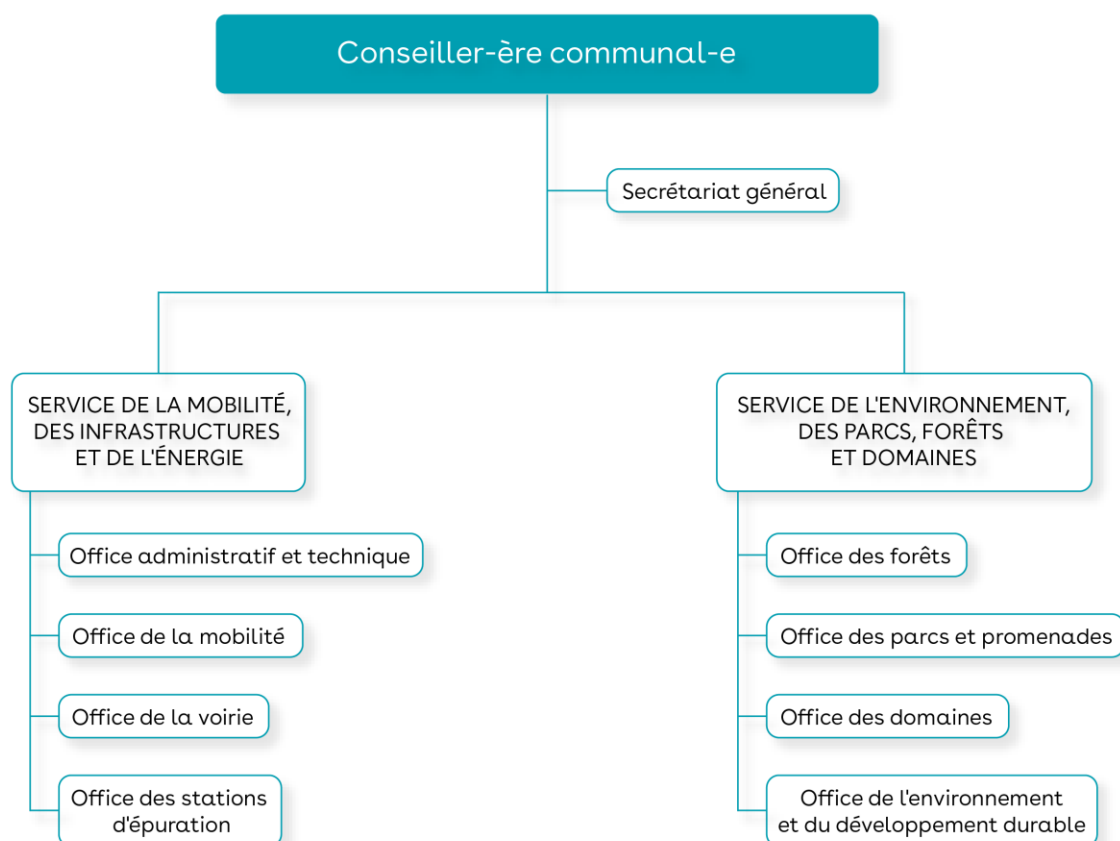
Le site internet de la Ville s'est enrichi de nombreuses pages en 2023, demandant un travail conséquent tant au Secom qu'aux entités concernées : assemblées citoyennes, santé sexuelle, activités des Parcs et promenades, biodiversité, sans oublier des pages dédiées aux acteurs culturels. Il n'est plus possible d'en mesurer l'audience à ce stade (Google analytics n'y est plus actif pour des raisons de protection des données), mais un nouvel outil de statistiques est en train d'être mis à disposition par le SIEN. Le dossier de l'accessibilité du site internet doit quant à lui être repris, en collaboration avec le SIEN et le Développement technologique, au début de l'année 2024.

5 Statistiques et indicateurs



Sur Facebook, le décompte prend en charge les *followers* et les *amis*.

Dicastère du développement durable, de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie (DDMIE)



Secrétariat général du DDMIE

Entité de gestion 153.00

1 Mission principale

Le secrétariat général a pour mission d'assurer un appui stratégique et administratif au responsable du dicastère et de superviser les aspects organisationnels et transversaux, notamment en matière de ressources humaines, de finances et juridique. Il se charge de la coordination des activités et des procédures internes du dicastère et accompagne la préparation des dossiers à l'intention des autorités politiques. Il participe activement à la coordination inter-dicastères avec les autres secrétariats généraux et les services centraux.

Le secrétariat général du DDMIE apporte également un soutien aux services du dicastère dans la planification et le déploiement de certains projets. Conjointement au secrétariat général du DTETPB, il organise et anime les travaux de la Plateforme de planification urbaine. Le secrétariat général coordonne également les travaux de la commission consultative du Conseil communal Nature et paysage, prévue par le Règlement d'aménagement, à l'instar de la commission d'Urbanisme pour le DTETPB.

Le DDMIE est en outre fournisseur de biens et services au reste de l'administration et réalise des missions et prestations sous l'égide d'autres dicastères (entretien des surfaces de sports, mise à disposition du matériel pour les manifestations culturelles, enlèvement des déchets lors d'évènements, entretien du cimetière, etc.).

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|---------------------------------|------------|-----------|
| Conseiller communal | 1.0 | 1 |
| Secrétariat général | | |
| Secrétaire générale | 0.9 | 1 |
| Secrétaire de direction | 1.0 | 1 |
| Déléguée aux affaires foncières | - | - |
| Total | 2.9 | 3 |

La fonction de déléguée aux affaires foncières est rattachée directement au Conseiller communal en charge du dicastère. Elle se cumule à la fonction de responsable de l'Office des domaines (EG 123.00) au sein duquel le poste correspondant est comptabilisé. Le poste de stagiaire MPC au secrétariat général est vacant. Une absence partielle de longue durée de la secrétaire générale a été palliée par un engagement temporaire de 0.3 EPT d'avril à décembre.

3 Évènements marquants

Le secrétariat général a assisté le Conseiller communal en charge du dicastère dans l'ensemble de ses tâches. Plusieurs rapports stratégiques et de demandes de crédits ont été préparés durant l'année afin de relever les défis cruciaux de cette législature en matière de mobilité, d'environnement, de gestion durable des infrastructures et de garantie des prestations essentielles à la population (approvisionnement en eau potable et épuration), tout en veillant à la mise en place de mesures d'adaptation du territoire au réchauffement climatique en partenariat avec le DTETPB notamment.

Durant l'année 2023, le secrétariat général du DDMIE a repris des tâches administratives de l'Office de l'environnement et du développement durable dans une logique de mutualisation des supports administratifs au sein du dicastère suite à des transferts de postes. Le secrétariat général a également assuré un rôle d'accompagnement et de coordination pour les services rattachés à la Présidence, notamment dans le cadre de l'établissement des comptes 2023 et du budget 2024, et des évènements.

4 Principales activités et réalisations

Outre la gestion des affaires courantes, une partie des travaux du programme de réforme et modernisation de l'administration (REMO) a occupé la secrétaire générale de même que l'ingénieur communal. On relèvera par exemple la mise en place d'une structure de planification des investissements à 15 ans pouvant intégrer l'ensemble des projets des services communaux.

Un travail considérable de rédaction et d'analyses a été apporté dans les rapports soumis au Conseil général et les dossiers et projets transversaux, notamment en vue de la présentation du Projet de territoire. Ce travail se reflète également dans les trois rapports stratégiques présentés par le DDMIE entre la fin de l'année 2023 et le début de l'année 2024 dans les domaines de la mobilité, de l'environnement et de l'énergie. Ces rapports ont par ailleurs demandé une attention soutenue en terme de coordination interservice et interdicastère.

L'organe de conduite communal (OCC) a également sollicité les cinq secrétariats généraux afin d'élaborer un plan de conduite des activités de l'administration en cas de pénurie énergétique.

Service de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie

1 Missions principales

Le Service de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie regroupe plusieurs offices stratégiques œuvrant tant à la maintenance des infrastructures et des équipements publics qu'à leurs développements respectifs. La complémentarité des compétences et des domaines traités par ce service assure la cohérence des actions déployées, en coordination fine avec le DTETPB, particulièrement afin d'anticiper les défis d'ordre climatique et les mesures d'accompagnement nécessaires au développement durable de notre ville du point de vue environnemental, économique, social et d'aménagement. Cette pluridisciplinarité présente au sein du Service, et de son binôme du Service de l'environnement, des parcs, forêts et domaines, permet également au DDMIE d'appuyer les autres dicastères et les partenaires externes menant des activités touchant le domaine public (par exemple Viteos, aménagement du territoire, sécurité, manifestations, etc.).

Afin d'accomplir ses missions, le Service a la responsabilité de plusieurs entités de gestion qui se répartissent selon les spécificités suivantes:

- Entités de gestion permettant l'équilibrage des comptes des domaines autoporteurs financés par des taxes (EG 113.02, 115.02, 115.03 et l'Office des stations d'épuration pour l'EG 117.00).
- Entités de gestion correspondant à l'exploitation de structures techniques (113.03 Éclairage public, 146.02 Fun'ambule).
- Entités de gestion correspondant aux offices et à leurs activités non prises en charge par les EG précédemment citées (114.00, 121.00, 146.1).

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|--|---------------|------------|
| Chef de service, ingénieur communal | 1.00 | 1 |
| Adjoint au chef de service, ingénieur communal adjoint | 1.00 | 1 |
| Énergie | | |
| Délégué à l'énergie | 1.00 | 1 |
| Office de la mobilité | | |
| Personnel de l'office | 4.00 | 4 |
| Office administratif et technique | | |
| Personnel de l'office | 9.80 | 10 |
| Office de la voirie | | |
| Personnel de l'office | 80.30 | 82 |
| Office des stations d'épuration | | |
| Personnel de l'office | 9.05 | 10 |
| Total | 106.15 | 109 |

Les apprenti-es, stagiaires et civilistes ne sont pas mentionné-e-s dans les effectifs. Les fonctions de chef de service et celle d'adjoint (cumulée à celle de responsable de l'Office

administratif et technique) sont comptabilisées financièrement à l'Office administratif et technique (EG 114.00 «Administratif et technique»). Le détail des effectifs est apporté dans les chapitres des offices.

Énergie

Entité de gestion 121.00

1 Missions principales

Le secteur de l'énergie veille à la mise en œuvre et l'accompagnement de la stratégie énergétique communale de façon transversale au sein de l'administration. Il assure l'interface avec le public, les habitant-e-s, les entreprises et les partenaires dans le domaine, en particulier Viteos. Il élabore le Plan communal des énergies et coordonne son application; ce plan constitue une des composantes du Plan d'aménagement local et visera l'ensemble des services communaux. Il définit les modes et les mesures d'approvisionnement énergétique futurs du bâti (chauffage et froid à distance en ressources renouvelables locales, électricité produite majoritairement par l'énergie photovoltaïque, etc.).

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|---------------------|------------|-----------|
| Délégué à l'énergie | 1.0 | 1 |
| Total | 1.0 | 1 |

3 Évènement marquants

L'organisation mise en place avec l'appui du Canton (SENE) pour palier une absence prolongée du délégué à l'énergie a été pérennisée et intégrée au budget 2024 par un transfert des charges à l'office administratif et technique (EG 114.00 « Infrastructures et énergie »). Les tâches liées au suivi et à l'octroi des autorisations et des subventions au travers du fonds communal pour l'énergie ont été pleinement intégrées à l'office administratif et technique afin de garantir une efficacité des prestations au public et de mener à bien les nombreux défis liés à la transition énergétique. Le secteur de l'énergie au sein de cet office sera doté d'un poste supplémentaire par un transfert interne à l'office.

Les études relatives au Plan communal des énergies ainsi que la stratégie énergétique communale ont constitué un point fort pour l'entité en tenant compte des échéances fixées par le Canton pour atteindre la neutralité carbone en 2040.

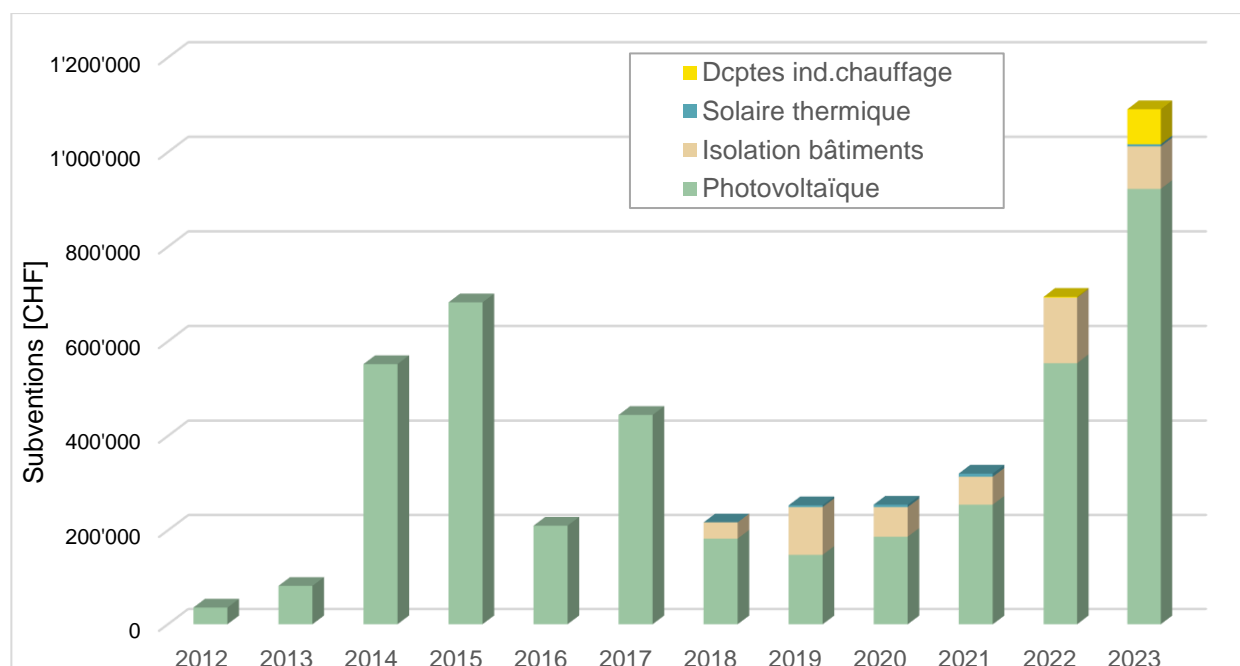
Une étroite collaboration a été mise sur pied avec Viteos, chargé de la mise en œuvre de la stratégie énergétique, avec l'accompagnement proactif de la Ville par le DDMIE et le DTETPB, de manière à coordonner en particulier le développement du chauffage à distance, tout en saisissant l'opportunité de repenser l'espace public en cohérence avec l'évolution climatique (réduction des îlots de chaleur).

4 Principales activités et réalisations

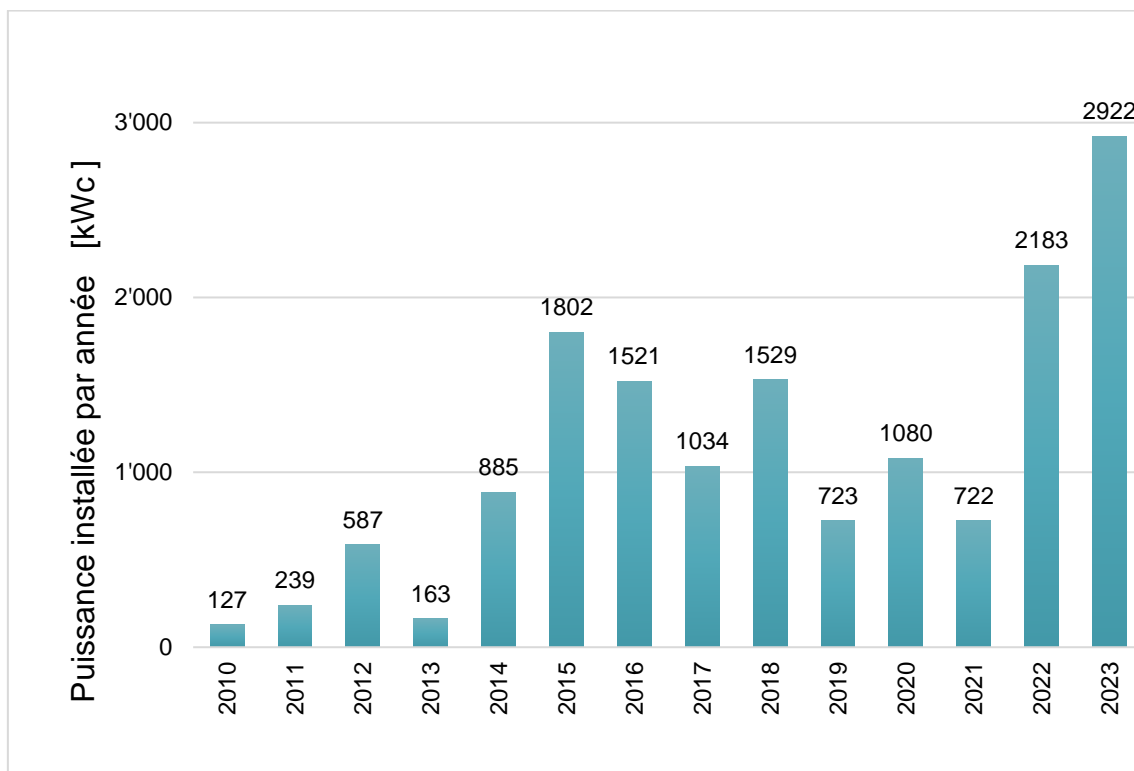
En 2023, les demandes de subventions ont atteint un niveau record, avec une forte progression des installations solaires photovoltaïques. La crise de l'énergie, accompagnée aussi par une forte augmentation du prix de l'électricité et par la baisse sensible du coût des panneaux solaires photovoltaïques, explique en particulier cette progression qui va tendre à se renforcer. La nouvelle subvention liée aux compteurs de chauffage individuels, qui permet de contrôler et régler la consommation de chaleur d'un appartement ou une habitation en PPE par le locataire suscite un intérêt croissant. En 2023, 210 logements (45 bâtiments) ont été équipés correspondant à des économies potentielles de 315'000 kWh, soit une réduction des émissions de CO₂ de 77 tonnes par année. En outre, 288 dossiers de demande de subvention énergétique ont été déposés en 2023, dont 65 concernent l'isolation, 199 le photovoltaïque, 4 le solaire thermique et 20 le décompte individuel de chauffage. Au niveau financier, les subventions versées pour les projets aboutis se montent à: 89'698 francs pour 49 dossiers d'isolation; 922'443 francs pour 140 projets photovoltaïques et 73'989 francs pour l'installation de 32 systèmes de décomptes individuels, soit un total de 1'090'699 francs.

L'étude visant à définir le potentiel énergétique des bâtiments du patrimoine administratif et les mesures d'équipement les plus pertinentes en termes d'exposition de surfaces exploitables a été finalisée. À ce jour, la Ville a équipé 25 bâtiments administratifs de panneaux solaires photovoltaïques sur un total de 80 bâtiments, correspondant à un taux de réalisation de 47% (2'161 kW_c) du potentiel solaire. D'ici fin 2027, plusieurs autres bâtiments seront équipés et permettront d'atteindre une puissance installée de 4'409 kW_c, soit un taux de réalisation de quelque 96%.

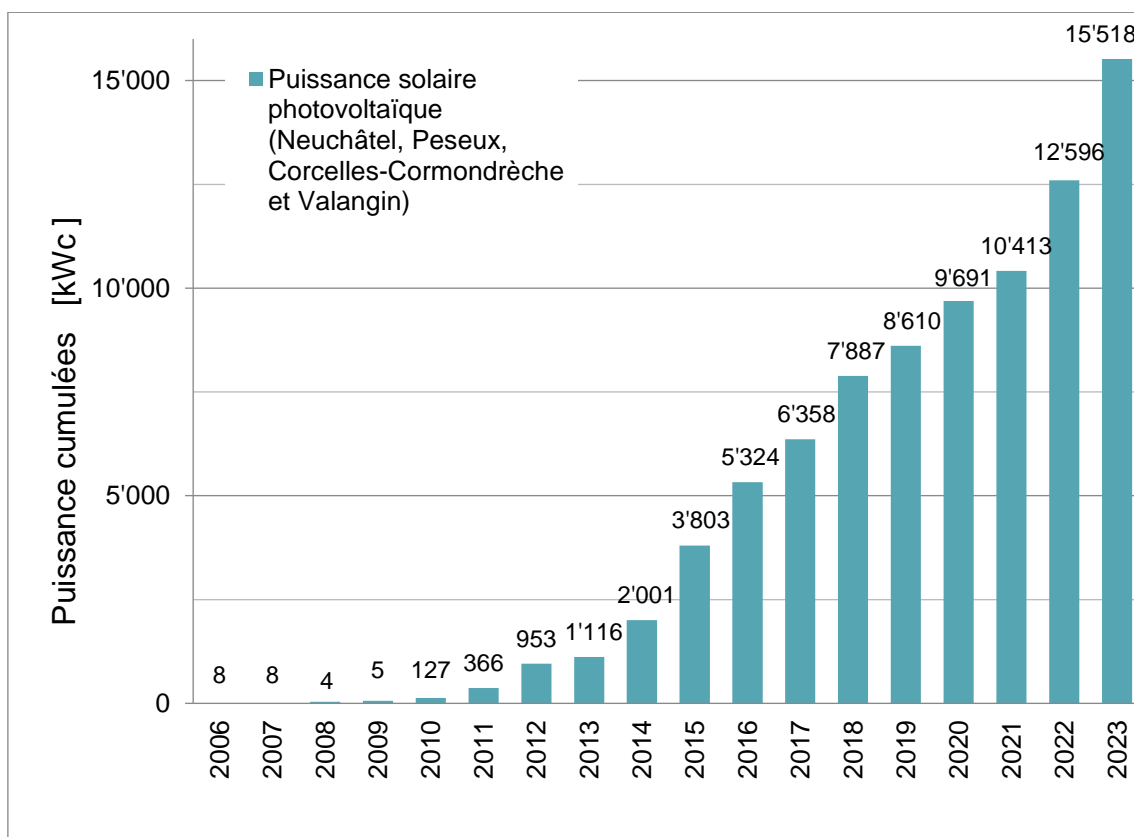
5 Statistiques et indicateurs



Représentation des montants versés par année et type d'action.



Puissance photovoltaïque installée par année.



Projection annuelle de la puissance solaire effective.



Office de la mobilité

Entités de gestion 146.01, 146.02

1 Mission principale

L'Office de la mobilité a pour mission d'élaborer et suivre la mise en œuvre de la stratégie de mobilité multimodale et durable, incluant le stationnement et le monitoring des données de trafic, notamment au travers des plans directeurs communaux. Il accompagne du point de vue technique les offices et services communaux pour la conception des aménagements sur l'espace public, tenant compte des besoins des différents modes de transport, en anticipant les évolutions futures (bornes de recharge pour les voitures électriques, véhicules partagés, etc). Il assure, en étroite coordination avec le Service de la protection et de la sécurité, la conformité des dispositifs et de la signalisation sur le domaine public.

L'office développe l'offre de vélos en libre-service Neuchâtelroule sur le domaine public. Il appuie ponctuellement le Service de la population et des quartiers (SEPOQUA) à la gestion administrative des prestations de mobilité telles que les cartes journalières de transports publics et les réductions sur les abonnements pour les habitant-e-s, etc. Il assure la gestion financière de la maintenance du Fun'ambule, exploité par TransN, mais propriété communale (EG 146.02).

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|------------------------|------------|-----------|
| Responsable d'office | 1.0 | 1 |
| Équipe projet | | |
| Chefs de projet | 2.0 | 2 |
| Équipe terrain | | |
| Coordinateur technique | 1.0 | 1 |
| Total | 4.0 | 4 |

Un poste laissé vacant en 2022 (0.8 EPT) sera réaffecté au sein de l'Office administratif et technique dans le courant de l'année 2024.

Deux formations continues ont été accomplies avec succès en 2023: un des chefs de projet a effectué le CAS en «Espace public et mobilité douce» et le responsable de l'office a pour sa part obtenu un DAS (*Diploma of advanced studies*) en ingénierie de la mobilité.

L'office a accueilli d'avril à octobre 2023 du personnel non comptabilisé dans les effectifs pour l'exploitation de Neuchâtelroule, soit:

- l'équivalent de 2.0 EPT pour des civilistes,
- l'équivalent de 4.0 EPT pour des travaux d'utilité publique (TUP) placés par le domaine de l'asile (Service des migrations),

- l'équivalent de 3.8 EPT pour des contrats d'insertion de placements par l'aide sociale (Service de l'action sociale).

3 Évènements marquants

La présentation en septembre 2023 du rapport d'information 23-016 du Conseil communal au Conseil général concernant la stratégie de mobilité et de stationnement et les réponses aux motions n°325, 329, 330, 333, 335 de l'ancienne commune de Neuchâtel et la motion sans numéro des Verts de l'ancienne commune de Corcelles-Cormondrèche a constitué l'aboutissement d'un travail particulièrement intense.

Sur cette base, le Plan directeur de mobilité est en cours d'élaboration. Le volet du stationnement est coordonné avec les mesures d'accompagnement à court terme en prévision de la suppression des parkings des Jeunes-Rives en 2025 et de Panespo (UniHub) en 2026.

4 Principales activités et réalisations

Un certain nombre d'actions en faveur de la mobilité douce ont été menées, dont notamment l'installation de 10 nouvelles pompes réparties sur la commune, 178 places pour vélos équipées de supports dans plusieurs quartiers résidentiels et pôles d'intérêt, des contresens cyclables afin d'améliorer l'efficacité des parcours, la reconduction de la campagne annuelle de prévention visant à favoriser la cohabitation entre modes doux, etc.

L'Office de la mobilité a œuvré à la conception de plusieurs zones 30, qui seront réalisées dès début 2024, notamment à Valangin et dans le quartier de la rue des Parcs - Rosière. Un nouvel espace public plus ombragé sera offert aux habitant-e-s de ce secteur dès l'été 2024.

Dans le secteur de la gare, les arrêts de bus de la place Blaise-Cendrars ont été mis aux normes LHand. L'occasion a été saisie pour agrandir les quais afin d'améliorer le confort des usager-ère-s et de mettre en conformité les passages pour piétons par la réalisation d'îlots de protection. Au sud, le concept de circulation et de stationnement testé depuis le printemps 2023 a été accompagné par des aménagements urbains provisoires. L'aménagement test a permis de déplacer une partie importante du stationnement en surface vers les parkings en ouvrage existants - au profit d'un espace public plus attractif et sûr pour la mobilité douce - ainsi qu'une nette amélioration de la fluidité aux heures de pointe, permettant une ponctualité accrue des voyageurs au départ, quel que soit le mode de transport, des bus de substitution occasionnels engagés par les CFF et de TransN, et d'améliorer la fluidité du trafic, notamment des transports publics, sur l'avenue de la Gare, avec la desserte des arrêts les plus fréquentés du Canton, sur la place Blaise-Cendrars.

Dans le but de promouvoir la mobilité active, une subvention à l'achat d'un vélo cargo a été instaurée en mai 2022. Celle-ci est toujours bien sollicitée en 2023, avec une utilisation de plus de 70% du fonds prévu à cet effet (13 subventions accordées).

La mise en œuvre du Plan directeur cantonal de la mobilité cyclable (PDCMC) s'est poursuivie avec l'accompagnement de la mise en zone 30 km/h de la rue des Parcs dont les travaux sont en cours. Cet aménagement répond à la volonté de sécuriser l'axe phare du parcours cyclable traversant la nouvelle commune et de contribuer à la réduction des nuisances sonores liées au trafic. D'une manière générale, les chantiers d'entretien du domaine public permettent de revoir les régimes de vitesse partout où c'est possible et opportun: fin 2022, un total d'environ 60% des routes communales connaissent un régime inférieur à 50 kmh.

5 Statistiques et indicateurs

5.1 Subventions à la population pour l'achat d'abonnements de transports publics

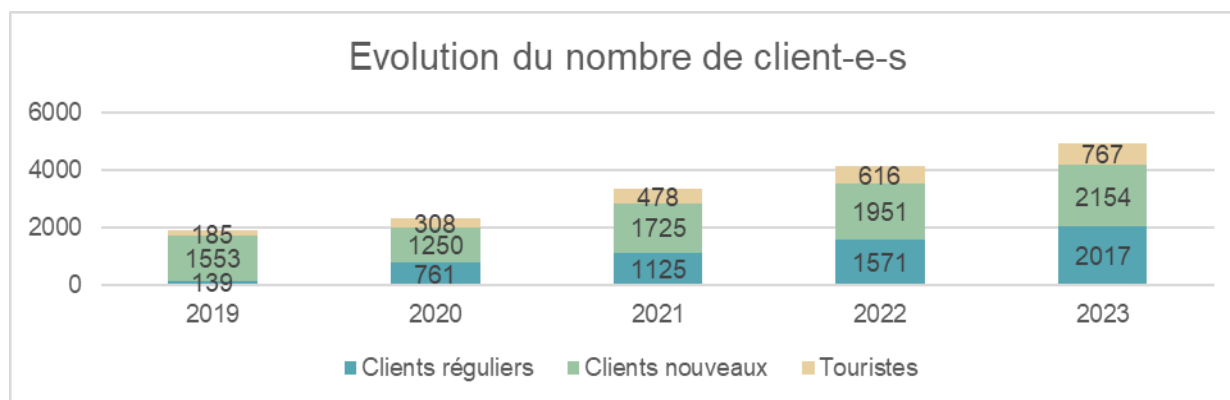
Selon le tableau ci-dessous, on constate une stabilisation du nombre de subventions accordées:

| Année | Type d'abonnement annuel | Nombre de subventions accordées | Coûts en CHF |
|-------------|--------------------------|---------------------------------|-------------------------|
| 2023(2022) | Adulte | 2'739 (2'789) | 443'718.00 (452'871.00) |
| 2023 (2022) | Jeune | 3'746 (3'695) | 927'135.00 (925'155.00) |

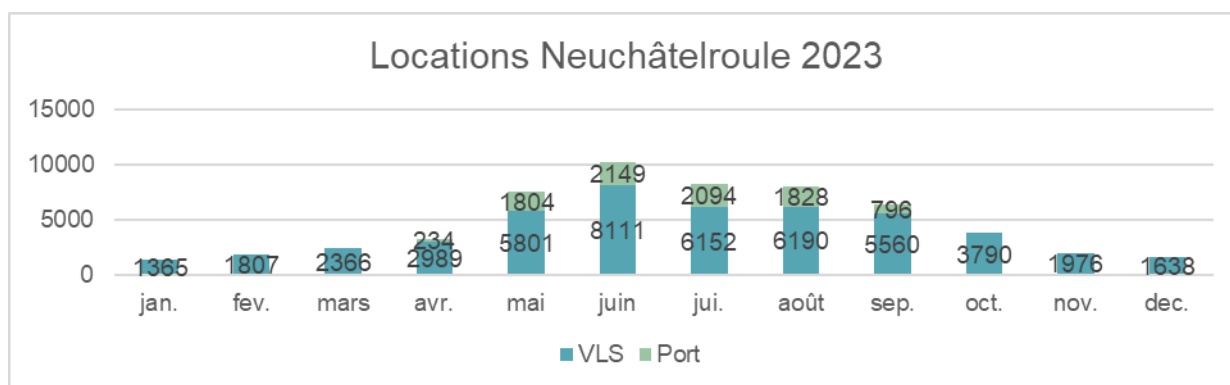
5.2 Vélos en libre-service Neuchâtelroule

L'offre Neuchâtelroule comprend d'une part la station du Port, avec une mise à disposition durant la belle saison de vélos standards et spéciaux (électriques, cargos, enfants, personnes en situation de handicap, etc.) et, d'autre part, un réseau de vélos en libre-service accessible 7j/7 et 24h/24. Ce dernier est doté de 330 vélos répartis sur 55 bornes. Il s'étend sur 25 km entre Vaumarcus et Cornaux. Le nombre de client-e-s du libre-service s'est élevé à 4'938 (+19% par rapport à 2022) dont plus de 2'000 régulier-ère-s.

Le tableau ci-dessous illustre la progression des client-e-s du libre service.



Le tableau suivant présente la répartition des locations durant l'exercice 2023, pour un total de 56'650 locations (+25% par rapport à 2022).



5.3 Fun'ambule

En 2023, le Fun'ambule a transporté 899'755 personnes (2022: 880'682 passagères et passagers) et a effectué 70'840 courses.

Les arrêts d'exploitation liés aux révisions ont eu lieu du 27 février au 3 mars ainsi que du 2 au 15 octobre (révisions semestrielles). 6 interventions pour actes de malveillance ont eu lieu (2022: 7 interventions), ainsi que 32 interventions pour pannes de courte durée (2021: 18 interventions occasionnent des arrêts d'exploitation de 30 minutes à 2 heures).

Office administratif et technique

Entités de gestion 114.00, 113.01, 113.02, 113.03, 163.00, 164.00, 165.00, 166.00, 167.00

1 Missions principales

L'Office administratif et technique est chargé des missions principales suivantes:

- le suivi du système de contrôle interne pour l'ensemble du DDMIE ;
- la gestion, le suivi et l'entretien des infrastructures du domaine public de la commune ;
- la planification et la coordination des travaux sur le domaine public incluant les permis de fouilles ;
- la conduite des travaux d'entretien: du domaine public, des ouvrages d'art, des infrastructures d'assainissement, de réalisation des travaux relatifs aux conteneurs enterrés et points de collecte des déchets ;
- le conseil aux citoyen-n-es, aux spécialistes et aux entreprises dans les domaines techniques ;
- la gestion et la facturation de la taxe des déchets ;
- la gestion et la mise à disposition des plans des cadastres de la ville incluant les bases de données des installations publiques ;
- le suivi des mises à l'enquête (SATAC) dans les domaines inhérents à l'office et contrôle du respect des directives et des règlements ;
- la supervision des domaines mandatés à Viteos ;

- le développement de grands projets en collaboration avec les différentes parties prenantes ;
- la maintenance, le contrôle de qualité, l'exploitation des équipements, la distribution, le développement de l'adduction et la facturation de l'eau, confiés à Viteos.

2 Effectif du personnel

L'effectif de l'Office administratif et technique a évolué sur l'exercice 2023. Un poste a été repourvu en 2023 avec l'engagement d'une conductrice de travaux pour remplacer le départ volontaire d'un conducteur de travaux après l'été 2022.

Nous avons enregistré un départ à la retraite dont le poste n'a pas encore été repourvu: la redéfinition du cahier des charges est en cours en fonction de l'évolution des compétences nécessaires dans le domaine de la géomatique. Un deuxième poste vacant suite à un départ à la retraite a été transféré dès le 1^{er} janvier 2024 à l'Office des parcs et promenades conformément à la décision du Conseil communal exposée dans le cadre du rapport 23-023 concernant la stratégie relative à l'espace environnemental et aux défis climatiques, accompagnée de la réponse à la motion n°338 ainsi qu'à l'appui d'un arrêté visant l'harmonisation de la réglementation relative à la commission «nature et paysage» et à la protection et la plantation des arbres.

| Postes | EPT | Personnes |
|--|------------|-----------|
| Responsable d'office | 1.0 | 1 |
| Secrétariat du service et de l'office | | |
| Secrétaire de service | 1.0 | 1 |
| Responsable financière du service | 1.0 | 1 |
| Bureau technique | | |
| Responsable des travaux et planification – coordination sur domaine public | 1.0 | 1 |
| Responsable des réseaux eaux | 1.0 | 1 |
| Conducteurs de travaux | 1.8 | 2 |
| Dessinatrice du service | 1.0 | 1 |
| Dessinateur responsable des sanctions, du cadastre souterrain et des alignements | 1.0 | 1 |
| Gestionnaire des données techniques BT du Service infrastructures, mobilité et énergie | 1.0 | 1 |
| Total | 9.8 | 10 |

La fonction de responsable d'office est cumulée à celle d'ingénieur communal adjoint; ce poste, de même que celui d'ingénieur communal, de secrétaire de service et de responsable financière du service, est comptabilisé financièrement au sein de la même entité de gestion de l'Office administratif et technique (114.00). Afin de mieux faire correspondre la structure comptable à l'organisation administrative, cette entité de gestion a été renommée « Infrastructures et énergies » en vue du budget 2024.

Les apprenti-e-s et les stagiaires ne sont pas comptabilisé-e-s dans les effectifs. L'office forme deux apprenties de 2^{ème} et 3^e année (CFC d'employé de commerce).

3 Évènements marquants

Le développement d'un outil géoréférencé, en collaboration avec Viteos a été lancé en 2023. Il permet à l'ensemble des services communaux, partie prenante sur le domaine public, de partager les informations et d'anticiper la coordination nécessaire pour son aménagement ainsi que pour les interventions. Cet outil évoluera en un outil de gestion de référence pour l'ensemble des projets et interventions sur le domaine public en parfaite coordination avec le SDT. Le rapport 24-004 concernant le programme 2024-2028 d'assainissement sur le domaine public, les domaines de l'eau et du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et l'harmonisation des taxes d'équipement, fouilles et ancrages présente en détail ce développement au chapitre 4, avec la nouvelle organisation en place dès 2024 pour les projets (COFIL espaces publics).

L'installation du nouvel aiguillage des trolleybus de TransN à la rue des Bercles a permis de mettre un terme au déperchage des bus lors de leur déviation de la rue du Seyon les jours de marché. Cette réalisation a été co-financée par la Ville de Neuchâtel suite au rapport 20-024 concernant une demande de crédit relative à la pérennisation du nouveau parcours du samedi de la ligne de trolleybus n°101 autour du centre-ville.

Le nouveau pont du Tirage à Valangin a été inauguré au mois d'août. Sa structure porteuse a été réalisée en bois local en suivant la volonté de travailler en circuit court, avec l'utilisation de matériaux plus respectueux de l'environnement. Les habitant-e-s de Valangin ont été invité-e-s à un couper de ruban officiel suivi d'une exposition sur l'histoire des ponts et de l'artisanat le long du Seyon, d'animations et d'un apéritif offert par la Ville.

4 Principales activités et réalisations

Les chantiers d'aménagements routiers ou de PGEE réalisés ou entamés en 2023 sont:

- Rue Edouard-Dubois Est – Caselle : des travaux de PGEE, la mise en conformité LHand des quais, la mise à 30 km/h de l'axe ainsi que l'aménagement cyclable ont été réalisés. La pose de revêtement interviendra au printemps 2024.
- Rue des Parcs : fin du chantier relative aux équipements sur la rue des Parcs. La couche de roulement sera posée entièrement en prévision et avec coordination avec le réaménagement de la Rosière au printemps 2024.
- Assainissement de la route de Chaumont et d'une partie du chemin du Signal.
- Mise en conformité des arrêts de bus à Blaise-Cendrars et réorganisation des circulations et quatre arrêts → graphique.
- Rue des Guches : réalisation d'une mesure PGEE en parallèle des travaux Viteos.
- Coordination avec Viteos pour les pré-équipements destinés aux bornes électriques de recharge des voitures sur le domaine public.

5 Statistiques et indicateurs

L'analyse de l'état des chaussées communales au-travers d'un relevé global a été menée et intégrée dans un système géoréférencé qui sera mis à jour régulièrement.

5.1 Chiffres-clé en matière de mobilité et de durabilité durant l'année

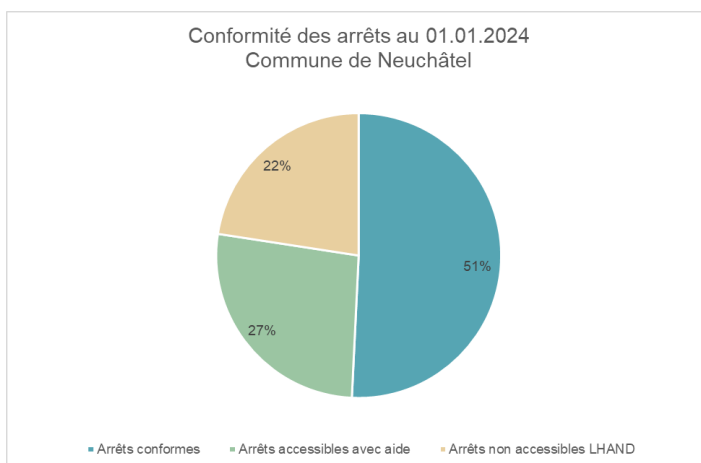
| 2023 | Distance | Commentaires |
|--|--------------------|---|
| Mise en Zone 30 et zones de rencontre | 1'700 m | Un nouveau schéma de circulation et de gestion en zone de rencontre est testé au sud de la gare depuis le printemps 2023. Dans le cadre des travaux sur la rue des Parcs, la vitesse a été limitée à 30 km/h. À l'issue des travaux, l'axe passera en zone 30 km/h de manière définitive conformément au plan directeur cantonal de la mobilité cyclable. La rue de la Chapelle à Corcelles a également été mise en zone 30 km/h. |
| Aménagements mobilité douce | | Autorisation des cyclistes à contre-sens sur la route des Pins, ainsi que sur la rue de la Cure, le chemin Henry-Spinner-rue Maujobia. |
| Perméabilisation (revêtements en chaille et surfaces paysagères, sans les enrobés drainants) | 250 m ² | Place Blaise-Cendrars, avenue Edouard-Dubois, arrêt de bus Numa-Droz. |

5.2 Mise en conformité et planification des arrêts de bus à la LHand

L'année 2023 marque la fin du délai fixé par la LHand pour la mise en conformité des arrêts de bus. La Ville de Neuchâtel est propriétaire de 195 arrêts. À fin 2023, le bilan totalise :

- 100 arrêts conformes,
- 93 arrêts accessibles avec assistance,
- 32 arrêts non conformes.

Dans le courant de l'année 2023, 16 quais ont été adaptés, dont les quais de la place Blaise-Cendrars au nord de la gare de Neuchâtel (1,2 millions de mouvements).



5.3 Eau

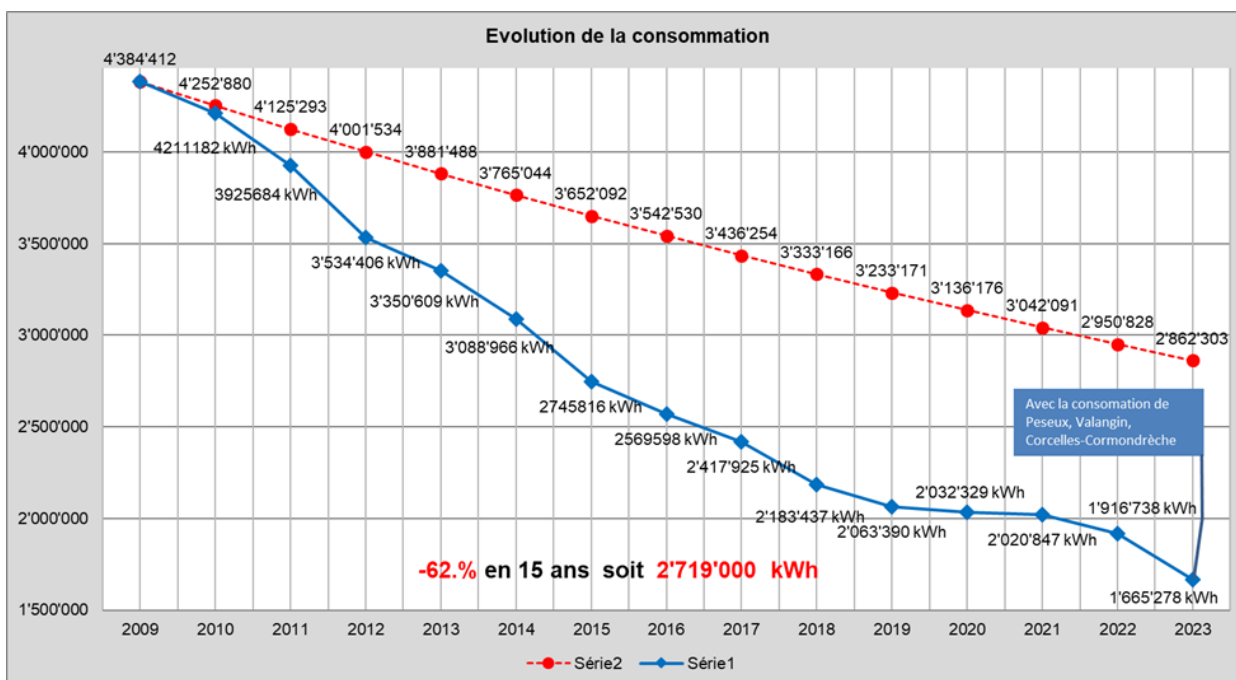
Durant l'année 2023, les ventes d'eau ont été proches de celles de 2022 en raison des conditions de sécheresse observées durant l'été. La faible augmentation concerne la vente aux communes et syndicats desservis par nos infrastructures. La consommation d'eau de la commune présente une légère diminution par habitant-e, s'expliquant par l'augmentation du nombre d'habitants.

En termes de pluviométrie, l'année 2023 se traduit par des précipitations supérieures de 26% à 2022 et de 5% par rapport à la moyenne observée durant ces 30 dernières années.

| | 2022 | | 2023 | |
|--|------------|----------------|------------|----------------|
| Eau vendue (Ville et communes sur l'aqueduc et tiers (SIVAMO, CEN, VdR, ...)) | 5'200'000 | m ³ | 5'200'000 | m ³ |
| Eau vendue aux consommateurs de la ville de Neuchâtel (entreprises et population) | 3'387'422 | m ³ | 3'391'017 | m ³ |
| Nombre d'habitants recensés | 44'416 | | 44'884 | |
| Consommation journalière moyenne par habitant-e pour la commune de Neuchâtel (ensemble du nouveau territoire, <i>calculée sur les ventes</i>) | 209 | litres | 207 | litres |

5.4 Éclairage public

Les données du graphique ci-dessous concernent le périmètre de la nouvelle commune de Neuchâtel. Des mesures visant à limiter la pollution lumineuse ont été mise en place depuis 2022. En 2023, une diminution d'environ 13% de la consommation électrique liée à l'éclairage public par rapport à 2022 est observée.



Office de la voirie

Entités de gestion 115.01, 115.02, 115.03

1 Missions principales

L'Office de la voirie a pour mission d'assurer le nettoyage de la ville et le ramassage des déchets ménagers. De plus, il effectue l'entretien hivernal des routes communales et veille toute l'année à l'entretien de la signalisation routière ainsi que du mobilier urbain. Il mène sur le terrain des actions en coordination étroite avec l'Office des parcs et promenades, avec qui il partage ses locaux, ses véhicules et ses machines. Il assure de nombreuses prestations de logistique événementielle pour les autres dicastères (matériel de manifestation, gestion des déchets, transports, etc.) et pour les manifestations privées sur le domaine public.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|-------------------------|--------------|-----------|
| Responsable d'office | 1.00 | 1 |
| Secrétariat | | |
| Secrétaire | 1.00 | 1 |
| Personnel administratif | 0.50 | 1 |
| Propreté | | |
| Personnel | 35.00 | 35 |
| Transports et Déchets | | |
| Personnel | 19.60 | 20 |
| Maintenance | | |
| Personnel | 17.20 | 18 |
| Génie-civil | | |
| Personnel | 6.00 | 6 |
| Total | 80.30 | 82 |

Un apprenti 1ère année (CFC conducteur de véhicules lourds), un apprenti 2^e année (CFC conducteur de véhicules lourds), une apprentie 3^e année (CFC de conductrice de véhicules lourds), un apprenti 2^e année (AFP agent d'exploitation) et un apprenti 2^e année (CFC mécanicien d'entretien) accomplissent leur formation au sein de l'Office. L'Office emploie ponctuellement des auxiliaires, par tournus, à la déchetterie de Plaines-Roches et pour le nettoyage du centre-ville. Ces postes sont valorisés au budget, mais ne sont pas comptabilisés dans les effectifs.

L'Office compte 4 postes vacants à 100% au 31.12.2023 en cours de recrutement.

3 Évènements marquants

Le travail d'optimisation se poursuit par une nouvelle organisation qui a permis de regrouper toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de l'Office à la rue des Tunnels.

Des travaux d'aménagement des locaux ont été entrepris pour répondre aux critères de repos et santé des collaborateurs-trices, qui disposent désormais d'espaces personnels adaptés et conviviaux. Les luminaires ont été remplacés par de l'éclairage LED dans l'ensemble des locaux occupés par l'Office.

L'ensemble des actions menées depuis la fusion a permis de libérer près de 1'000 m² de surface de locaux répartis précédemment sur 8 sites différents. La gestion de ces surfaces a été transférée au Service de la gérance.

L'organisation a également porté sur l'efficacité liée aux véhicules et machines ainsi qu'à leur utilisation. Au total, l'Office s'est défait de 75 objets qui ont trouvé, pour certains, une nouvelle utilité à l'interne des services communaux.

Enfin, dans le cadre du renouvellement et de l'acquisition des véhicules et machines, plusieurs unités électriques ont intégré le parc en 2023, dont notamment 2 camions destinés au ramassage des conteneurs enterrés. La troisième unité sera livrée en 2024.

4 Principales activités et réalisations

Le projet d'implantation des conteneurs enterrés à Peseux s'est déroulé conformément aux objectifs fixés. Au 31 décembre 2023, près de 80% des sites sont équipés. Le programme sera finalisé dans le courant du 1^{er} semestre 2024. L'adaptation au levage des conteneurs enterrés de Corcelles-Cormondreche sera entreprise en 2024, compte tenu des difficultés rencontrées par le fournisseur retenu suite à l'appel d'offres conforme aux marchés publics.

Un projet important visant à réduire les impacts de nos activités sur l'environnement a été initié. Il consiste à une sensibilisation du personnel sur les aspects environnementaux (consommation de carburant et d'eau, bruit). Il a été noté une réduction de 60% de l'utilisation des balayeuses les samedis et dimanches matin, remplacée par du nettoyage manuel, tout en garantissant l'efficacité de la prestation d'ensemble du nettoyage.

5 Statistiques et indicateurs

5.1 Activités principales de l'office (en heures)

| | 2021 | 2022 | 2023 |
|------------------|--------|--------|--------|
| Nettoyement | 54'873 | 51'395 | 50'725 |
| Déchets | 36'831 | 34'049 | 32'429 |
| Ateliers | 15'375 | 18'464 | 14'846 |
| Garage | 9'973 | 11'198 | 11'030 |
| Entretien | 9'706 | 9'257 | 8'818 |
| Service hivernal | 5'261 | 1'970 | 2'463 |

5.2 Quantités de déchets récoltées (en tonnes)

| | 2021 | 2022 | 2023 |
|---------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Tournée Bio déchets | 2'248 | 1'759 | 2'068 |
| Points de collecte | 3'377 | 3'219 | 3'147 |
| Tournée ordures ménagères (OM) | 5'745 | 5'573 | 5'408 |
| Déchetterie (y compris Porcena) | 4'562 | 3'788 | 3'705 |
| Total recyclé | 9'315 | 8'000 | 8'172 |
| Total incinéré | 6'617 | 6'418 | 6'250 |
| Total | 15'932 | 14'418 | 14'328 |

Taux de recyclage: 57 %. Nous constatons une légère augmentation de la quantité des déchets recyclés et une légère diminution des déchets incinérés.

Office des stations d'épuration

Entités de gestion 117.00

1 Mission principale

L'office a pour mission d'assurer le fonctionnement de la station d'épuration (STEP) et la gestion des eaux usées et des eaux claires de l'ensemble du bassin versant de la STEP de Neuchâtel, incluant partiellement le Val-de-Ruz. La STEP assure le traitement de l'eau usée et la valorisation énergétique des boues, des huiles et graisses végétales provenant pour la plupart des restaurants.

Les comptes de l'office intègrent les prestations d'épuration des eaux usées de la commune situées dans le bassin versant de la STEP de la Saunerie (Colombier) sous l'égide du Syndicat de la Saunerie, dont la Commune est membre.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|---|-------------|-----------|
| Chef de l'office et responsable d'exploitation | 1.00 | 1 |
| Secrétariat | | |
| Secrétaire | 0.70 | 1 |
| Concierge | 0.35 | 1 |
| Exploitation STEP | | |
| Responsable adjoint d'exploitation de la Step | 1.00 | 1 |
| Opérateur labo et exploitation | 1.00 | 1 |
| Électricien d'exploitation | 2.00 | 2 |
| Serrurier d'exploitation, préposé santé et sécurité | 1.00 | 1 |
| Réseau assainissement | | |
| Gestionnaire réseau assainissement | 2.00 | 2 |
| Total | 9.05 | 10 |

La surveillance du réseau d'assainissements est assurée par deux collaborateurs localisés dans les bureaux de l'Office administratif et technique.

Le cahier des charges du préposé santé et sécurité de la STEP a été actualisé pour répondre aux exigences actuelles grandissantes. Le poste vacant de mécanicien d'exploitation a été repourvu avec la venue en mars d'un électricien d'exploitation titulaire de l'autorisation d'installer, en conformité avec la législation en vigueur.

La gestion du projet et du chantier de la nouvelle STEP influence le temps dédié à l'exploitation. L'équipe de la STEP, en marge de l'exploitation régulière, assure un rôle prépondérant dans le suivi du projet. Ainsi, le responsable d'exploitation représente le maître d'ouvrage dans la direction générale des travaux, son adjoint est fortement impliqué dans la direction locale des travaux et le préposé santé et sécurité accompagne le suivi sécuritaire et les permis feu liés au chantier. L'ensemble de l'équipe est mis à contribution selon les différents phasages sur site.

Le suivi sécuritaire du site de la STEP et des travaux fait l'objet d'un rapport hebdomadaire. Les mesures correctives sont exigées immédiatement le cas échéant. Avec la présence de mandataires et d'exécutants sur le site, des procédures spécifiques aux risques bactériologiques ont été développées, complétant les mesures déjà en place sur notre site.

3 Évènements marquants

L'année 2023 s'est déroulée sans incident. La STEP a mis en place un système de qualité hygiène et sécurité certifié en octobre par l'audit ISO 45'001.

Le VSA et InfraWatt ont remis en 2023 à la STEP de la Ville de Neuchâtel la « Médaille d'Eau » récompensant l'excellence de ses performances énergétiques depuis 2018.

4 Principales activités et réalisations

4.1 Projets

Les travaux de démolition des boues activées ont débuté fin avril avec le démontage des process existants. 305 pieux ont été forés pour supporter les charges des futurs bâtiments. L'excavation de la partie centrale a débuté en novembre avec un suivi des volumes et de la qualité des matériaux extraits à des fins de valorisation optimale dans les filières adéquates.

Le silo de stockage des boues a été démantelé en septembre. Les travaux de bétonnage du radier de la nouvelle halle se sont terminés fin décembre. Le nouveau process d'épaississement des boues a été mis en service fin mars permettant ainsi le démantèlement du système provisoire installé en fonction des travaux.

Des vols de contrôle visuel de l'eau du lac à la sortie de la Step par drone lors des travaux ont mis en évidence l'apparition épisodique de panaches turbides au droit de l'exutoire.

4.2 Réseau

Les canaux et collecteurs historiques de l'exutoire, côté lac, présentent des défauts nécessitant des travaux urgents. En plus de leur ancienneté, ils ont été mis à rude épreuve par les récents épisodes de hautes eaux, dont le plus récent en décembre. L'analyse de risques effectuée à la Step lors de l'épisode de 2021 a porté ses fruits et a permis de limiter les impacts environnementaux et énergétiques.

En été, l'élévation du niveau du lac a nécessité la mise à l'arrêt de plusieurs stations de pompage des eaux usées situées sur les rives. La baignade dans le lac a été vivement déconseillée durant cette période.

L'étude du PGEE régional, en collaboration avec le Val-de-Ruz se poursuit et réseau à anticiper en particulier sur les événements pluvieux de forte intensité.

5 Statistiques et indicateurs

5.1 Frais d'exploitation

| | 2021 | 2022 | 2023 |
|--|------------------|------------------|------------------|
| Station d'épuration Neuchâtel et réseau d'assainissement | 5'660'750 | 5'915'483 | 5'991'287 |
| Attribution au fonds d'épuration | 1'570'285 | 1'716'018 | 1'155'912 |
| Station d'épuration Saunerie et utilisation réseau Milvignes | 695'920 | 502'914 | 556'862 |
| Total stations d'épuration | 7'926'955 | 8'134'415 | 7'704'062 |

La différence des charges s'explique par l'équilibrage du compte lié au résultat bénéficiaire de l'exercice 2023 et les frais financiers résultants des investissements en cours à la Step de Neuchâtel. Le bénéfice est mis en charge aux comptes de fonctionnement pour l'alimentation du fonds d'épuration. L'évolution des charges relatives à la station d'épuration de la Saunerie et du réseau de Milvignes, s'explique par les investissements en cours sur la step de la Saunerie en vue de l'adaptation de cette dernière au traitement des micropolluants.

5.2 Résultats d'exploitation STEP Neuchâtel

| | | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|----------------|-----------|-----------|-----------|
| Pluviométrie | mm | 1038 | 811 | 973 |
| Quantité d'eau collectée | m ³ | 7'101'448 | 5'194'056 | 5'107'340 |
| Part des eaux usées en provenance du district du Val-de-Ruz Ouest | m ³ | 805'239 | 864'846 | 691'577 |
| Quantité d'eau déversée après traitement primaire | m ³ | - | - | - |
| Quantité d'eau complètement épurée | m ³ | 7'101'448 | 5'194'056 | 5'107'340 |

| | | | | |
|--|----------------|--------|--------|--------|
| Boues digérées | m ³ | 24'691 | 31'300 | 28'523 |
| Boues déshydratées (VADEC) | t | 2119 | 2199 | 1901 |
| Boues déshydratées (poids en matières sèches) | t MS | 621 | 634 | 556 |
| Teneur en matières sèches des boues déshydratées | % | 29.3 | 28.8 | 29.1 |
| Traitement des graisses (séparateurs des établissements publics) | m ³ | 326 | - | - |
| Sable | t | 10.5 | 8.7 | 3.02* |
| Déchets des grilles grossières | t | 77 | 42.2 | 49.5 |
| Déchets de tamis fin | t | 35 | 54.8 | 68.1 |

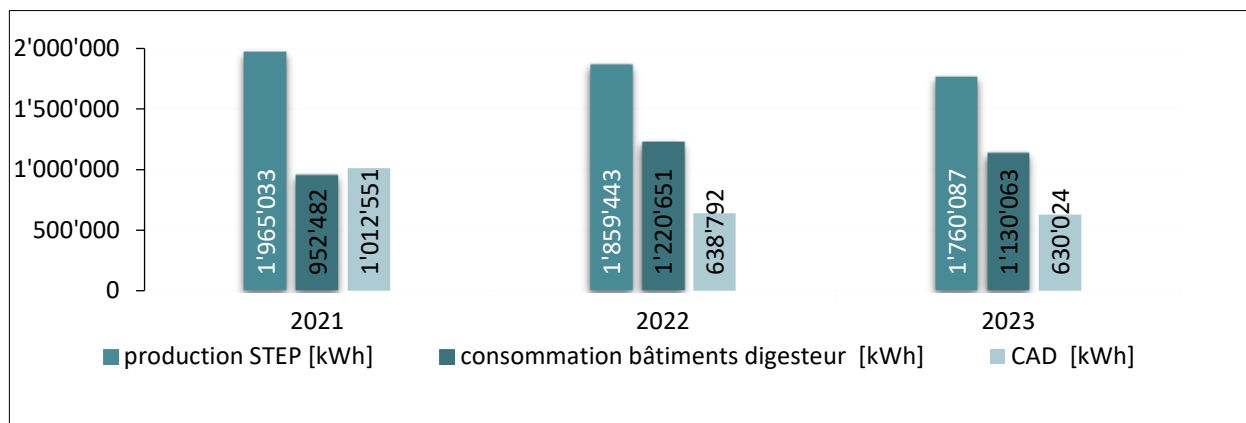
* vidange de la benne de sable fin 2022 et début 2024, une seule benne vidée en 2023

| Qualité des eaux épurées | | 2021 | 2022 | 2023 |
|--|----------------------|-------|--------|--------|
| Demande biochimique en oxygène norme cantonale: 10 mg O ₂ /l norme fédérale : 15 mg O ₂ /l | mg O ₂ /l | 6.79 | 11.28* | 13.42 |
| Demande chimique en oxygène norme: 45 mgO ₂ /l | mg O ₂ /l | 26.79 | 35.02 | 42.98 |
| Concentration en phosphore norme cantonale: 0.30 mg/l norme fédérale : 0.80 mg/l | mg/l | 0.24 | 0.36* | 6.61* |
| Matières en suspension norme cantonale : 10 mg/l norme fédérale : 15 mg/l | mg/l | 6.93 | 12.65* | 10.14* |

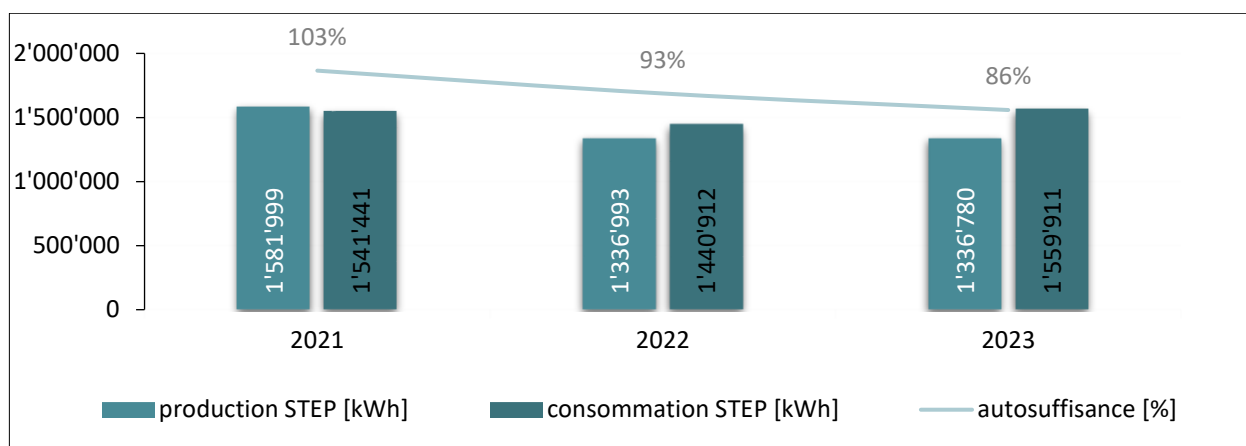
*avec l'arrêt du Dynasand pour les travaux, quelques échantillons dépassaient la tolérance cantonale par temps de pluie, ces dépassements sont autorisés mais ils influencent cette moyenne annuelle.

5.3 Bilan énergétique STEP Neuchâtel

| | | 2021 | 2022 | 2023 |
|---------------------------------------|-----------------|-----------|-----------|-----------|
| Bilan biogaz | | | | |
| Biogaz produit | Nm ³ | 580'456 | 527'099 | 511'552 |
| Biogaz valorisé en CCF | Nm ³ | 579'830 | 527'099 | 511'552 |
| Biogaz valorisé en chaudière | Nm ³ | 626 | - | - |
| Bilan thermique | | | | |
| Énergie thermique produite par biogaz | kWh | 1'965'033 | 1'859'443 | 1'760'087 |
| Énergie thermique consommée | kWh | 952'482 | 1'220'651 | 1'130'063 |
| Énergie thermique fournie au CAD | kWh | 1'012'551 | 638'792 | 630'024 |
| % couverture en chaleur Step | % | 152 | 134 | 136 |



| Bilan électrique | | 2021 | 2022 | 2023 |
|--|-----|-----------|-----------|-----------|
| Énergie électrique produite par biogaz | kWh | 1'581'999 | 1'336'993 | 1'336'780 |
| Énergie électrique consommée | kWh | 1'541'441 | 1'440'912 | 1'559'911 |
| % auto couverture en électricité Step | % | 103 | 93 | 86 |



Le bilan énergétique est comme attendu en léger recul cette année en raison des travaux en cours.

Le plan de suivi environnemental établi dans le cadre du chantier impose des visites de contrôles hebdomadaires annotées par un formulaire afin d'assurer le respect de la législation en la matière. La tenue du chantier et l'exploitation de la Step peuvent être qualifiées d'exemplaires.

L'intégration dans le projet de STEP des différentes actions en relation avec la faune (hirondelles, martinets, chauves-souris, insectes) est suivie avec soin. Les emplacements des nichoirs ont été validés par la Commission environnementale instaurée dans le cadre des travaux qui se réunit deux fois par année afin de porter un regard large sur le dossier.

Service de l'environnement, des parcs, forêts et domaines

1 Mission principale

Le Service de l'environnement, des parcs, forêts et domaines regroupe plusieurs offices œuvrant tant à l'entretien des espaces paysagers et forestiers qu'au développement de la stratégie d'adaptation au changement climatique et de favorisation de la biodiversité, en coordination avec le Service de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie et le dicastère DTETPB. La complémentarité des compétences et des domaines traités par ce service assure la cohérence des actions déployées, particulièrement les mesures d'accompagnement nécessaires au développement durable de notre ville de façon générale et du point de vue environnemental plus particulièrement. Cette pluridisciplinarité présente au sein du Service, et de son binôme du Service de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie, permet également au DDMIE d'appuyer les autres dicastères et les externes menant des activités touchant le domaine public.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|---|-------------|-----------|
| Architecte-paysagiste communale, cheffe de service | *1.0 | *1 |
| Office de l'environnement et du développement durable | | |
| Délégué à l'environnement et au développement durable | 1.0 | 1 |
| Personnel de l'office | 0.6 | 2 |
| Office des parcs et promenades | | |
| Personnel de l'office | 44.7 | 50 |
| Office des domaines | | |
| Déléguée aux affaires foncières | 1.0 | 1 |
| Personnel de l'office | 1.9 | 3 |
| Office des forêts | | |
| Personnel de l'office | 13.0 | 14 |
| Total | 62.2 | 71 |

*La fonction de cheffe de service est cumulée à la fonction de cheffe de l'Office des parcs et promenade; le poste correspondant est comptabilisé dans l'EG 116.00 (Office des parcs et promenades).

Les fonctions de délégué-e-s aux affaires foncières et à l'environnement et au développement durable sont cumulées à celles de responsables d'offices et comptabilisés dans les entités de gestion correspondantes.

Le détail des effectifs est apporté dans les chapitres des offices. Les postes vacants et même que les apprenti-e-s, stagiaires et civilistes ne sont pas mentionnés dans les effectifs.

Office des parcs et promenades

Entité de gestion 116.00

1 Mission principale

Depuis leur création en 1885, les Parcs et Promenades de la Ville de Neuchâtel sont chargés de conserver, d'entretenir, de mettre en valeur le patrimoine paysager public et d'aménager des lieux de vie de qualité pour la population, sur l'ensemble du territoire communal et de manière à favoriser la biodiversité. À ce titre sont assurés principalement la planification et l'entretien des parcs et aménagements paysagers, y compris le cimetière de Beauregard et les cimetières des anciens villages, la création et la gestion des places de jeux, les surfaces de sports et de délasserement, la gestion du patrimoine arboré public urbain et l'exploitation de l'établissement horticole sur le site d'Evologia à Cernier.

Les équipes de l'Office des parcs et de l'Office de la voirie collaborent étroitement pour certains travaux (notamment le déneigement) et partagent des locaux et des machines.

L'Office des parcs et promenades fournit des appuis aux autres services et offices de la commune, notamment sous la forme de propositions d'aménagement des espaces publics en lien avec le développement urbanistique de la commune. Dans le cadre de la procédure de demande de permis de construire, qui a vu une très forte augmentation des sollicitations, l'Office rédige les préavis selon les exigences relatives aux aménagements extérieurs, à l'arborisation, aux plantations et aux toitures végétalisées. Il assume également le suivi administratif des plaintes liées à des dégâts sur le domaine public.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|---|-----|-----------|
| Architecte-paysagiste communale, Cheffe du service de l'environnement, des parcs, forêts et domaines, responsable de l'Office des parcs et promenades | 1.0 | 1 |
| Secrétariat | | |
| Secrétaires | 1.2 | 2 |
| Bureau technique | | |
| Architectes-paysagistes | 2.6 | 3 |
| Ingénieure agronome | 0.6 | 1 |
| Dessinatrice paysagiste | 0.5 | 1 |
| Gestionnaire environnement du domaine public | 0.6 | 1 |
| Équipe d'entretien I et cimetières | | |
| Contremaitre | 1.0 | 1 |
| Chef-fe-s d'équipes | 3.0 | 3 |
| Horticultrices et horticulteurs paysagistes | 8.2 | 9 |
| Horticultrices et horticulteurs métier terre | 1.8 | 2 |
| Gestion du patrimoine arboré | | |
| Contremaitre | 1.0 | 1 |

| | | |
|--|-------------|-----------|
| Chef-fe d'équipe | 1.0 | 1 |
| Arboristes-grimpeuses ou grimpeurs | 2.6 | 3 |
| Équipe réalisation | | |
| Contremaitre | 1.0 | 1 |
| Chef-fe d'équipe | 1.0 | 1 |
| Horticultrice et horticulteur paysagiste | 2.0 | 2 |
| Equipe d'entretien II – Nettoyage et place de jeux | | |
| Contremaitre | 1.0 | 1 |
| Chef-fe d'équipe | 1.0 | 1 |
| Horticultrice et horticulteur métier terre | 1.0 | 1 |
| Horticultrices et horticulteurs paysagistes | 6.6 | 7 |
| Ouvrières et ouvriers d'encadrement | 1.5 | 2 |
| Établissement horticole | | |
| Contremaitre | 1.0 | 1 |
| Chef-fe de culture | 1.0 | 1 |
| Horticultrices floricultrices et horticulteurs floriculteurs | 2.5 | 3 |
| Total | 44.7 | 50 |

Au 31 décembre 2023, l'office compte 1.6 EPT vacants. Les apprenti-e-s, stagiaires et civilistes ne sont pas comptabilisé-e-s dans les effectifs. L'office a formé une apprentie CFC 3^e année (horticultrice CFC floriculture), quatre apprenti-e-s CFC 2^e année (horticulteur-trice-s CFC paysagisme), ainsi que quatre apprenti-e-s CFC 1^{ère} année (horticulteur-trice-s CFC paysagisme et floriculture). Il a également formé deux apprentis AFP 2^e année (horticulteurs AFP paysagisme) et une apprentie AFP 1^{ère} année (horticultrice AFP paysagisme).

L'office emploie 6 personnes dont le poste bénéficie d'un financement externe (assurance invalidité, mesures socioprofessionnelles). Il est à relever qu'annuellement un EPT au budget est pourvu en CDI pendant la période estivale afin d'adapter les ressources en personnel aux besoins saisonniers. Un service d'entretien est assuré à l'année par tournus, valorisé au budget par un 0.6 EPT.

Nous soulignons enfin la mutualisation de plusieurs ressources de personnel, notamment pour le secrétariat et le suivi logistique du magasin, entre l'Office de la voirie et l'Office des parcs et promenades.

Conformément aux informations relatées dans le cadre de la préparation du budget 2024, l'intégration des apprenant-e-s bénéficiant des mesures d'intégration de l'Unité de formation de l'assurance-invalidité a été revue courant 2023. La structure mise en place permet de les intégrer directement dans les équipes de terrain de l'Office des parcs et promenades et de l'Office de la voirie, et non plus de les isoler dans un groupe dédié. Le départ à la retraite du maître socioprofessionnel (MSP) qui gérait cette petite équipe a été l'occasion de mettre en place la nouvelle structure avec la volonté de ne pas isoler les apprenants AI. L'office accueille depuis la rentrée 2023 une apprentie Horticultrice-AFP paysagisme, qui bénéficie de cette nouvelle organisation avec des mesures de soutien et accompagnement de l'UFAl.

L'internalisation et la rationalisation des ressources en lien avec un entretien soucieux et respectueux de l'environnement (entretien différencié et toujours plus résilient) est privilégié. L'Office des parcs et promenades peut toutefois externaliser certaines tâches (par exemple, pour certains travaux de taille et soin aux arbres, ou appui pour l'entretien et l'arrosage des massifs). En 2023, les lacunes de personnel ont été progressivement comblées par l'engagement de nouveaux collaborateurs principalement en deuxième moitié d'année. Suite à une année 2022 particulièrement compliquée au niveau des ressources humaines, l'année 2023 a permis de retoucher l'organisation de l'office avec:

- La promotion au poste de contremaître de deux contremaîtres-adjoints pour une meilleure répartition des tâches;
- La réorganisation des deux entités distinctes « Gestion du patrimoine arboré » et « Réalisation » sous la direction des deux contremaîtres nouvellement promus;
- L'engagement de deux arboristes-grimpeurs spécialistes des soins aux arbres;
- La nomination de deux chefs d'équipe suite au départ en retraite de deux collaborateurs.

3 Évènements marquants

La réhabilitation-restauration du Jardin du Palais DuPeyrou s'est terminée par la restauration du portail historique et une journée d'inauguration publique qui s'est tenue le dimanche 20 août 2023 avec un apéritif offert par la Ville.

L'établissement horticole de l'Office des parcs et promenades a débuté sa reconversion « BioSuisse » au 1^{er} janvier, avec l'objectif d'une certification en janvier 2025. Le 16 juillet, un gros coup de vent a emporté une grande partie de la toiture des serres: un ouvrant faitière s'est retourné et envolé, cassant et pliant une partie de la structure et brisant un bon nombre de vitres. L'entreprise mandatée pour faire les réparations a dû commander une nouvelle structure et du verre sur mesure, ce type de serre n'étant plus fabriqué.

Le 24 juillet, lorsqu'une tempête s'est abattue sur la Ville de La Chaux-de-Fonds, quatre collaborateurs (spécialiste des soins aux arbres et horticulteurs paysagistes) de l'Office des parcs et promenades et deux de l'Office de la voirie se sont portés volontaires pour intervenir et venir en aide dans les premières heures qui ont suivi le drame. Ce renfort sur le terrain a représenté au total l'intervention de six collaborateurs pendant 202 heures, ainsi que deux véhicules et un camion nacelle pendant une cinquantaine d'heures.

Le 25 août, la foudre s'est abattue sur l'un des séquoias remarquables du parc du Musée d'ethnographie, laissant à terre 48 tonnes de bois. L'abattage de la partie foudroyée et son évacuation a nécessité 220 heures de travail. La valeur de remplacement de ce magnifique sujet est estimée à 73'500.- francs.

En 2023, l'arbre remarquable qui a été tiré au sort pour sa mise en lumière pendant la période des Fêtes de fin d'année était un chêne majestueux situé à Valangin, chez un propriétaire privé.

4 Principales activités et réalisations

4.1 Projet de territoire et PAL

Dans le cadre de la révision du Plan d'Aménagement Local (PAL) le bureau technique de l'Office a continué d'accompagner le Service du développement territorial et les mandataires dans la finalisation du Projet de territoire et la stratégie de développement du territoire communal en général. L'Office a été sollicité pour réviser et compléter divers inventaires afin de les étendre à l'ensemble des communes fusionnées, à savoir:

- L'inventaire des parcs et jardins;
- L'inventaires des arbres marquants et remarquables.

4.2 Aménagements éphémères

Le fleurissement des fontaines a été étendu dans tous les quartiers de la commune: une fontaine à Corcelles, une à Cormondèche, une à Valangin et une à Peseux.

Dans le cadre du cinquième Festival des Roses qui s'est déroulé à Estavayer-le-Lac les apprentis de l'Office ont collaboré pour réaliser un petit aménagement paysager sur la place de la poste. Ce fut une merveilleuse opportunité, rare dans le cadre de leur apprentissage, de pouvoir intervenir tous ensemble depuis la conception qui a été transcrite sur les plans de réalisation par l'apprentie dessinatrice, en passant par la production des plantes annuelles assurée par les deux apprentis horticulteur-trice floriculteur-trice, jusqu'à la mise en œuvre sur le site par les 6 apprenti-e-s (montage en mai 2023, démontage en mars 2024).

Sur la place de la gare, 9 arbres ont été plantés provisoirement dans des bacs afin de garantir de l'ombrage sur l'espace de rencontre testé, situé au sud-ouest de l'ancien giratoire.

4.3 Plantations

À Corcelles, un petit verger haute-tige ainsi que des arbustes à baies ont été plantés par nos apprenti-e-s en décembre 2023.

4.4 Places de jeux

La place de jeux de la Dîme 45 a été fermée suite à la démolition du pavillon en automne.

Sur la place de jeux du Mail, un KUKUK Box a été posé temporairement en remplacement de la tyrolienne et de la tour multifonction qui se trouvaient sous le chêne tricentenaire.

4.5 Terrain de sport

Chanet : le petit terrain de foot public a été réfectionné.

4.6 Néophytes envahissantes

La lutte contre les néophytes envahissantes s'est poursuivie par l'arrachage de lauriers au collège des Charmettes et par diverses interventions mandatées à une entreprise.

4.7 Aménagements et projets

L'Office des parcs et promenades gère l'entretien de différents espaces des cimetières de Beaugard, Peseux, Cormondrèche et Valangin. Cette année, la réfection du mur en pierre sèche qui s'était écroulé au cimetière de Valangin a été effectuée. Un nouveau quartier pour accueillir des tombes a été aménagé au cimetière de Corcelles.

Le bitume qui recouvrait la place située à l'Ouest de la casquette de Serrières a été dégrappé et la surface a été recouverte de gravier-gazon afin de la rendre perméable et de contribuer à la lutte contre les îlots de chaleur. À l'Est de la casquette, la plantation de 3 muriers apporte désormais de l'ombrage sur l'espace de pétanque. Les matériaux d'excavation retirés ont été revalorisés à proximité, afin d'éviter leur transport et évacuation en décharge: ceux-ci ont permis de remettre en état 300 mètres de chemin piétonnier au bord du lac depuis la casquette de Serrière en direction de Neuchâtel. Ces travaux ont fait l'objet d'un cofinancement entre l'Office des parcs et promenades et le Service cantonal des ponts et chaussées.

À l'école Ste-Hélène (La Coudre), le réaménagement d'une place de stationnement pour personne à mobilité réduite a permis de réaménager l'ensemble d'une surface de détente qui était attenante : le bitume de la place de parking et du chemin de mobilité douce a été remplacé par des pavés et la place a été revêtue de gravier-gazon et agrémentée de la plantation de vivaces et de deux arbres fruitiers.

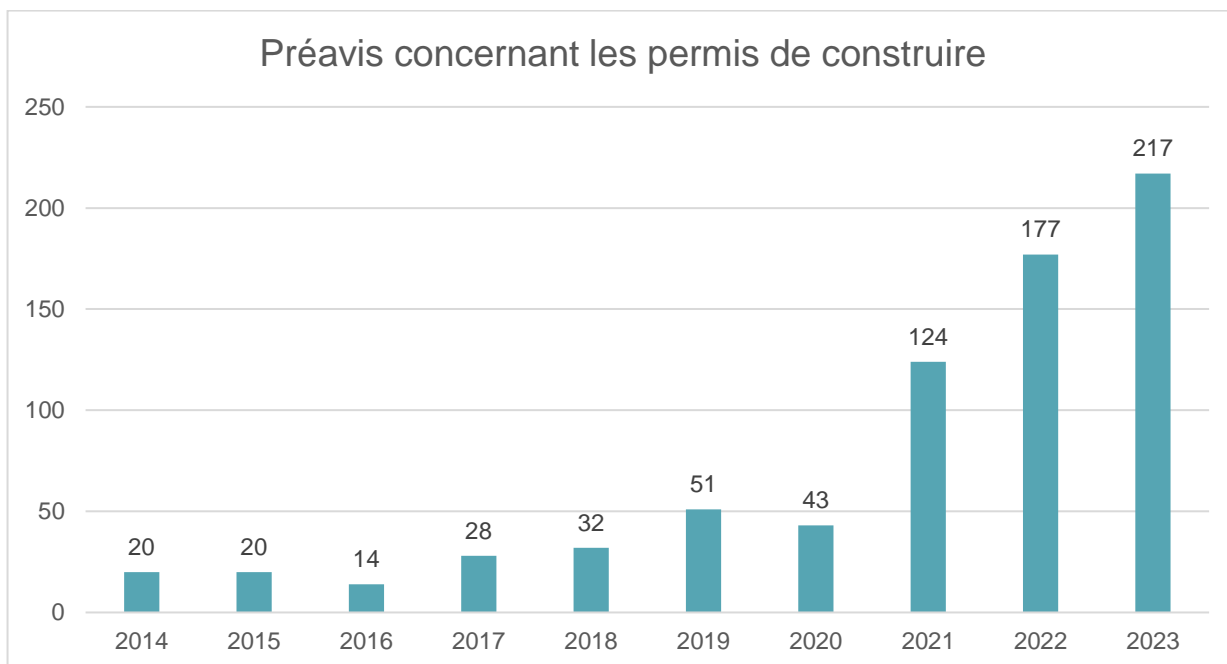
La réhabilitation du jardin du Musée d'ethnographie (MEN) a débuté par la réfection du mur en pierres sèches qui longe la « grande boucle ». Des tests de revêtements perméables ont été réalisés au niveau de l'entrée sud du jardin.

En avril, le projet d'implantation d'un cheminement sur les futures Jeunes Rives a nécessité la transplantation du *Taxodium distichum* (cyprès chauve) : la réalisation en avril d'un matelas pédologique a permis son déplacement en octobre. Le démarrage du chantier en octobre a nécessité l'abattage de 42 arbres, dont 14 pour des raisons sanitaires.

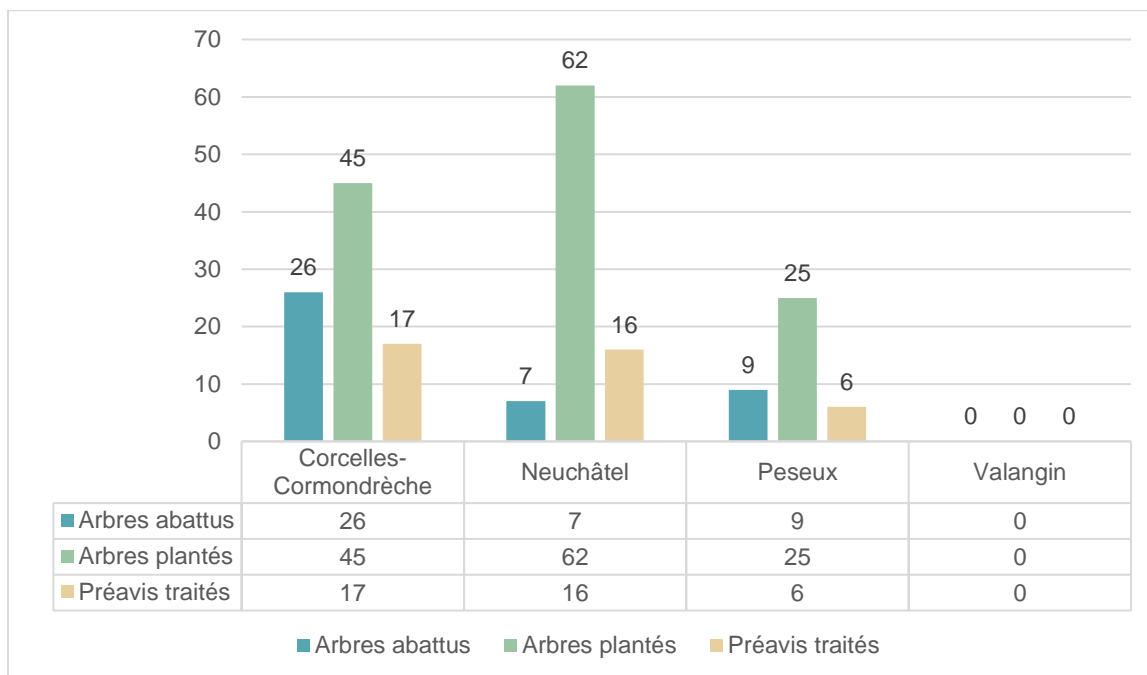
5 Statistiques et indicateurs

5.1 Permis de construire - Préavis

Pour chaque demande de permis de construire nécessitant la création ou la modification des aménagements extérieurs d'une parcelle, l'Office des parcs et promenades est amené à la préavis. Depuis la fusion, le nombre de demandes de permis a augmenté (extension du périmètre communal) et leur traitement a été rendu plus complexe par l'absence d'uniformisation des règles des anciennes communes. En 2023, l'Office a traité 217 préavis.

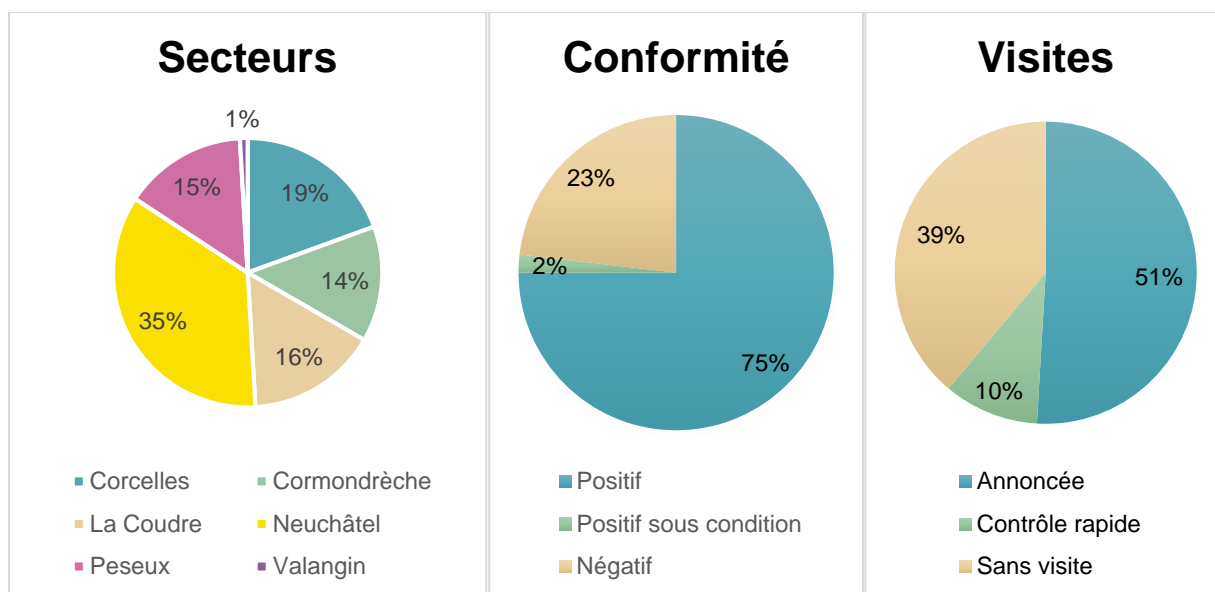


Dans le cadre des demandes de permis de construire, certains arbres existants sont abattus pour la réalisation du projet architectural. L'Office des parcs et promenades exige, sur tout le territoire communal, la plantation d'un arbre pour chaque 500 m² de parcelle faisant l'objet d'une demande de permis de construire. Si les localités de Corcelles-Cormondrèche et Neuchâtel possédaient un règlement qui protège les arbres, Peseux et Valangin ne possédaient pas dans leur règlement une telle protection. Depuis l'adoption par le Conseil général de l'arrêté concernant l'harmonisation de la protection et la plantation des arbres, l'Office des parcs et promenades a pu étendre la protection des arbres à l'ensemble du territoire communal.



5.2 Permis de construire - Visites de conformité

Les visites de conformité ont pour but de vérifier si les aménagements extérieurs ont été réalisés conformément au permis de construire sanctionné. Elles font l'objet d'un procès-verbal de conformité (rapport), joint au permis d'habiter transmis à chaque requérant-e. Ainsi, sur 108 rapports qui ont été rendus suite à la visite de conformité, 81 rapports ont été considérés comme « conformes » ou « positifs » (dont six ont fait l'objet de deux visites pour aboutir à la conformité) et 25 ont été considérés comme « non-conformes » ou « négatifs ».



5.3 Établissement horticole de Cernier

L'établissement horticole a produit 269'850 plantes en 2023, destinées principalement au fleurissement des massifs en ville et aux décorations florales pour les manifestations officielles et les abonnements des cimetières. Pour cette production, 110 m³ de terreau sans tourbe ont été utilisés. 15'750 bulbes pour le fleurissement de printemps des massifs, 1'200 Calluna pour les abonnements du cimetière, 1'580 plantes de terre de bruyère pour les plantations d'hiver, les décorations et la vente ont été achetées. Pour le cimetière, 350 arrangements ont été confectionnés pour la toussaint et Noël.

Durant cette première année de reconversion Bio, la production des plantes s'est bien passée dans l'ensemble, malgré quelques soucis avec le mauvais enracinement des bégonias produits pour le cimetière et une invasion de moucheron des terreaux (sciarides) difficile à combattre.

Les essais de terreau sans tourbe ni coco se sont poursuivis sur les cultures en 2023 avec des résultats plutôt favorables et vont être reconduits en 2024 afin de faire la transition dans les prochaines années, quand le terreau sera commercialisé. Nous avons également fait des essais en incorporant du biochar et du basalte à notre terreau avec

pour objectif de pouvoir diminuer l'arrosage et la quantité d'engrais utilisé. Cependant, ces essais n'ont pas du tout été concluents.

Afin d'améliorer l'isolation en quelques points critiques du bâtiment et d'assurer ainsi une gestion efficace, rationnelle et économe en énergie des différentes serres, le remplacement de certains éléments vieux de 26 ans (écrans thermiques dans les serres) a débuté au mois de novembre 2022 et s'est terminé avec un peu de retard, lié aux dégâts du 16 juillet 2023, mais avant les premiers frimas de la fin d'année 2023.

| | Fleurissement (events ou bâti) | Massifs | Vente et décoration | Cimetière (abonnements) | Total de plantes |
|--------------------|-----------------------------------|---------|---------------------|-------------------------|------------------|
| Printemps | | 50'300 | 7'100 | 25'000 | 82'400 |
| Eté | 4'300 | 81'300 | 12'500 | 22'000 | 120'100 |
| Chysanthème | | 5'100 | 1'000 | 700 | 6'800 |
| Automne | 450 | 53'000 | 600 | | 54'050 |
| Hiver | | 5'600 | 900 | | 6'500 |

Lors de la journée d'inauguration du Jardin DuPeyrou, 1'600 plants de basilic ont été produits pour animer le stand plantation qui permettaient à la population de planter et d'emporter chez elle plusieurs variétés de basilic, à savoir :

- Le basilic cannelle
- Le basilic grec
- Le basilic citron
- Le basilic rouge
- Le basilic thaï
- Le basilic vert de Gêne

Des plantes ont également été offertes pour 3 tombolas, et 30 décorations ont été réalisées pour diverses manifestations et demandes officielles à la commune.

5.4 Gestion du patrimoine arboré sur le domaine public

Une expertise approfondie de l'ancrage racinaire de deux peupliers monumentaux situés en bordure du lac à Monruz a été faite pour des questions sécuritaires liées à la montée des eaux répétées ces dernières années. Le test de traction qui a été appliqué, a permis de définir que la sécurité était assurée moyennant une taille d'allègement et de maintien d'environ 1.5 m sur l'ensemble de leur couronne.

À part quelques exceptions en lien avec des chantiers spécifiques ou des conditions météorologiques favorables, les abattages sur le domaine public sont généralement réalisés entre février et mars. L'Office des parcs et promenades évalue un « degré de sensibilité du public » face aux travaux d'abattage prévus. Pour tous les cas sensibles, une information préalable est donnée au public quelques semaines/jours avant l'abattage, sous la forme de panneaux explicatifs au pied de l'arbre concerné.

En 2023, l'Office des parcs et promenades a abattu les types d'arbres suivants:

- Arbres d'alignement 10 sujets
- Arbres de parcs ou isolés 57 sujets
- Arbres de forêt urbaine 1 sujet

En ce qui concerne les arbres d'alignement, lorsque certains sujets présentent des signes de faiblesse ou de dangerosité, nous profitons des travaux de rénovation d'infrastructures routières pour procéder aux remplacements de tout ou partie des arbres afin de maintenir une cohérence et une homogénéité des alignements. Les arbres de parcs ou isolés sont quant à eux abattus entre février et mars en fonction de la nécessité. Enfin, pour les arbres des forêts urbaines, une collaboration étroite se fait entre l'Office des parcs et promenades et l'Office des forêts, tant au niveau des observations, que des travaux d'entretien ou des abattages. Les arbres abattus sont replantés dans le respect des règlements d'aménagement en vigueur.

Comme l'illustre le tableau ci-après, la commune a replanté en 2023 plus d'arbres qu'elle n'en a abattu, ce qui est en principe la pratique courante depuis plusieurs années.

Le ratio entre 2021 et 2023 est de 175 arbres abattus pour 262 plantés, soit 87 sujets en plus depuis 3 ans.

| 2023 | |
|----------------------|------------------|
| Abattages | Plantations |
| 1 Marronnier | 22 Fruitiers |
| 3 Charmes | 26 Chênes |
| 4 Erable | 1 Chrycptomera |
| 1 Cerisier | 5 Platanes |
| 1 Cèdre | 3 Ginkgo |
| 1 Epicea | 1 Hêtre |
| 1 Bouleau | 2 Phillyrea |
| 3 Tulipiers | 12 Erables |
| 1 Hêtre | 2 Parrotias |
| 1 Pin | 3 Nefliers |
| 3 Sorbiers | 5 Micocouliers |
| 1 Chamaecyparis | 5 Mûriers |
| 4 Thujas | 1 Aulnes |
| 1 Tilleul | 3 Tilleuls |
| 3 Micocouliers | 1 Lilas de Perse |
| 1 Murier blanc | 3 Noyers |
| 1 Pin sylvestre | 2 Chionanthus |
| 1 Sapin nordmaniana | 1 Cèdre |
| 1 Epicea | 1 Gommier |
| 5 Saules babylonica | 1 Peuplier |
| 2 Saules sepulcralis | 6 féviers |
| 4 Erables sycomore | |

| | |
|------------------|-------------------|
| 11 Platanes | |
| 3 Ormes | |
| 1 Cèdre | |
| 4 Gleditsias | |
| 1 Tilleul | |
| 2 Erables | |
| 2 Paulownias | |
| 68 arbres | 105 arbres |

5.5 Demandes d'abattages sur les fonds privés

| | |
|---|----|
| Demandes d'abattages liés à une construction | 42 |
| Demandes refusées | 3 |
| Nombre de demandes non liées à une construction | 20 |
| Compensations exigées | 56 |
| Sans compensation | 8 |
| Abattages sans autorisation | 2 |

Office des domaines

Entité de gestion 123.00

1 Mission principale

L'Office des domaines assure l'entretien et la valorisation du patrimoine domanial (agricole, viticole, locatif et terrains au patrimoine financier), conseille et informe les locataires et les privés. Il soutient la conversion biologique des domaines agricoles, viticoles et potagers urbains en propriété de la Commune de Neuchâtel.

L'office est sous la responsabilité de la Déléguée aux affaires foncières, directement attachée, dans cette fonction, au Conseiller communal en charge du dicastère. Cette fonction est destinée à:

- concevoir et mettre en œuvre la stratégie foncière de la Ville de Neuchâtel;
- soutenir le Conseil communal sur les questions foncières transversales à ses projets, préparer les décisions stratégiques;
- participer aux négociations préparatoires liées à toutes les opérations immobilières et foncières de la Commune;
- veiller à l'application des lois, prescriptions et normes.

Le suivi des aspects fonciers des projets sur le territoire communal est assuré par la déléguée aux affaires foncières, dès leur planification, pour l'ensemble de l'administration.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|---|------------|-----------|
| Responsable d'office, déléguée aux affaires foncières | 1.0 | 1 |
| Secrétaire | 0.8 | 1 |
| Architecte | 0.6 | 1 |
| Employé entretien Chaumont | 0.5 | 1 |
| Total | 2.9 | 4 |

3 Évènements marquants

La vente des biens-fonds 5474 et 4723 du cadastre de Corcelles-Cormondèche à l'État s'inscrit dans la suite de la mise en œuvre de la convention tripartite Etat-ECAP-VDN. L'État souhaite y développer un programme de logements intergénérationnel avec accès facilité par le nouvel axe de mobilité douce « La Ficelle ». Pour rappel ladite convention a permis l'acquisition du Jardin botanique en 2021 ; l'octroi de DDP en faveur de l'ECAP pour la construction du Data Center du SIEN en 2022 ; le transfert de l'Octogone de l'État à la Ville d'ici décembre 2025 reste à finaliser (dénonciation par la VDN de la convention avant fin 2024).

Outre les tâches courantes, les activités suivantes ont marqué l'année 2023 pour la déléguée aux affaires foncières et le personnel de l'Office des domaines :

- Finalisation foncière du rond-point du Château de Peseux (cadastration) et du projet de la Ficelle à Corcelles-Cormondèche (piste à mobilité douce).
- Réalisation (projet et DT) des WC publics au chemin de la Tour 23 à Chaumont pour le Service du Patrimoine bâti.
- Travaux de protection des montées des eaux au Nid-du-Crô (ex bâtiment du SCAN) pour le Service de la sécurité (projet, permis de construire et DT).
- Réalisation de réserves d'eau inaliénables (citernes) en faveur de l'ECAP pour la ferme de la Petite-Joux aux Ponts-de-Martel et établissement de la demande de permis de construire en vue de l'assainissement de la Mini Step.
- Mise en location des parcelles de jardins des Troncs à Serrières, secteur entièrement réaménagé suite aux travaux des CFF (assainissement du talus CFF et réalisation d'une voie d'évacuation). Aménagement d'un verger à hautes tiges et baies à Chésaulx à Corcelles-Cormondèche.
- Octrois de promesses de DDP aux investisseurs pour le PS des Arniers à Corcelles-Cormondèche et pour le projet Ensemble Gouttes d'Or à Monruz.
- Accompagnement des grands projets suivants Tivoli Nord (pôle muséal), Portes Rouges (acquisition au PA), chantier CFF (jardin des Troncs), chantiers OFROU (Monruz), projet de la Ficelle (servitudes foncières et acquisition au PA (DPCOM)), PS du Port, diverses planifications urbaines (PS les Arniers, PS Beauregard, Jeunes Rives, Possession-Chant des Oiseaux, Tivoli Sud).

4 Principales activités et réalisations

En 2023, environ CHF 297'000.- (CHF 300'000.- au budget) ont été investis pour assurer l'entretien du patrimoine bâti et près de CHF 89'000.- (CHF 100'000.- au budget) ont été dévolus à l'entretien des terrains.

En 2023, 45 nouvelles conventions (réquisitions au registre foncier) de précarité ont été finalisées pour des éléments de construction et/ou des aménagements frappés d'alignement, dont 21 à Neuchâtel, 11 à Corcelles-Cormondèche, 12 à Peseux et 1 à Valangin. De plus, 44 conventions ont été ouvertes, dont 19 à Neuchâtel, 11 à Corcelles-Cormondèche, 11 à Peseux et 3 à Valangin.

4.1 Acquisitions au domaine public communal DPCom (PA)

Sanction du CE du 21.06.2023. Cadastre de Valangin, chemin du Saut 4, divisions cadastrales, échanges immobiliers et cessions au domaine public communal et au domaine privé de Mme Castella Jacquet et de M. Jacquet, nouveau DP 60 Com et nouveaux biens-fonds 667 et 668 (ancien bf 418 VDN). Acte du 25.07.2023.

Sanction du CE du 05.04.2023. Cadastre de Peseux, Rond-Point du Château, divisions cadastrales et cessions au domaine public communal et cantonal et au domaine privé de l'Hoirie Cattaruzza. Acte du 15.08.2023.

Sanction du CE du 14.06.2023. Cadastre de Neuchâtel, Rue des Portes-Rouges 12, acquisition par VDN de Facchinetti Immobilier SA de 201 m² à détacher du bien-fonds 16446 pour les verser au domaine public communal et former le nouveau DP 877 Com et le futur bien-fonds 18305. Acte du 18.10.2023.

Sanction du CE du 23.11.2022. Cadastre de Corcelles-Cormondèche, chemin des Vernets, acquisition par VDN d'une surface de 23 m² à détacher du bien-fonds 5589 du cadastre de Corcelles-Cormondèche, propriété de la PPE : # 5751/A; # 5752/B; # 5753/C; # 5754/D; # 5755/E; # 5756/F; # 5757/G; # 5758/H; # 5759/J; # 5760/K; # 5761/L; # 5762/M; # 5763/N; # 5764/O; # 5765/P; # 5766/Q; # 5767/R; # 5768/S et ; # 5769/T, pour la verser au domaine public communal DP 52 Com et former le nouveau bien-fonds 5812 du cadastre de Corcelles-Cormondèche et le nouveau DP 164 Com. Acte du 08.11.2023.

4.2 Cessions du DPCom (PA)

Sanction du CE du 21.12.2022. Cadastre de Neuchâtel, Avenue du Mail 74-76, division cadastrale du domaine public communal, nouveau DP 878 Com et cession immobilière aux domaines privés de Mme et de M. Studer, nouveaux biens-fonds 18195, 18196 et 18197. Acte du 22.03.2023.

Sanction du CE du 21.06.2023. Cadastre de Neuchâtel, Rue des Parcs 113, division cadastrale du domaine public communal, nouveau DP 889 Com et cession immobilière au domaine privé PPE de M. Albert Eric Kaufmann, nouveau bien-fonds 18317. Acte du 14.08.2023.

Sanction du CE du 21.06.2023. Cadastre de Neuchâtel, Rue de l'Ecluse 5, division cadastrale du domaine public communal DP 462 Com et cession (vente) immobilière au domaine privé de la PPE Ecluse 5 sur le bien-fonds de base 10810, pour former le nouveau DP 888 Com et le nouveau bien-fonds 18316. Acte du 17.08.2023.

4.3 Acquisition au patrimoine financier (PF)

Cadastre de Neuchâtel, Route de Pierre-à-Bot 92, modification du bien-fonds 14359 du cadastre de Neuchâtel par la suppression du DDP 14262 au 1^{er} degré en faveur de la Fondation Education 21. Indemnité de retour de CHF 108'000.- Acte du 04.07.2023.

Cadastre de Peseux, cimetière-vignes, divisions cadastrales et échanges immobiliers entre VDN et M. Michel Du Bois, nouveaux biens-fonds 4715 et 4716. Acte du 26.10.2023.

Cadastre de Neuchâtel, Clos-de-Serrières, modification du bien-fonds 14345 du cadastre de Neuchâtel par la suppression du DDP 17049 au 1^{er} degré en faveur de la VDN. Transfert gratuit par voie administrative. Réquisition du 23.10.2023.

Cadastre de Neuchâtel, Quai du Port 7, modification du bien-fonds 13587 du cadastre de Neuchâtel par la suppression du DDP 13588 au 1^{er} degré en faveur de la VDN. Transfert gratuit par voie administrative. Réquisition du 23.10.2023.

Cadastre de Corcelles-Cormondèche, Rue de la Chapelle, modification du bien-fonds 4520 du cadastre de Corcelles-Cormondèche par la suppression du DDP 4521 au 1^{er} degré en faveur du Groupe E. Transfert gratuit par voie administrative. Réquisition du 04.10.2023.

Cadastre de La Coudre, Rue de la Dîme 72, modification du bien-fonds 2206 du cadastre de La Coudre par la suppression du DDP 2207 au 1^{er} degré en faveur de la FMPA. Indemnité de retour de CHF 2'510'000.- Acte du 19.12.2023.

4.4 Cessions du PF

Arrêté du CE du 31.05.2023. Cadastre de Corcelles-Cormondèche, plan spécial (PS) Les Arniers, acte constitutif de promesse de constitution de droits de superficie distincts et permanents DDP en faveur de Fizzimo SA avec droit de préemption. Acte du 15.02.2023.

Arrêté du CE du 03.07.2023. Cadastre de Corcelles-Cormondèche, vente des biens-fonds 4723 et 5474 à l'État de Neuchâtel, avec transfert des baux pour la location des jardins potagers de Bastides-Chésaulx. Acte du 06.07.2023.

Décision du CE du 18.10.2023. Cadastre de Nendaz, vente à terme (01.01.2024) du bien-fonds 873 du cadastre de Nendaz, domaine de Cité-Joie à la Commune de Nendaz. Acte du 14.12.2023.

4.5 Transferts du domaine public communal (DPCom) ou domaine privé communal

Néant.

4.6 Transferts du domaine privé communal au domaine public communal (DPCom)

Décision du CE du 09.01.2023. Cadastre de Neuchâtel, Rue des Parcs 113, exmatriculation des biens-fonds 8156 et 9212 au domaine public communal pour former le futur DP 883 Com. Transfert gratuit par voie administrative selon réquisition du 09.12.2022.

Décision du CE du 25.10.2023. Cadastre de Neuchâtel, PS Beauregard, rue Gabriel Lory et rue de Beauregard, exmatriculation partielle du bien-fonds 12439 au domaine public communal pour former les futurs DP 890 Com et DP 891Com et le futur bien-fonds 18340. Transfert gratuit par voie administrative selon réquisition du 11.10.2023.

Décision du CE du 20.12.2022. Cadastre de Peseux, exmatriculation des biens-fonds 2211 et 3239 du cadastre de Peseux au domaine public communal pour former le futur DP 92 Com. Transfert gratuit par voie administrative selon réquisition du 01.12.2023.

4.7 Conventions diverses, servitudes, charges foncières

Cadastre de Corcelles-Cormondrèche, arrêté du CC du 27.04.2022, Projet de La Ficelle, constitution d'une servitude foncière de passage public à pied et pour la mobilité douce sur le bien-fonds 4119, propriété de La Poste Immobilier SA. Acte du 22.02.2023.

Cadastre de Corcelles-Cormondrèche, sanction du CE du 23.11.2022, constitution d'une servitude foncière de passage à pied et pour deux véhicules sur le bien-fonds 4060, propriété privée communale, au profit du bien-fonds 3624, copropriété de MM. Lebrun et Zufferey. Acte du 23.02.2023.

Cadastre de Corcelles-Cormondrèche, arrêté du CC du 27.04.2022, Projet de La Ficelle, constitution d'une servitude foncière de passage public à pied et pour la mobilité douce sur le bien-fonds 5000, copropriété PPE unité 4798/A à 4819/W. Acte du 31.03.2023.

Cadastre de Corcelles-Cormondrèche, arrêté du CC du 27.04.2022, Projet de La Ficelle, constitution d'une servitude foncière de passage public à pied et pour la mobilité douce sur le bien-fonds 5472, copropriété PPE unité 5592/A à 5601/K. Acte du 06.06.2023.

Cadastre de Corcelles-Cormondrèche, arrêté du CC du 27.04.2022, Projet de La Ficelle, constitution d'une servitude foncière de passage public à pied et pour la mobilité douce sur le bien-fonds 4999, co propriété PPE unité 4891/A à 4904/O. Acte du 22.06.2023.

Cadastre de Valangin, Chemin des Ecoliers, constitution d'une servitude foncière de passage à pied public, à charge du bien-fonds 241, propriété de M. Charrière, et au profit de la Commune de Neuchâtel. Acte du 28.08.2023.

Cadastre de Neuchâtel, PS Beauregard-Dessus, constitution d'une servitude foncière de passage public à pied et mobilité douce, à charge du bien-fonds 17357, propriété de Bonhôte-Immobilier SICAV, au profit de la Commune de Neuchâtel. Acte du 30.08.2023.

Office de l'environnement et du développement durable

Entités de gestion 125.00 et 146.03

1 Mission principale

L'objectif est de diminuer l'empreinte des activités humaines en zone urbaine et de trouver le bon équilibre en termes de durabilité à la fois dans le domaine social, économique et environnemental. Les actions concernent les impacts de l'administration et des différents acteurs sur le territoire de la commune fusionnée. La mission de l'office est également d'investiguer et de suivre les pollutions héritées du passé, notamment au niveau des sols et du sous-sol et, dans la mesure du possible, d'en réduire l'impact. L'office mène des actions à l'interne de l'administration et à l'externe de celle-ci, et assure le suivi des questions environnementales, en partenariat notamment avec l'OFSP, l'OFEV, Coord21 (association des collectivités et institutions de droit public de Suisse romande et du Tessin qui sont engagées dans une démarche de développement durable) et les services cantonaux (SENE, SFFN, OEDN). L'office travaille également à la mise en oeuvre et au suivi de la stratégie communale dans le domaine de l'environnement.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|---|------------|-----------|
| Responsable d'office, délégué à l'environnement et au développement durable | 1.0 | 1 |
| Chargée de projets | 0.6 | 1 |
| Total | 1.6 | 2 |

3 Évènements marquants

L'année 2023 a posé les bases de la stratégie environnementale dans le rapport d'information du Conseil communal au Conseil général 23-023 concernant la stratégie relative à l'espace environnemental et au défis climatiques, accompagnée de la réponse à la motion 338 ainsi qu'à l'appui d'un arrêté visant l'harmonisation de la réglementation relative à la commission «Nature et paysage» et à la protection et à la plantation des arbres. Il en résulte la définition de 6 axes stratégiques:

1. Air
2. Eau
3. Sol / Sous-sol
4. Biodiversité
5. Risques naturels
6. Nuit

Ces axes stratégiques sont et seront traités de manière transversale par les différents services de l'administration. Ils intègrent la déclinaison opérationnelle à l'échelle locale du Plan climat cantonal.

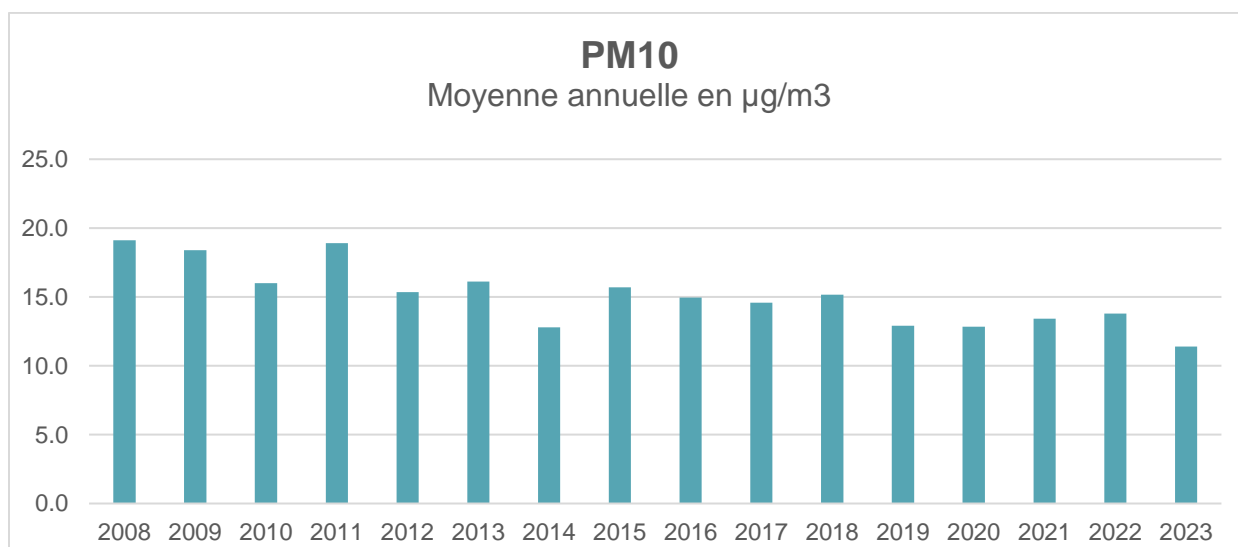
4 Principales activités et réalisations

L'office participe aux différents projets, actions et interventions de l'administration pour les questions en lien avec l'environnement et le développement durable. Il mène également des actions ciblées dans les domaines d'action des différents axes stratégiques. Les points ci-dessous ne concernent que les actions directement liées à l'Office de l'environnement et du développement durable. Celles menées par les autres entités de l'administrations sont traitées dans leurs chapitres respectifs.

4.1 Environnement

4.1.1 Air

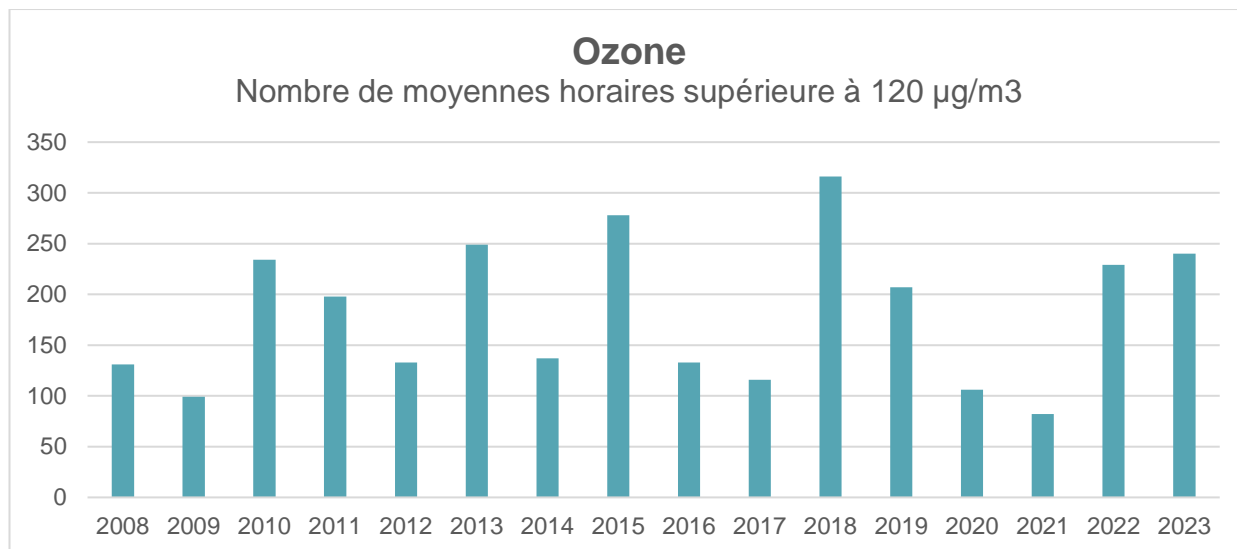
Depuis 1990, une station de référence, gérée par le Service cantonal de l'Energie et de l'Environnement (SENE), suit l'évolution de la qualité de l'air à Neuchâtel. L'Ozone et les oxydes d'azotes sont ainsi suivis depuis 30 ans sur la commune. Les particules fines (inférieures à $10 \mu\text{g}/\text{m}^3$) sont suivies depuis 2008. Dès 2018, les mesures des particules ultra-fines (PM2.5) sont venues compléter la série. Concernant les particules fines, la norme OPAir fixe une limite d'immission à $20 \mu\text{g}/\text{m}^3$. Depuis 10 ans, les valeurs baissent légèrement mais régulièrement. Pour 2023, la moyenne annuelle a été de $11.4 \mu\text{g}/\text{m}^3$ (2022 : $13.8 \mu\text{g}/\text{m}^3$, 2008 : $19.1 \mu\text{g}/\text{m}^3$)



Une moyenne journalière supérieure à $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ n'a pas été dépassée en 2023. Le cadre légal fixe un maximum de trois dépassements par année

Les mesures concernant l'ozone sont plus critiques. Le nombre des moyennes horaires dépassant $120 \mu\text{g}/\text{m}^3$ a été de 240 en 2023 (sur une période cumulée de 47 jours) alors que ce niveau n'aurait pas dû être dépassé (OPAIR). Cette situation est directement liée

aux fortes chaleurs de l'été 2023. Toutefois, il n'y a pas eu d'alertes des services cantonaux romands, car les mesures d'urgence sont prévues uniquement lorsque les dépassements excèdent $180 \mu\text{g}/\text{m}^3$.



4.1.2 Monitoring de la température

Depuis 2018, nous mandatons l'institut de géographie de Neuchâtel (Prof. Martine Rebetez) pour le monitoring de la température de la commune par 31 capteurs thermiques sur des points de références. Nous citons ici deux des observations faites dans le cadre de cette étude sur les mesures 2023:

« Après les étés caniculaires de 2018, 2019 et 2022, Neuchâtel a connu un nouvel été exceptionnellement chaud en 2023. Cette répétition des étés caniculaires s'inscrit dans le cadre des changements climatiques en cours, et on peut s'attendre à ce que le phénomène se poursuive et s'amplifie dans le futur. En 2023, les conditions estivales se sont par ailleurs prolongées sur le mois de septembre, avec des valeurs exceptionnellement élevées ».

« Nos résultats montrent que la station MétéoSuisse sous-estime nettement le nombre de nuits tropicales par rapport à ce que nos stations mesurent en milieu urbain. En effet, les températures mesurées en fin de nuit sont généralement plus basses à la station MétéoSuisse. Il s'agit d'un point important, dans la mesure où les températures nocturnes jouent un rôle-clé pour la santé des personnes fragiles lors des périodes caniculaires. Des minimas nocturnes élevés péjorent la qualité du sommeil, et donc les capacités de récupération des personnes. »

4.2 Eau

4.2.1 Projet de rivière : La Serrière

Poursuite des études et discussions en lien avec le secteur qui sera découvert par le projet Tivoli sud.

4.2.2 Biotopes humides du territoire communal

Recensement des principaux points d'eau de la commune, en particulier sur les propriétés communales et le domaine public, ainsi que des zones potentielles pour la création de nouveaux biotopes humides. L'analyse se poursuivra en 2024 avec l'étude de leur potentiel (étangs et milieux fontinaux).

4.2.3 Ramsar Gelyella

Nous avons lancé les démarches en vue de l'inscription d'un site des gorges de l'Areuse dans la « The Convention on Wetlands » (RAMSAR), en lien avec la protection de l'aquifère alimentant nos captages d'eau et la présence en ce lieu d'un crustacé endémique (*Gelyella monardi*) descendant direct de la faune présente dans le bras de mer qui recouvrait notre région il y a 20 millions d'années.

4.3 Sol / Sous-sol

4.3.1 Etude du potentiel géothermique de Chaumont

En marge des forages réalisés par les CFF pour le projet de la ligne directe entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, nous avons fait installer dans deux sondages un dispositif permettant de monitorer la température au cœur de Chaumont jusqu'à une profondeur de 550 mètres. L'objectif est de déterminer le potentiel géothermique et la manière d'exploiter cette énergie comme une ressource thermique complémentaire pour le CAD urbain de la Ville de Neuchâtel. Cette opération est cofinancée par VITEOS et le SENE et le suivi des mesures sera réalisé en partenariat avec l'Université de Neuchâtel (CHYN) qui abrite le centre national de compétence dans le domaine.

4.3.2 Investigation des sites pollués

Poursuite de l'évaluation des décharges dans le cadre de l'OSites et l'inscription CANEPO avec l'ancienne décharge de Malévaux et la décharge de la Coudre. En partenariat avec l'Office des cimetières, nous avons mandaté le Centre universitaire romand de médecine légale (CHUV, Prof. Varlet) pour analyser le sol et le sous-sol du cimetière de Beaugard.

4.4 Biodiversité

4.4.1 Trames vertes

Une étude a été réalisée sur deux secteurs de la ville de Neuchâtel afin d'esquisser les liaisons potentielles pour la faune et les obstacles. Il s'agit du secteur reliant le Gor de Vauseyon au vallon de la Serrière ainsi que de la zone urbaine à l'est de la gare.

4.4.2 Stratégie « Nicheurs en bâtiment »

Une étude a été menée afin de réunir les différentes observations sur la commune et établir des lignes directrices en vue de protéger, maintenir et développer les sites d'intérêts. L'étude se base sur une méthodologie développée par le Canton de Vaud. En collaboration avec l'Office des parcs et promenades, 100 nichoirs pour martinets ont été installés en fin d'année 2023 sur 3 bâtiments appartenant à la commune (collège de Vauseyon, collège des Guches, bâtiment de la structure préscolaire « Le serpent ») et le sous-voie de l'échangeur autoroutier de Vauseyon. Cette action a permis de lancer une

opération concrète en vue de soutenir la stratégie « Nicheurs en bâtiments » sur la commune.

Le pont du tirage à Valangin a également été équipé de 8 nichoirs à chauves-souris, le site étant favorable du fait de sa position au-dessus du Seyon, et à proximité immédiate de la forêt et de la zone d'ancienne localité. La pose de ces nichoirs a été réalisée en étroite collaboration avec l'Office des parcs et promenades.

4.4.3 Terrain de football de Valangin

En marge des projets de réalisation du futur réservoir de Valangin, nous avons mené une étude d'opportunité de la renaturation du site.

4.4.4 Sensibilisation

Plusieurs actions de sensibilisation ciblées sur la thématique de la biodiversité ont été menées, avec par exemple la promotion de la plateforme « Nos Voisins Sauvages » qui permet de sensibiliser les habitant-e-s à la faune qui les entoure, la participation à la Fête de la Nature avec les différents offices du Service de l'environnement, des parcs, forêts et domaines, ou encore l'organisation d'une excursion « Nos voisins sauvages » sur le thème du hérisson.

4.5 Risques naturels

4.5.1 Etudes sur le ruissellement

L'étude sur le ruissellement général sur la commune de Neuchâtel a été achevée en 2023. Nous avons lancé la première étude d'affinage de la délimitation des secteurs à risque.

4.5.2 Ruz Chatru

Suite aux observations de ces dernières années, nous avons également lancé un processus d'approfondissement du comportement de la rivière et de son bassin versant naturel et anthropique (rejets des eaux claires).

4.5.3 Intervention et suivi de la crue du lac de décembre 2023

Suite aux fortes précipitations en Suisse au cours du deuxième semestre, le lac a subi une nouvelle crue. Le niveau a atteint 430.38 mètres le 16 décembre. En raison de l'arrêt de certaines STAP et des conditions météorologiques, la baignade a été déconseillée du 14 décembre au 22 décembre.

4.6 Nuit

4.6.1 Réduction de la pollution lumineuse

La mise en place globale de l'extinction entre minuit et 5h a été finalisée avec Viteos en mars avec le secteur de Peseux. Entre juin et octobre, une première phase d'affinage a eu lieu et se poursuivra au cours des prochaines années.

4.6.2 Perséides 2023

Comme les années précédentes, nous avons organisé la Nuit des Perséides le 12 août 2023. Cette année nous avons reçu le soutien essentiel et efficace du concierge du collège des Guches qui a coordonné une observation publique du ciel avec la société neuchâteloise d'astronomie dans la cour de l'école. Une exploration nocturne de la faune a également été organisée. De larges secteurs de la ville ont été éteints toute la nuit.

4.7 Développement durable

4.7.1 Cercle des indicateurs (OFS)

Un relevé intermédiaire facultatif a été réalisé en 2023 afin d'acquérir un premier jeu de données à l'échelle du territoire fusionné et dessiner les indicateurs pour la nouvelle commune.

4.7.2 Solutions de réduction des déchets à la source

L'Office coordonne, en collaboration avec la Fédération romande des consommateurs et la Région Neuchâtel Littoral, un répertoire intitulé « Ne jetez plus! », qui recense les adresses de professionnel-le-s actif-ve-s dans la réparation mais aussi des associations, groupements de citoyen-ne-s et adresses virtuelles locales qui proposent des services comme le don, l'échange, la vente ou l'achat en seconde main d'objets, dans l'optique de rallonger la durée de vie des objets. La promotion de cette plateforme est réalisée via des annonces dans les bulletins communaux locaux (N+, Bulcom, Littoral région) ainsi que lors d'affiches dans les abribus.

4.7.3 Soutien aux associations

La Ville de Neuchâtel soutient plusieurs associations actives dans le domaine de l'environnement ou du développement durable: le Hub Neuchâtel, dans le cadre de son programme « Activation », le Festival du Film Vert, la Fondation des Moulins du Gor, l'Association suisse pour la navigation intérieure, l'Association « Ensemble Bôt Jardin » (association faitière des jardins de Pierre-à-bot).

4.7.4 Boîtes à troc

Entretien et suivi de la vingtaine de boîtes à troc posées et gérées par la Commune.

Office des forêts

Entité de gestion 124.00

1 Mission principale

Les collaboratrices et les collaborateurs de l'Office des forêts assurent l'aménagement et l'entretien multifonctionnel de la forêt par une sylviculture proche de la nature. Les bois poussant dans les forêts propriété de la Ville (13'000 m³/an) sont valorisés dans la filière bois locale comme bois de service (bois scié) et bois-énergie (chauffages à distance, bois bûché).

Une gestion fine et respectueuse de la forêt exige des professionnel-le-s bien formé-e-s, c'est pourquoi l'Office assure la formation d'apprenti-e-s forestières bûcheronnes ou forestiers bûcherons ainsi que de stagiaires garde forestière ou forestier et ingénieur-e-s forestières ou forestiers.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|---------------------------|-------------|-----------|
| Ingénieur forestier | 1.0 | 1 |
| Secrétariat | | |
| Secrétaire | 0.9 | 1 |
| Aide de secrétariat | 0.1 | 1 |
| Équipe de Chaumont | | |
| Garde forestier | 1.0 | 1 |
| Contremaître forestier | 1.0 | 1 |
| Forestier-bûcheron | 2.0 | 2 |
| Équipe des Joux | | |
| Garde forestier | 1.0 | 1 |
| Contremaître forestier | 1.0 | 1 |
| Forestier-bûcheron | 1.0 | 1 |
| Équipe de Serroue | | |
| Garde forestier | 1.0 | 1 |
| Contremaître forestier | 1.0 | 1 |
| Forestier-bûcheron | 2.0 | 2 |
| Total | 13.0 | 14 |

Pas moins de 6 apprenti-e-s forestières et forestiers bûcheron-ne-s sont actuellement formé-e-s. Deux à Chaumont, deux aux Joux et deux à Serroue. Nous relevons qu'en juillet 2023, deux apprentis forestiers-bûcherons ont réussi leurs examens de fin d'apprentissage.

Lors de ses loisirs, un apprenti a eu un accident mortel. Ce fut un choc pour toutes et tous. L'équipe dans laquelle il était formé a eu la possibilité d'être accompagnée pour surmonter cette épreuve.

Un forestier-bûcheron a démissionné de son poste afin d'effectuer une formation à plein temps durant deux ans pour obtenir un diplôme de forestier ES (garde forestier). Le poste a été repourvu.

L'ingénieur forestier et la secrétaire réalisent également des tâches cantonales, financées par le Canton à hauteur de 0,43 EPT pour l'ingénieur forestier et à 0,1 EPT pour la secrétaire.

3 Évènements marquants

Une fois encore, les températures ont été très élevées durant toute l'année. Les pluies se sont montrées trop rares, principalement durant l'été. Ces conditions météorologiques ont mis la vitalité des arbres à l'épreuve. Les conditions chaudes et sèches durant la période de végétation engagent les forêts dans un processus d'adaptation au dérèglement climatique très rapide.

3.1 Météorologie

L'année 2022 avait déjà été chaude et sèche, 2023 le fut plus encore. Tous les mois de l'année ont atteint une moyenne de température plus élevée que ce qui avait été observé sur la période 1961-1990. La végétation ne peut qu'être perturbée par une telle situation.

Du côté des précipitations, l'année a été très contrastée de janvier à septembre et la pluie a manqué, avec même pour les mois de février, mai, juin et juillet des déficits très importants. Au contraire, les trois derniers mois de l'année ont enregistré une pluviométrie très importante atteignant en moyenne plus de 2 fois le cumul de pluie moyen sur la période 1961-1990. Ces pluies abondantes ont été les bienvenues pour alimenter les nappes phréatiques mais malheureusement, elles sont arrivées trop tard pour avoir un effet positif sur le stress hydrique que les arbres ont connu durant le printemps et l'été.

3.2 Journée d'échange linguistique du Lycée Jean-Piaget

Le 24 avril 2023, environ 60 élèves neuchâtelois et allemands ont participé à une journée pratique sur le terrain sur le thème du dérèglement climatique. Les élèves ont participé à trois chantiers illustrant les effets concrets du dérèglement en forêt.

- Ils ont assisté à l'exploitation mécanisée d'épicéas plantés dans les années 1960 attaqués par le bostryche typographe. Le stress que les arbres ont subi sous les effets de la sécheresse et de la chaleur les a affaiblis de manière importante. Très faibles, ces épicéas n'ont pas été en mesure de se protéger contre les attaques du parasite.
- Ils ont reboisé, avec des essences adaptées au climat futur, un secteur où le peuplement forestier a été détruit par le bostryche. Ils ont également protégé les jeunes arbres avec des corbeilles (treillis maintenus avec un piquet) pour les protéger des dégâts par le gibier.
- Le dérèglement climatique permet à des plantes introduites dans les jardins de s'en échapper et de s'installer en forêt. Les élèves du Lycée ont été sensibilisés à ce phénomène et ont participé à l'arrachage de laurier cerise.

3.3 Promotion de la forêt pérenne

La forêt pérenne est une appellation qui regroupe toutes les formes de gestion de la forêt avec une sylviculture proche de la nature. Cela regroupe la forêt mélangée-étagée et la forêt jardinée qui est pratiquée dans les forêts propriété de la Ville.

Forts de cette expérience que nous avons sur une période longue, la commune vaudoise de Burtigny a souhaité venir visiter ces forêts dans le cadre de sa volonté de gérer ses forêts selon ces principes. Nous avons accueilli une délégation de la commune pour visiter les forêts des Joux, de Peseux et de Chaumont, toutes propriété de la Ville de Neuchâtel.

3.4 Forêt amazonnienne

L'association Amazone a organisé une rencontre en forêt avec deux représentants du peuple Puyanawa. Dans les forêts de Peseux, des informations ont été données sur la gestion des forêts de la Ville et des échanges ont eu lieu entre la population, les représentants du peuple Payanawa et les forestiers de la Ville.

3.5 Fête de la nature 2023

Dans le cadre de la fête de la nature 2023, deux visites en forêt ont été proposées sous le titre de « Ces sécheresses qui font changer la forêt ». Durant deux heures environ, les participants ont pu voir dans les forêts de Chaumont les effets des sécheresses sur les arbres et comment la forêt s'adapte à des conditions plus chaudes et plus sèches.

3.6 Nouveau pont du tirage

Le pont du tirage vieux de plus d'un siècle montrait des signes de faiblesse. Le passage des véhicules lourds pouvait le faire céder. Son remplacement a été planifié. Si l'ancien pont avait une structure d'acier et de béton, le nouveau a été conçu avec une structure en bois. Pour garantir une bonne efficacité de la structure composée d'un peu moins de 100 m³ de bois, les éléments porteurs sont bien protégés. Tout le bois utilisé, sapins, épicéas et mélèzes, a été prélevé dans les forêts propriété de la Ville.

3.7 Des torrées

Moment de convivialité et de gastronomie, la torrée a toujours beaucoup de succès. Les forestiers sont régulièrement sollicités pour préparer les feux et cuire les saucissons neuchâtelois à la braise. Cette année, les équipes ont assuré la mise en place de torrées pour l'association de la fête des vendanges, pour le collège des Safrières et à l'occasion de la torrée cantonale organisée dans le cadre des festivités du 175^e anniversaire de la République et canton de Neuchâtel.

3.8 Évolution du marché des bois

La demande en bois de service (bois scié) est bonne depuis l'automne 2021. Elle a toutefois un peu fléchi depuis l'été 2023 en raison d'une offre de bois résineux bostryché (chablis) abondante en provenance d'Europe principalement.

Le prix du bois résineux marque donc une baisse moyenne de CHF 11.- par m³. Pour le bois feuillu, une baisse de CHF 16.- par m³ en moyenne est principalement expliquée par un volume de chênes vendu plus faible et de moins bonne qualité qu'en 2022.

4 Principales activités et réalisations

L'année 2021, avec une période de végétation bien arrosée avait redonné une vitalité bienvenue aux arbres. Malheureusement 2022, avec son été sec et chaud, a mis à l'épreuve la vitalité des arbres. Elle aussi chaude et sèche, l'année 2023 a soumis au stress hydrique les arbres avec encore plus d'amplitude.

Début 2023 déjà, la récolte d'arbres attaqués par le bostryche ou déséchant se rencontre fréquemment en forêt, fait tout à fait inhabituel au printemps. Ce dépérissement s'est poursuivi durant l'été et l'automne, obligeant les équipes forestières à abattre des arbres morts ou fortement dépérissants durant toute la belle saison. Ce dépérissement est encore observé durant l'hiver, chose rare.

Après avoir atteint en 2022 un niveau normal (13%), le taux de chablis (arbres morts ou fortement dépérissants) est reparti fortement à la hausse. En 2023, la proportion de chablis par rapport au volume total de bois abattu remonte à 44,7 %, ce qui est très important.

La récolte des bois a donc été fortement influencée par ces récoltes de bois forcées en plus des coupes normales. En 2023, le volume des exploitations atteint 112,38 % de la possibilité. Cette légère surexploitation est acceptable ces dernières années les récoltes ayant été plus faibles que le volume de bois poussant annuellement. Elle reste limitée car des coupes planifiées ont été reportées sur les années suivantes.

La récolte de bois a donc atteint 17'840,11 sv (sylves = volume estimé des arbres debout) pour un volume idéal d'exploitation de 14'920 sv.

4.1 Etat sanitaire des forêts

Les températures élevées et les sécheresses marquent de plus en plus fréquemment nos étés. Depuis 20 ans, les années à été chauds et secs ont été nombreuses et se succèdent de manière de plus en plus rapprochée.

Les années qui ont marqué l'évolution des forêts par un dépérissement prononcé des épicéas surtout, mais de plus en plus des sapins blancs et des hêtres ont été 2003, 2015, 2018, 2022 et 2023. Ces espèces sont stressées par un manque d'eau et des températures élevées. Les dépérissements ont été en premier lieu constatés sur le Littoral et sur l'épicéa. Mais la fréquence de plus en plus élevée de ce type d'événement affecte depuis 2018 le sapin blanc et le hêtre. Depuis 2023, des dépérissements importants s'observent

également dans les Montagnes neuchâteloises. Les populations de bostryches typographes explosent et le nombre d'épicéas atteint est important.

L'adaptation des forêts au dérèglement climatique commencé il y a 20 ans n'a pas encore déployé tous ses effets et doit être poursuivi inlassablement. La rapidité avec lesquels les événements météorologiques se succèdent impose parfois des mesures importantes sur des surfaces assez grandes. Il était souhaité pouvoir réaliser cette transformation des forêts de manière plus progressive.

4.2 Bois-énergie

Après l'engouement pour le bois en bûches tout particulièrement qu'a provoqué l'annonce de risque de pénurie d'électricité durant l'hiver 2022-2023, les choses ont retrouvé une situation normale. La demande reste forte mais reste dans des proportions que nous avons connues ces dernières années.

Pour ce qui est des chauffages à distance, la demande est restée constante concernant les installations qui sont approvisionnées par la Ville. Le prix quant à lui a été négocié à la hausse avec Viteos avec une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023. L'augmentation se monte à 5%.

Une étude menée par le canton est en voie de s'achever. Elle vise à préciser le potentiel encore disponible de bois de forêt qui pourrait être utilisé comme source d'énergie.

4.3 Formation d'apprentis

En plus d'être une entreprise formatrice notamment pour les forestiers-bûcherons, la Ville a, cette année, accueilli les examens finaux pratiques et théoriques de connaissances professionnelles. Les examens pratiques portaient sur la récolte du bois, les soins à la jeune forêt, la protection des forêts et l'entretien des machines et outils.

De plus, en décembre dernier, elle a accueilli dans ses propriétés forestières un cours interentreprise de bûcheronnage d'une durée de deux semaines. Ce sont des apprentis valaisans à qui ce cours était destiné. Le thème du cours était l'abattage des arbres considérés comme des « cas spéciaux ».

4.4 Canapés forestiers

Les canapés forestiers sont des emplacements en forêt aménagés avec des troncs et des branchages qui sont des lieux fixes où des classes d'école se retrouvent pour des leçons à l'extérieur sur le thème de l'environnement. Ces cours en extérieur sont de plus en plus appréciés par les enseignants qui sont de mieux en mieux formés pour mettre en place ce genre de leçons. C'est également l'occasion pour les élèves de se familiariser avec le milieu forestier, ce qui crée un lien avec la forêt proche de chez eux.

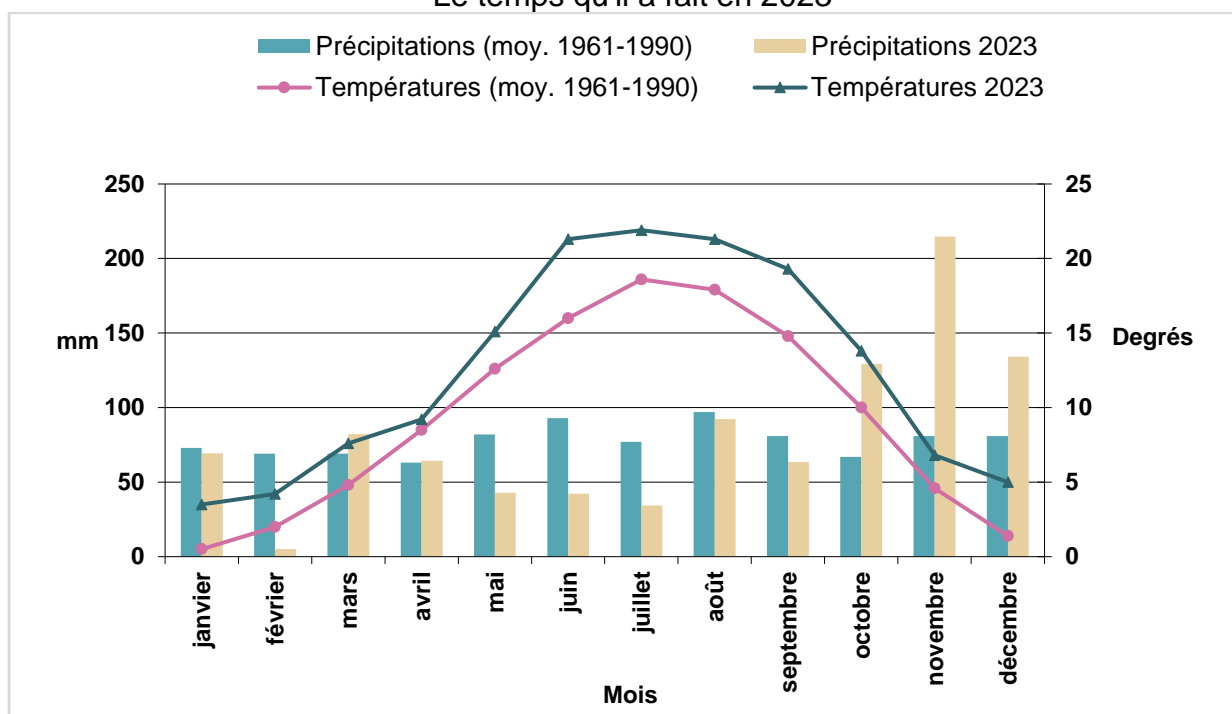
A ce jour, il existe six canapés forestiers dans les forêts propriété de la Ville et un septième va être réalisé dans les forêts de Peseux, pour le collège des Guches.

Actuellement, la liste des canapés forestiers est la suivante :

- Bois de l'Hôpital, vers l'étang de la Combacervey
- Les Cadolles, sous la carrière de Tête Plumée
- Forêt de Bosseyer, Corcelles-Cormondrèche
- Forêt du Chanet, collège de Vauseyon
- Forêt de chênes (stand de tirs de Peseux), collège des Guches
- Les Châbles, Montmollin
- Bois de l'Eglise, les Ponts-de-Martel

5 Statistiques et indicateurs

Le temps qu'il a fait en 2023



5.1 Dépenses et recettes par cantonnement

| DÉPENSES en CHF | Chaumont | Les Joux | Serroue | TOTAL | 2022 | 2021 |
|--------------------------------|------------------|----------------|----------------|------------------|----------|-----------|
| Fonctionn. service, gestion | 90'354 | 112'778 | 112'590 | 315'722 | 317'414 | 324'537 |
| Fonction sociale | 83'753 | 31'784 | 39'390 | 154'927 | 136'197 | 149'945 |
| Exploitations | 646'316 | 321'569 | 399'382 | 1'367'267 | 1'355'22 | 1'473'612 |
| Soins à la jeune forêt | 88'221 | 17'392 | 26'153 | 131'766 | 146'664 | 144'766 |
| Entretien desserte | 30'024 | 54'307 | 24'871 | 109'202 | 154'112 | 148'783 |
| Hangar, atelier | 105'114 | 36'432 | 31'695 | 173'241 | 249'077 | 236'631 |
| Matériel, outillage, véhicules | 73'345 | 53'683 | 81'844 | 208'872 | 200'274 | 167'744 |
| Loyers, tiers et divers | 107'725 | 310'362 | 105'418 | 540'636 | 375'006 | 354'010 |
| DÉPENSES TOTALES 2023 | 1'230'562 | 944'017 | 827'054 | 3'001'633 | 2'933'81 | 3'000'028 |
| Exploitations en sv | 5'388 | 4'253 | 8'199 | 17'840 | 13'846 | 14'491 |

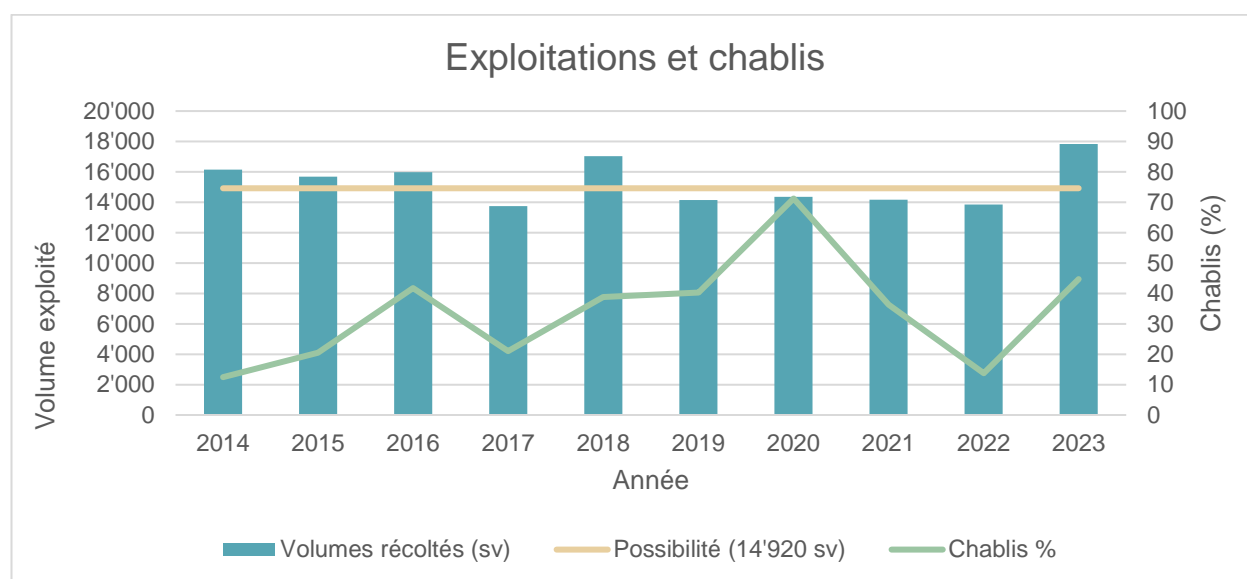
| | | | | | | |
|-------------------------------------|-------|-------|-------|---------------|--------|--------|
| Produits en m ³ | 4'071 | 3'622 | 6'923 | 14'616 | 11'641 | 12'064 |
| Frais d'exploit. CHF/m ³ | 159 | 89 | 58 | 94 | 116 | 122 |

| RECETTES en CHF | Chaumont | Les Joux | Serroue | TOTAL | 2022 | 2021 |
|--|------------------|----------------|----------------|------------------|------------------|------------------|
| Vente de grumes | 158'212 | 148'718 | 313'604 | 620'534 | 486'831 | 537'348 |
| Bois d'industrie | 15'322 | 9'380 | 0 | 24'702 | 31'502 | 35'489 |
| Bois de feu et divers | 630'251 | 62'863 | 97'796 | 790'910 | 926'899 | 1'002'242 |
| Produits vente des bois | 803'785 | 220'961 | 411'400 | 1'024'746 | 1'445'232 | 1'575'079 |
| Récupérations et divers | 163'554 | 218'848 | 228'498 | 610'900 | 66'790 | 169'440 |
| Travaux pour tiers | 19'427 | 450 | 25'571 | 45'448 | 40'101 | 52'275 |
| Indemnités, subv. et FFR* | 133'522 | 186'629 | 5 | 320'156 | 654'764 | 559'143 |
| RECETTES TOTALES 2023 | 1'120'288 | 626'888 | 665'464 | 2'412'640 | 2'206'887 | 2'355'937 |
| Recette par m ³ exploité | 275 | 173 | 96 | 165 | 190 | 195 |
| CHARGES NETTES 2023 | 110'274 | 317'129 | 161'590 | 588'993 | 726'928 | 644'091 |
| Recettes des ventes CHF/m ³ | 197 | 61 | 59 | 70 | 124 | 130 |
| Recettes div. + subv. CHF/m ³ | 78 | 112 | 37 | 95 | 66 | 65 |

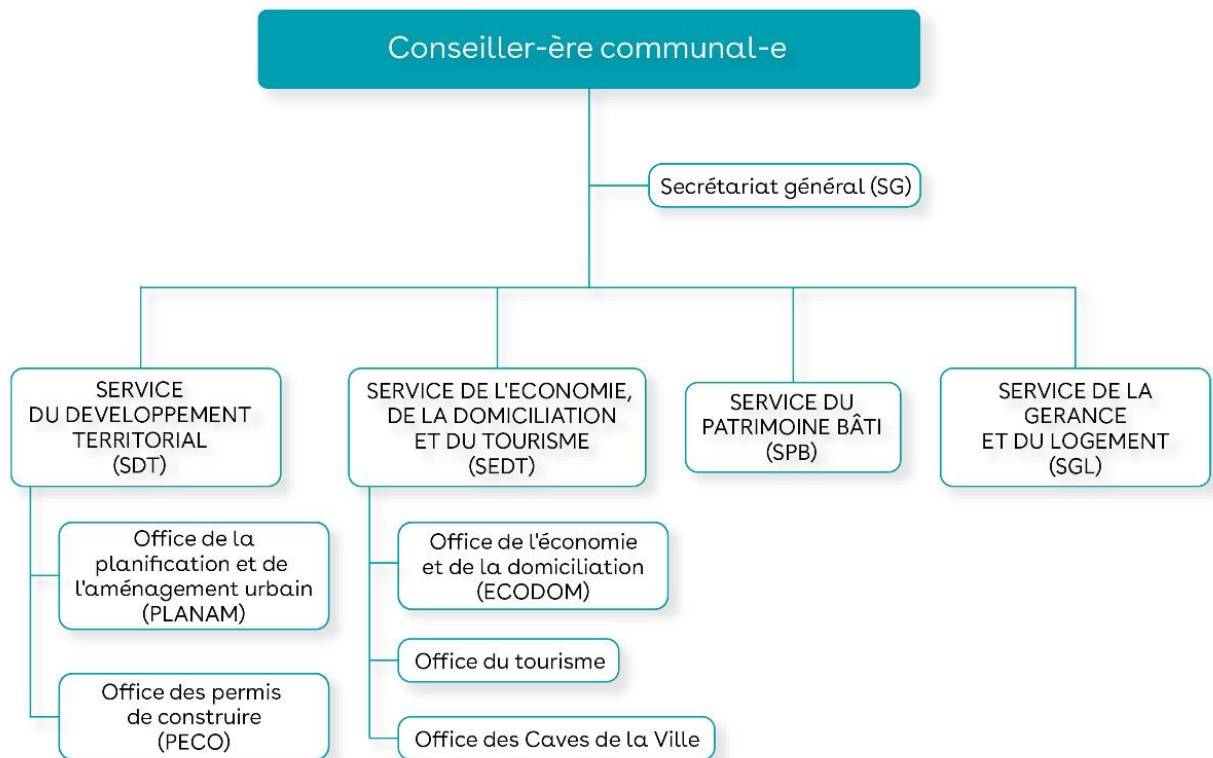
* FFR : Fonds forestier de réserve

5.2 Prix des bois entre 1981 et 2023

| CHF par m ³ ou stère | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 1981 |
|---------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------|
| Grumes résineuses en écorce | 82 | 93 | 76 | 61 | 153 |
| Grumes feuillues en écorce | 111 | 127 | 98 | 88 | 152.80 |
| Bois de feu hêtre quartier | 90 | 90 | 90 | 85 | 55 |
| Bois de feu vendu au kWh | 0.062 | 0.059 | 0.059 | 0,059 | - |
| IPC (déc. 1982: 100) | 167.9 | 165.1 | 160.5 | 158.1 | 92.8 |



Dicastère du développement territorial, de l'économie, du tourisme et du patrimoine bâti (DTETPB)



Secrétariat général du DTETPB

Entité de gestion 154.00

1 Mission principale

Le secrétariat général a pour mission d'assurer un appui administratif et stratégique à la responsable du dicastère et de superviser les aspects organisationnels et transversaux en matière de ressources humaines, de finances et juridiques du DTETPB. Il se charge de la coordination des activités et des procédures internes du dicastère et accompagne la préparation des dossiers à l'intention des autorités politiques. Il participe activement à la coordination interdicastères.

Le secrétariat général du DTETPB apporte un soutien aux services du dicastère sur des projets stratégiques et pilote certains projets transversaux. Avec la responsable de dicastère, il organise, voire assure, la suppléance en cas de vacance d'un poste de responsable d'entité.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|----------------------------|------------|-----------|
| Conseillère communale | 1.0 | 1 |
| Secrétariat général | | |
| Secrétaire général | 0.9 | 1 |
| Secrétaire de dicastère | 0.9 | 1 |
| Total | 2.8 | 3 |

Le secrétariat général forme une stagiaire maturité professionnelle économie service (MPES) depuis le mois d'août 2023. De plus, le taux réel du secrétaire général s'élève à 0.8 EPT, en raison d'une modulation du temps de travail de 0.1 EPT pour suivre une formation continue.

3 Évènements marquants

Le secrétariat général a assisté la responsable de dicastère dans l'ensemble de ces tâches, qui doivent permettre au DTETPB de relever les défis en matière notamment de développement territorial, de domiciliation et de promotion économique et touristique, d'assainissement du patrimoine bâti ainsi que de stratégie immobilière et du logement.

Le secrétaire général s'est en particulier investi dans la préparation de la nouvelle stratégie immobilière et de la politique du logement et son articulation avec les demandes de crédit-cadres pour la première étape des programmes d'assainissements du patrimoine administratif et du patrimoine financier.

En plus de ses tâches habituelles, le secrétaire général a assumé la suppléance au poste de chef du Service de la gérance et du logement jusqu'au 31 juillet 2023. Cet intérim a

pris fin avec le recrutement du nouveau chef du Service de la gérance et du logement. Le secrétaire général a également accompagné le Service de l'économie, de la domiciliation et du tourisme dans cette année de transition.

4 Principales activités et réalisations

Le secrétariat général a accompagné la préparation de nombreux dossiers stratégiques issus des services du DTETPB à l'intention du Conseil communal. Il a également piloté ou été impliqué dans la rédaction des rapports au Conseil général.

Afin de concrétiser la volonté de transversalité et de simplification au cœur du processus de fusion, le secrétariat général a participé activement aux structures de coordination interdicastères, dont la conférence des secrétariats généraux.

Le secrétaire général a poursuivi et finalisé le pilotage du projet visant à rendre la zone piétonne plus conviviale, plus attractive et plus sûre. Les dispositifs d'entrée pivotants aux abords de la zone piétonne ont été adaptés en avril 2023 suite à un processus participatif.

Service du développement territorial

Développement territorial

Entité de gestion 120.00

1 Mission principale

L'entité Développement territorial composée principalement du chef de service, du secrétariat et de la réception organise les activités de l'ensemble du service, assure le respect des objectifs stratégiques et opérationnels et participe à la coordination des projets transversaux au sein de l'administration communale.

L'entité, comme le service en général, collabore étroitement notamment avec les services du DDMIE, tant au niveau stratégique qu'opérationnel.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|-----------------------------------|------------|-----------|
| Chef de service | 0.9 | 1 |
| Chargée de projet Nature en ville | 0.9 | 1 |
| Secrétaire de service | 0.8 | 1 |
| Secrétaire | 0.7 | 1 |
| Téléphoniste-réceptionniste | 0.4 | 1 |
| Total | 3.7 | 5 |

À fin 2023, on compte 1.1 poste vacant, dont le poste de chargée de projet Nature en ville, suite au départ en retraite de la titulaire.

3 Évènements marquants

L'année 2023 a été marquée par le départ de l'urbaniste communal à la retraite après 32 ans de carrière à la Ville de Neuchâtel et l'engagement d'un nouveau chef de Service en août. Le processus de recrutement a abouti au recrutement d'un profil expérimenté et répondant pleinement aux exigences élevées d'un poste aussi stratégique et exposé. Une période de transition ainsi que l'engagement de l'ensemble des collaborateurs-trices du service a permis d'assurer la continuité dans le suivi des dossiers.

La transversalité entre les services et offices concernés par l'aménagement du territoire est renforcée par la mise en place de lieux de coordination interservices. Des outils de travail communs sont également en cours d'harmonisation.

De plus, le Service du développement territorial a préparé et coordonné des réponses à plusieurs interpellations du Conseil général relevant de son champ d'activités :

- Réponse du Conseil communal à l'interpellation 22-617 du groupe VertsPopSol intitulée "A quand des procédures simplifiées pour les installations solaires ?"
- Réponse du Conseil communal à l'interpellation 23-603 du groupe socialiste intitulée "Un meilleur accès au lac pour la baignade publique !"
- Réponse du Conseil communal à l'interpellation 23-607 des groupes VertsPopSol et vert/libéral intitulée "Processus de consultation des Commissions nature et paysage et d'urbanisme dans le cadre du traitement des permis de construire"

4 Principales activités et réalisations

Le chef de service a assuré la conduite stratégique et opérationnelle des activités du service, qui sont décrites dans les rubriques concernant chacun des offices.

Les travaux sur les murs des jardins de la propriété Moulins 37 ont été achevés et notamment la réhabilitation de l'ancien mur d'enceinte de la ville. En relation avec ce projet, le Conseil communal a établi le rapport 22-019 en réponse au postulat n° 176 « Faire revivre les jardins médiévaux : un projet novateur pour une recherche de son patrimoine », soumis au Conseil général en début 2023.

Office de la planification et de l'aménagement urbain

Entité de gestion 120.01

1 Mission principale

L'Office de la planification et de l'aménagement urbain poursuit trois missions principales :

- planifier l'aménagement du territoire communal et coordonner - pour la Ville - les planifications à l'échelle régionale et d'agglomération ;
- piloter les projets d'aménagement d'espaces publics et assurer la coordination de leur réalisation ;
- accompagner l'élaboration des planifications et des projets portés par des acteurs privés.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|---|-------------|-----------|
| Responsable d'office | 0.9 | 1 |
| Architecte chef-fes de projet | 2.9 | 4 |
| Urbanistes chefs de projet | 1.6 | 2 |
| Architecte | 0.8 | 1 |
| Urbanistes | 2.0 | 2 |
| Dessinateur – dessinatrice en planif. du territoire | 1.6 | 2 |
| Recenseur | 0.4 | 1 |
| Total | 10.2 | 13 |

Les apprenti-e-s, stagiaires et civilistes ne sont pas comptabilisé-e-s dans les effectifs.

Le poste d'urbaniste à 70% et de recenseur à 40% ont été pourvus en 2022 (contrats à durée déterminée ou à durée maximale) et sont valables jusqu'en décembre 2024. Ils complètent l'équipe chargée de l'élaboration du plan d'aménagement local (PAL), financée à hauteur de 2 EPT par le crédit d'investissement octroyé par le Conseil général le 27 juin 2022.

3 Évènements marquants

- Plan d'aménagement local (PAL) – Projet de territoire

Le PAL s'articule en trois étapes menées conjointement : la pré-étude, le projet de territoire et le PAL proprement dit (plan d'affectation et règlement). Les deux premières étapes ont été finalisées en 2023 et le projet de territoire accepté par le Conseil général en octobre 2023. Une communication ciblée a été mise en place pour accompagner cette deuxième étape (brochure, conférence de presse, tiré à part dans le N+, site internet). Les travaux d'élaboration du plan d'affectation se poursuivront en 2024.

La commission du Conseil général pour le PAL (COMPAL) constituée pour suivre ce dossier stratégique s'est réunie à 4 reprises en 2023. Une séance d'information concernant le projet de territoire a été proposée au Conseil général le 22 mai 2023.

- Jeunes-Rives – Etape 1 du projet : sanction préalable et début des travaux

La place et le bâtiment du Douze-Septembre ont été démolis au printemps 2023. Suite à l'octroi du permis de construire et à une procédure d'appels d'offres, les travaux pour l'aménagement du parc et des rives du secteur 1 ont été engagés en octobre 2023. Les premiers appels d'offres pour la réalisation des bâtiments (café-bain, restaurant, vestiaires) ont également été lancés.

- Beaugard – Plan spécial valant permis de construire

Suite à son adoption par le Conseil général le 13 mars 2023, cette planification a été mise à l'enquête publique au printemps 2023. Elle n'a pas fait l'objet d'oppositions. Le Conseil général sera informé en 2024 de modifications de minime importance au sens de l'article 95 alinéa 3 de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT) concernant certains articles du règlement du plan spécial.

4 Principales activités et réalisations

Les principales planifications et projets urbains pilotés par l'Office de la planification et de l'aménagement urbain sont présentés ci-après. Les tâches de l'office sont également décrites dans le rapport du Conseil communal au Conseil général en réponse au postulat 184 « Pour une meilleure priorisation des projets urbanistiques et une véritable concrétisation des investissements » de janvier 2023.

Planifications

Ville, agglomération et région

- Planification de Région Neuchâtel Littoral (RNL)

Plusieurs études à l'échelle du Littoral menées par la commission d'aménagement du territoire (CAT) ont été élaborées en 2023. Elles portent sur une stratégie commune en matière d'éclairage public (trame noire) et d'aménagement des espaces publics. Elles constituent des documents de référence communs, notamment pour la révision des plans d'aménagement locaux et le projet d'agglomération du Réseau urbain neuchâtelois. Le Groupe de travail aménagement du territoire (GTAT), présidé par un chef de projet de l'office, assure la coordination des études entre les différentes communes.

- Projet d'agglomération (PA)

L'office a assuré la coordination générale pour la Ville de Neuchâtel du Projet d'agglomération, en partenariat avec les services communaux et cantonaux concernés ainsi qu'avec l'association Objectif :ne. Il assure le suivi de réalisation des mesures retenues par la Confédération et coordonne, pour la Ville de Neuchâtel, l'élaboration du Projet d'agglomération de 5^e génération (PA5). Cette planification doit être déposée auprès des autorités fédérales au 30 juin 2025.

- Plan d'aménagement local (PAL)

L'année 2023 a porté sur l'élaboration et la finalisation du projet de territoire, dont le Conseil général a pris acte en octobre 2023. Les études nécessaires à l'élaboration de la phase suivante. Soit, le plan d'affectation et son règlement se sont poursuivis en 2023, en coordination étroite avec les services concernés. Elles portent en particulier sur le recensement architectural, la mobilité et les inventaires liés au paysage et à l'environnement. La commission thématique PAL du Conseil général est étroitement associée à ces démarches.

Secteurs de développement

- Beaugard – plan spécial

Le Plan spécial valant sanction préalable « Beaugard-Dessus » porté par Bonhôte Immobilier SICAV a été approuvé par le Conseil général le 13 mars 2023. En vue de sa sanction définitive par le Conseil communal, le projet a été déposé auprès de la Ville en décembre 2023. Parallèlement à cette procédure, les servitudes et conventions découlant du Plan spécial ont été négociées et finalisées avec les représentants du maître d'ouvrage. Le Conseil général sera informé en 2024 de modifications de minime importance au sens de l'article 95 alinéa 3 de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT) concernant certains articles du règlement du plan spécial.

- Portes-Rouges Coop – plan spécial équivalant à un permis de construire

Le plan spécial valant sanction préalable « Portes-Rouges 55 », soumis à l'enquête publique à l'automne 2021, a fait l'objet de plusieurs oppositions. La procédure de conciliation entre les opposants et la Coop est en cours.

- Gare de Neuchâtel – Masterplan

Afin d'assurer la planification de ce secteur, l'office a mis en place dès 2022 les instances de gouvernance nécessaires à ce projet d'envergure. Elles intègrent les acteurs impliqués, soit les CFF, le Canton, l'Office fédéral des transports et les services communaux. Sur la base des études en cours menées par les CFF (TransEurope, passerelle des Fahys) et des planifications cantonales et communales, l'office établit le cahier des charges pour l'élaboration d'une planification de l'entier du secteur. Il doit permettre d'obtenir une vision coordonnée et une réalisation par étape de ce secteur stratégique.

- Les Chapons – Vision directrice

En adéquation avec les projections démographiques, une étude portant sur les besoins de la Ville en équipements préscolaires, scolaires et sportifs à l'horizon 2040 a été réalisée. Sur la base de ces besoins et du Projet de territoire, un cahier des charges pour le secteur des Chapons a été établi. Une coordination avec les acteurs privés est en cours. La vision directrice sera élaborée en 2024, en coordination avec le PAL.

- La Possession / Chant-des-Oiseaux – Plan de quartier valant permis de construire

Suite à l'adoption de la modification du plan d'aménagement local (PAL) par le Conseil général en 2022, le plan de quartier « Chant-des-Oiseaux » valant permis de construire a été développé en 2023. Il doit permettre la réalisation d'un nouveau quartier dans le secteur de La Possession, sur le territoire communal de Corcelles-Cordmondrèche.

- Les Arniers – plan spécial valant sanction préalable

Le plan spécial valant sanction préalable a été développé en 2023 et transmis à la Ville en octobre 2023, dans le cadre de la procédure de planification. Ce dossier sera transmis pour examen préalable par le Canton au printemps 2024 après examen par les services communaux et prise de position du Conseil communal.

- Cadolles-sud – plan spécial

Le plan spécial Cadolles-sud, accompagné de la modification du plan directeur sectoriel, a été déposé auprès du Canton pour examen préalable en septembre 2022. Le préavis cantonal a été transmis à la Ville début septembre 2023. Suite aux coordinations effectuées avec les services cantonaux afin de finaliser le dossier qui ont pris plus de 12 mois, les porteurs de projet ont décidé de reconsidérer leur programme.

- Monruz / Gouttes d'Or

Le projet immobilier du quartier Ensemble Gouttes d'Or SA a été affiné en vue d'un dépôt du permis de construire qui sera effectué au printemps 2024. En parallèle, les droits de superficie (DDP) sont en cours de finalisation. En termes de planification, la procédure d'approbation du Plan spécial « Rives de Monruz » a été finalisée en 2023.

- Peseux – zone réservée

La zone réservée est appliquée depuis sa validation par le Conseil général le 8 novembre 2021. Les études portant sur les capacités d'accueil du secteur en termes de trafic et d'infrastructures ont été finalisées en 2023. La zone réservée limite le développement des constructions, dans l'attente du nouveau plan d'aménagement local (PAL).

- Réaménagement des quais du port – Plan spécial

Le plan spécial a été déposé auprès du Canton en décembre 2022. Toujours dans l'attente de son préavis permettant de poursuivre la procédure, l'office continue néanmoins les études d'aménagement de l'espace public et le chiffrage des mesures prévues dans le plan spécial.

Espaces publics

En matière de gouvernance des espaces publics, une nouvelle structure réunissant les services concernés a été mise en place. Elle a pour objectif de coordonner l'ensemble des projets d'espaces publics et d'accompagner l'élaboration d'une conception directrice des espaces publics et d'un guide des espaces ouverts. Ceux-ci ont été initiés en 2023 et seront finalisés en 2024. Ils sont étroitement coordonnés avec l'élaboration du Plan d'aménagement local (PAL) et soutenus par la RNL.

- Le nouveau parc des Jeunes-Rives

Après plus d'une année de traitement des oppositions, le bâtiment et la place du Douze-Septembre ont été démolis en mars 2023. Les permis de construire définitifs du parc et de la plage ont été délivrés en été 2023 et les appels d'offres pour l'aménagement des rives effectués durant le premier semestre 2023. Les travaux de cette première étape ont débuté en octobre 2023 et seront achevés en 2025.

- Espaces publics du centre de Peseux

En 2023, un appel d'offres pour l'élaboration du projet définitif des places du Temple et de la Fontaine a été réalisé et le projet développé, en coordination avec le projet de la traversée de Peseux et le développement du secteur des Chapons. Une mise à l'enquête publique du projet définitif des deux places sera effectuée début 2024, afin de réaliser les travaux en 2024 et 2025.

- Avenue des Portes-Rouges

Suite au crédit octroyé par le Conseil général en automne 2021, le projet définitif pour l'aménagement de l'avenue des Portes-Rouges a été finalisé, en coordination avec les projets privés développés dans ce secteur et les demandes récentes en matière d'aménagements cyclables. Sous réserve des procédures, il est prévu de réaliser les travaux en 2024 et 2025.

- Espaces publics de La Coudre

Les études ont été reprises fin 2023, à la suite du projet de l'avenue des Portes-Rouges. Elles se poursuivront en 2024 et 2025, pour une réalisation par étapes.

- Place et rue du Clos-de-Serrières, rue de Tivoli

Suite à l'appel d'offres, le projet d'ouvrage pour l'aménagement de la place et de la rue du Clos-de-Serrières a été poursuivi, en coordination avec les projets du secteur de Tivoli (nord et sud), la planification du chauffage à distance (CAD) et le développement des bus TransN. Les travaux de la place débuteront en automne 2024.

- Espaces publics du vallon de la Serrière

Afin de profiter de la synergie avec le projet immobilier Tivoli sud, dans le cadre notamment de la découverte de la Serrière, l'étude du réaménagement des espaces publics du Vallon de la Serrière s'est poursuivie en 2023, en intégrant les évolutions du projet privé. L'affinage du projet et sa réalisation seront coordonnés avec le projet privé et son calendrier de réalisation.

- Affichage

La mise à jour de l'affichage, selon le rapport d'information 20-028 en réponse à la motion n°328 intitulée « Pour une cité libre de toute publicité commerciale » et les nouvelles normes de sécurité routière, a été effectuée en 2023. L'office assure les coordinations nécessaires avec le service de la culture, en charge de ce dossier.

De par ses missions, l'office suit également en continu plusieurs dossiers majeurs, en particulier : préavis en termes d'affichage, de mobilier urbain, de plan lumière et de permis de construire. Il assure également la coordination de l'utilisation des espaces publics (terrasses, etc.) avec les différents services de la Ville.

Plusieurs projets pilotés par d'autres services de l'administration sollicitent également l'office de manière importante.

Enfin, l'office établit et coordonne certaines prises de position de la Ville sur les planifications et les projets mis en consultation par les autorités cantonales et fédérales.

Office des permis de construire

Entité de gestion 120.02

1 Mission principale

L'Office des permis de construire assure le traitement des autorisations de construire pour toutes les demandes concernant le territoire de la commune fusionnée et veille à la conformité des travaux réalisés. Il assure l'accompagnement des requérants dans toutes les démarches administratives, de la préconsultation jusqu'à la concrétisation des projets.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|---|------------|-----------|
| Responsable d'office | 1.0 | 1 |
| Collaboratrice administrative | 1.7 | 3 |
| Inspectrices et inspecteurs des constructions | 2.8 | 3 |
| Inspecteurs des chantiers | 1.9 | 2 |
| Collaboratrice et collaborateur technique | 1.7 | 2 |
| Total | 9.1 | 11 |

Une réceptionniste est engagée à 60% en contrat ISP.

Suite au départ de la cheffe d'office, le chef de service a assuré le pilotage de l'office en parallèle du processus de recrutement qui n'a pas permis en 2023 de trouver un profil correspondant au poste en raison de la situation sur le marché du travail. L'office compte dès lors 1.0 poste vacant, à repourvoir en 2024.

3 Évènements marquants

La nouvelle organisation de la Commission d'urbanisme depuis le début de la législature fonctionne toujours bien. Les projets qui rencontrent des difficultés sont accompagnés par une délégation de la Commission et les conseils portent leurs fruits, réduisant significativement la durée des procédures.

4 Principales activités et réalisations

Les chiffres ci-dessous présentent l'activité de l'office. En comparaison à l'année 2022, le nombre de dossiers est quasiment similaire. Avec l'urgence climatique, la guerre en Ukraine et la crainte de la pénurie d'énergie, l'augmentation significative des demandes pour les installations de pompe à chaleur (sanctions définitives de minime importance) observée en 2022 s'est confirmée en 2023. Une stabilisation du nombre de projets nécessitant des sanctions définitives normales est néanmoins constatée. Globalement, la charge de travail est toujours importante, mais l'organisation mise en place suite à la fusion est efficace et les dossiers sont toujours traités dans les délais imposés par la loi.

Il est important de signaler que les projets rencontrent de plus en plus d'oppositions qui retardent les investissements privés et le développement urbain. Si l'office a délivré des permis de construire pour un total de 70 millions de francs d'investissements privés (CFC 2) en 2023 – légèrement plus qu'en 2022, où un total de 60 millions avait été atteint - plusieurs projets privés représentant près de 100 millions de francs restent ainsi bloqués par des oppositions. Les contrôles de conformités et de chantier ont également été augmentés.

5 Statistiques et indicateurs

Activité générale

| Dossiers | 2023 | 2022 |
|--|------|------|
| Sanctions définitives de minime importance | 276 | 250 |
| Sanctions définitives normales | 105 | 104 |
| Sanctions préalables | 6 | 9 |
| Avenants aux sanctions | 2 | 12 |
| Autorisations | 95 | 64 |
| Contrôles de conformité | 191 | 94 |

Inspection des chantiers

| Dossiers | 2023 | 2022 |
|--|------|------|
| Contrôles sur site de manière général (10/jour/inspecteur) | 4500 | 4200 |
| Contrôles des chantiers hors PECO | 90 | 81 |
| Autorisations, validations (couleurs, échantillons) | 49 | 50 |
| Constats et suivis de constructions illicites | 38 | 34 |
| Conseils, informations et réclamations citoyennes | 68 | 62 |
| Contrôles de la sécurité du public et des chantiers | 99 | 98 |
| Préavis pour manifestations publiques (BPA) | 142 | 117 |

Commission d'urbanisme (CU) et délégation CU

| Intitulé | 2023 | 2022 |
|--|------|------|
| Nombre de séances CU | 9 | 7 |
| Nombre de séances délégation CU | 6 | 10 |
| Dossiers présentés CU et délégation CU | 58 | 51 |
| Préavis favorables | 40 | 30 |
| Préavis réservés | 5 | 10 |
| Préavis défavorables | 13 | 11 |

Permis délivrés pour nouvelles constructions et transformations (par type de bâtiment)

| Type | 2023 | 2022 |
|---|------------|------------|
| Maisons individuelles | 71 | 76 |
| Maisons à plusieurs logements | 44 | 49 |
| Maisons à usage mixte d'habitation et activités | 11 | 12 |
| Autres bâtiments en rapport avec l'habitation | 72 | 50 |
| Autres bâtiments (adm., garages, etc.) | 26 | 36 |
| Total | 224 | 223 |

Nombre de constructions nouvelles et transformations importantes (par type de bâtiment)

| Type | 2023 | 2022 |
|---|-----------|-----------|
| Maisons individuelles | 25 | 22 |
| Maisons à plusieurs logements | 8 | 9 |
| Maisons à usage mixte d'habitation et activités | 0 | 3 |
| Autres bâtiments en rapport avec l'habitation | 29 | 24 |
| Autres bâtiments (adm., garages, etc.) | 5 | 6 |
| Total | 67 | 64 |

Les données ci-dessus présentent des statistiques descriptives sur les différents types de permis de construire délivrés et de constructions terminées. On peut relever deux tendances pour 2023 :

- Le potentiel de nouveaux logements découlant du nombre de permis délivrés reste relativement important, phénomène probablement lié à l'excellente dynamique de notre nouveau territoire.
- Le nombre de constructions nouvelles et transformations importantes est assez stable, malgré les différences selon les types de bâtiment.

Office de l'économie et de la domiciliation

Entité de gestion 108.00

1 Mission principale

L'Office a pour mission de garantir et de développer des conditions-cadres favorables au développement de l'activité économique de la commune de Neuchâtel, notamment en accompagnant la conception et la mise en œuvre de la politique du centre-ville et des commerces. Il assure en particulier un rôle d'intermédiaire entre le politique, l'administration et les acteurs locaux, dont les commerces et les restaurants. De plus, l'Office coordonne les animations, les manifestations et la valorisation du centre-ville et des zones commerciales de la commune.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|---|------------|-----------|
| Déléguée au centre-ville et aux commerces | 0.8 | 1 |
| Collaboratrice spécialisée | 0.4 | 1 |
| Total | 1.2 | 2 |

Le tableau ci-dessus présente l'état de l'effectif du personnel au 31 décembre 2023.

Suite au départ à la retraite de l'ancien délégué au centre-ville et aux commerces en 2022, une chargée de projet a été engagée sous contrat de mandat privé à 50% jusqu'au 30 juin 2023. En parallèle, un processus de recrutement a été mis en place qui a abouti à l'engagement d'une nouvelle déléguée au centre-ville et aux commerces au 1^{er} juillet 2023. Celle-ci est soutenue dans ses tâches par une collaboratrice spécialisée en CDD.

Depuis le départ du titulaire du poste de Chef d'Office / Délégué à l'économie et à la domiciliation en octobre 2023, ce poste n'a pas été repourvu. Les tâches auparavant assurées par ce poste ont été réparties entre le Service de la gérance et du logement et le Service du développement territorial en lien notamment avec de nouvelles compétences recrutées dans ces services. Le rôle de l'Office se concentre désormais sur la politique d'animation commerciale et économique du centre-ville et des quartiers.

3 Évènements marquants

Dans un contexte économique particulièrement difficile pour les commerces et les restaurateurs, l'Office a redoublé d'efforts pour faire vivre le centre-ville et les différents quartiers. A ce titre, on peut mentionner la mise en place d'animations de fin d'année d'envergure, avec notamment deux marchés de Noël, une grande scène à la place des Halles, une fête de la Saint-Nicolas dans l'ensemble des localités de la commune fusionnée, une plage de glace, la traditionnelle Corrida de Noël, sans oublier la venue d'une grande roue sur la place Alexis-Marie-Piaget. Cette volonté d'intensifier l'animation de ces espaces en collaboration avec les faïtières, les commerçants ainsi qu'avec les associations locales se traduit tout au long de l'année par de nombreux événements.

A partir du 1^{er} juillet, des rencontres régulières avec les commerces et restaurants des différents quartiers de la commune ont été organisées afin de prendre en compte les problématiques rencontrées et leurs demandes et y apporter des réponses aussi rapides et efficaces que possible. De plus, la déléguée assure une présence de terrain pour écouter les besoins des différents acteurs et faire le lien avec les services de l'administration.

Un projet de rapport au Conseil général en réponse aux motions no 327 « un moyen de paiement communal pour favoriser l'économie locale » et no 344 « pour un plan de relance en faveur des acteurs locaux : accompagnons la sortie de la crise pandémique » a été préparé et sera transmis au Conseil général en début d'année 2024.

L'Office a également accompagné durant la première partie de l'année plusieurs sociétés voulant s'implanter ou se développer sur le territoire communal. Ce rôle a été repris par

le Service du développement territorial et le Service de la gérance et du logement depuis le deuxième semestre.

4 Principales activités et réalisations

Un projet de « Contact commerçants » a été initié en 2023. Des entretiens individuels avec les différents acteurs économiques de proximité ont été menés par la déléguée depuis le 1^{er} juillet 2023 afin d'identifier leurs attentes. Par la suite, des rencontres mensuelles par quartier en présentiel avec la Conseillère communale en charge de l'économie ont permis d'échanger de manière groupée avec les commerçants des différents secteurs géographiques. Etre à l'écoute et entendre leurs préoccupations a permis de relayer dans les services des retours du terrain et a débouché sur la création de plusieurs groupes de travail.

Les étroites collaborations avec les associations locales et de commerçants en lien avec les animations souhaitées continuent de se renforcer sur l'ensemble de la commune, dont notamment la Société d'Emulation de Valangin, Sports Culture Loisirs 21 et la fondation Fornachon à Peseux, l'Union des Sociétés locales et l'Association des Commerçants à Corcelles-Cormondèche, Neuchâtel Centre au centre-ville de Neuchâtel et le CID (Commerce Indépendant de Détail). La Ville a collaboré et soutenu les commerçants par le biais de subventions via l'association Neuchâtel-Centre dans ses actions au centre-ville, en particulier pour la tenue de la Quinzaine neuchâteloise, le Nouvel-An chinois, la Balade chez l'Artisan et le Saint-Nicolas. L'association Jeudi-Oui a activement participé à la création sur l'ensemble de la commune de réelles synergies entre les acteurs culturels, commerciaux et résidentiels des quartiers chaque dernier jeudi du mois, tout en mettant en valeur leurs richesses architecturales et historiques.

Le Grand pique-nique organisé en collaboration avec les Marchés de l'Univers a une nouvelle fois rencontré un franc succès au centre-ville.

La fresque de la rue des Chavannes a été repeinte au mois d'octobre par l'artiste Antonio Coï, avec une forte mobilisation de la part des habitant-e-s, des commerçant-e-s et des résident-e-s dans le quartier du Neubourg. La Ville a ainsi voulu mettre à l'honneur la carrière d'un peintre d'exception.

Les animations de fin d'année ont été lancées le 30 novembre sous le chapiteau lumineux de la place des Halles. Un concert d'un chanteur local renommé a été proposé à cette occasion. Cet évènement a connu un franc succès et a permis de donner le ton pour la suite du programme d'animations de fin d'année. Plusieurs nouveautés ont été introduites dans le programme 2023 en collaboration avec différents services de la Ville:

- Une grande scène éphémère a permis d'accueillir des concerts et du stand up à la place des Halles ;
- Une grande roue pour petits et grands installée sur la place Alexis-Marie Piaget a apporté une nouvelle dynamique et un nouveau rayonnement.
- Le développement de plusieurs marchés de Noël sur l'ensemble de la commune a démontré une forte implication des acteurs commerciaux ;

- Le marché de Noël du Lac a reçu l'émission de la RTS Cœur à Cœur en direct sur la place Agota Kristof ;
- En collaboration avec Viteos, les illuminations ont été assurées à 100% par un éclairage LED sur l'ensemble de la commune fusionnée.

De plus, l'ensemble des événements proposés durant cette fin d'année 2023 ont contribué à animer la commune : Plage de Glace – Marchés de Noël – Saint-Nicolas – Crèches de Noël - Contes de Noël - Ouvertures spéciales des commerces - Corrida Raiffeisen (environ 800 participants) - Edition du Jeudi-Oui de décembre – Concerts – Spectacles de rue - Stand Up – Winter&Fun Silent party (annulée en raison de la pluie) – Showband des Armourins – etc. La bonne répartition des installations et des animations sur le territoire de la commune a été appréciée.

Le concept d'habillage des vitrines vides compte désormais deux lieux d'affichages à la rue des Moulins 28 et à la rue de l'Hôpital 17. Le concept initié par l'Office en 2022 prévoit de solliciter les propriétaires de vitrines dans des lieux stratégiques laissés à l'abandon ou à l'affichage sauvage. Ces vitrines sont ainsi utilisées pour promouvoir des événements soutenus par la Ville de Neuchâtel et coordonnés par le groupe de travail interne Tourisme-Culture-Economie.

En ce qui concerne les sociétés, de nombreux contacts ont été établis avec des entreprises d'ores et déjà présentes sur le territoire communal et avec des entreprises voulant s'y implanter. Le principal frein pour répondre aux demandes des acteurs économiques est le manque de locaux et de terrains disponibles. Ces questions sont traitées dans le cadre de la révision du PAL et de la nouvelle stratégie immobilière et la politique communale du logement.

Concernant la domiciliation, l'Association *Neuchâtel Expat Welcome Committee* créée au 1^{er} septembre 2022 continue d'accompagner les nouveaux et les nouvelles arrivant-e-s en leur proposant des événements ou des rencontres favorisant des échanges et une bonne intégration.

L'Office a continué à participer à différents groupes de travail et de coordination avec des entités publiques ou parapubliques sur les thématiques notamment du développement économique, de l'attractivité territoriale et de la domiciliation. Les collaborations avec le Service cantonal de l'économie et le délégué cantonal à la domiciliation sont étroites.

Office des Caves de la Ville

Entité de gestion 122.00

1 Mission principale

Les missions principales de l'office sont les suivantes :

- Gestion du domaine viticole
- Encavage du raisin provenant du domaine viticole
- Ventes de vins
- Gestion et administration des caves
- Organisation de dégustations

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|----------------------|------------|-----------|
| Responsable d'office | 0.6 | 1 |
| Secrétariat | | |
| Secrétaire | 0.9 | 1 |
| Total | 1.5 | 2 |

Le tableau ci-dessus ne reprend que les postes pourvus en contrat à durée indéterminée et ne mentionne donc pas le 0.15 EPT d'heures pour les vendanges inscrit au budget chaque année.

3 Évènements marquants

Après un excellent exercice 2022 marqué par la fin de la crise sanitaire, une baisse des ventes et donc une détérioration du résultat des Caves sont constatées en 2023. Ces chiffres démontrent les limites du modèle actuel d'exploitation des Caves de la Ville avec un coût d'exploitation des vignes en bio qui augmente.

Pour remédier à cette situation et suite à une analyse approfondie de différents scénarios de développements possibles, une proposition de réforme en profondeur de la gestion de nos vignes et de l'encavage de nos vins a été établie. Celle-ci sera proposée au Conseil général par un rapport en début d'année 2024.

Suite à une période de reconversion de trois ans, le domaine de la Ville est désormais entièrement cultivé en Bio et l'entier des raisins est certifié selon le cahier des charges de Bio Suisse.

Lors de sa visite à Neuchâtel en date du 4 septembre 2023, Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco a été accueilli pour une dégustation aux Caves de la Ville, qui a apprécié la qualité de nos vins.

4 Principales activités et réalisations

Ventes

- Vente de raisin à d'autres encavages au moment des vendanges en augmentation (+ 1.8%) : 162'780 francs (159'794 francs en 2022)
- Vente de bouteilles et visites-dégustations en diminution (- 9.1%) : 471'856 francs (514'769 francs en 2022)
- Vente aux clients départ cave avec paiement comptant en diminution (- 3.4%) : 128'647 francs (133'769 francs en 2022)

Stocks

Les stocks sont assez stables avec une légère augmentation au 31.12.2023. La récolte encavée est en augmentation et toujours liée aux quantités vendues. Les ventes de vins ont subi une légère baisse.

Tâcheronnage

Toutes les parcelles sont cultivées en Bio, tous les raisins de la récolte 2023 sont certifiés selon le cahier des charges de Bio Suisse.

Le coût de la culture de la vigne est de 4.02/kg de raisin récolté pour 2023 (74'911 kg) ; l'offre de base en 2015 étant de 3.69/kg (68'000 kg). Ce coût plus élevé s'explique par le passage à la culture bio sur tout le domaine viticole.

Le début de la saison viticole était plutôt frais et humide, ceci jusqu'à fin mai. Par la suite, la chaleur et un temps assez sec nous ont accompagnés jusqu'aux vendanges.

Rendement

La vendange 2023 a été de très bonne qualité pour tous les cépages. La quantité est variable selon les cépages qui résistent plus ou moins bien à la sécheresse estivale.

Manifestations et activités

Les Caves de la Ville ont participé en 2023 aux manifestations suivantes :

- Présentation publique du Non-Filtré, le 18 janvier à Neuchâtel, 19 janvier à la Chaux-de-Fonds
- Caves ouvertes cantonales, les 12 et 13 mai
- Festi'neuch, du 15 au 18 juin
- Présentation publique de l'Oeil-de-Perdrix à Neuchâtel, le 21 juin
- Les Instants Gourmands à Besançon du 24 au 27 août
- Réception du Prince Albert II de Monaco, le 4 septembre

- Fête des vendanges – tenue d'un chalet au Village Vigneron, du 22 au 24 septembre
- Journée de vendanges avec les candidat-e-s à l'élection de Miss & Mister FDV le 30 septembre
- Journée « Au Cœur des Vendanges » le dimanche 1er octobre
- Salon Goût et Terroirs à Bulle du 1^{er} au 5 novembre
- Chocolatissimo les 4, 5, 9, 10 et 11 novembre
- Présentation publique du Pinot Noir à Neuchâtel le 15 novembre

Les Caves de la Ville ont organisé en date du 30 novembre, 1er et 2 décembre, la balade gourmande en cave, manifestation incontournable qui rencontre un succès grandissant.

57 dégustations aux Caves durant l'année, ont également été organisées, ce qui représente l'accueil d'environ 1000 personnes.

A noter que les Amis des Caves viennent en soutien pour assumer les événements importants pour la vente et la promotion des vins.

Dans le cadre de la sélection des vins neuchâtelois, le Pinot Gris 2022 a décroché le prix de la sélection d'Or.

Dans le cadre du Mondial des Pinots, la Perdrix Blanche 2022 et le Pinot Gris 2022 ont obtenu la médaille d'argent.

5 Statistiques et indicateurs

Le domaine viticole de la commune fusionnée représente un total de près de 16 ha de surface, dont 11,3 pour les Caves de la Ville.

S'agissant de notre propre production, la récolte 2023 se présente de la manière suivante :

| | |
|-------------------------------|--|
| Blanc (Neuchâtel) | 9'140 kg sur 11'674 m ² , soit 0.783 kg/m ² 18.8 % Brix, soit 77.7 degrés Oe |
| Blanc (Champréveyres) | 11'804 kg sur 14'401 m ² , soit 0.819 kg/m ² 19 % Brix soit 78.5 degrés Oe |
| Pinot Noir (Neuchâtel) | 20'178 kg sur 29'155 m ² , soit 0.692 kg/m ² 23.0 % Brix, soit 95.6 degrés Oe |
| Pinot Noir (Colombier) | 20'585 kg sur 32'087 m ² , soit 0.640 kg/m ² 22.4 % Brix, soit 93.7 degrés Oe |
| Pinot gris | 3'628 kg sur 8'314 m ² , soit 0.436 kg/m ² 22.6 % Brix, soit 97.4 degrés Oe |
| Chardonnay | 2'783 kg sur 4'652 m ² , soit 0.598 kg/m ² 22.2 % Brix, soit 92.8 degrés Oe |

| | |
|-----------------------|--|
| Gamaret | 720 kg sur 1'632 m ² , soit 0.440 kg/m ² 22.6 % Brix, soit 94.7 degrés Oe |
| Garanoir | 1'648 kg sur 3'346 m ² , soit 0.492 kg/m ² 22.8 % Brix, soit 95.6 degrés Oe |
| Gewürztraminer | 1'342 kg sur 3'761 m ² , soit 0.356 kg/m ² 23.2 % Brix, soit 97.0 degrés Oe |
| Mara | 1'471 kg sur 1895 m ² , soit 0.776 kg/m ² 24.8 % Brix, soit 105 degrés Oe |
| Galotta | 1'612 kg sur 1'604 m ² , soit 1.004 kg/m ² 22.6 % Brix, soit 95.6 degrés Oe |

Au niveau des rendements, 2023 représente globalement une bonne année, avec variations selon les cépages.

Les pourcentages sont calculés sur le quota maximum autorisé par cépage.

| | 2023 | 2022 |
|----------------|-------------|-------------|
| Pinot Noir | 83% | 80% |
| Gamaret | 48% | 46% |
| Garanoir | 54% | 46% |
| Gewürztraminer | 40% | 46% |
| Mara | 49% | 58% |
| Galotta | 53% | 73% |
| Chasselas | 87% | 99% |
| Pinot Gris | 55% | 57% |
| Chardonnay | 66% | 84% |

Les prix de la vendange au kilo sont fixés selon un barème progressif ou dégressif, en fonction de la moyenne du % Brix de la vendange 2023.

Le prix de base du kilo est de :

| | Fr. / kg 2023 | Fr. / kg 2022 |
|-------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Vendange blanche | 3.60 | 3.60 |
| Vendange rouge | 5.30 | 5.30 |

En fonction des résultats obtenus, les montants suivants ont été atteints :

| | Fr. / kg 2023 | Fr. / kg 2022 |
|------------|--------------------------|--------------------------|
| Chasselas | 3.60 | 3.85 |
| Pinot Noir | 5.30 | 5.99 |
| Pinot Gris | 5.78 | 5.99 |

| | | |
|----------------|------|------|
| Chardonnay | 5.30 | 5.88 |
| Gamaret | 5.46 | 5.57 |
| Garanoir | 5.57 | 6.10 |
| Gewürztraminer | 6.05 | 5.67 |
| Mara | 6.10 | 5.99 |
| Galotta | 5.57 | 5.67 |

A noter que 1'110 kg de Chardonnay, 1'342 kg de Gewürztraminer, 8'957 kg de Chasse-las, 21'916 kg de Pinot Noir ont été vendus en raisin à la vendange.

Les quantités encavées, en litres de moût, sont les suivantes au 31 octobre 2023 :

| | <u>2023</u> | <u>2022</u> |
|--------------------|----------------------|----------------------|
| Blanc | 8'800 litres | 8'670 litres |
| Pinot Noir | 8'100 litres | 7'062 litres |
| Œil-de-Perdrix | 6'500 litres | 7'192 litres |
| Perdrix Blanche | 1'450 litres | 1'575 litres |
| Pinot gris | 2'250 litres | 2'863 litres |
| Chardonnay | 1'025 litres | 1'450 litres |
| Gamaret / Garanoir | 1'600 litres | 1'285 litres |
| Mara | 980 litres | 995 litres |
| Galotta | 1'130 litres | 1'431 litres |
| TOTAL | 31'835 litres | 32'753 litres |

Office du tourisme

Entité de gestion 147.00

1 Mission principale

Les missions principales de l'office sont les suivantes :

- Développer le tourisme en ville de Neuchâtel en valorisant ses nombreux atouts et en faisant sa promotion hors de nos frontières.
- Améliorer la qualité de l'accueil et les infrastructures touristiques.
- Participer à l'élaboration, au développement et à la promotion de l'offre touristique.
- Etre au service des citoyen-ne-s neuchâtelois-e-s en matière d'affaires touristiques.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|---|------------|-----------|
| Responsable d'office – déléguée au tourisme | 0.6 | 1 |
| Coordinatrice de projets tourisme | 0.9 | 1 |
| Chargée de projets tourisme | 0.4 | 1 |
| Total | 1.9 | 3 |

L'Office a accueilli une stagiaire MPC en octobre et novembre 2023. De plus, une community manager est mandatée par l'Office pour la promotion touristique sur les réseaux sociaux.

L'année 2023 a été marquée par l'absence de la cheffe d'Office en raison d'un congé maternité de mars à octobre. Pendant cette période, la coordinatrice et la chargée de projets ont assuré le suivi des dossiers de l'Office, avec un appui renforcé de la part du dicastère et du secrétariat général.

A partir de janvier 2024, une collaboratrice dont le temps de travail est aujourd'hui réparti entre l'Office communal du tourisme et le Service de la culture se consacrera entièrement à ce dernier. En compensation, le taux d'occupation du poste de chargée de projets à l'Office du Tourisme sera renforcé.

3 Évènements marquants

La culture est l'un des atouts touristiques importants de la région, relevé autant par les Accords de positionnement stratégique pour la Région Neuchâtel Littoral que par le Masterplan élaboré par Jura Trois-Lacs. En ce sens, la promotion du label « Musées de Neuchâtel » débutée en 2021 se poursuit. Un container interactif allant à la rencontre du public pour lui démontrer les atouts de Neuchâtel voyage dans six villes suisses alémaniques (Saint-Gall, Aarau, Soleure, Winterthur, Interlaken et Zug). Cette action est complétée par une campagne traditionnelle nationale (affichage, spots, flyers, etc.) et digitale (avec notamment un usage intensif des réseaux sociaux). Le retour du public est très positif et cette action permet de susciter un intérêt croissant pour la Ville de Neuchâtel en tant que destination touristique.

S'installer à la fraîche, les pieds dans l'eau, avec un cocktail ou un sirop ? Une expérience qui s'est déroulée en juillet et août dans le bassin de la place Agota Kristof, au sud du Collège latin. La Ville participe à l'action estivale « Fountain Dip » de Suisse Tourisme, qui fait la promotion de la baignade en fontaine au cœur des villes, accompagnée par un concept récréatif. A Neuchâtel, c'est le bassin de la nouvelle place Agota Kristof, au sud du Collège latin, qui a été choisi, en collaboration avec Tourisme neuchâtelois.

Chocolatissimo a connu en 2023 une édition anniversaire mémorable : pour ses 10 ans, le festival 100% chocolat neuchâtelois a une nouvelle fois fait le plein, au péristyle de l'Hôtel de Ville et ailleurs en ville, et a conquis tous les publics. La présence du champion du monde Jorge Cardoso a été particulièrement appréciée, et la plaque de chocolat blond façon pierre d'Hauterive a connu un grand succès. Les élèves du CPNE ont rendu le

décor de l'édition 2023 exceptionnel grâce à des pièces montées éblouissantes. Les plus belles créations ont été récompensées.

4 Principales activités et réalisations

Accueil et confort de l'hôte

Le projet « affichage et signalétique » se poursuit dans le but d'une meilleure orientation dans l'espace public des touristes ainsi que des usagers et des usagères de la ville et de sa région tout en mettant en valeur et en améliorant la visibilité des atouts culturels, touristiques, événementiels, patrimoniaux et scientifiques. Les totems seront installés sur l'ensemble du territoire aux emplacements clés au printemps 2024.

Après avoir été mis en attente en raison de la rénovation du collège des Parcs nécessitant la réquisition du collège des Sablons, le projet d'Auberge de jeunesse est relancé. Il s'agit désormais d'élaborer l'avant-projet en vue de la demande du crédit de réalisation au Conseil général à l'automne 2024.

Développement de l'offre

La multifonctionnalité du Sentier du temps (loisirs, biodiversité, aspect éducatif), contribue à le rendre attractif auprès des usagers et des usagères ainsi que des touristes. Au départ de Chaumont, ce sentier a désormais plus de 20 ans d'existence et sa rénovation était nécessaire. Un groupe de travail réunissant le Musée d'histoire naturelle, Tourisme neuchâtelois et l'office du tourisme de la Ville a été mis sur pied pour piloter ce projet avec la perspective d'une inauguration à l'été 2024, qui ira de pair avec la mise en valeur de tout le site de Chaumont.

De plus, l'office a été consulté dans le cadre de la conception du projet de la Tour des évasions qui verra le jour dans le bâtiment des anciennes prisons et apportera un attrait touristique supplémentaire à notre ville et notre région.

Depuis plusieurs années, les relations étroites avec Tourisme neuchâtelois ont permis de dynamiser les visites guidées de la ville avec le projet Neuchâtel à la Belle Époque, désormais décliné en une visite guidée scénarisée, une visite autoguidée, une visite numérique via l'app Totemi « Les fantômes de la Belle Époque » ainsi qu'un jeu de piste « les chenapans » très apprécié par les familles. Un parcours « Neuchâtel, empreintes coloniales » ainsi qu'une visite « Neuchâtel avant-après » sont également proposés. Dès 2022, l'escape game urbain « Mission Astrophone » complète cette offre en visant les 18-30 ans.

Promotion

Outre la poursuite des différentes actions promotionnelles mises en place ces dernières années (campagnes SGA, Neoadvertising, Livesystems, BLS, poses drapeaux, centre-ville, etc.), plusieurs opérations ont été menées pour développer d'autres axes stratégiques de promotion. Nous pouvons notamment citer la campagne nationale visant à

augmenter la notoriété du Vallon de l'Ermitage ainsi que la campagne Promomusées mettant en lumière l'offre muséale de huit institutions du littoral.

L'office communal du tourisme est également en charge de la gestion de l'affichage dans les abribus pour la promotion d'actions menées par les différents services de la Ville.

5 Statistiques et indicateurs

Subventions

| Association | 2023 | 2022 |
|--|------------------|------------------|
| Tourisme neuchâtelois | 310'912.- | 310'786.- |
| Chocolatissimo | 65'000.- | 20'000.- |
| Jura & Trois-Lacs | 45'029.- | 45'029.- |
| Association SHAN – Château et Musée de Valangin* | 15'000.- | 0.- |
| Association Monument des Comtes et Comtesses* | 1'000.- | 1'000.- |
| LNM – 150 ^è * | 0.- | 50'000.- |
| Association Trivapor | 0.- | 15'000.- |
| Jura & Trois-Lacs – Projet Scènes flottantes* | 0.- | 3'000.- |
| Total | 436'941.- | 444'815.- |

*ponctuel / par projet

Statistiques hôtelières – Nuitées (Nombre de nuits passées par les hôtes (enfants compris) dans un hôtel ou un établissement de cure ou dans un établissement de la parahôtellerie³)

En 2023, la région Jura & Trois-Lacs a enregistré 895'603 nuitées, soit une hausse de 1,1% (+10'011 nuitées) par rapport à l'année précédente. Durant cette même période, la clientèle suisse, qui avait affiché des résultats records durant les années de pandémie, accuse une diminution de 2,6% (-16'894 nuitées). Cette baisse est largement compensée par le retour de la clientèle étrangère qui augmente de 11,9% (+26'905). La très large majorité des marchés étrangers affichent une hausse, mais celle-ci est particulièrement marquée pour les touristes en provenance de France (+13,9% / +9'398), de Chine (+30,6% / +2'890), du Royaume-Uni (+38,7% / +2'856) et d'Allemagne (+5,5% / +2'537).

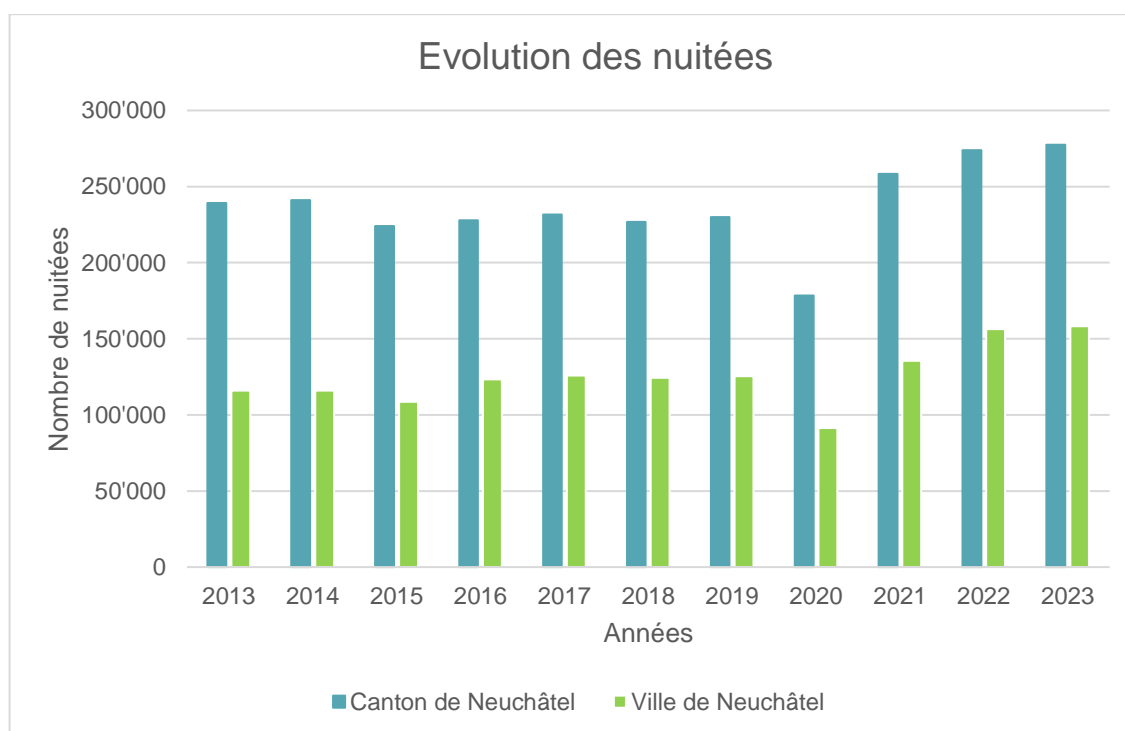
³ **Hébergements collectifs** : Sont considérés comme hébergements collectifs : d'une part des établissements louant des lits dans des chambres collectives, qui se caractérisent par la possibilité de louer une place individuelle dans une chambre et non pas la totalité d'une chambre (cabanes de montagne, refuges, auberges avec dortoirs, etc.) ; d'autre part, ce type d'hébergement inclut également les locaux loués comme un tout, destinés à accueillir des groupes (maisons de groupes ou de colonies de vacances, etc.).

Maisons et appartements de vacances : Sont considérés comme logements de vacances exploités commercialement, les logements qui sont proposés pour un usage touristique (hébergement de courte durée) par l'entremise d'une organisation de promotion ou location (par ex. office du tourisme, plate-forme de réservations) et contre rémunération. Exemples : hébergements dans des maisons ou appartements de vacances, chalets, etc.

Terrains de camping : Hébergements sur des terrains délimités, sur lesquels chacun peut installer une caravane, un mobile home ou une tente pour un séjour limité.

L'hôtellerie neuchâteloise s'inscrit totalement dans cette tendance. Avec 277'577 nuitées enregistrées en 2023, le canton de Neuchâtel affiche une hausse de 1,3% (+3'636 nuitées) par rapport à l'année précédente. De son côté, la ville de Neuchâtel a comptabilisé 158'176 nuitées, soit une hausse également de 1,3% (+1'946).

| Année | Nuitées Canton de Neuchâtel | Evolution | | Nuitées Ville de Neuchâtel | Evolution | |
|-------|-----------------------------------|-----------|---------|-------------------------------|-----------|---------|
| | | nbr | % | | nbr | % |
| 2013 | 239'265 | +5'173 | +2.21% | 115'902 | -301 | -0.26% |
| 2014 | 241'118 | +1'853 | +0.77% | 115'890 | -12 | -0.01% |
| 2015 | 223'964 | -17'154 | -7.11% | 108'612 | -7'278 | -6.28% |
| 2016 | 227'789 | +3'825 | +1.71% | 123'263 | +14'651 | +13.49% |
| 2017 | 231'545 | +3'756 | +1.65% | 125'754 | +2'491 | +2.02% |
| 2018 | 226'838 | -4'707 | -2.03% | 124'364 | -1'390 | -1.11% |
| 2019 | 230'001 | +3'163 | +1.39% | 125'469 | +1'105 | +0.89% |
| 2020 | 178'497 | -51'504 | -22.39% | 91'324 | -34'145 | -27.21% |
| 2021 | 258'397 | +79'900 | +44.76% | 135'451 | +44'127 | +48.32% |
| 2022 | 273'941 | +15'544 | +6.02% | 156'230 | + 20'779 | +15.34% |
| 2023 | 277'577 | +3'636 | +1.33% | 158'176 | + 1'946 | +1.25% |



Statistiques hôtelières - Pays de provenance

| Provenance | Nuitées communales 2023 | | Nuitées communales 2022 | |
|------------------------------|-------------------------|---------------|-------------------------|---------------|
| Suisse | 92'268 | 58.33% | 93'217 | 59.67% |
| Total Suisse | 92'268 | 58.33% | 93'217 | 59.67% |
| Étranger : | | | | |
| France | 20'267 | 12.81% | 19'094 | 12.22% |
| Italie | 5'857 | 3.70% | 8'625 | 5.52% |
| Allemagne | 7'216 | 4.57% | 6'895 | 4.41% |
| Etats-Unis | 6'311 | 3.99% | 5'102 | 3.27% |
| Belgique | 1'912 | 1.20% | 1'823 | 1.17% |
| Royaume-Uni | 2'966 | 1.89% | 3'103 | 1.99% |
| Pays-Bas | 1'407 | 0.89% | 1'925 | 1.23% |
| Espagne | 2'662 | 1.68% | 1'427 | 0.91% |
| Canada | 1'476 | 0.93% | 1'262 | 0.81% |
| Chine | 1'302 | 0.82% | 812 | 0.52% |
| Japon | 582 | 0.37% | 540 | 0.35% |
| Autres pays | 13'950 | 8.82% | 12'405 | 7.94% |
| Total étranger | 65'908 | 41.67% | 63'013 | 40.33% |
| Totaux CH et étranger | 158'176 | 100% | 156'230 | 100% |

Source : Office fédéral de la statistique

Pour d'autres statistiques et analyses, se référer au rapport complet de Tourisme neuchâtelois sur ses activités 2023.

Service de la gérance et du logement

Entité de gestion 119.01

1 Mission principale

Le Service de la gérance et du logement assure la gestion administrative des logements, des locaux commerciaux et des places de parc de la Ville de Neuchâtel. Il gère également le portefeuille immobilier de la Fondation pour la construction de maisons locatives pour les personnes âgées (FMPA) ainsi qu'une partie du parc immobilier de la Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel (CPCN).

Le service se charge également de l'entretien courant de tous les bâtiments dont il a la gestion, ainsi que de la conciergerie de ces immeubles.

Il appuie également d'autres services concernant des questions immobilières et celles liées au droit du bail et représente la Ville auprès des milieux immobiliers, ainsi que des associations et groupements liés à la politique du logement.

Les travaux de définition de la politique communale du logement et de la stratégie immobilière sont pilotés par le Service de la gérance et du logement. Ce dernier sera également en charge de leur mise en œuvre.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|--|--------------|-----------|
| Chef de service et délégué à l'immobilier et au logement | 0.90 | 1 |
| Chargé de projets | 0.50 | 1 |
| Secrétaire de service | 1.00 | 1 |
| Pôle réception | | |
| Secrétaires-réceptionnistes | 1.60 | 2 |
| Pôle comptabilité immobilière | | |
| Responsable | 1.00 | 1 |
| Gestionnaire | 0.80 | 1 |
| Pôle portefeuille | | |
| Employé-e-s de gérance | 1.70 | 2 |
| Pôle technique | | |
| Techniciens des bâtiments | 4.00 | 4 |
| Pôle agent-e-s d'exploitation | | |
| Responsable | 1.00 | 1 |
| Agent-e-s d'exploitation | 23.80 | 30 |
| Aides agent-e-s d'exploitation | 2.95 | 8 |
| Total | 39.25 | 52 |

Les postes vacants au 31 décembre 2023 (1,3 EPT) ne sont pas indiqués dans le tableau de même que les concierges du patrimoine financier (0,87 EPT).

3 Évènements marquants

En début d'année 2023, le Chef du Service de la gérance et du logement a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle. L'intérim à ce poste a été assuré par le secrétaire général du dicastère jusqu'au recrutement d'un nouveau chef de Service, endossant également le rôle de délégué à l'immobilier et au logement, en août. Ce recrutement a permis de renforcer les compétences du service en matière notamment de stratégie immobilière et d'insuffler une excellente dynamique avec les collaboratrices.

Le Service a mené en collaboration avec la commission du dicastère et un mandataire externe les travaux pour définir la nouvelle politique communale du logement et la stratégie immobilière du patrimoine financier. Le rapport sera transmis pour traitement par le Conseil général au premier trimestre 2024.

La Ville de Neuchâtel, par l'intermédiaire de sa gérance communale, a mis à disposition une dizaine de logements pour les réfugié-e-s provenant d'Ukraine.

4 Principales activités et réalisations

L'activité d'entretien du patrimoine de la Ville par le service a été poursuivie de manière soutenue durant l'année 2023 pour rattraper un retard important qui n'est pas encore comblé.

Parmi les nombreuses tâches en lien avec la gestion et l'entretien courant du patrimoine immobilier de la Ville, les éléments particuliers suivants peuvent être relevés pour l'année 2023 :

- Le Service a contribué à la création d'un restaurant-cafétéria dans le bâtiment du Chanet 52 aux abords du terrain de football.
- Un bail a été signé en décembre 2023 pour le rez-de-chaussée du Faubourg du Lac 5 qui accueillera prochainement un centre médico-sportif, avec un investissement conséquent du locataire pour l'aménagement.
- L'immeuble, autrefois propriété d'Education 21, sis à la route de Pierre-à-Bot 92 est revenu dans le portefeuille de la Ville mettant fin au droit distinct permanent.
- La gérance communale a, sur demande de la CPCN propriétaire du bâtiment, dû résilier tous les baux de Vy-d'Etra 67 et 69 et reloger les locataires qui en faisaient la demande.

Le Service a accompagné le dicastère dans l'analyse de différentes offres en logement des nombreux projets privés en s'assurant de la mixité de ces derniers (logement d'utilité publique, avec encadrement, modèle de coopérative, PPE, ...). Il représente également le Conseil communal dans plusieurs fondations pour personnes âgées et maintient les contacts avec les gérances, fiduciaires, assurances, coopératives et certains privés, afin de constituer un recensement mensuel, aussi exhaustif que possible, des surfaces disponibles au sein de la nouvelle commune. Des contacts sont ainsi entretenus à intervalles réguliers avec ces potentiel-le-s locataires dans l'objectif de louer les locaux vides, mais

également de répondre à une demande diversifiée venant d'acteurs économiques déjà présents sur le territoire communal ou qui souhaiteraient s'y développer.

5 Statistiques et indicateurs

5.1 Patrimoine administratif

- Bâtiments administratifs hors écoles : 66
- Bâtiments scolaires : 31

5.2 Patrimoine financier

Ce patrimoine, composé d'environ 140 adresses, est divisé en trois catégories :

- Bâtiments locatifs

Ce patrimoine regroupe des biens engendrant des revenus locatifs de tiers.

- Bâtiments mixtes

Ce patrimoine abrite des activités à caractères publics et socioculturels.

- Bâtiments historiques

Ce patrimoine est constitué des immeubles étant inscrits au recensement architectural du canton de Neuchâtel en catégorie 1.

5.3 Portefeuille interne

| Groupes | TOTAL |
|---|------------|
| Locaux d'habitation | 343 |
| Locaux commerciaux (bureaux, magasins, restaurants) | 153 |
| Places de parc | 237 |
| Divers (dépôts, etc. ...) | 48 |
| TOTAL | 781 |

5.4 Portefeuille des mandats externes

| Groupes | FMPA 3 im- meubles | CPCN 13 im- meubles | TOTAL |
|--|--------------------------|---------------------------|------------|
| Locaux d'habitation | 103 | 159 | 262 |
| Locaux commerciaux | 2 | 6 | 8 |
| Divers (jardins, vitrines, places de parc, chambre, ...) | 13 | 94 | 107 |
| TOTAL | 118 | 259 | 377 |

5.5 Statistiques cantonales

Logements vacants et taux de vacances (commune de Neuchâtel)

Au 1^{er} juin 2023, le marché du logement sur le territoire de la ville de Neuchâtel affiche un taux de vacance de 0.90 % ce qui équivaut à une situation de pénurie en logement. Ce taux a diminué en regard du taux de vacance de l'année précédente (1,31 %). Les nombreux logements qui verront prochainement le jour (projets Beauregard-Dessus, Monruz ouest, Gouttes d'Or, Portes-Rouges, Tivoli sud, la Possession/Chant des Oiseaux, les Arniers et Cadolles sud) permettront de renforcer l'offre.

Locaux commerciaux et industriels vacants (commune de Neuchâtel)

| Date | Bureaux, cabinets médicaux | | Magasins, Locaux de vente | | Ateliers, usines | | Dépôts, entrepôts | | Autres locaux | | Totaux | |
|------------|----------------------------|----------------|---------------------------|----------------|------------------|----------------|-------------------|----------------|---------------|----------------|--------|----------------|
| | Nbre | m ² | Nbre | m ² | Nbre | m ² | Nbre | m ² | Nbre | m ² | Nbre | m ² |
| 01.06.2017 | 35 | 6190 | 11 | 3114 | 2 | 3758 | 3 | 131 | 5 | 260 | 56 | 13453 |
| 01.06.2018 | 29 | 17302 | 10 | 2725 | 2 | 217 | 4 | 137 | 3 | 436 | 48 | 20817 |
| 01.06.2019 | 31 | 5305 | 9 | 1076 | 11 | 5982 | 2 | 28 | 4 | 609 | 57 | 13000 |
| 01.06.2020 | 33 | 7119 | 7 | 1911 | 0 | 0 | 1 | 80 | 3 | 445 | 67 | 9555 |
| 01.06.2021 | 30 | 5340 | 14 | 5730 | 1 | 650 | 14 | 181 | 88 | 1032 | 137 | 22221 |
| 01.06.2022 | 21 | 7249 | 7 | 1170 | 1 | 288 | 5 | 328 | 3 | 191 | 37 | 9226 |
| 01.06.2023 | 23 | 6890 | 9 | 2218 | 2 | 142 | 2 | 44 | 3 | 265 | 39 | 9559 |

Source : Service de Statistique (STAT) Neuchâtel

Au 1^{er} juin 2023, la Ville de Neuchâtel recensait sur son territoire 39 locaux commerciaux, industriels et artisanaux vacants. A ce sujet, il est réjouissant de constater que le nombre de locaux vacants et la surface globale sont restés stables en 2023.

Une des catégories de locaux qui a le plus évolué est celle des dépôts et entrepôts qui passe de 5 en 2022 à 2 en 2023 (de 328 m² à 44 m²) et laisse supposer un réel manque dans ce secteur pour les entreprises ayant besoin de stocker leurs marchandises.

Service du patrimoine bâti

Entité de gestion 119.02

1 Mission principale

Le Service du patrimoine bâti est en charge de la planification et de la direction des travaux d'entretien lourd du patrimoine immobilier administratif et financier de la Ville de Neuchâtel. Il accompagne certains services de l'administration dans les études et la réalisation de transformations, rénovations, adaptations des bâtiments communaux et de nouvelles constructions. Il est également en charge du déploiement des programmes d'entretiens et d'assainissements énergétiques du patrimoine administratif et du patrimoine financier. Le service assure en outre la préservation des immeubles en main communale recensés au patrimoine culturel immobilier cantonal et fédéral.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|---|-------------|-----------|
| Cheffe de service ad interim | 1.0 | 1 |
| Secrétariat | | |
| Secrétaire de service | 0.9 | 1 |
| Architecte responsable ad interim du Pôle Architecture et développement | 0.9 | 1 |
| Responsable du Pôle entretien des bâtiments | 1.0 | 1 |
| Architectes – chef-fe-s de projet | 1.0 | 1 |
| Architectes | 2.0 | 2 |
| Technicien-ne, conductrice et conducteur de travaux | 2.8 | 3 |
| Employé technique | 1.0 | 1 |
| Dessinateur | 1.0 | 1 |
| Total | 11.6 | 12 |

Le Service du patrimoine bâti (SPB) compte 11.6 EPT occupés à fin 2023.

Suite à la validation du crédit-cadre concernant le programme d'entretien et d'assainissement énergétique du PA par le Conseil général en mai 2023 et du crédit-cadre pour le même programme concernant le PF par le Conseil communal en décembre, le service compte 4 EPT supplémentaires vacants. Les recrutements lancés à l'automne 2023 n'ont pas permis de pourvoir les postes au concours en raison de la pénurie de main-d'œuvre sur le marché du travail, en particulier dans le domaine de la construction. Les procédures de recrutement ont ainsi été relancées.

De plus, l'année 2023 a été marquée par le départ de l'architecte communal – chef de service dont le poste est vacant. L'architecte communale adjointe a assuré l'intérim en tant que cheffe de service depuis juin 2023.

L'organisation du SPB est composée d'un Pôle entretien des bâtiments (PEB) et d'un Pôle architecture et développement (PAD). Ces deux pôles sont soutenus par un Pôle support (SUP) composé d'une secrétaire de service et d'un dessinateur en bâtiment.

3 Évènements marquants

Afin de répondre à l'une des principales priorités politiques de l'actuelle législature ainsi qu'aux exigences de la loi cantonale sur l'énergie, une demande de crédit-cadre a été soumise en mai 2023 au Conseil général pour la mise en place d'un programme d'entretien et d'assainissement énergétique du patrimoine bâti administratif de la Ville. Ce programme prend la forme d'un crédit-cadre quadriennal (2023-2026) de 28'847'000 francs TTC et vise à assainir 17 bâtiments priorisés en fonction de leur consommation d'énergie et de leur émission en CO2.

Dans la continuité, le Conseil communal a validé, en décembre 2023, un crédit-cadre pour un programme d'entretien et d'assainissement énergétique concernant son patrimoine bâti financier. Ce programme prend également la forme d'un crédit-cadre quadriennal (2024-2027) de 27'300'000 francs TTC et vise à assainir 10 bâtiments priorisés en fonction de leur consommation d'énergie et de leur émission en CO2.

Le service du patrimoine bâti a également préparé un rapport d'information au Conseil général en réponse à la motion 319 "Hôtel DuPeyrou : un hôtel qui n'en a malheureusement que le nom" transmis en début d'année 2023.

4 Principales activités et réalisations

Le PEB a assuré, en coordination avec le Service de la gérance et du logement (SGL) en charge de l'entretien courant, les études et les travaux pour l'entretien lourd du parc immobilier communal administratif et financier. L'activité du pôle s'est étoffée par la conduite d'opération avec des mandataires externes. Les principales opérations assurées en 2023 par le PEB sont les suivantes :

- Moulins 37, 37a et 37c : travaux d'assainissement (logements et Centre d'Art Neuchâtel), rénovations et créations de nouveaux appartements.
- Seyon 25 : finalisation des travaux de l'enveloppe et début des travaux de réfection de trois appartements.
- Clos-de-Serrières 2 : suivi des études du mandataire architecte pour la mise en œuvre d'un programme comprenant un restaurant au rez-de-chaussée et un espace d'accueil polyvalent notamment pour les écoliers dans le cadre du projet MAE au R+1.
- Collège du Crêt du Chêne – Parascolaire le Domino : mise en place d'études à l'interne pour l'aménagement du collège afin de recevoir les écoliers dans le cadre du projet MAE. Suivi des études du mandataire architecte pour la réfection des espaces extérieurs et la réalisation de deux couverts.
- Sanitaires sous-voie Place Pury : études et travaux pilotés en interne pour la réfection totale des sanitaires publics.

- Bibliothèque jeunesse rue du Lac 1 à Peseux : en raison de la nécessité de libérer de l'espace au sein du collège des Coteaux, préparation en interne de la réaffectation d'un local anciennement occupé par la voirie en une bibliothèque jeunesse idéalement située.
- Collège des Terreaux : études et travaux pilotés en interne pour la réaffectation des appartements du concierge en salle de classe.
- Collège de la Promenade : suivi des études du mandataire architecte pour la création de salles de classe dans le volume du logement de fonction du concierge et de l'ancienne salle polyvalente.

De plus, le PEB reste en charge de l'entretien et du suivi du nettoyage de tous les édifices (toilettes publiques, abribus, horloges, passerelles, fontaines, monuments aux morts, plaques commémoratives et panneaux touristiques).

Le PAD a accompagné, du point de vue opérationnel, les services utilisateurs concernés par plusieurs projets d'investissements majeurs:

- Collège des Parcs : suivi du projet sous l'angle technique, notamment le chantier et les appels d'offres pour la rénovation du bâtiment existant et les extensions. Le chantier des extensions a pu débuter à l'automne parallèlement à celui du bâtiment historique déjà en cours.
- Collège Latin : développement des études avec les mandataires, architectes et ingénieurs.
- Tivoli 26-28 : suivi technique de la réalisation du pôle muséal de conservation pour les collections des musées de la Ville.
- Jeunes-Rives : suivi des études des constructions café-bain et restaurant prévues dans le cadre du projet validé par le Conseil général en juin 2020.
- Guichet social régional : suivi des travaux pour la sécurisation des locaux sis St-Maurice 4.
- Ensemble Gouttes d'Or : suivi des études pour la demande de permis de construire d'un complexe de logements développé par la ville et 3 autres maîtres d'utilité publique.
- Auberge de jeunesse : suivi des études de transformation du collège des Sablons avec le mandataire architecte.

L'état d'avancement des projets prioritaires du crédit-cadre pour l'entretien et l'assainissement énergétique du patrimoine administratif est le suivant :

- Piscine du Nid-du-Crô (première priorité) : lancement d'une procédure selon la réglementation des marchés publics pour le choix d'un bureau d'assistance au maître de l'ouvrage (BAMO). Le BAMO sera choisi en février 2024.
- Giron communal (seconde priorité) : projet divisé en 3 opérations distinctes suivant les bâtiments concernés. Les études concernant les bâtiments du Faubourg du Lac 3 et du Faubourg du Lac 5 ont été confiées à deux équipes d'architectes. Les travaux pourront débuter d'ici fin 2024. Concernant les trois bâtiments contigus du Faubourg de l'Hôpital 2,4 et 6, une procédure ouverte pour choisir un mandataire

architecte a été lancée en décembre 2023. Un mandataire pourra être désigné au printemps 2024 selon les délais impliqués par la réglementation sur les marchés publics.

- Les collèges (Vauseyon, Terreaux, Serrières, Promenade, Côteaux, Gûches, Safrières, Charmettes) feront l'objet de travaux de gros entretien récurant durant les périodes des vacances scolaires.
- Les bâtiments du Musée d'art et d'histoire, du Tunnel 7 et du collège de la Promenade ont fait l'objet d'études pour identifier les possibles optimisations énergétiques dans l'attente de la mise en place de projet d'assainissement.
- Parallèlement, les premiers audits pour la mise en place de l'outil d'aide à la décision Stratus ont eu lieu en octobre et novembre 2023 et se poursuivront sur 2024.

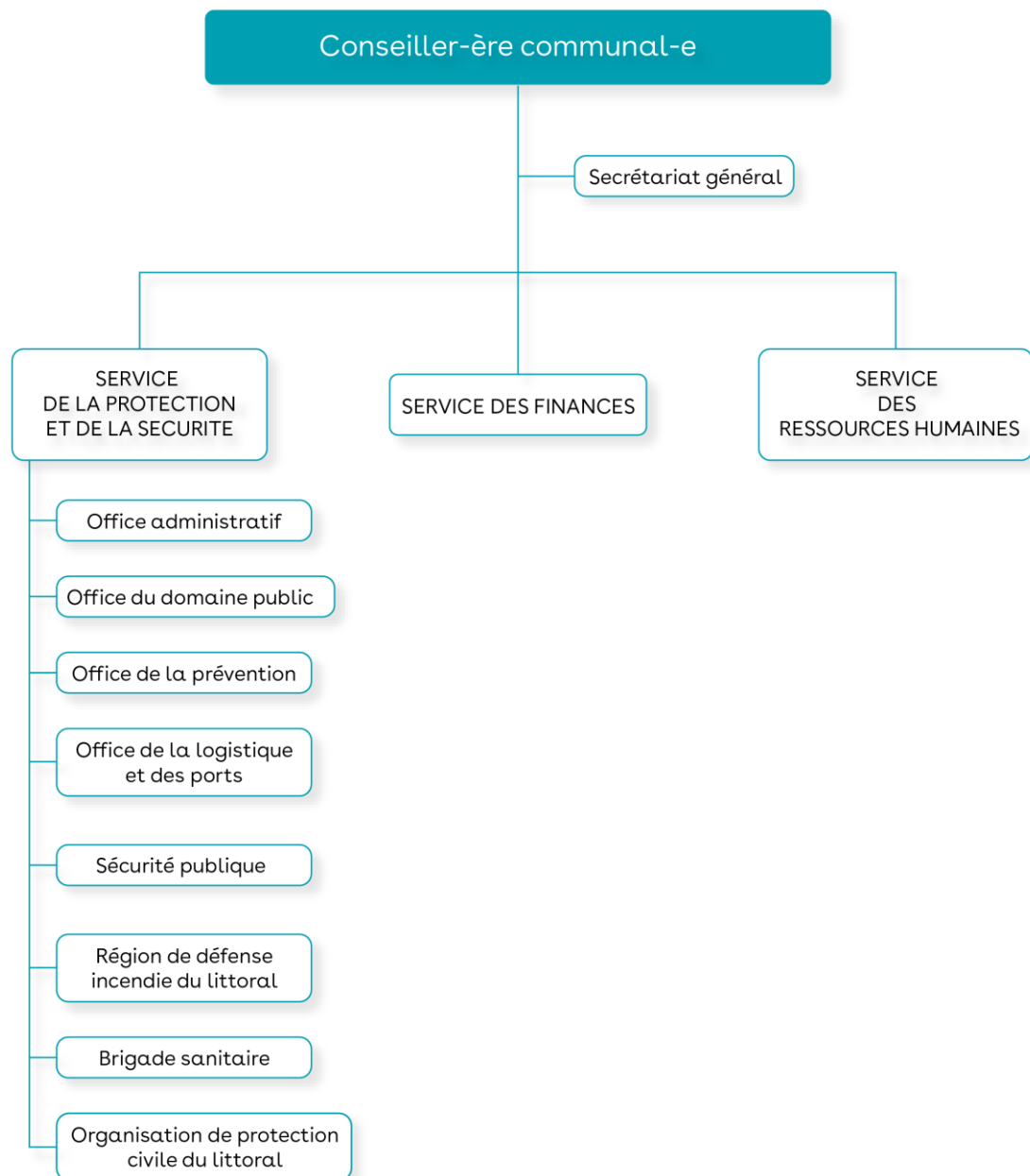
Le total des engagements sur ce crédit au 31 décembre 2023 est de 4'070'000 CHF.

L'état d'avancement des projets prioritaires du crédit-cadre pour l'entretien et l'assainissement énergétique du patrimoine financier est le suivant :

- Les travaux sur le bâtiment résidentiel Seyon 25 seront achevés en janvier 2024.
- Les travaux sur le bâtiment résidentiel Seyon 23 seront achevés d'ici à la fin du premier semestre 2024.
- Les études préparatoires concernant les autres objets prioritaires (îlot Evole-Quai Philippe Godet et îlot Ancien-Hôtel-de-Ville et Halles notamment) sont en cours.

Le total des engagements au 31 décembre 2023 est de 1'445'000 CHF.

Dicastère du développement technologique, de l'agglomération, de la sécurité, des finances et des ressources humaines (DTASFRH)



Secrétariat général du DTASFRH

Entité de gestion 155.00

1 Mission principale

Le secrétariat général a pour mission d'assurer un appui administratif et stratégique au responsable du dicastère et de superviser les aspects organisationnels et transversaux en matière juridique, de ressources humaines, de finances et de communication. Il se charge de la coordination des activités et des procédures internes du dicastère et accompagne la préparation des dossiers à l'intention des autorités politiques. Il participe activement à la coordination inter-dicastères en particulier avec les autres secrétariats généraux et les services centraux.

Le secrétariat général apporte un soutien aux services du dicastère sur des thématiques et projets stratégiques et pilote certains projets transversaux.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|--|------------|-----------|
| Conseiller communal | 1.0 | 1 |
| Secrétariat général | | |
| Secrétaire général | 1.0 | 1 |
| Secrétaire de direction | 0.4 | 1 |
| Délégué au développement technologique | 1.0 | 1 |
| Cheffe de projets numériques | 1.0 | 1 |
| Total | 4.4 | 5 |

3 Principales activités et réalisations

Le secrétaire général a accompagné la préparation de plusieurs dossiers à l'intention du Conseil communal et du Conseil général et a continué de piloter, en coordination étroite avec le service des finances, le projet de réforme et de modernisation de l'administration (REMO). Dans ce cadre, des mesures ont été élaborées en vue d'une mise en œuvre durant la prochaine législature afin de réaliser l'objectif d'augmentation du degré d'auto-financement établi dans le règlement communal sur les finances.

L'implication du secrétariat général en soutien des services a été réalisée en particulier dans la révision des conditions d'exploitation des établissements publics du quai du port, le développement de la tour du fantastique, la mise à jour du règlement d'application du statut du personnel, le recrutement d'un nouveau chef de service des finances ou encore l'élaboration de la réglementation relative au budget d'innovation collaborative.

Développement technologique et agglomération

Entités de gestion 105.00, 148.00, 168.00

1 Mission principale

Les missions du délégué au développement technologique et à l'agglomération sont les suivantes :

- Élaborer et mettre en œuvre le concept de smart city à l'échelle communale ;
- Réaliser et valoriser des projets qui positionnent la ville comme un pôle de l'innovation ;
- Développer et entretenir des relations avec les partenaires stratégiques de l'écosystème régional ainsi que les collectivités publiques ;
- Mettre en œuvre une politique publique de numérisation responsable et innovante
- Accompagner le Service Informatique de l'Entité Neuchâteloise (SIEN) dans la gestion des ressources techniques de l'administration ;
- Encourager la transition numérique et digitale au sein de l'administration ;
- Participer à la réalisation des objectifs liés à l'agglomération.

2 Évènements marquants

L'année 2023 a été marquée par la validation du rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la stratégie numérique et d'innovation responsable. Ce rapport, issu d'un travail partenarial avec l'Université de Neuchâtel et Microcity, définit les axes stratégiques des actions qui seront menées dans ce domaine à l'avenir.

L'ensemble des Services de la Ville sont introduits au visa électronique pour la gestion des factures fournisseurs. Les chemins de factures sont totalement numérisés. En avril 2024, la réception des factures sera centralisée au Service des finances.

Le 13 septembre 2023, le Conseil communal a choisi l'outil sur lequel reposera l'application citoyenne de la Ville. Depuis, le développement technologique configure cette application qui sera mise en ligne le 19 mars 2024. Elle a fait l'objet de nombreuses démarches avec les étudiant-e-s notamment grâce à la collaboration que nous entretenons avec l'Université de Neuchâtel et la HE-ARC.

Enfin, le Smart City Day a été organisé pour la seconde fois à Neuchâtel depuis sa dernière édition en 2016. Cet évènement, structuré autour de quatre tables rondes, nous a permis d'inviter des intervenants de toute la Suisse et de créer une dynamique qui nous permet d'avancer dans les actions identifiées dans notre stratégie.

3 Principales activités et réalisations

105.00 Informatique

La gestion des ressources informatiques

Le résultat de la politique rationnelle d'attribution du matériel informatique reste très bon en 2023. La validation du rapport concernant la stratégie numérique et d'innovation responsable renforce les actions que nous menons déjà et permet d'ancrer nos futures actions dans un cadre méthodologique précis. Depuis son adoption, nous avons par ailleurs commencé la rédaction d'un schéma directeur qui précisera dans le détail les actions que nous menons dans l'axe *gestion publique et services numériques* de notre rapport.

La téléphonie fixe et mobile

La téléphonie a fait l'objet de changements conséquents avec, rappelons-le, l'adhésion de notre Commune au contrat cadre de l'Etat pour la téléphonie mobile professionnelle et la mutualisation de nos infrastructures de téléphonie fixe avec celles de l'Etat. En 2023, nous observons les fruits de ces actions qui apportent des avantages conséquents en matière de gestion, de maintenance et de coûts. Les coûts liés à la téléphonie fixe sont passés de 73'000 francs environ en 2022 à 15'000 francs environ en 2023.

Le visa électronique pour la gestion des factures fournisseurs

En 2023, l'ensemble des services ont été introduits au visa électronique pour la gestion des factures fournisseurs. L'ensemble des chemins de factures fournisseurs de la Ville sont numérisés. Ce projet est un véritable succès. Il répond à une attente et l'ensemble des services sont satisfaits du résultat. Ce visa électronique permet de gagner du temps lors du traitement des factures fournisseurs pour l'ensemble des personnes qui sont concernées par cette tâche.

Le système d'information des ressources humaines

Le système d'information des ressources humaines a fait l'objet d'une phase exploratoire en début d'année et d'une analyse détaillée lors du second semestre 2023. Ce travail a été effectué en collaboration avec le SIEN et aboutira à un choix en 2024.

La gestion du portefeuille de projets

À la fin de l'année 2023, le portefeuille de projets du développement technologique comportait 95 projets actifs dont 50 ont été terminés depuis le début de la législature. Cette gestion d'un portefeuille de projets exhaustif via un processus de centralisation des demandes nous permet d'accompagner l'ensemble des développements informatiques de la Commune de près ou de loin. Elle reposera sur un nouvel outil qui sera fourni par le SIEN en 2024.

148.00 Développement de l'agglomération

Région Neuchâtel Littoral (RNL)

Le Conseil communal est représenté au sein du comité directeur de la RNL par le responsable du dicastère de l'agglomération et par d'autres membres du Conseil communal dans les commissions régionales (Aménagement du territoire, Mobilité et Sport-Culture-Loisirs). Les travaux ont porté sur les différents enjeux prioritaires des commissions (Aménagement du territoire: révision des plans d'aménagement communaux, appartements avec encadrement et EMS, plan intercommunal des énergies, stratégie Tourisme RNL / Mobilité: consultations horaires et études d'optimisation des transports publics, mobilité douce, étude d'une Voie verte RNL, étude P+R, adaptation LHand / Sport-Culture-Loisirs: Prix RNL, réseau d'infrastructures de plein air et des salles de sport), sur des projets interrégionaux (valorisation des Gorges de l'Areuse, vaisselle réutilisable pour les manifestations) et sur la mise en oeuvre et la révision des objectifs prioritaires des accords de positionnement stratégique. La RNL a intégré la Commune du Landeron à ses travaux et couvre désormais l'ensemble du Littoral de La Grande Béroche au Landeron.

Objectif :ne

Objectif:ne a poursuivi, en 2023, sa mission de stimulation de la concertation et de la collaboration intercommunales, interrégionales et interinstitutionnelles, réunissant les communes, les régions et l'Etat de Neuchâtel. Outre la facilitation des négociations de la reconduction de l'accord de positionnement stratégique partagé entre les acteurs institutionnels neuchâtelois, celle-ci s'est notamment concrétisée par l'accompagnement, le pilotage et la mise en oeuvre de plusieurs dizaines de projets pour les comptes des communes, des régions, de l'Etat et d'organisations publiques, parapubliques et privées, dans ses domaines de compétences. L'exercice 2023 est également marqué par le lancement des travaux du Projet d'agglomération de 5ème génération dont le rapport sera déposé auprès de la Confédération d'ici au 30 juin 2025. Pour le compte de l'Association des communes neuchâteloises, objectif:ne a assumé le secrétariat général des 11 conférences des directeurs communaux. Depuis le 1^{er} janvier 2023, elle assume désormais également le secrétariat de l'Association.

Association des communes neuchâteloises

L'année 2023 a été marquée par l'aboutissement du dossier des charges géotopographies, qui aura occupé l'Association des communes neuchâteloises pendant un certain temps. Ce dossier a démontré la forte cohésion des communes, qui a sans nul doute favorisé le consensus qui a pu être trouvé.

Parmi les autres dossiers cantonaux traités en 2023, signalons la révision des plans d'aménagement locaux, celle de la loi sur l'accueil des enfants (toujours en cours), la révision du fonds de répartition de l'impôt des personnes morales (initiée en 2023), le projet de loi sur l'encouragement des activités culturelles, les relations entre les communes et l'Eglise réformée évangélique du Canton de Neuchâtel et plus précisément la question de l'utilisation des temples communaux ou encore la stratégie cantonale 2030 pour le développement durable, laquelle a été traitée par plusieurs CDC. Ayant fait l'objet

d'un atelier participatif, la refonte de la loi sur les communes reste en travail auprès du service des communes.

Une séance d'information relative au domaine de la santé, a été organisée en fin d'année par le secrétariat général du Grand Conseil et ouverte aux membres des exécutifs communaux.

Réseau des villes de l'arc jurassien (RVAJ)

Le RVAJ a poursuivi ses travaux concernant les projets de mise en valeur des savoir-faire horlogers et du traitement de la problématique de la mobilité et de l'attractivité des centres. Il a également été très actif dans la mobilisation initiée par les villes contre les restrictions annoncées lors du nouvel horaire 2025 des CFF.

168.00 Développement technologique

La stratégie numérique et d'innovation responsable

En 2023, le Conseil général a pris acte du rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la stratégie numérique et d'innovation responsable. Cette stratégie définit nos objectifs dans ces domaines à travers des axes stratégiques et permet d'établir un cadre précis dans lequel nos actions sont menées. Ce cadre méthodologique permet d'établir des indicateurs précis pour suivre nos actions.

L'application citoyenne

Le choix de l'outil de l'application citoyenne a été effectué par le Conseil communal. Elle reposera sur l'outil Decidim qui présente de nombreux avantages, notamment celui d'être open source. L'application citoyenne est en cours de configuration et sera mise en ligne le 19 mars 2024. Elle proposera deux modules pour commencer : le Budget d'Innovation Collaborative et un espace pour les associations. Elle évoluera au fil du temps pour permettre à la population de participer davantage au dialogue démocratique avec un module complémentaire pour les Assemblées citoyennes.

Le Budget d'Innovation Collaborative

Issu d'un projet soutenu par la Nouvelle Politique Régionale et s'appuyant sur l'application citoyenne, ce projet a été développé en grande partie sur l'année 2023 pour être lancé en 2024. Il permettra aux personnes physiques et morales de déposer des idées dans un environnement collaboratif afin de créer des solutions innovantes qui répondent à nos défis sociétaux.

Le projet pilote Avincis

La Ville a sélectionné les bâtiments sur lesquels le projet sera mené. Il s'agit de deux bâtiments identiques. Le premier sera équipé des volets isolants que propose la startup Avincis et le second servira de témoin. Le bâtiment sera équipé en 2024 car le projet a pris une dimension plus importante. En effet, en 2023, les deux bâtiments ont fait l'objet

d'une optimisation énergétique et de l'installation de compteurs individuels de chauffage. Cette approche est plus globale et nous permettra d'identifier clairement le gain à imputer à cette solution innovante.

Le système intelligent de gestion des buanderies

En 2023, le Service de la gérance, en collaboration avec le développement technologique, a équipé 15 bâtiments d'une solution intelligente de gestion des buanderies. Il s'agit d'un logiciel unique qui permet de gérer les buanderies à distance par l'intermédiaire d'un boîtier physique installé dans les locaux de chaque bâtiment.

Service de la protection et de la sécurité

Entités de gestion 151.01, 151.02, 151.03, 151.04, 151.05, 151.06, 151.07, 151.08

1 Mission principale

Le Service de la protection et de la sécurité (SPS) conduit les différentes entités communales qui réalisent les opérations de protection et de sauvetage des personnes, des animaux et des biens des citoyens et des citoyennes. Il dirige les opérations de secours en cas d'évènements particuliers et d'évènements majeurs.

Il joue le rôle de point d'entrée de toutes les questions inhérentes aux missions sécuritaires sur le territoire communal.

Enfin, il assure une veille des différents indicateurs sociaux, techniques et environnementaux ayant un impact sur la sécurité et définit les conditions cadres liées à la protection et au sauvetage, ainsi que pour les manifestations autorisées sur le territoire communal.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|---|---------------|------------|
| Chef de service | 1.00 | 1 |
| Office administratif | | |
| Collaboratrices et collaborateurs de l'office | 16.40 | 19 |
| Office logistique et ports | | |
| Collaboratrices et collaborateurs de l'office | 10.00 | 11 |
| Sécurité publique | | |
| Collaboratrices et collaborateurs de l'office | 33.24 | 35 |
| Office de la prévention | | |
| Collaboratrices et collaborateurs de l'office | 5.60 | 6 |
| Région de défense incendie du littoral | | |
| Collaborateurs et collaboratrices de l'office | 41.30 | 44 |
| Brigade sanitaire | | |
| Collaboratrices et collaborateurs de l'office | 37.70 | 43 |
| Protection civile du littoral | | |
| Collaboratrices et collaborateurs de l'office | 8.00 | 8 |
| Total | 153.24 | 167 |

3 Évènements marquants

Tout comme pour les années précédentes, 2023 a été marquée par le suivi de la pandémie de Covid, mais c'est surtout le conflit en Ukraine qui a impacté les activités de l'ensemble des offices composant le SPS. La préparation et l'organisation liées aux prévisions de la crise énergétique, ainsi que la participation à l'encadrement de l'accueil des

réfugié-e-s, ont mobilisé les responsables et les collaborateurs et collaboratrices des offices concernés.

Sont encore à relever les nombreuses extensions de terrasses menées pendant le Covid qui ont été pérennisées, le mandat de prestation attribué par la Commune de Val-de-Ruz à la Ville de Neuchâtel pour la gestion de la sécurité publique et la création du commandement cantonal des missions de secours, en collaboration avec la Ville de La Chaux-de-Fonds, dans le domaine des pompiers.

Office administratif

Entités de gestion 151.01

1 Mission principale

Cet office est en charge de l'administration du Syndicat régional de la sécurité civile du littoral (SSCL), des demandes d'autorisations pour les établissements publics, les manifestations et l'usage du domaine public. Il accorde les autorisations de stationnement et traite les études et les dossiers ayant un impact politique. Cet office assume également la gestion de l'Organe de conduite régional.

Domaine public

Cet office est en charge des demandes d'autorisations pour les établissements publics, l'usage du domaine public, les autorisations de sonorisation, les préavis manifestations, ainsi que la gestion de l'Esplanade de la Maladière.

Organe de conduite régional du Littoral (OCRg)

L'OCRg-Littoral a pour mission d'assurer la mise en œuvre et la conduite des moyens en personnel et matériel dont peut disposer la région, en cas de situation exceptionnelle. Il communique les informations nécessaires aux autorités et aux intervenants et coordonne, avec l'autorité supérieure, le soutien à la population, ainsi qu'aux victimes et leurs proches.

Management qualité

La cellule qualité assume un rôle central dans l'instauration et le maintien d'un système de gestion des activités par de la qualité conforme aux normes et réglementations en vigueur. Ses principales missions comprennent la conception et la mise en œuvre du système de gestion de la qualité, la gestion des processus et la gestion de la documentation.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|---|-------------|-----------|
| Adjoint au Chef de service | 1.0 | 1 |
| Secrétariat général | 9.7 | 11 |
| Secrétaires | 2.6 | 3 |
| Chef OCRg | 1.0 | 1 |
| Assistante administrative | 0.5 | 1 |
| Responsables administratifs et financiers | 2.8 | 3 |
| Responsable informatique | 1.0 | 1 |
| Responsable Management Qualité | 1.0 | 1 |
| Opératrices et opérateurs réceptionnistes | 1.3 | 2 |
| Domaine public | 5.2 | 6 |
| Responsable Domaine public | 0.8 | 1 |
| Secrétaire | 0.4 | 1 |
| Inspecteurs Domaine public | 4.0 | 4 |
| Total | 16.4 | 19 |

3 Évènements marquants

SSCL

Le nouveau contrat de prestations entre la ville de Neuchâtel et le Syndicat régional de la sécurité civile du littoral est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2023, pour la période 2023 – 2026. Pour rappel, les prestations portent sur la défense incendie, la protection civile, l'organe de conduite régional et la gestion administrative du syndicat.

Organe de conduite régional du Littoral (OCRg)

Les événements suivants ont marqué l'année 2023 :

- Approvisionnement énergétique

Malgré une situation tendue, la sécurité de l'approvisionnement en énergie de la Suisse a pu être assurée durant l'hiver 2022-2023. Du point de vue de l'électricité et du gaz, la situation de l'approvisionnement énergétique (AE) s'est stabilisée et les indicateurs de l'approvisionnement économique du pays projettent une vision plus rassurante pour l'hiver 2023-2024.

- Crues du lac

Suite aux fortes intempéries lors des mois de novembre et décembre, l'OCRg a été sollicité à deux reprises par la Commune du Landeron pour organiser la pose d'une digue en protection de la capitainerie. La première crue a nécessité l'intervention des pompiers de la RDIL, le 15 novembre. La digue a pu être retirée après quelques jours sans que le niveau d'eau n'atteigne le point critique. La seconde crue, qui s'est avérée plus importante, a nécessité une nouvelle fois la pose d'une digue en protection

de la capitainerie (le 14 décembre) remplissant sa fonction de retenue durant plusieurs jours. La cote du niveau du lac de Neuchâtel a atteint le 15 décembre 430.40m ce qui correspond au niveau de danger 3. Cette crue a provoqué l'arrêt de 6 des 12 stations de pompage des eaux usées (STAP) provoquant une pollution limitée des eaux du lac.

Domaine public

De nombreuses manifestations importantes se sont déroulées en ville de Neuchâtel, notamment Capa'Cité, le salon des métiers. Cette manifestation a généré de nombreuses heures de travail pour l'Office domaine public. Une grande roue a été installée sur la place Alexis-Marie Piaget durant la période de Noël. Les fêtes foraines ont accueilli des nouveaux manèges, notamment grâce à des modifications de place. Un nouveau festival culinaire a été organisé sur la place du Port, le Asian Street Food. La compagnie Zali a installé son trapèze volant sur la place du Port durant la belle saison, pour s'y produire et proposer des initiations. Dès le mois de septembre 2023, la place Rouge des Jeunes-Rives n'a plus été mise à disposition pour des manifestations en raison des travaux de réaménagement des Jeunes-Rives.

Management Qualité

Dans le but d'améliorer notre interactivité et d'optimiser l'utilisation de nos ressources, le Service de la protection et de la sécurité a mis en place une plateforme collaborative développée par l'entreprise Wedo (FR).

4 Principales activités et réalisations

Domaine public

De nombreuses tâches administratives sont effectuées concernant l'octroi d'autorisations d'utilisation du domaine public dans le cadre des marchés, terrasses, manifestations, saisonniers, stands, fêtes foraines, etc. La gestion relative aux demandes d'autorisations pour les établissements publics, à savoir les préavis pour le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV), ainsi que les demandes de prolongation d'ouvertures desdits établissements, sont également traitées par cet office.

Centrale – Secrétariat général

La centrale est le point d'entrée de toutes les demandes téléphoniques, courriels et internet. Bien que la gestion des cinq parkings avec barrières soit sous sa responsabilité, à savoir ceux des Jeunes-Rives, de Panespo, des Piscines, de Serrières et de Corcelles, ainsi que la borne d'accès située à la rue du Coq-d'Inde et suite à la diminution des effectifs, cette activité a été sous-traitée à une société privée.

L'octroi et la gestion des badges "P+R" électroniques, liés aux parkings, sont administrés par la centrale. La centrale est le répondant pour les appels radio des agent-e-s de la sécurité publique sur le terrain et l'envoi desdits agent-e-s suite à une demande citoyenne. Elle gère également les demandes d'accès exceptionnel en zone piétonne.

Organe de conduite régional du Littoral (OCRg)

Les manifestations récurrentes de la canicule, la sécheresse persistante, les orages de plus en plus violents et les périodes de fortes pluies entraînant des inondations par les cours d'eau et la montée des eaux des lacs sont autant de signes alarmants de l'urgence à agir en appui aux autorités communales du Littoral neuchâtelois.

L'OCRg-Littoral est donc appelé à appuyer les communes membres du SSCL et apporter son expertise lors d'événements climatiques extrêmes, lors de catastrophes (risques d'accident ou accidents avérés), ou lors d'un risque de pénurie d'un bien de première nécessité tel que l'énergie par exemple. Il est également appelé à intervenir lors d'événements marquants nécessitant une organisation et une coordination particulières.

Dans le cadres des activités récurrentes de l'office, nous pouvons relever les quatre interventions suivantes :

- Plan canicule (en collaboration avec le Dicastère FFSS)

En été, la Suisse n'a jamais connu une période de fortes chaleurs aussi longue et intense à cette période de l'année, aussi bien au Nord qu'au Sud des Alpes. De nombreux records de chaleurs ont été battus, notamment le 22 août à Chaumont avec une température de 31,0 °C.

Le plan canicule a été activé le 21 août de cette année. L'objectif de ce plan est de prévenir des atteintes à la santé sur la population vulnérable et/ou isolée, et ainsi éviter une surcharge du système sanitaire neuchâtelois.

- Fête des Vendanges 2023

Afin d'assurer une sécurité maximale au profit de 300'000 visiteurs répartis sur les trois jours de fête, une coordination a été mise en place entre services de la Ville, dont les offices du SPS, les services de l'Etat liés notamment à la sécurité et au contrôles des denrées alimentaires, les représentants des transports publics, des soins hospitaliers, de l'alimentation énergétique et bien entendu, du comité de la Fête des vendanges.

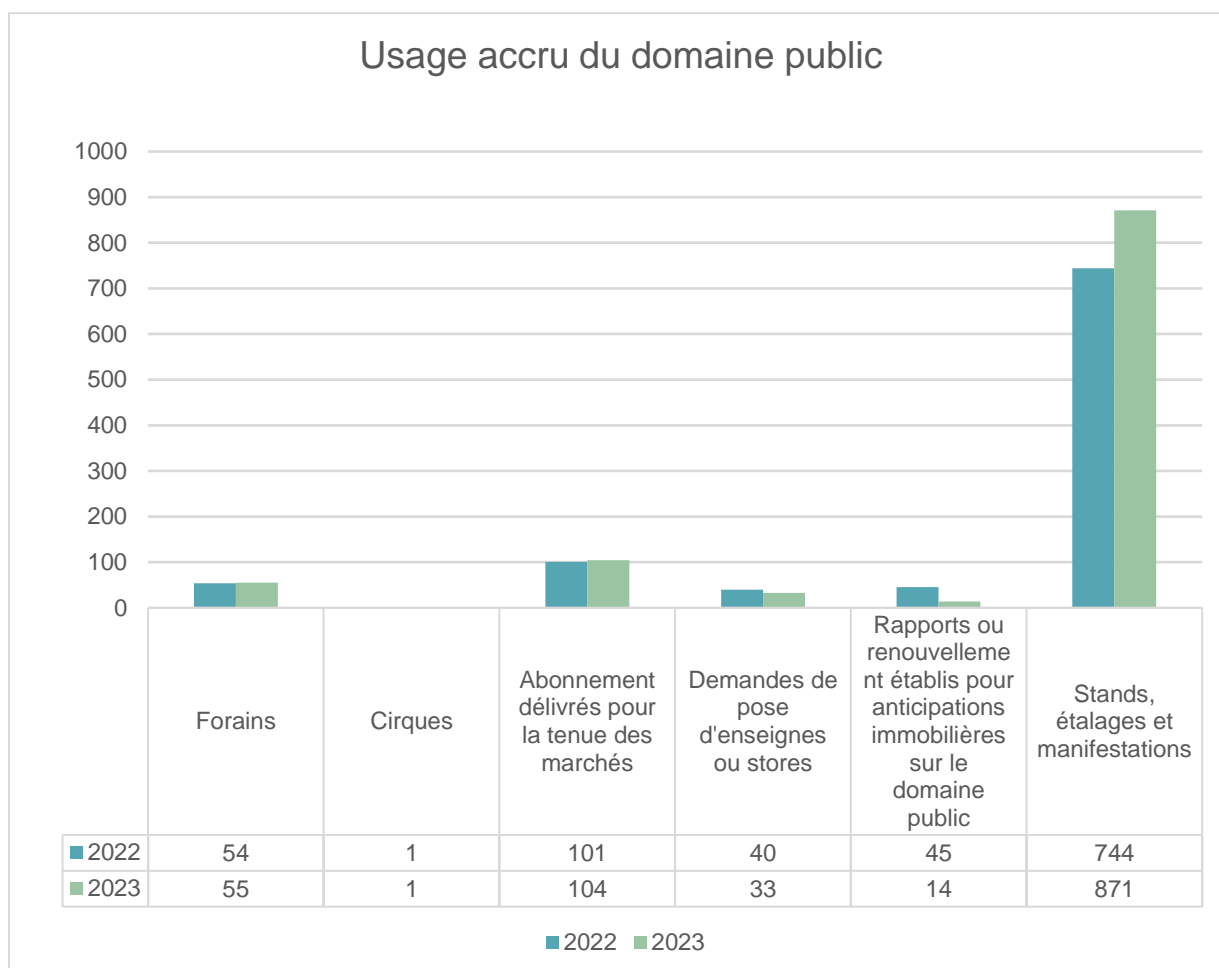
Management Qualité

- Objectifs IAS2024

La cellule qualité a défini des objectifs répartis sur une période de quatre ans, alignée sur la prochaine reconduction de la reconnaissance IAS. Il est important de noter que bien que certains objectifs soient directement liés à la certification IAS, notre approche qualité ne se limite pas à la simple certification, elle vise avant tout une amélioration continue de nos processus.

5 Statistiques et indicateurs

Domaine public :



Centrale – Secrétariat général :

Activités principales :

| 2023 | 2022 | Centrale |
|--------|--------|--|
| 11'474 | 15'331 | Appels téléphoniques réceptionnés par la centrale |
| 1'232 | 1'178 | Badges P+R actifs pour pendulaires (personnes au bénéfice d'un abonnement TransN ou d'un abonnement général des CFF), valables dans les parkings à barrières des Piscines et de Serrières. |

Zones bleues :

Nombre d'autorisations (nouvelles, changements d'adresses, remplacements, etc.) pour la Ville de Neuchâtel et Peseux (Corcelles-Cormondèche et Valangin n'ont pas de système de vignette zone bleue).

| | Neuchâtel et Peseux | Neuchâtel et Peseux |
|---------------|---------------------|---------------------|
| Année | 2023 | 2022 |
| Nombre | 16'449 | 15'902 |

Nombre d'autorisations d'accès en zone piétonne :




1'046 (1'265 en 2022 et 2'000 en 2021) demandes d'autorisations d'accès à l'acte "accès zone piétonne".

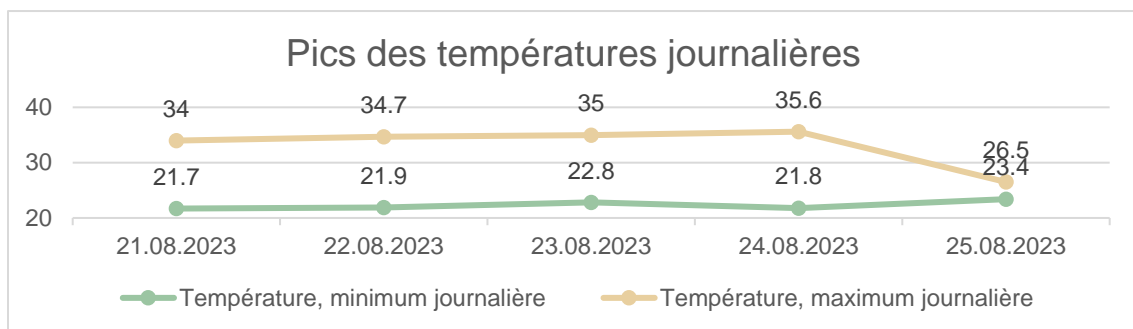
Organe de conduite régional du Littoral (OCRg)

| Nom de l'évènement | Période | Niveau | Type d'engagement |
|---|--------------------|--------|---|
| Approvisionnement énergétique | janvier - décembre | Orange | Chef OCRg engagé Contrôle des missions attribuées Conduite des opérations |
| Fête des Vendanges 2023 | mars - décembre | Orange | EM OCRg engagé Séances préparatoires - RETEX Conduite des opérations |
| Effondrement d'un mur dans un appartement du centre-ville /Rue des Moulins / Neuchâtel | octobre | Rouge | C.OP OCRg engagé Appui politique et offices engagés |
| Plan canicule | août | Orange | EM OCRg engagé Dicastère FFSS engagé |
| Fête nationale 2023 | juin - août | Orange | EM OCRg engagé Ordre des opérations Gestion par piquet OCRg |
| Fête de la Jeunesse 2023 | 30 juin | Vert | Gestion par piquet OCRg |
| Recherche d'un chien à St-Blaise | 2 avril | Vert | Chef OCRg engagé et offices engagés |
| Fuite de gaz Maximilien-de-Meuron | 5 octobre | Orange | Chef OCRg engagé Appui politique et offices engagés |
| Feu d'appartement à Boudry | 17 août | Vert | Chef OCRg engagé Appui politique et offices engagés |
| Crues du Lac | Décembre | rouge | Chef OCRg engagé Appui politique et offices engagés |
| Présentation de la structure et du rôle de l'OCRg aux communes du Littoral | Janvier - décembre | Vert | Chef et chef EM OCRg engagés |

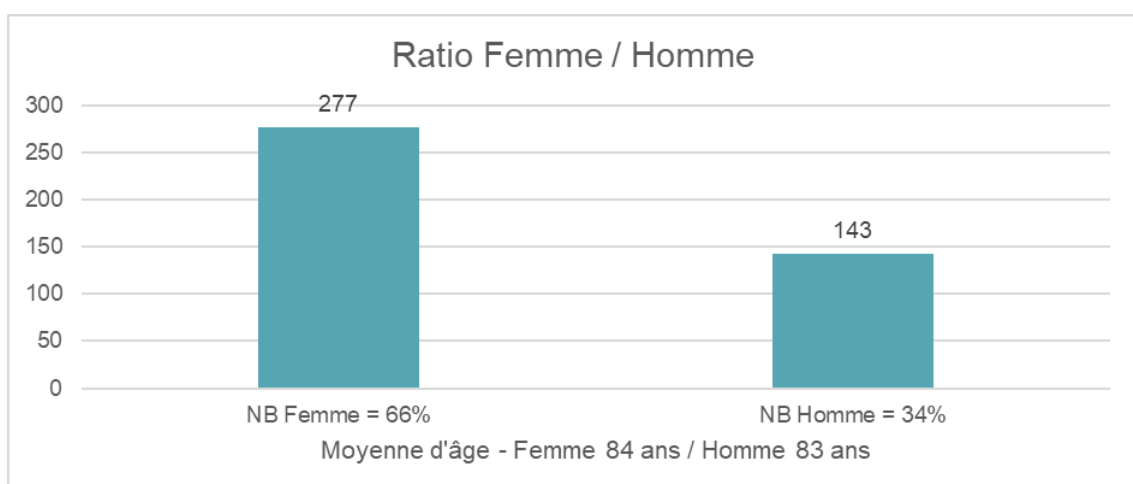
(Vert : planification uniquement, orange : conduite de l'engagement par le chef OCRg, rouge : constitution d'un Etat-Major de conduite.)

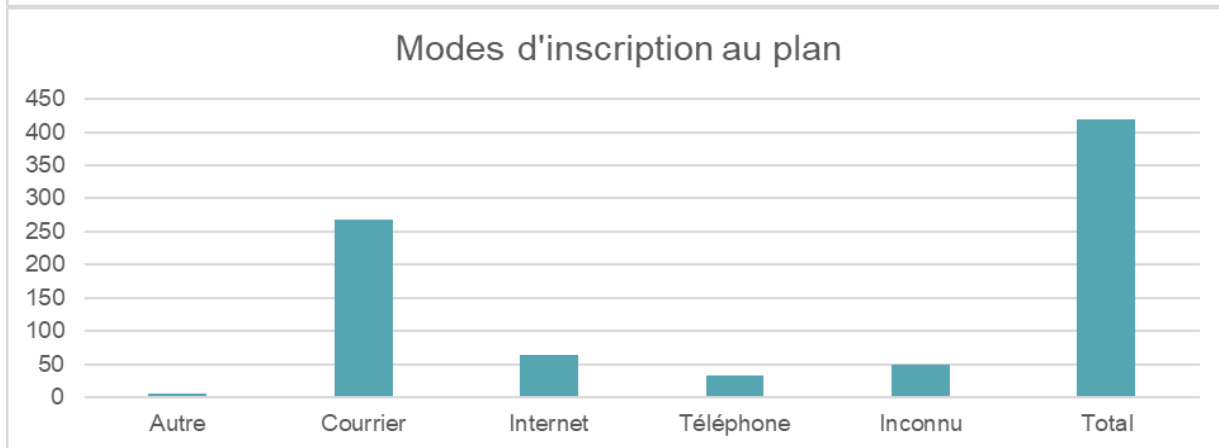
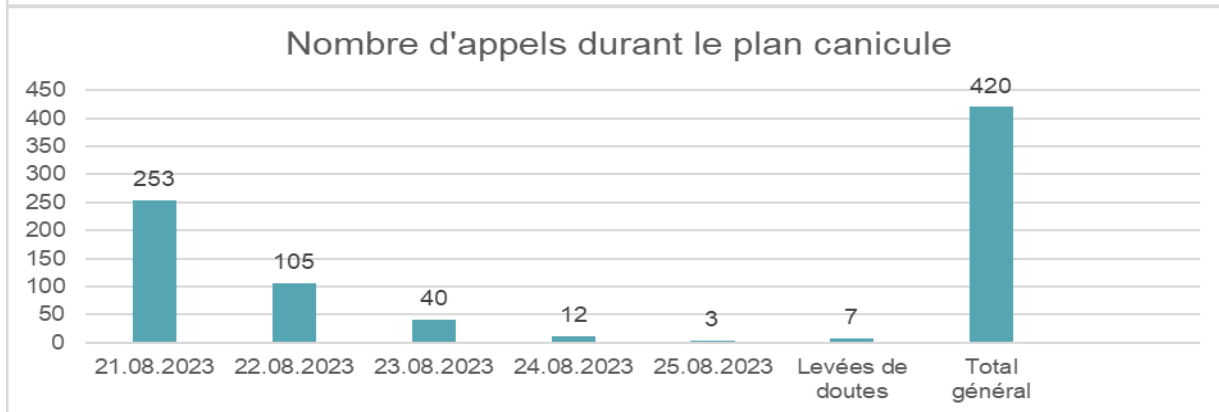
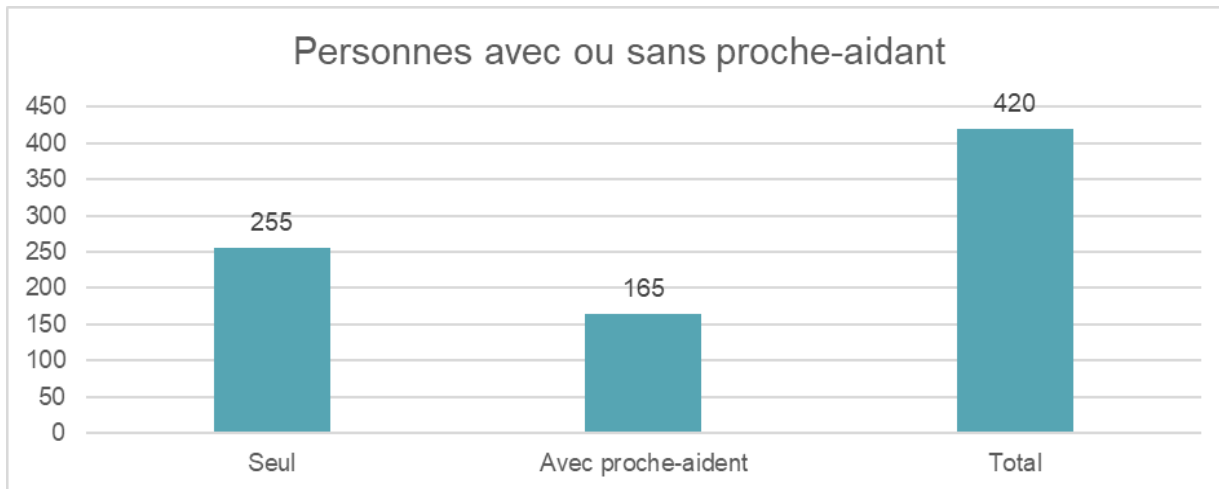
Plan canicule (en collaboration avec le dicastère FFSS) – Principes

| |  Alarme |  Engagement |  Retour à la normale |
|-------------|--|--|--|
| Indicateurs | Degré 2 selon Météo Suisse | Degré 3 selon Météo Suisse | Degré 1 selon Météo Suisse |
| Attitude | <ul style="list-style-type: none"> • EM OCRg-Littoral passe en veille active • Contrôle / mise à jour éventuelle du concept • Contrôle des personnes à alarmer et des moyens de contact • Préparation en amont du plan canicule pour déploiement | <ul style="list-style-type: none"> • Information au CC en charge de la sécurité • Engagement OCRg-Littoral • Alarme des personnes concernées par le FFSS • Annonce SPOC à ORCCAN • Déclenchement du plan canicule • Conduite selon processus | <ul style="list-style-type: none"> • Levée du dispositif • RETEX selon procédure • Veille du dispositif |



Plan canicule - Chiffres marquants





Office logistique et ports

Entités de gestion 151.02, 151.03

1 Mission principale

L'Office logistique est un service transversal qui gère les achats et l'entretien des biens mobiliers, véhicules et locaux dont tout le SPS dispose.

L'Office logistique

- met à disposition du personnel les ressources matérielles suffisantes pour l'accomplissement des missions ;
- gère l'entretien et les modifications sur les bâtiments utilisés et gérés par le service en assurant la liaison avec les différents propriétaires ;
- gère l'équipement vestimentaire et le matériel personnel ;
- gère le matériel de radiocommunication du service ;
- gère les véhicules et embarcations du service ;
- gère le matériel de régulation du trafic et du stationnement, ainsi que la récolte des horodateurs du territoire communal ;
- gère les infrastructures en lien avec les installations de navigation et d'amarrage des ports de la Ville
- gère les places d'amarrage.

Il est également en charge de l'entretien et l'implantation de la signalisation lumineuse, des bornes d'accès ainsi que des appareils destinés à la gestion du temps de parcage des véhicules.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|--|-------------|-----------|
| Responsable d'office | 1.0 | 1 |
| Secrétariat | | |
| Secrétaire | 0.8 | 1 |
| Logistique | | |
| Responsable logistique | 1.0 | 1 |
| Collaboratrices et collaborateurs logistique | 3.0 | 3 |
| Responsable du garage | 1.0 | 1 |
| Ports | | |
| Responsable des ports | 1.0 | 1 |
| Responsable administratif et financier | 0.2 | 1 |
| Garde ports | 2.0 | 2 |
| Total | 10.0 | 11 |

3 Évènements marquants

Au vu des éléments géopolitiques, l'Office logistique rencontre toujours des retards d'approvisionnement dans tous les domaines techniques. L'inflation générale sur tous les produits s'est répercutée sur les budgets.

4 Principales activités et réalisations

L'office logistique s'est occupé des dossiers principaux suivants, pour les différents offices du SPS durant l'année 2023 :

Covid :

- Poursuite des opérations d'acquisition et de distribution du matériel de protection et de désinfection pour toute l'administration de la commune de Neuchâtel.

Véhicules :

- Renouvellement d'une voiture d'intervention de la brigade ambulances destinée à l'ambulancier-ère chef-fe des secours de piquet ;
- Acquisition d'une voiture de patrouille électrique pour l'Office de la sécurité publique ;
- Renouvellement de deux voitures d'intervention des sapeurs-pompiers volontaires destinées aux officiers-ères chef-fe d'intervention de piquet ;
- Remplacement d'une voiture de service partagée par tous les offices ;
- Remplacement d'une moto par un scooter électrique destiné au personnel de l'Office sécurité publique.

Equipement du personnel :

- Renouvellement régulier des équipements pour les offices uniformés ;
- Réorganisation des stocks d'équipement personnel en vue de l'introduction d'une application informatique de gestion des stocks.

Locaux :

- Multiples déménagements de locaux suite à la poursuite des réorganisations du service.

Nid-du-Crô - Falaises 18 a-b :

- Remplacement des éléments ouvrants des bâtiments à des fins d'isolation thermique ;
- Poursuite des travaux de mise aux normes des tableaux électriques des bâtiments du Nid-du-Crô ;
- Réfection du quai situé au sud des bâtiments dans le but d'éviter les inondations dues à la montée des eaux du lac.

Caserne de la Maladière :

- Rénovation du sol en résine de l'atelier mécanique (Lift 40t);
- Rénovation des sols du réfectoire de la Maladière.

Parkings – signalisation lumineuse :

- Renouvellement des infrastructures techniques des parkings à barrières de Serrières et du Nid-du-Crô ;

- Finalisation du plan de remplacement des horodateurs et mise à niveau du parc existant suite à la fusion.

Ports :

- Remplacement du ponton "D - visiteurs" dans le port des Jeunes-Rives, suite à la dégradation de l'installation.

Administratif :

- Poursuite du développement d'une application de gestion des équipements du personnel, en collaboration avec le SIEN ;
- Poursuite du développement d'une application de gestion des infrastructures portuaires, en collaboration avec le SITN.

5 Statistiques et indicateurs

Logistique

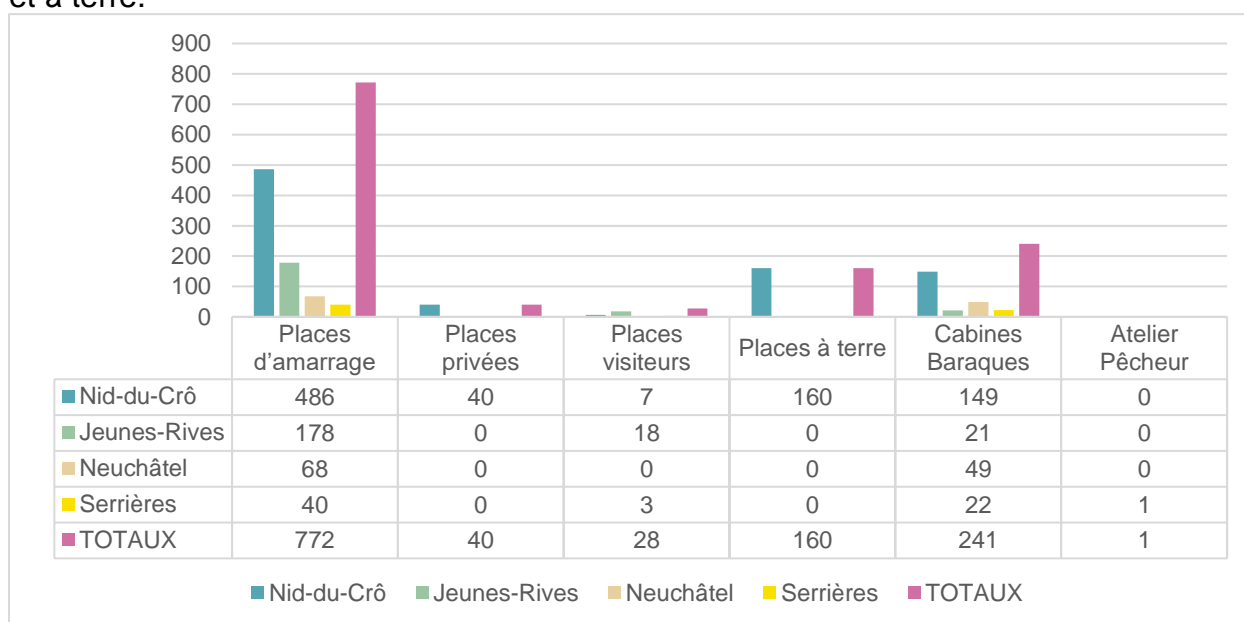
L'entretien et la maintenance de la signalisation lumineuse a engendré 85 (75) interventions.

En 2023, les 75 (54) horodateurs et les 5 (5) parkings avec barrières ont rapporté la somme de 1'951'813.10 francs (2'050'000.00) en 48 (48) ramassages.

Cet office s'est occupé également de l'évacuation de 21 (15) dépouilles animales trouvées sur la voie publique, qu'il a acheminées au centre d'incinération de Montmollin. Il a assuré le ramassage et l'entreposage de 55 (151) vélos abandonnés sur la voie publique.

Ports

Le graphique suivant présente la gestion des emplacements mis à disposition sur l'eau et à terre.



Sécurité publique

Entités de gestion 151.04

1 Mission principale

Sécurité publique

L'essentiel des missions attribuées aux agent-e-s de sécurité publique relèvent de la Loi sur la police du 4 novembre 2014, dont les éléments principaux figurent ci-dessous :

- Assure les tâches de sécurité routière relevant de la compétence des agent-e-s de sécurité publique.
- S'assure du respect du droit administratif communal et de la poursuite de contraventions aux règlements communaux et aux lois cantonales d'exécution communale.
- Procède à la notification d'actes judiciaires et administratifs.
- Procède aux retraits de plaques.
- Dénonce les contraventions à la loi fédérale sur les amendes d'ordre, du 18 mars 2016, celles relevant des règlements communaux et des lois cantonales d'exécution communale, ainsi que celles désignées dans une directive du procureur général. Ils ont alors le statut d'agent de police judiciaire et peuvent procéder à l'appréhension du contrevenant au sens de l'article 215 CPP.
- Exécute des tâches relatives à la police de circulation.
- Accomplit des tâches administratives.
- Veille à l'entretien du lien social
- Accomplit, en outre, certaines tâches de police judiciaire autorisées par le commandant de la police neuchâteloise et pour lesquelles ils ont reçu une formation adéquate.

2 Effectif du personnel

L'effectif de l'Office sécurité publique a été augmenté de deux unités en 2023 par rapport à 2022. Cette augmentation de postes est consécutive à l'augmentation de nouvelles missions. Il s'agit notamment de la mise en œuvre des restrictions de stationnement liées au durcissement de l'accès en zone piétonne et de l'extension de la zone bleue dans les Quartiers de La Coudre et des rues de l'Orée, du Vignoble, Champréveyres et Gouttes d'Or.

L'année 2023 aura vu plusieurs collaborateurs quitter le service pour occuper d'autres fonctions. Une collaboratrice a pris sa retraite, trois collaborateurs ont quitté le service pour accéder à des places de chefs de service dans d'autres communes alors que trois autres collaborateurs ont quitté le service pour se réorienter soit au sein de la commune ou dans le privé. Le manque d'effectif durant la période de formation des aspirants a pour conséquence de générer un report de travail important sur le reste des collaborateurs.

L'Office sécurité publique peine à recruter des agent-e-s lors de leur départ. Cette problématique est générale à tous les corps de police et de sécurité de suisse. Selon une étude menée par la Fédération suisse des fonctionnaires de police, les effectifs des corps de police en suisse sont à 89,1% repourvus. Il sied à relever que le marché de l'emploi dans le domaine de la sécurité est saturé et il est très difficile d'engager du personnel déjà formé.

Un élément non négligeable est que désormais les agent-e-s de sécurité publique des communes, contrairement à ceux des corps de police, ne sont plus dispensés de faire de l'armée. A ce titre, un collaborateur a effectué 27 jours à l'armée sur l'année 2023.

L'Office sécurité publique de la ville bénéficie de deux postes de travail sur la base d'un mandat de prestation signé avec la commune de Val-de-Ruz laquelle dispose de deux agents affectés à leur territoire. En contrepartie, la ville de Neuchâtel, par la bascule de force, bénéficie de l'apport de ces deux collaborateurs pour des missions ponctuelles telles que manifestations ou missions particulières. Cet apport est particulièrement apprécié lors de manifestations importantes. Cette situation est clairement favorable, tant pour la commune de Val-de-Ruz que celle de Neuchâtel, car ce mode de fonctionnement permet des synergies.

L'effectif des patrouilleurs-euses a été diminué de trois postes, suite à des départs en retraite des titulaires. Une réévaluation des emplacements a été faite pour finalement supprimer la rue du Plan à la hauteur du funiculaire, rue du Puits-Godet – route de Pierre-à-Bot et Ernest-Roulet à Peseux. Cette décision a été prise en raison du peu de passage des enfants transitant par ces endroits et une analyse sécuritaire.

La tendance avec l'intégration des zones 30km/h et leur réaménagement, va sans doute faire diminuer le nombre de passages piétons et ainsi engendrer une refonte de l'effectif des patrouilleurs-euses.

| Postes | EPT | Personnes |
|---|--------------|-----------|
| Responsable d'office | 1.00 | 1 |
| Secrétariat | | |
| Secrétaire | 0.80 | 1 |
| Cadres d'office | | |
| Officier chef du secteur Planification et circulation | 2.00 | 2 |
| Officier chef des opérations et la formation | | |
| Sous-officiers chefs de groupe cadre de proximité | 4.00 | 4 |
| Personnel | | |
| Agent-e et appointé-e | 23.60 | 25 |
| Inspecteur chantier et taxi | 1.84 | 2 |
| Total | 33.24 | 35 |

3 Évènements marquants

Augmentation de l'activité

L'année 2023 a vu une augmentation significative de l'ensemble de missions effectuées par l'Office sécurité publique.

L'augmentation du nombre d'habitants et la volonté de la ville d'offrir une ville dynamique fait que les manifestations et le contrôle du stationnement prennent une part toujours plus importante en ville de Neuchâtel. Ceci a un effet direct sur les tâches assumées par l'Office sécurité publique de la ville. C'est notamment le cas au niveau des services d'ordre lors de manifestations qui, année après année, ne font qu'augmenter.

Les demandes citoyennes sont également en hausse, ce qui nécessite toujours plus de contrôles de la part de nos agent-e-s. Le nombre de contrôles planifiés a doublé passant de 311 en 2022 à 596 cette année.

La mise en œuvre du nouvel aménagement du plateau de la Gare a eu pour conséquence d'instaurer une présence régulière de nos agent-e-s afin de faire respecter les mesures de stationnement.

L'augmentation de notifications de divers documents officiels (actes de poursuite et actes judiciaires, retraits de plaques) ont également augmenté de manière significative. Ces tâches toujours plus nombreuses et souvent prioritaires prennent une part importante du temps de travail des agent-e-s :

| | |
|-----------------------------------|----------|
| • Notifications | + 17.00% |
| • Contrôles | + 50,87% |
| • Services d'ordre manifestations | + 21.00% |
| • Vérifications de musicien | + 20.75% |
| • Présence ZP | - 19.00% |
| • Interventions | + 8.50% |
| • Dénonciations | + 28.50% |

Renfort La Chaux-de-Fonds

Notre office a également œuvré après le passage de la tempête à La Chaux-de-Fonds, ceci à raison de 192 heures.

Capacité

L'année écoulée aura également été particulière du fait de la mise sur pieds d'une représentation au salon des métiers Capacité, où les services de sécurité publique de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds ont, pour la première fois, présenter le métier d'agent-e de sécurité publique, aux côtés de la police neuchâteloise. Il est à relever que la collaboration entre les deux services de sécurité publique est excellente et des contacts réguliers ont lieu.

Mandat de prestation

Les agent-e-s de sécurité publique ont également prêté main-forte à la commune de Cor-tailod qui ne disposait plus d'agent, suite à la maladie prolongée de son collaborateur. Cette prestation a été effectuée sur la base d'un contrat de prestation d'une durée de 6 heures par semaine.

Radar Bruit

L'Office sécurité publique a fait l'acquisition d'un radar anti-bruit, lequel se compose de deux éléments. Le premier permet de détecter les véhicules, la catégorie de véhicule, le niveau de décibels, la vitesse et d'enregistrer les données de bruit. La deuxième affiche seulement des textes prédéfinis en rouge ou en vert, en fonction du bruit (trop élevé, ou non). Ces données peuvent ensuite être récupérées à des fins statistiques. L'affichage et l'élément de mesure peuvent être dissociés.

Le radar a été mis en place sur deux emplacements représentant 256 jours de contrôles. Des retours positifs de citoyens ont été adressés à l'agent en charge de la pose du radar.

Service d'ordre importants

Plusieurs manifestations se sont déroulées nécessitant l'engagement de nombreux col-laborateurs. Au total 85 (soit 15 de plus qu'en 2022) services d'ordre pour des manifes-tations diverses ont eu lieu dont les principales figurent ci-dessous.

L'augmentation des manifestations en simultanément, comme la fête nationale ou la fête de la jeunesse, dans les différentes parties de la commune n'est pas sans poser problème et nécessite l'engagement d'entreprises de sécurité privée.

La Grève des femmes a nécessité l'engagement de l'ensemble du personnel disponible. Cette démarche a été salubre sachant que l'octroi de l'autorisation de manifester n'a pas été respectée lors du cortège et a permis à l'office de réarticuler son dispositif à la dernière minute.

Les manifestations les plus importantes suivantes font état du nombre de personnes en-gagées :

| Type de manifestation | Agent-e-s Engagé-e-s | Heures effectuées |
|--|-------------------------|----------------------|
| Fête des vendanges (3 jours) | 120 sur 3 jours | Env 1000h |
| BCN Tour | 21 | 84h |
| Festi Neuch (4 jours) | 5 | 96h |
| Championnat suisse de course d'orientation (4 jours) | 7 | 128h |
| Droits des femmes | 13 | 52h |
| Grève des femmes | 15 | 60h |
| Lanterne Magique (6) | 6 | 42h |
| Fête du travail | 2 | 8h |

| | | |
|---|----|------|
| Fête de la jeunesse de Peseux | 5 | 40h |
| Fête de la jeunesse de Corcelles-Cormondrèche | 8 | 24h |
| Fête de la Jeunesse de Neuchâtel | 21 | 84h |
| Fête nationale à Neuchâtel | 16 | 96h |
| Grève pour le climat | 13 | 39h |
| Jeudi oui (10) | 2 | 60h |
| Manifestation pour l'avenir | 10 | 30h |
| Départs-arrivées camp de ski (6) | 4 | 32h |
| Matches Xamax (14) | 4 | 224h |

4 Principales activités et réalisations

Agent-e-s de secteurs

28 agent-e-s et sous-officiers, sous la conduite d'un officier, sont répartis géographiquement dans 4 secteurs de 6 à 9 agent-e-s, dont un des secteurs est stationné à Ernest-Roulet 2 à Peseux et est en charge de la sécurité dans les anciennes communes de Peseux et Corcelles-Cormondrèche, ainsi que dans la commune de Val-de-Ruz par la signature d'un mandat de prestation.

Tous les agent-e-s sont polyvalent-e-s et assument l'ensemble des missions qui leurs sont conférées par la Loi sur la police et définies au chapitre 1.

Le tableau des statistiques et indicateurs fait état des différentes missions assurées par les agent-e-s de secteurs et reprennent les principales activités déployées.

La tenue de cafés contacts met en évidence l'attente de la population envers ses agents qui offre à la population, par ce moyen, une meilleure visibilité.

Circulation et stationnement

Ce secteur d'activité est conduit par un officier, auquel sont rattachés deux agent-e-s et 19 patrouilleurs scolaires, ainsi que 9 auxiliaires de circulation.

Ce secteur participe à toutes les études particulières liées à la circulation et au stationnement et collabore étroitement avec le service de la Mobilité de par la mise en place de radar informatif permettant la prise en compte des mesures de vitesses dans les quartiers. L'essentiel de ces mesures est effectué dans les zones de rencontres et les zones 30 km/h.

Le personnel affecté au secteur circulation et stationnement est également en charge de la gestion des concessions de taxis du contrôle de ces derniers. Il s'assure également de la formation et du suivi des 19 patrouilleurs scolaires.

Un des agents est en charge de la gestion et du contrôle des chantiers au niveau des règles de la circulation, ainsi que l'élaboration des ACR y relatifs.

Ces différentes activités déployées sont précisées dans le graphique ci-dessous.

BPA

Un agent est délégué BPA pour la commune de Neuchâtel dans le domaine de la circulation routière. A disposition de la population, les coordonnées sont accessibles sur le site internet du BPA. Il participe au cours annuel de perfectionnement des délégués (1/2 jour). Il est en contact avec le responsable des délégués du BPA pour l'obtention d'articles publicitaires pour les campagnes de prévention BPA et planifie l'affichage de ces dernières.

Formation

Les contraintes liées à l'évolution du métier d'agent-e de sécurité publique nécessitent annuellement la remise à jour des connaissances. Dans ce cadre-là, plusieurs heures de formation continue ont été mises en place, en plus de la formation obligatoire dispensée par le Centre de formation de police à Colombier et des diverses formations externes.

Depuis 2023, une semaine de formation continue a été mise sur pieds pour remettre à niveau l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices. Cette formation s'est avérée nécessaire suite à la suppression de la formation de nos aspirants à l'école de police de Colombier. Cette formation est complémentaire et permet d'instruire les particularités cantonales.

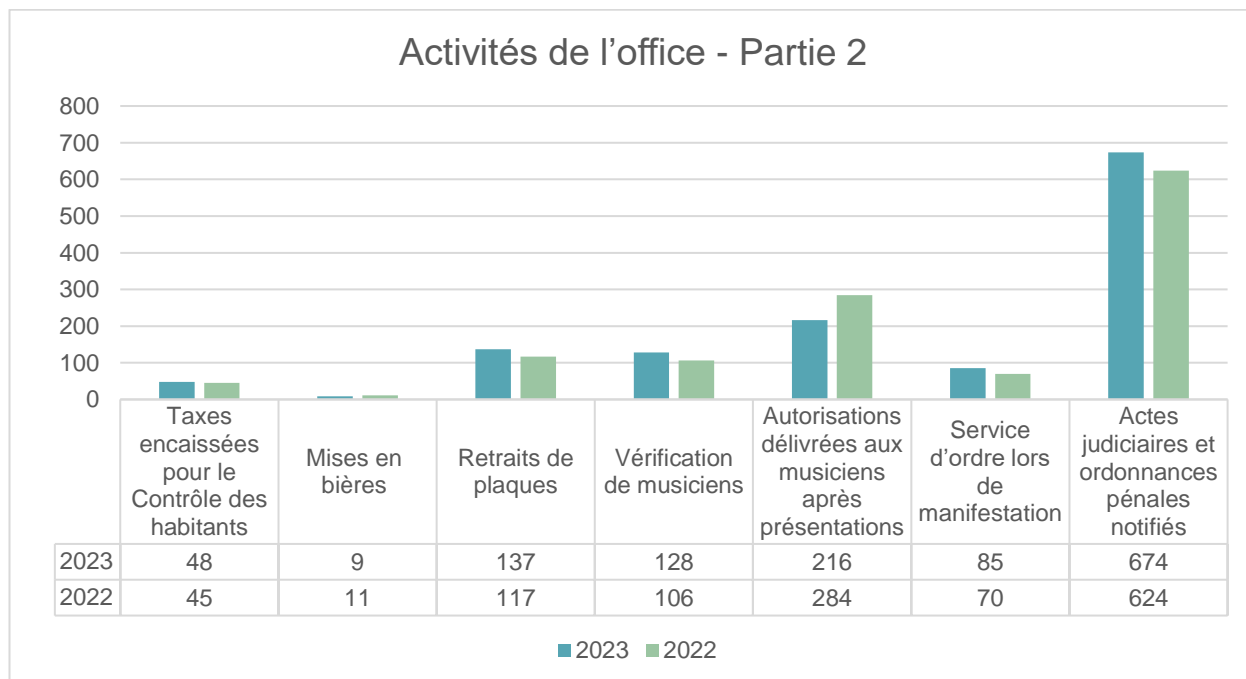
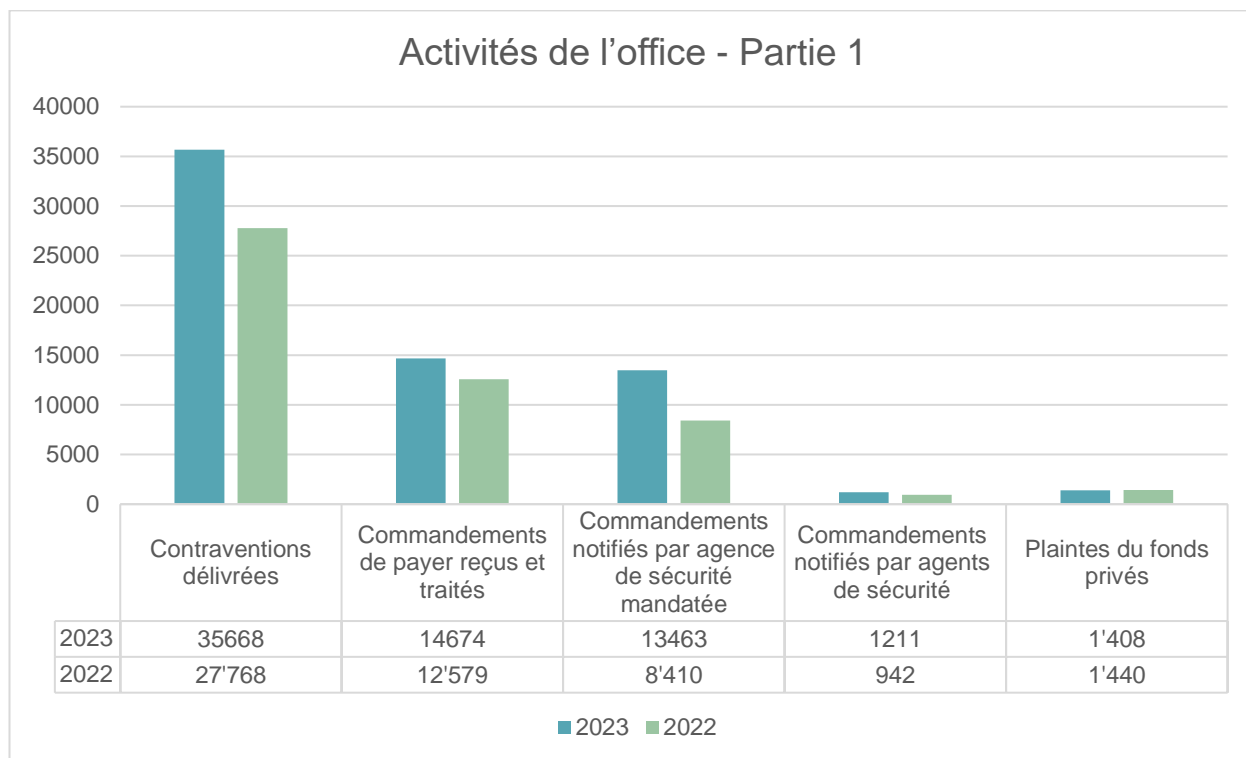
L'ensemble des formations dispensées au personnel de l'Office sécurité publique représente 2493 heures (1346 en 2022), soit 311 jours pendant l'année et donc environ 9 jours par agent.

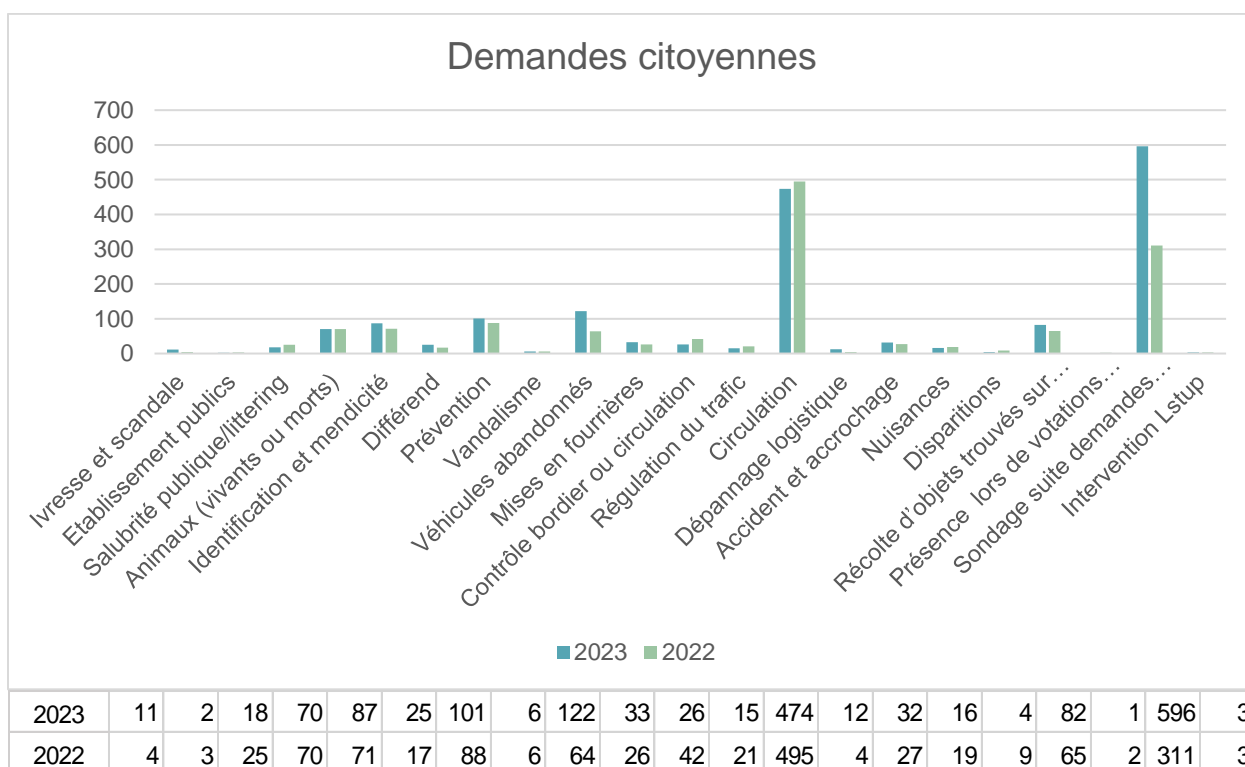
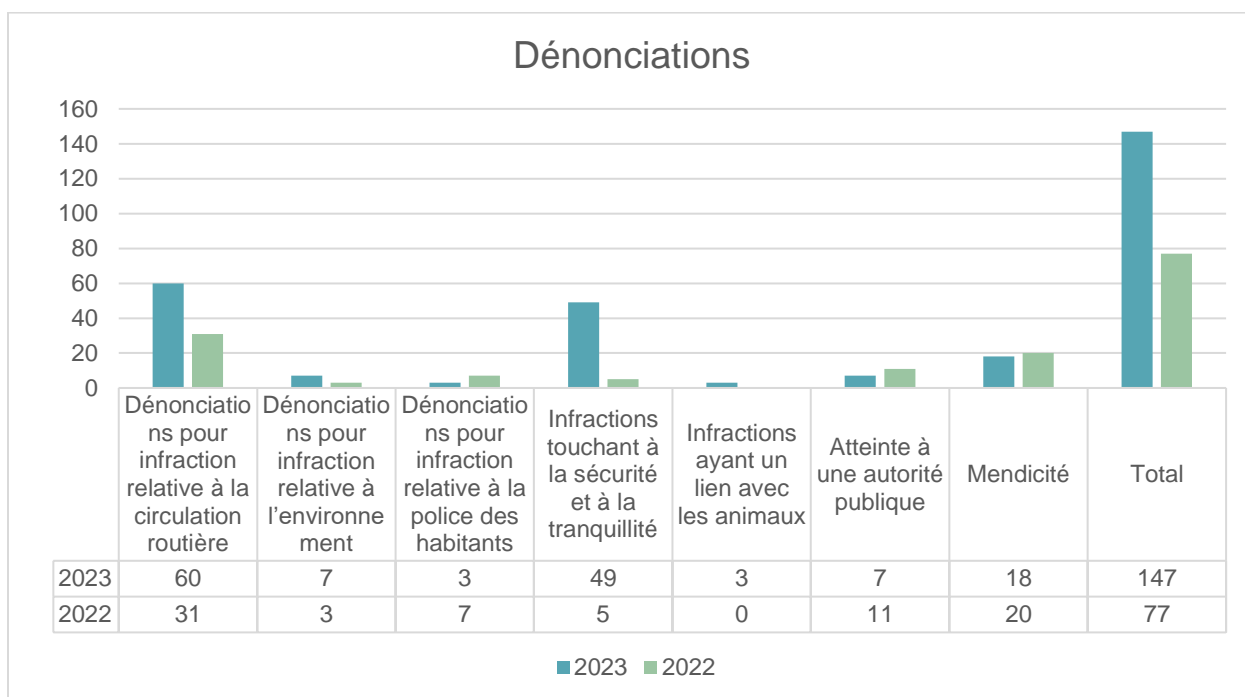
Secrétariat

Le secrétariat de l'Office sécurité publique dispose d'une secrétaire qui est en charge de l'ensemble de la partie administrative; il s'agit notamment de la gestion des commandements de payer, des actes judiciaires, des retraits de plaques et de divers courriers.

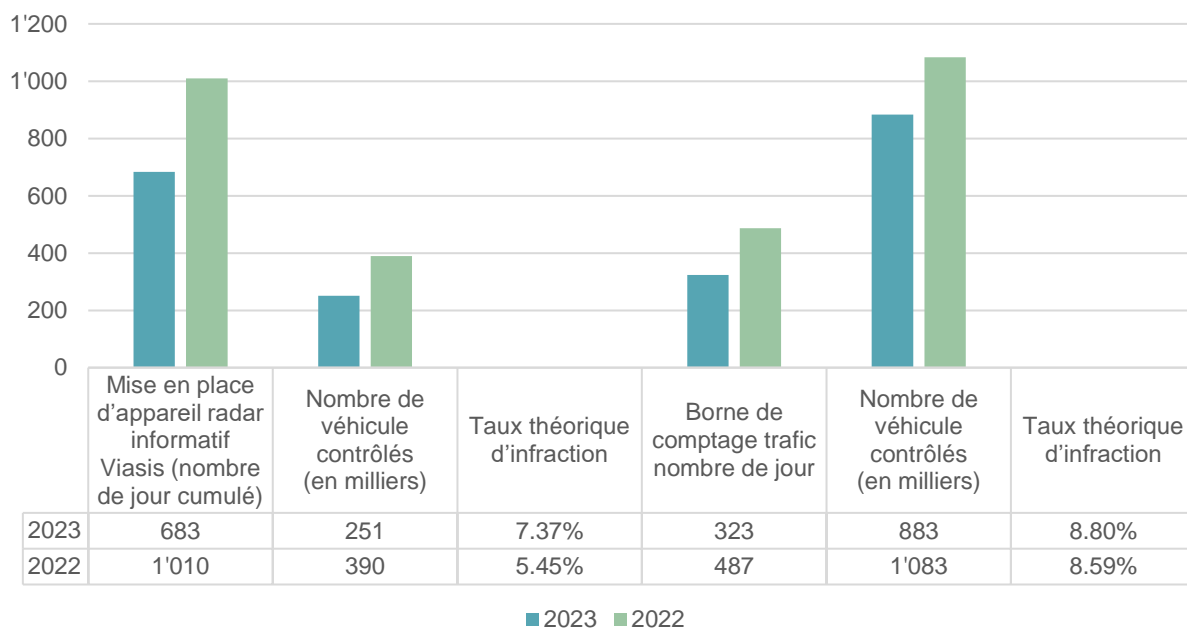
En outre, cette collaboratrice gère également les plaintes sur fonds privés.

5 Statistiques et indicateurs

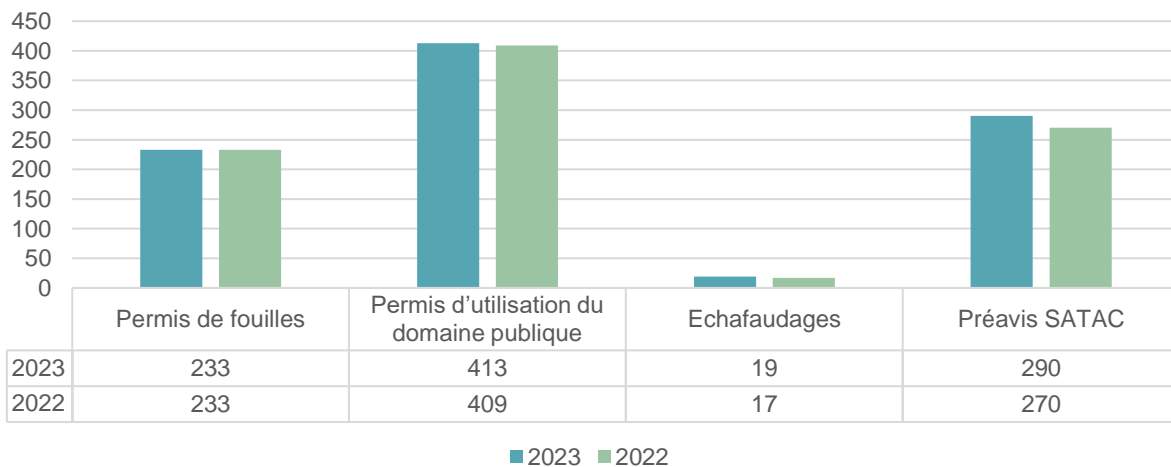


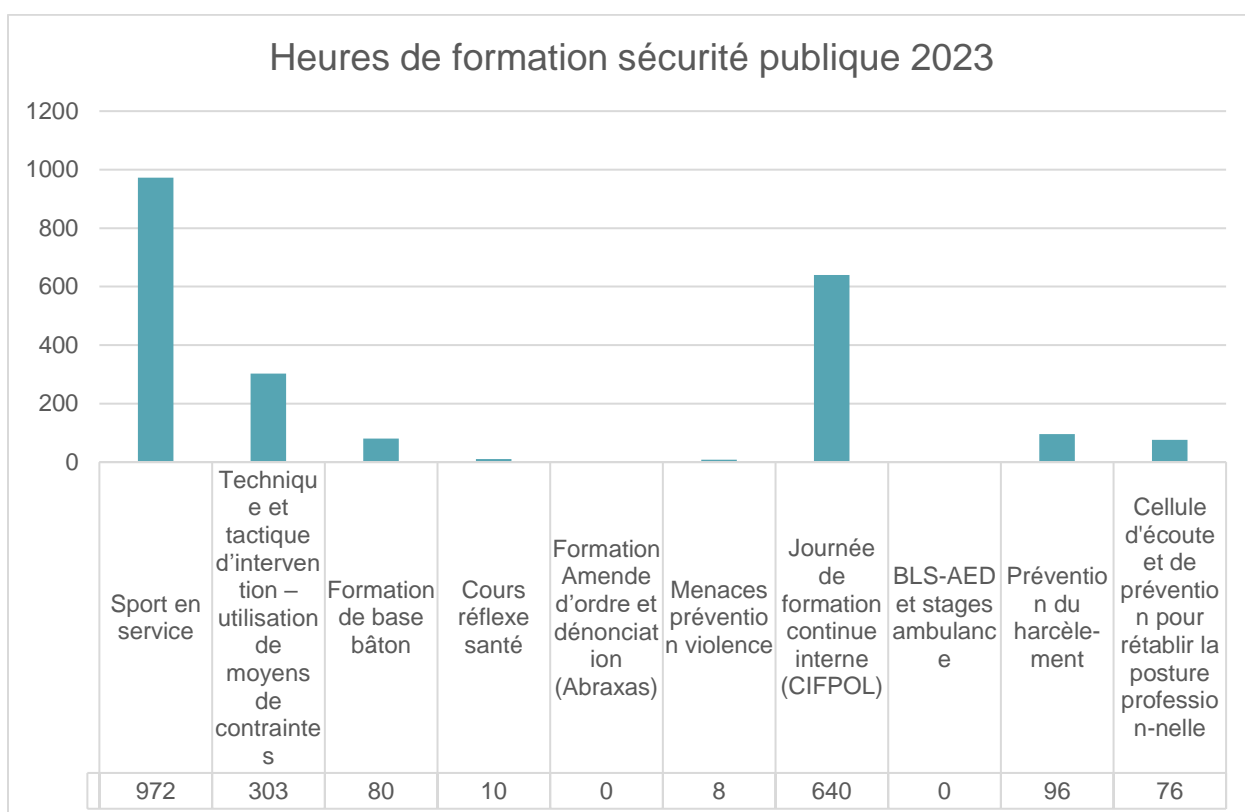
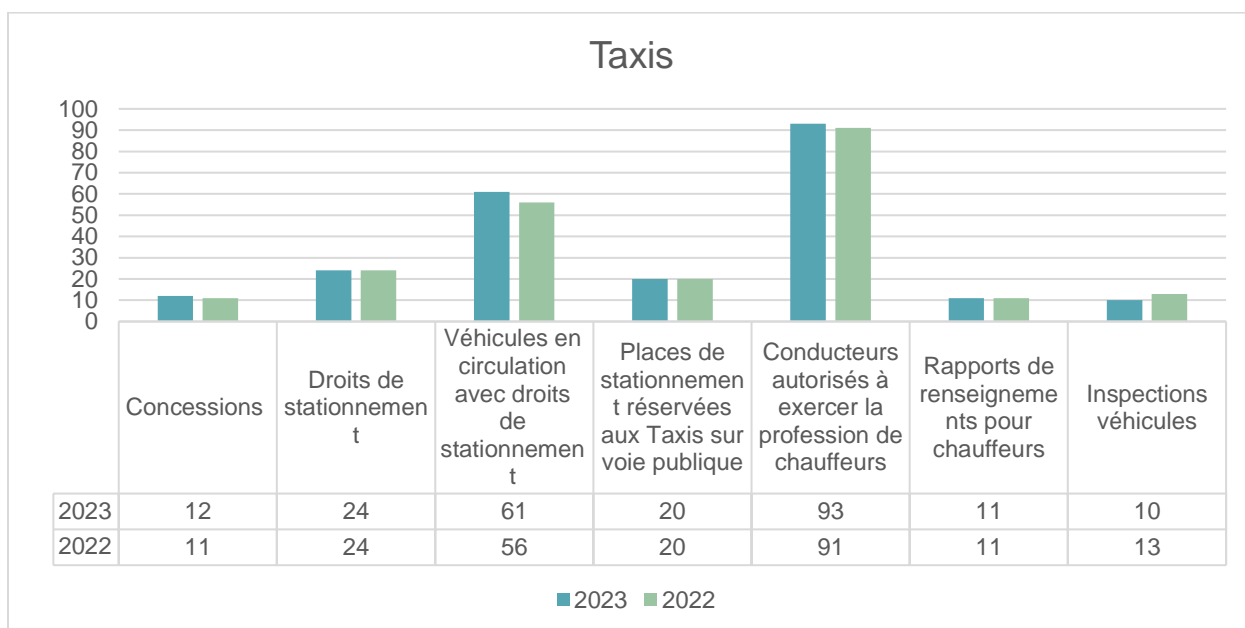


Activités Circulation et stationnement



Chantiers





Office de la prévention

Entité de gestion 151.05

1 Mission principale

L'Office de la prévention a pour mission de faire respecter les bases légales en matière de protection incendie, de salubrité publique et de protection contre le bruit. Il le fait lors des différentes inspections, ou au cours des missions quotidiennes qu'il est amené à accomplir.

Il préavise également les sanctions de permis de construire dans les quatre domaines gérés par l'office (police du feu / salubrité publique / protection contre le bruit / accès pompiers).

Dans le cadre de ses activités, il est aussi amené à appuyer les différents corps de métier du bâtiment, les architectes, les maîtres d'ouvrages, les locataires, ainsi que les propriétaires ou les gérances, dans les domaines de compétences de l'office.

2 Effectif du personnel

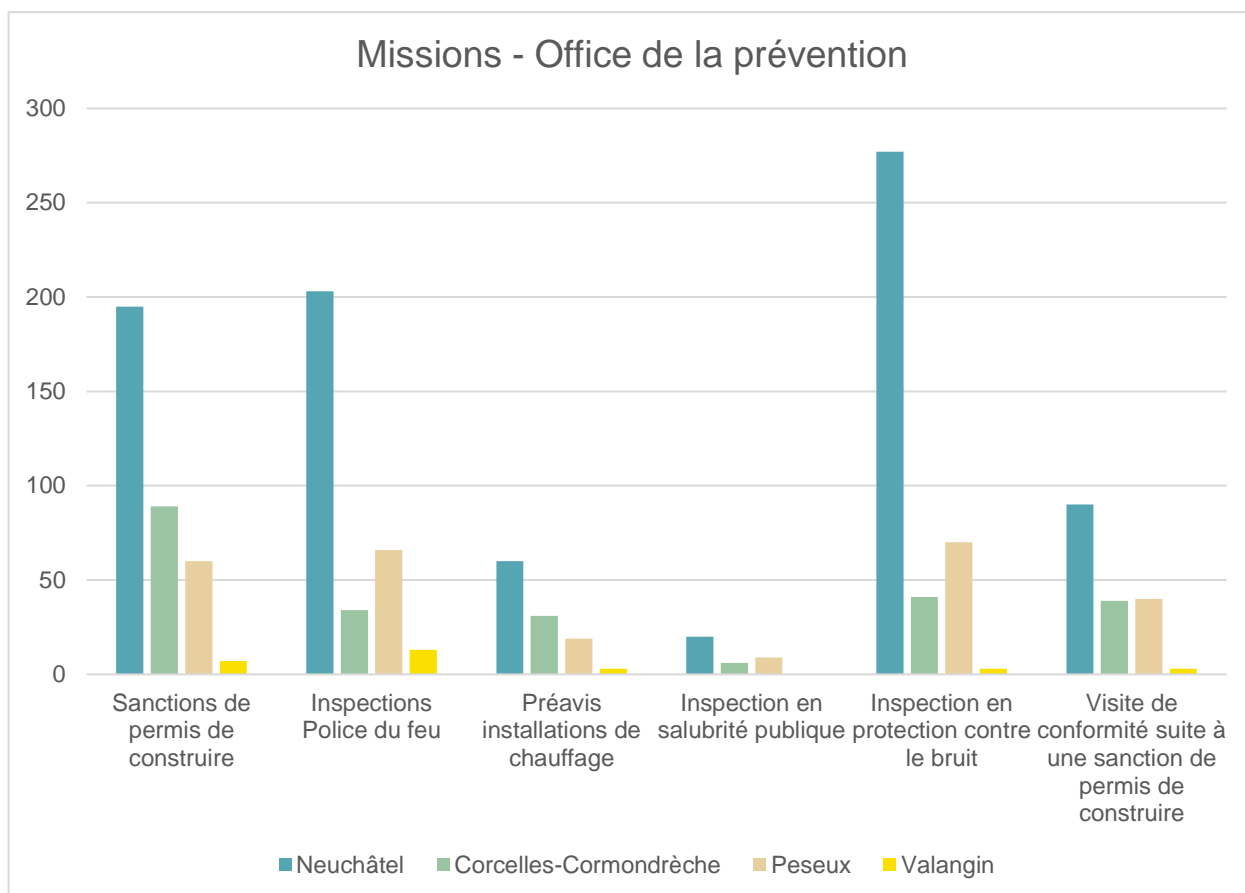
| Postes | EPT | Personnes |
|---|------------|-----------|
| Responsable d'office | 1.0 | 1 |
| Secrétariat | | |
| Secrétaire | 0.8 | 1 |
| Inspectorat police du feu et salubrité publique | | |
| Inspectrice et inspecteurs en prévention | 3.6 | 4 |
| Total | 5.4 | 6 |

3 Évènements marquants

En 2023, l'office de la prévention est intervenu lors des travaux de construction à Tivoli, en proposant des mesures transitoires qui ont permis de garantir l'ouverture de la crèche de Tivoli au 31 juillet 2023, ceci en bonne collaboration avec le Service de la famille.

La stratégie de collaboration entre les différents offices liés au domaine de la construction a été fortement appréciée et a permis d'éviter des travaux en protection incendie non-conformes, et d'effectuer des économies inchiffrables mais estimées à plusieurs milliers de francs.

4 Statistiques et indicateurs



Région de défense incendie du littoral

Entités de gestion 151.06

1 Mission principale

La région de défense incendie du littoral assure, pour tout le littoral, 24/24h et 7/7j, une réponse aux demandes émanant de la Centrale neuchâteloise d'urgence 118.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|---|-----|-----------|
| Responsable d'office | 1.0 | 1 |
| Secrétariat | | |
| Secrétaire | 0.9 | 2 |
| Poste permanent | | |
| Responsable de l'instruction | 1.0 | 1 |
| Adjoint du commandant – Chef de projets | 1.0 | 1 |
| Responsable des sapeurs-pompiers professionnels | 1.0 | 1 |
| Responsable des sapeurs-pompiers volontaires | 1.0 | 1 |

| | | |
|-------------------------------------|-------------|-----------|
| Responsable du soutien opérationnel | 1.0 | 1 |
| Chefs de section | 2.0 | 3 |
| Remplaçants Chef de section | 8.0 | 8 |
| Sapeurs-pompiers | 18.4 | 19 |
| Aspirants sapeurs-pompiers | 6.0 | 6 |
| Total | 41.3 | 44 |

3 Évènements marquants

Durant l'année 2023, l'organisation de la région de défense incendie du littoral a été repensée afin de développer un fonctionnement régional incluant la gestion des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires.

Il est apparu nécessaire de développer un esprit et une identité Région à laquelle chacun peut s'identifier pour générer l'adhésion nécessaire au changement.

4 Principales activités et réalisations

Réalisation et utilisation à large échelle d'un nouveau visuel pour la région de défense incendie du Littoral (RDIL).

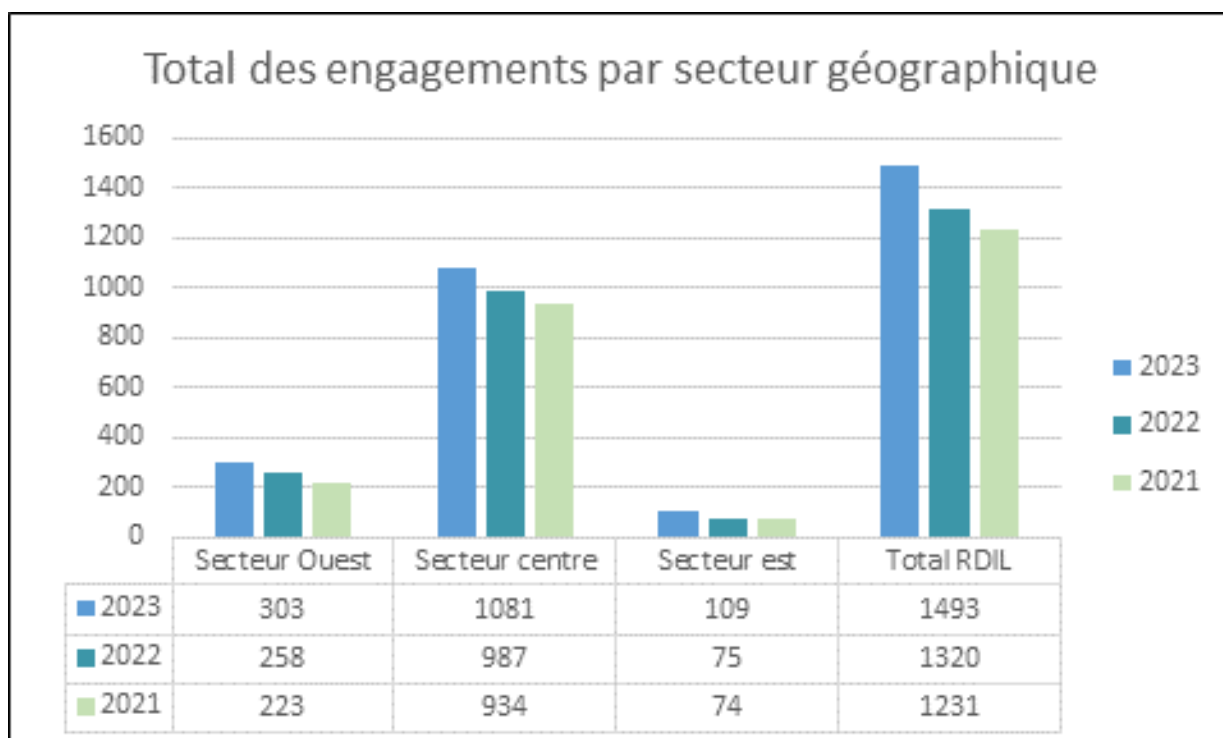
Abandon de l'indicatif radio Neucha au profit de Litto afin de mieux représenter l'ensemble des sapeurs-pompiers de la région.

Renforcement et clarification des domaines de compétences des officiers EM de la RDIL.

Développement de synergies importantes au niveau de la région en matière de gestion du matériel et des véhicules.

En 2023, les sapeurs-pompiers du littoral ont réalisés 1493 engagements (moyenne de 4.09 sorties/jour), dans le cadre de leur quatre missions principales décrites dans le graphique ci-dessous.

5 Statistiques et indicateurs



Brigade sanitaire

Entités de gestion 151.07

1 Mission principale

Les missions sanitaires déléguées par la centrale urgences santé 144 sont assumées par l'Office ambulances toute l'année et sans aucune interruption.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|-------------------------------------|-------------|-----------|
| Responsable d'office | 1.0 | 1 |
| Secrétariat | | |
| Secrétaire | 0.2 | 1 |
| Brigade sanitaire | | |
| Responsable de la formation | 1.0 | 1 |
| Chef-fe-s de section Ambulances | 1.0 | 2 |
| Remplaçant-e-s Chef-fe-s de section | 6.0 | 6 |
| Ambulancières et ambulanciers | 28.5 | 32 |
| Total | 37.7 | 43 |

3 Évènements marquants

Deux collaborateurs ont obtenu le diplôme fédéral d'ambulanciers école supérieure ES, un a obtenu le brevet fédéral de formateur d'adulte OFPP, un CAS en travail et santé HE ARC et un DAS de responsable communication HEG Genève.

Durant l'année 2023, l'office a subi, comme en 2022, l'effet rebond post COVID qui a durement touché notre effectif en terme de santé du personnel. De plus, la pénurie d'ambulanciers-ères ES sur le marché nous touche fortement.

4 Principales activités et réalisations

L'office a organisé et participé à la journée du 144, au salon Capacité et à la 2ème journée clinique préhospitalière romande.

5 Statistiques et indicateurs

L'Office ambulances de la Ville de Neuchâtel est intervenu à 7'256 reprises (7'570) dans les domaines suivants :

| Missions | 2023 | 2022 |
|-------------------------|------|-------|
| Primaire | 5368 | 5'503 |
| Secondaire | 155 | 212 |
| Déplacement stratégique | 1733 | 1'855 |

Protection civile du littoral

Entités de gestion 151.08

1 Mission principale

La Protection civile est l'unique organisation civile qui puisse garantir une capacité durable d'intervention en cas d'évènements graves d'une certaine durée et appuyer, renforcer ou décharger les autres organisations sur le long terme. À ce titre, elle est la seule réserve stratégique en main de l'OCRg. En cas d'événement majeur, de catastrophe, de situation d'urgence ou de conflit armé, la protection civile assure :

- la protection et le sauvetage de la population ;
- l'assistance aux personnes en quête de protection ;
- le soutien aux organes de conduite ;
- le soutien aux organisations partenaires ;
- la protection des biens culturels.

Par ailleurs, elle peut être engagée (dans le cadre des cours de répétition) pour :

- des mesures préventives visant à empêcher ou réduire des dommages ;
- des travaux de remise en état après des événements dommageables ;
- des interventions en faveur de la collectivité (IFC).

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|--|------------|-----------|
| Responsable d'office | 1.0 | 1 |
| Secrétariat | | |
| Responsable administratif de l'OPC | 1.0 | 1 |
| Organisation de protection civile | | |
| Adjoint du commandant de l'OPC | 1.0 | 1 |
| Responsable de l'instruction de l'OPC | 1.0 | 1 |
| Responsable logistique | 1.0 | 1 |
| Spécialiste technique | 1.0 | 1 |
| Instructeur de l'OPC | 2.0 | 2 |
| Total | 8.0 | 8 |

L'effectif du bataillon en 2023 est d'un peu moins de 600 milicien-ne-s déployé-e-s dans 5 compagnies.

La première est constituée de sections amenant des prestations d'aide à la conduite pour l'OCRg et l'EM de l'OPCL ainsi que des prestations logistiques pour l'entier du bataillon. La seconde est la formation d'intervention régionale (FIR) qui assure les prestations de base aux partenaires dans l'ensemble des domaines durant les premiers jours suivants une catastrophe ou une situation d'urgence. Les 3 dernières compagnies viennent en renfort ou en relève de la compagnie FIR si la situation vient à durer.

3 Évènements marquants

L'année 2023 a été marquée par la consolidation de la conduite du bataillon avec les cours de répétition organisés au niveau compagnie autonome et le début du travail avec l'EM de milice.

Un effort particulier a été engagé pour la recherche et la formation de cadres et de spécialistes afin de palier la perte de ceux-ci suite à l'entrée en vigueur de la dernière LPPCi. Cet effort continuera ces prochaines années.

Trois engagements ont été réalisés cette année. Un groupe de la cp FIR a été engagé en soutien des sapeurs-pompiers pour la recherche d'un chien le 4 février. Du 18 au 21 juillet, l'OPCL est venue en soutien de la Santé publique pour des missions logistiques d'un EMS dont l'ascenseur était en panne. Du 24 juillet au 2 septembre, une section a été engagée à la Chaux-de-Fonds suite à la tempête qui a touché les Montagnes neuchâteloises.

4 Principales activités et réalisations

2758 jours de service ont été effectués pour 60 engagements, sous le régime des cartes APG par les milicien-ne-s au total, dont principalement 2585 jours de cours de répétition et 154 jours d'appui à l'intervention à la Chaux-de-Fonds (tempête).

5 Statistiques et indicateurs

| Fonctions | EM | | dét de soutien | | cp 2 FIR | | cp 3 | | cp 4 | | cp 5 | | Arrivants à incorporer | | TOTAL | |
|---------------|-----------|-----------|----------------|------------|-----------|-----------|------------|------------|------------|------------|-----------|-----------|------------------------|-----------|------------|------------|
| | 2022 | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 | 2023 |
| cdt bat | 1 | 1 | | | | | | | | | | | | | 1 | 1 |
| cdt rempl | 1 | 1 | | | | | | | | | | | | | 1 | 1 |
| Of EM | 11 | 10 | | | | | | | | | | | | | 11 | 10 |
| cdt cp | | | | | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | 1 | | | 1 | 4 |
| chef sct | | | 9 | 8 | 9 | 7 | 4 | 2 | 3 | 2 | 4 | 5 | | | 29 | 24 |
| sof sup | | | 2 | 4 | 3 | 2 | 1 | 1 | 2 | 1 | 1 | 1 | | | 9 | 9 |
| sof | | | 8 | 11 | 13 | 11 | 13 | 13 | 9 | 7 | 9 | 8 | 1 | 1 | 53 | 51 |
| sdt | 1 | 2 | 82 | 105 | 61 | 53 | 100 | 92 | 119 | 105 | 65 | 54 | 51 | 14 | 479 | 425 |
| TO-TAL | 14 | 14 | 101 | 128 | 87 | 74 | 118 | 109 | 133 | 116 | 79 | 69 | 52 | 15 | 584 | 525 |

(Cdt bat : commandant de bataillon ; cdt rempl : commandant remplaçant ; Of EM : officier d'Etat-Major ; cdt cp : commandant de compagnie ; chef sct : chef de section ; sof sup : sous-officier supérieur ; sdt : soldat.)

Service des finances

Entités de gestion 103.01, 103.02

1 Mission principale

Les missions du Service des finances sont les suivantes :

- Organiser et tenir la comptabilité et la conservation des documents comptables ;
- Assumer la gestion budgétaire et la planification financière ;
- Elaborer les directives pour administrer les finances communales ;
- Conseiller les services dans les questions financières ;
- Gérer la TVA pour l'ensemble des services ;
- Assurer la gestion de la dette et des liquidités ;
- Gérer la fiscalité communale ;
- Assumer des mandats de tenues de comptabilités annexes ;
- Assumer la gestion des assurances choses, RC et casco véhicule pour l'ensemble de l'administration.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|----------------------|--------------|-----------|
| Chef de service | 1.00 | 1 |
| Collaborateur·trices | 11.18 | 12 |
| Total | 12.18 | 13 |

3 Évènements marquants

La mise en place du visa électronique des factures fournisseurs de l'ensemble des services de la Ville va se terminer très prochainement. La prochaine étape sera la centralisation de la réception de l'ensemble des factures fournisseurs au Service des finances.

Dans le cadre des travaux budgétaires et compte tenu des remarques du Chef du département des finances de l'Etat, le règlement communal sur les finances a été modifié en introduisant des pâlîers de degré d'autofinancement pour les années à venir. Il a été validé par le Conseil général durant l'année écoulée.

Le projet REMO (Réforme et modernisation de l'administration communale) se poursuit. Il vise notamment à atteindre un degré d'autofinancement de 70% en 2033.

Les groupes de travail constitués dans le cadre de ce projet ont présenté leur rapport, en voici les principaux résultats :

- GT investissements : amélioration de la priorisation et de la planification des investissements ;

- GT subventions : inventaire et identification des subventions de chaque domaine, définition des règles, des critères et des bonnes pratiques, proposition d'optimisation ;
- GT prestations : inventaire des prestations, critères d'évaluation et amélioration de l'efficacité des processus de délivrance des prestations ;
- GT administration : mesures transversales tendant à réduire les coûts.

La LFinEC prévoit la réévaluation des immeubles du patrimoine financier tous les cinq ans. Avec l'accord du Service des communes, ces réévaluations seront effectuées chaque année pour un cinquième du parc de bâtiments du patrimoine financier.

4 Principales activités et réalisations

Après les analyses effectuées pour poser le diagnostic des finances communales et l'élaboration du budget 2023, le projet REMO s'est poursuivi par la remise au Conseil communal des rapports des groupes de travail thématique.

La mise en place du visa électronique a nécessité de nombreuses séances avec l'ensemble des services de la Ville afin de définir les chemins de factures propres à chaque organisation ainsi que des phases tests.

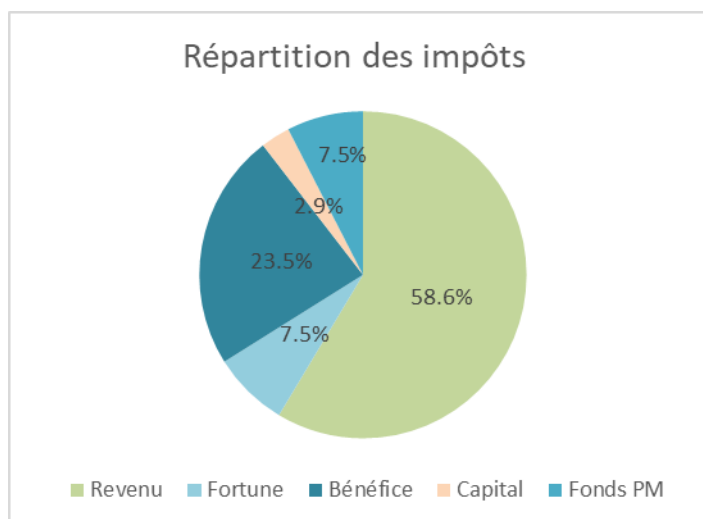
20 millions de francs de prêts à long terme ont été conclus dont plus de 12 millions de francs ont servi à renouveler ceux qui arrivaient à échéance et ceux sujet à amortissements contractuels. Le taux moyen de ces nouveaux emprunts est de 2.05%. Il en découle que le taux moyen de la dette à long terme passe d'une année à l'autre de 0,78% à 0,82%.

Le service a participé à des comités de pilotage ou commissions de construction des projets suivants : STEP, Collège des Parcs, Pôle muséal, Collège latin, Jeunes-Rives.

Les principales polices d'assurance ayant été renouvelées en 2021, les primes demeurent donc comparables d'une année à l'autre. Les sinistres sont majoritairement présents au Service de la voirie ainsi qu'au Service de la protection et de la sécurité. Aucun sinistre majeur n'est à signaler.

5 Statistiques et indicateurs

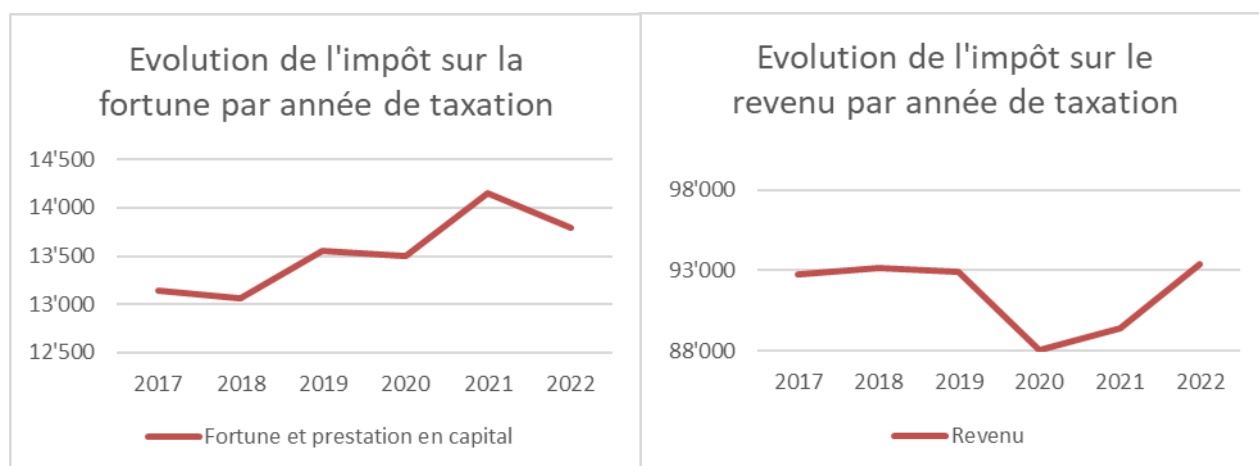
Répartition des impôts



La proportion des impôts des personnes physiques se monte à 66,1%.

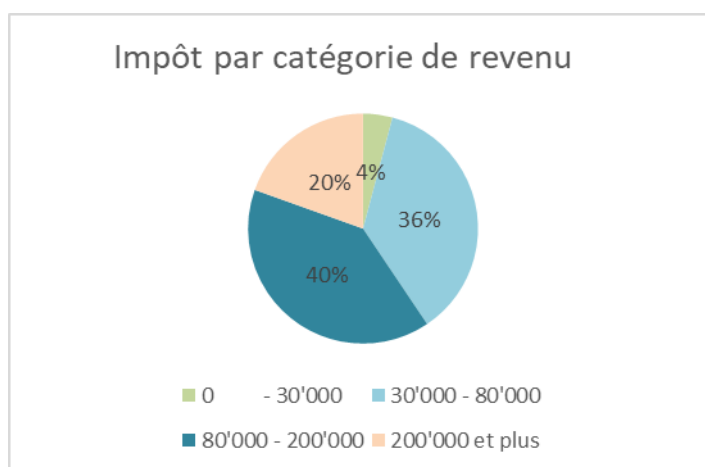
Evolution des impôts

Personnes physiques (en milliers de francs)



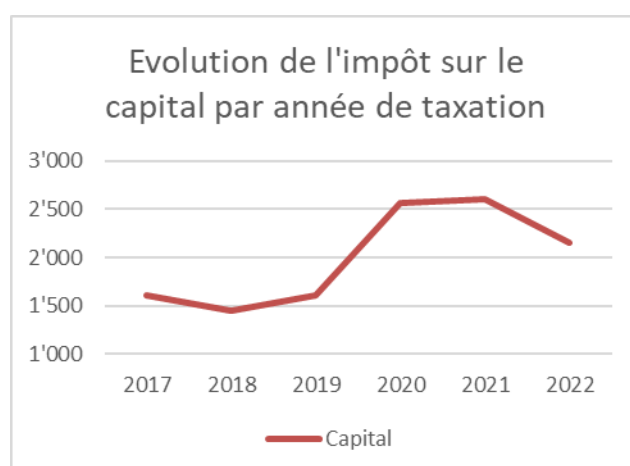
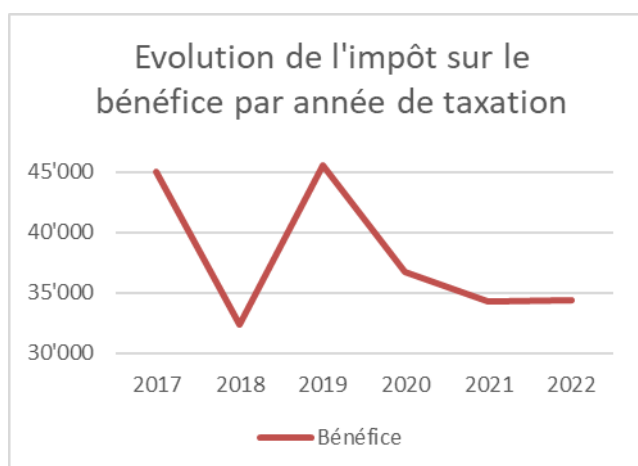
La baisse de l'impôt sur le revenu en 2020 provient des effets de la réforme de la fiscalité.

| Catégorie de revenu imposable | Toutes les taxations | % par catégorie | Impôt s/revenu | % par catégorie |
|----------------------------------|-------------------------|--------------------|-------------------|--------------------|
| Fr. | Nbre | | Fr. | |
| 0 - 30'000 | 13'933 | 43% | 3'860'879 | 4% |
| 30'000 - 80'000 | 12'788 | 40% | 34'010'756 | 36% |
| 80'000 - 200'000 | 4'993 | 15% | 37'221'840 | 40% |
| 200'000 et plus | 613 | 2% | 18'235'862 | 20% |
| Totaux | 32'327 | 100% | 93'329'337 | 100% |



Selon la répartition des contribuables par catégorie de revenu imposable, le 57% des contribuables paie le 96% des impôts sur le revenu.

Personnes morales (en milliers de francs)



Le montant de l'impôt sur le bénéfice 2018 provient de la baisse de la taxation d'un contribuable. La hausse de 2019 est consécutive à un niveau momentanément élevé des taxations dans le secteur de l'horlogerie. La baisse de l'impôt sur le bénéfice entre 2020 et 2021 et due au départ de contribuables payant plus de 100'000.- francs d'impôt.

Impôts fonciers

Cet impôt est dû par les personnes physiques, les personnes morales, les fonds immobiliers et les institutions de prévoyance propriétaires d'immeuble de placement. L'impôt foncier des personnes physique est de 3 millions de francs et celui des personnes morales de 3,8 millions de francs.

Service des ressources humaines

Entité de gestion 107.00

1 Mission principale

Les missions du service des ressources humaines (SRH) consistent principalement à assurer la gestion administrative du personnel mais aussi à appuyer le Conseil communal et ses cadres dans la conduite du personnel, à fournir des données statistiques, à assurer la bonne application et le respect des dispositifs réglementaires et des procédures émises par l'Autorité et mettre en œuvre la politique de santé et sécurité au travail et de lutte contre le harcèlement.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|-----------------------------------|--------------|-----------|
| Cheffe de service | 1.00 | 1 |
| Collaboratrices et collaborateurs | 10.20 | 13 |
| Total | 11.20 | 14 |

Les apprenti-e-s, stagiaires et civilistes ne sont pas comptabilisé-e-s dans l'effectif. En 2023, le service a formé un apprenti et une stagiaire MPC.

3 Évènements marquants

Le SRH a le plaisir d'annoncer que les travaux de régularisation des dossiers du personnel suite à la fusion des communes sont terminés, et ce depuis le printemps 2023 !

S'est également achevé après 5 années de déploiement le projet Réflexe santé !

L'objectif RH 2022 « Un cahier des tâches pour chaque employé-e » a dû être prolongé en 2023. Le SRH a soutenu cet effort en reconduisant les ateliers organisés pour l'ensemble des cadres de la Ville.

En matière de nouveauté, le SRH a introduit un nouveau concept d'accueil des apprenti-e-s à la grande satisfaction des participant-e-s. Une cérémonie a eu lieu à l'hôtel de Ville avec à la clé une visite des plus appréciées de ce haut lieu historique, commentée par le Chef de l'Office des archives et sa collaboratrice. Les membres du Conseil communal ont pris la parole à tour de rôle pour présenter l'organisation et les grands défis de la commune. S'en est suivi un moment de convivialité.

Le SRH a également été très présent « sur le terrain » auprès des Offices et des Services, en particulier auprès du MEN, accomplissant ainsi pleinement son rôle de service transversal.

4 Principales activités et réalisations

Recrutement

| | 2023 | | 2022 | |
|------------------------------------|--------|-------|--------|-------|
| | Nombre | % | Nombre | % |
| Postes mis au concours | 93 | | 74 | |
| Total des postulations | 3501 | | 2'935 | |
| - En ligne | 3087 | 88.17 | 2'582 | 87.97 |
| - Par lettre | 74 | 2.11 | 34 | 1.15 |
| - Par mail | 340 | 9.72 | 319 | 10.86 |
| Moyenne de candidatures / fonction | 38 | | 40 | |

Le nombre de postes à repourvoir a augmenté par rapport à 2022 (+25%), notamment au niveau du recrutement des fonctions de cadres. Certains postes ont rencontré quelques difficultés à être repourvus, en raison du manque de candidat-e-s présentant le profil requis sur un marché du travail tendu.

Depuis 2023, quasiment toutes les places d'apprentissage ont été ouvertes sur Umantis, contrairement aux autres années.

Formation

Formations certifiantes

La Ville de Neuchâtel favorise les formations certifiantes - entre autres les formations duales - que ce soit par le biais de l'apprentissage (AFP et CFC), le stage de maturité professionnelle commerciale, les formations d'éducatrice ou d'éducateur de l'enfance (ES) et d'ambulancière ou d'ambulancier (ES). À ce titre, la Ville forme depuis la rentrée d'août 2023, 74 apprenant-e-s réparti-e-s comme suit:

| Type | Nbre |
|---|-----------|
| Apprenti-e-s (AFP et CFC) | 57 |
| Stagiaires de maturité professionnelle commerciale (MPES) | 3 |
| Ambulancières et ambulanciers (ES) | 6 |
| Éducatrices et éducateurs de l'enfance (ES) | 8 |
| Total | 74 |

La Ville encadre et accompagne l'ensemble des apprenant-e-s pendant toute la durée de leur cycle de formation. Elle les accueille à leur arrivée en organisant un événement officiel, les soutient par différentes actions (soutien scolaire, stages interservices, formation certifiante en langue ou informatique, préparation aux examens de fin d'apprentissage, atelier pour s'insérer sur le marché du travail, etc.) tout au long de leur parcours, pour finalement, célébrer dignement l'obtention de leur diplôme au cours d'une cérémonie officielle. La Ville veille également à soutenir les personnes en difficulté par des mesures spécifiques, tant et aussi longtemps que nécessaire.

Le nombre de personnes en formation duale, représente 8.51% de l'effectif de la Ville, sur 869.26 postes équivalents plein temps (EPT) au 31 décembre 2023.

Stages

La Ville de Neuchâtel offre une large plateforme de formation par le biais de stages de courte ou longue durée, permettant ainsi au plus grand nombre de stagiaires d'acquérir une expérience pratique, favorisant ainsi leur intégration dans la vie professionnelle.

Les jeunes peuvent suivre des stages dans des domaines très diversifiés sur une durée variant d'une semaine à un an. Ceux-ci peuvent être des stages d'observation ou des stages formateurs dans le cadre d'un cursus académique. Durant l'année 2023, la Ville a engagé 243 stagiaires dans ses différents services, dont un tiers d'entre eux sont rémunéré-e-s.

Parmi eux, nous comptons 61 stagiaires universitaires (histoire de l'art, ethnologie-anthropologie, sciences naturelles, etc.), dont la période de stage peut varier d'un mois à une année maximum. Ces stages font l'objet de conventions de formation passées avec des instituts universitaires et se déroulent notamment dans les musées de la Ville de Neuchâtel.

D'autres stages, de durée plus courte, peuvent être effectués au sein de différents services de la Ville, s'inscrivant dans les cursus de formation de type haute école ou formation secondaire II ; ce type de stage peut être obligatoire pour intégrer une haute école (par exemple la Haute École du Paysage, d'Ingénierie et d'Architecture à Genève) ou répondre à un objectif exploratoire pour un-e jeune en recherche de son projet de formation professionnelle.

Formation continue

| Type de formations | Nombre | |
|--|---------------|----------------|
| | Apprenant-e-s | Jours de cours |
| Cours de 1 à 5 jours | 486 | 687 |
| Certificat | 3 | 24 |
| Formations École supérieure (ES) | 7 | 82 |
| Brevet fédéral | 4 | 90 |
| Diplôme Cadre en Administration publique | 1 | 30 |
| CAS | 10 | 128 |
| DAS | 0 | 0 |
| MAS | 1 | 20 |
| Total | 512 | 1'061 |

La grande majorité des cours suivis par le personnel de la Ville sont de courte durée (de 1 à 5 jours), l'objectif étant de maintenir leur employabilité, en actualisant leurs compétences techniques et/ou sociales. Une minorité du personnel s'investit dans une formation certifiante de plus longue haleine, notamment une formation ES, un brevet fédéral ou un diplôme de Cadre, CAS, DAS et MAS.

Case Management

Le suivi des cas de maladie et d'accident de longue durée est effectué en étroite collaboration avec les assureurs de la Ville, à savoir le Groupe Mutuel pour la perte de gain maladie et l'assurance accidents ainsi que par la SUVA. Le service accompagne et coordonne des actions interdisciplinaires telles que visites de spécialistes et expertises par des médecins-conseils afin de trouver des solutions adéquates en vue de la reprise d'activité. Par son accompagnement, le SRH vise à instaurer un climat de confiance avec la collaboratrice ou le collaborateur permettant de trouver des solutions aux difficultés liées à leur état de santé. Le SRH apporte, au besoin, un soutien plus personnalisé à la collaboratrice ou au collaborateur en absence de longue durée.

Le dispositif de prise en charge des cas d'incapacité de moyenne et longue durée débute par l'envoi d'un courrier empathique à la personne absente dès 30 jours d'absence, puis se poursuit par l'ouverture d'un suivi personnalisé tout au long de l'absence. Un contact régulier est assuré avec la collaboratrice ou le collaborateur, ainsi qu'avec ses responsables hiérarchiques. Des rencontres ont lieu avec les partenaires du Groupe Mutuel et de l'Office d'assurance invalidité (OAI) tous les trois mois environ. Les dossiers sont maintenus à jour à l'interne du service pour en suivre l'évolution et donner les impulsions nécessaires pour accompagner au mieux la personne absente.

L'année 2023 a été caractérisée par un maintien relativement élevé du nombre de collaboratrices et collaborateurs en incapacité de travail, le nombre de dossiers suivis en Case management se situant en permanence aux alentours de 30 à 35 dossiers.

La multiplicité des groupes de pathologie laisse entrevoir une part importante des cas relevant de la sphère psychologique ainsi que des troubles musculo-squelettiques. Les actions de sensibilisation se sont poursuivies en matière de prévention du stress et la stratégie 2024 du SRH prévoit de renforcer cet axe de prévention à travers diverses mesures, notamment une sensibilisation des cadres aux risques psychosociaux à travers un atelier spécifique.

Assurances sociales

Assurance accident

Les collaborateurs et les collaboratrices sont affilié-e-s soit auprès de l'assureur Groupe Mutuel soit auprès de la SUVA selon la nature de leurs activités, les fonctions administratives relevant de notre assureur Groupe Mutuel et les professions dites plutôt « à risques » (Forêts, Travaux publics, Bâtiments, etc.) de la SUVA.

Durant l'exercice, le service a traité au total 263 cas accident tout confondu (y.c. dossiers rechutes, refus, maladie professionnelle et prise en charge par une autre assurance). Dans ces derniers, 242 concernent des accidents professionnels (23%) et non-professionnels (77%) avec et sans arrêt de travail. Les accidents professionnels et non-professionnels avec arrêt de travail (134 nouveaux cas sur 2023 auxquels s'ajoutent 40 cas antérieurs restés ouverts) ont généré des indemnités journalières à hauteur de 571'300.40 francs.

Perte de gain maladie

Durant l'exercice, le service a traité 149 cas de maladies (144 en 2022), dont 83 cas de maladie de longue durée (98 en 2022) qui ont généré le versement d'indemnités journalières par le Groupe mutuel à hauteur de 932'164.60 francs.

Note: les versements d'indemnités incluent également les cas de maternité selon le contrat d'assurance passé avec le Groupe mutuel.

L'évolution des chiffres corroborent les observations décrites dans le paragraphe Case Management.

Congé maternité et paternité

Durant l'exercice 2023, le service a traité 35 cas de maternité et 9 cas de congé paternité.

Santé et sécurité au travail

Le secteur santé et sécurité au travail déploie différentes actions en matière de santé et sécurité au travail afin de prévenir les accidents professionnels et non professionnels et de veiller au bien-être du personnel.

Évaluations des phénomènes dangereux

En 2023, les contrôles et analyses de sécurité suivants ont été effectués par le SRH ou des mandataires externes.

| Type de contrôle | Lieu | Effectué par |
|---|---|---------------------------|
| Evaluation des phénomènes dangereux | Locaux techniques du Service des sports : - Patinoires du Littoral - Piscines du Nid-du-Crô et de Serrières - Stade de la Maladière et salle de la Riveraine | Mandataire externe |
| Contrôle des échelles | Archives | Mandataire externe |
| Analyse de la concentration de radon | Musée d'Ethnographie | Mandataire externe |
| Contrôle de l'environnement de travail – poussières nocives | Muséum d'histoire naturelle, locaux de stockage des collections scientifiques | SRH et mandataire externe |

Campagne de santé au travail

La campagne de santé au travail "Le réflexe santé, chacun-e y travaille !", destinée à l'ensemble du personnel communal, est arrivée à son terme en juin 2023. Après avoir abordé les deux premières phases liées à la prévention des troubles musculo-squelettiques - ergonomie et à la prévention des troubles psychosociaux - gestion du stress, la dernière phase concernait la promotion de la santé par l'alimentation, le mouvement et le sommeil.

Cette troisième phase avait pour objectif de sensibiliser le personnel communal à l'importance d'une bonne hygiène de vie et de ce fait encourager un processus de changement individuel des habitudes alimentaires et de récupération, ainsi que de favoriser le mouvement pour rester en pleine santé à long terme.

De novembre 2022 à juin 2023, afin d'animer ce volet, la Ville de Neuchâtel a proposé aux collaboratrices et aux collaborateurs toute une palette d'actions telles que des conférences, des ateliers interactifs, des cours de cuisine et un large programme d'activités physiques, financées partiellement par la Ville de Neuchâtel.

Par ailleurs, en fonction des particularités liées aux métiers de l'urgence, une sensibilisation sur le thème du sommeil a été organisée pour les membres des entités pompiers professionnels et ambulances, ainsi qu'un atelier complémentaire sur la confection de repas équilibrés en caserne pour les pompiers professionnels.

Participation aux actions Réflexe santé de la 3^{ème} phase :

Alimentation

| | Nb actions | Nb participants |
|--|------------|-----------------|
| Conférences (1h30) | 4 | 65 |
| Ateliers interactifs (2h) | 3 | 31 |
| Ateliers de cuisine (3h) | 6 | 64 |
| Ateliers spécifiques métiers de l'urgence (3h) | 10 | 93 |
| Ateliers complémentaires - pompiers (1h30) | 4 | 24 |
| Total | 27 | 277 |

Mouvement

| | Nb participants |
|-----------------------------|-----------------|
| Conférence (1h30) | 63 |
| BCN Tour | 52 |
| Wake up and run | 18 |
| Coaching sportif par équipe | 5 |
| Coaching sportif individuel | 1 |
| Midi Tonus | 21 |
| Aquafitness | 7 |
| Nordic Walking | 3 |
| AirFit | 4 |
| Yoga indien | 5 |
| Total | 179 |

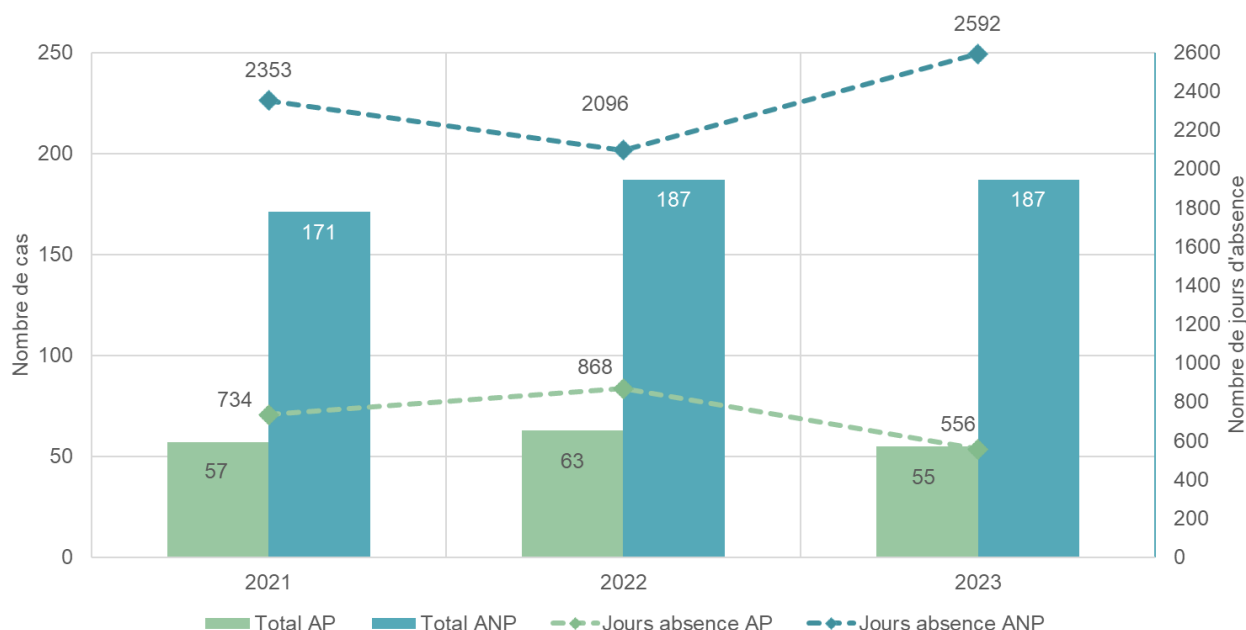
Sommeil

| | Nb actions | Nb participants |
|--|------------|-----------------|
| Conférences (1h30) | 2 | 105 |
| Ateliers interactifs (1h30) | 12 | 96 |
| Ateliers spécifiques métiers de l'urgence (3h) | 8 | 83 |
| Total | 22 | 284 |

Conseils et informations

La spécialiste de la sécurité au travail et de la protection de la santé a été sollicitée et interpellée pour différentes questions et demandes en lien avec la protection de la maternité, la santé au travail, ainsi que l'environnement et les conditions de travail, et ce autant de la part du personnel que des responsables de services. De plus, elle a procédé à des contrôles de l'ergonomie des postes de travail informatisés dans différents services.

Évolution des accidents professionnels et non professionnels, en nombre de cas et en jours d'absence



La statistique des accidents professionnels (AP) et non professionnels (ANP) 2023 montre qu'à fin décembre, sur le total de 242 cas, 55 cas (23%) sont des accidents professionnels et 187 cas (77%) sont des accidents non professionnels.

Après une légère hausse en 2022, le nombre d'accidents professionnels retrouve le niveau de 2021 et la courbe du nombre de jours d'absence montre une diminution encourageante. Le nombre de cas d'accidents non professionnels s'est stabilisé en 2023 mais le nombre de jours d'absence a fortement augmenté. Une telle durée peut s'expliquer par la nature des cas (fractures, torsions/foulures, déchirures, etc).

Activités de médiation

Le SRH a reconduit les formations/sensibilisations de prévention du harcèlement en 2023, à raison de 4 formations d'une demi-journée dispensées aux cadres et 2 sensibilisations au personnel en collaboration avec une experte reconnue dans ce domaine.

Le nombre de dossiers traités par le médiateur et la médiatrice semble se stabiliser, la Ville comptabilisant 14 dossiers en 2023, contre 13 dossiers en 2022.

Cette stabilisation se ressent également dans le nombre de médiations réalisées, 2 en 2023 contre 3 en 2022.

Un dossier est ouvert par les médiateurs, lorsqu'un-e collaborateur ou collaboratrice fait appel à leur service. A noter qu'en 2023, sur les 14 dossiers, 8 émanaient du genre féminin, alors qu'en 2022, il s'agissait de 11 dossiers sur 13 !

Sur les 14 dossiers, 4 dossiers concernaient des allégations de harcèlement psychologique, et les 14 dossiers font tous état de tensions entre collègues ou à différents niveaux hiérarchiques. En 2023, le médiateur et la médiatrice n'ont pas eu à gérer de situations relevant de harcèlement sexuel.

Toutefois, il est important de relever que ces chiffres ne tiennent pas compte de l'activité déployée en parallèle par le SRH, en particulier dans les différents services de la Ville en matière de gestion de conflit.

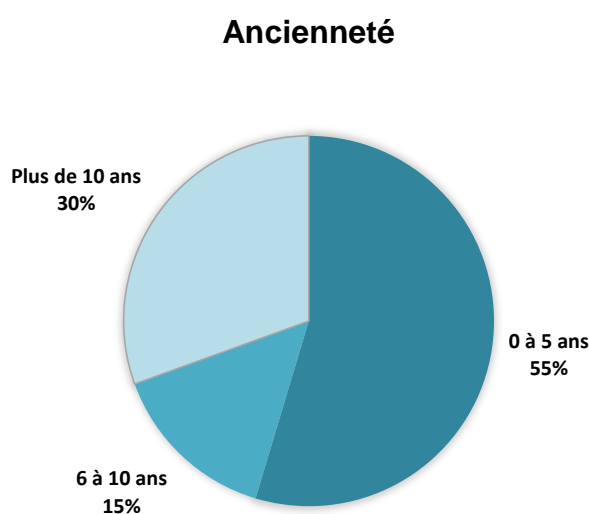
Le SRH va reconduire les formations/sensibilisations du personnel en 2024 en introduisant des nouveautés dans son programme.

5 Statistiques et indicateurs

L'effectif au 31 décembre 2023 était de 1'186 personnes (561 hommes et 625 femmes) correspondant à 829,26 EPT au bénéfice d'un contrat de travail mensuel – salaires horaires exceptés – apprenant-e-s et stagiaires compris-e-s.

Ancienneté

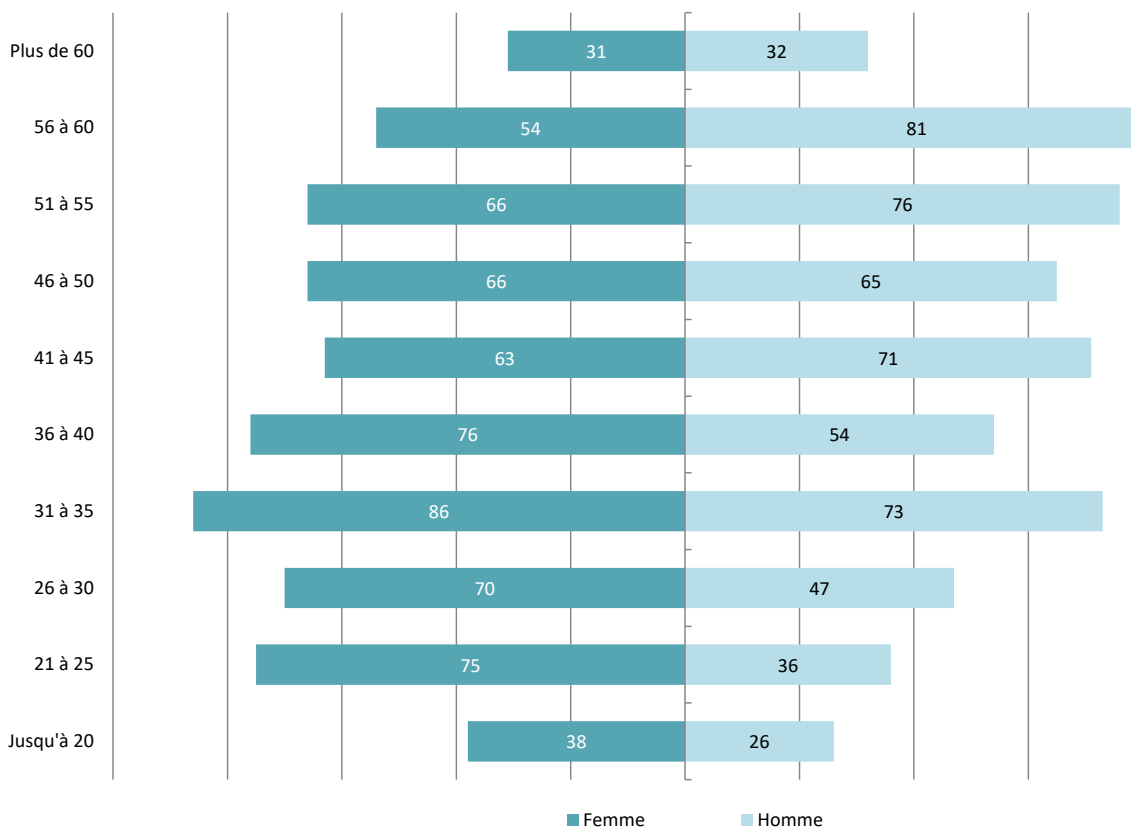
La distribution du personnel selon l'ancienneté est présentée ci-dessous et répartie entre trois catégories (0 à 5 ans; 6 à 10 ans; plus de 10 ans). La plus grande ancienneté à la Ville est de 43 ans.



Âge moyen

L'âge moyen est de 41 ans (42.9 ans pour les hommes et 39.3 ans pour les femmes).

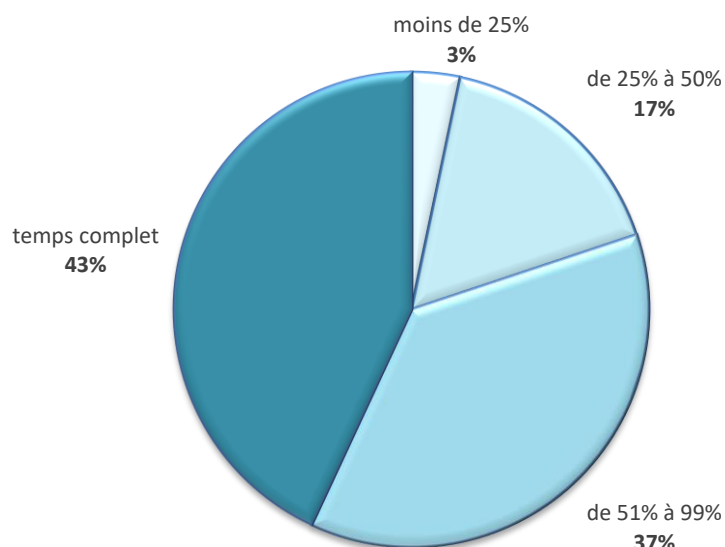
Pyramide des âges 2023



Taux d'occupation

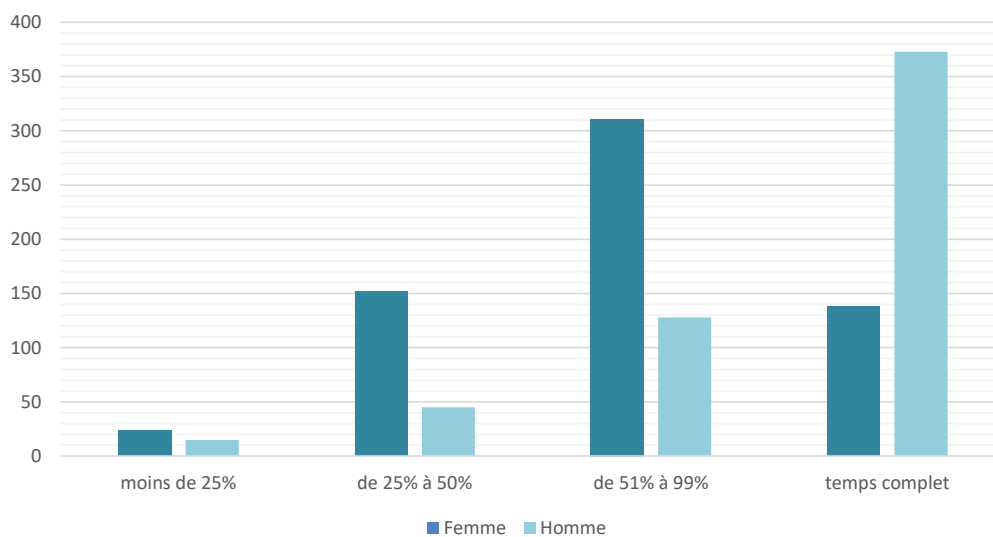
La distribution du personnel par taux d'occupation montre que 43% du personnel travaille à temps complet. La Ville est très ouverte au temps partiel, toutefois la tendance observée est de freiner les taux d'activité très bas, particulièrement pour les femmes, car ils fragilisent la situation des personnes concernées, notamment en terme de cotisations LPP au moment de la retraite.

Répartition des taux d'occupation

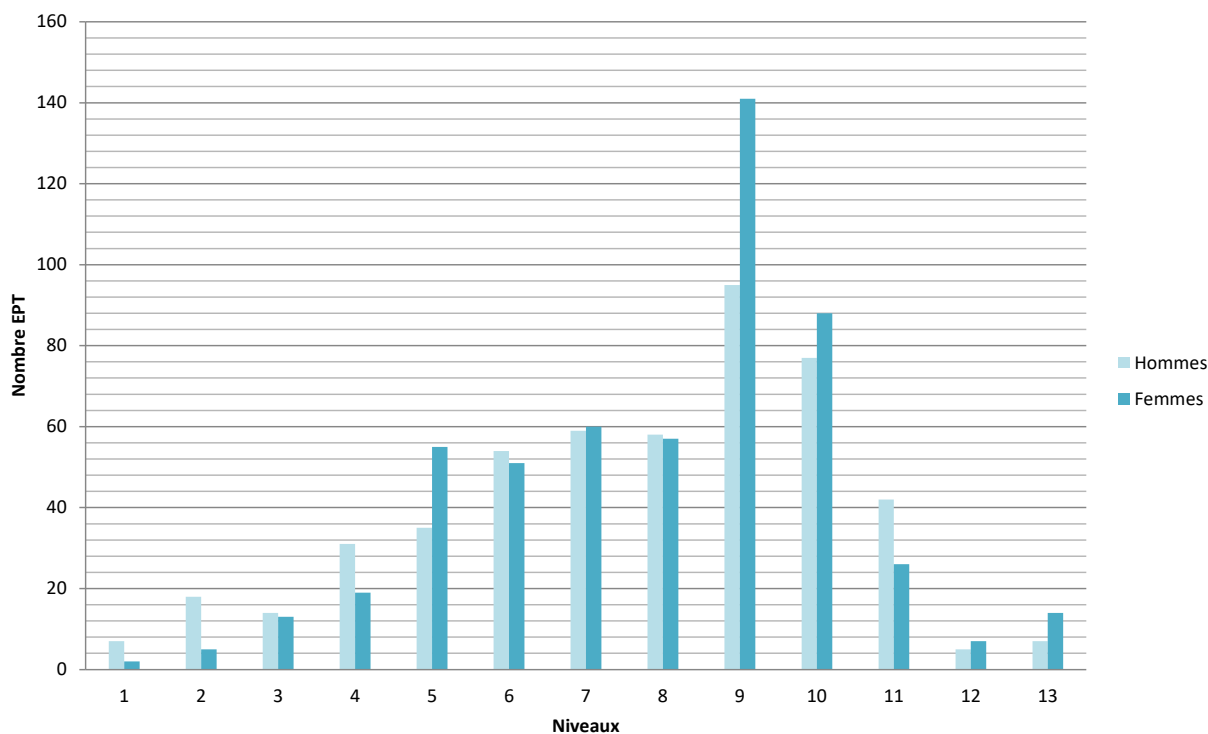


Taux d'activité et rémunération par genre

Les taux d'activité à temps complet sont fortement représentés par la gence masculine, alors que les taux partiels le sont plutôt par la gence féminine.



Répartition des niveaux de fonction par genre



Dans les niveaux de 1 à 4, on retrouve essentiellement les fonctions de cadres qui sont majoritairement occupées par des hommes.

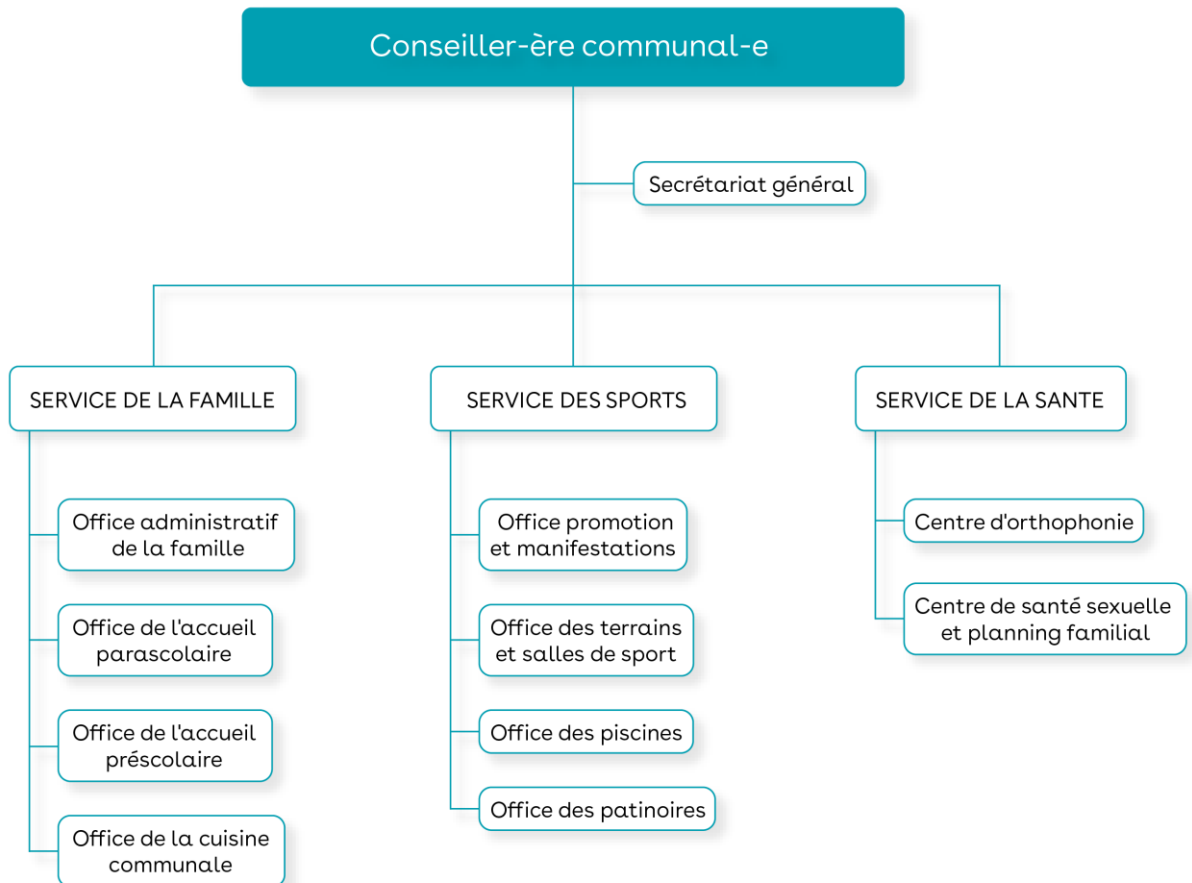
Dans le niveau 5, il s'agit notamment de fonctions d'encadrement et de spécialistes mais aussi de fonctions dans les secteurs de la famille (crèches et accueil parascolaire) et du social, principalement occupés par des femmes.

Des niveaux 6 à 8, on constate que les répartitions sont assez égalitaires.

Dans les niveaux 9 et 10, la prédominance des femmes est nette s'agissant essentiellement des fonctions d'éducatrices.

Dans les niveaux de 11 à 13, on retrouve notamment les fonctions d'agent-e-s d'exploitation (niveau 11) principalement occupées par des hommes et celle d'aide agent-e-s d'exploitation (niveau 12) et de dame de ménage (niveau 13) occupées par des femmes.

Dicastère de la famille, de la formation, de la santé et des sports (FFSS)



Secrétariat général de la FFSS

Entité de gestion 156.00

1 Mission principale

Le secrétariat général a pour mission d'assurer un appui administratif et stratégique à la responsable du dicastère et de superviser les aspects organisationnels et transversaux en matière de ressources humaines et de finances.

Il se charge de la coordination des activités et des procédures internes du dicastère et accompagne la préparation des dossiers à l'intention des autorités politiques. Il participe activement à la coordination inter-dicastères en particulier avec les autres secrétariats généraux et les services centraux.

Le secrétariat général FFSS apporte un soutien aux services du dicastère sur des thématiques et projets stratégiques et pilote certains projets transversaux.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|--|------------|-----------|
| Conseillère communale | 1.0 | 1 |
| Secrétariat général | | |
| Secrétaire général | 0.8 | 1 |
| Secrétaire de direction | 1.3 | 2 |
| Déléguée à la formation et à l'égalité | 0.8 | 1 |
| Coordinatrice de projet | 1.0 | 1 |
| Total | 4.9 | 6 |

La fonction de déléguée à la formation et à l'égalité a été modifiée durant l'année 2023, suite au départ de la titulaire. Le poste se concentre désormais les thématiques scolaires et la fonction devient « délégué-e aux écoles », dès le 1^{er} janvier 2024. Les ressources en lien avec la politique d'égalité sont provisoirement dévolues à la mise en place de la feuille de route pour une administration égalitaire et ouverte à la diversité, pilotée par le Service des ressources humaines.

3 Principales activités et réalisations

Plusieurs changements au sein du secrétariat général ont eu lieu en 2023. En août, la déléguée à la formation et à l'égalité a souhaité prendre une nouvelle orientation professionnelle. L'occasion a été saisie pour renforcer les ressources en matière scolaire, par le recentrage du poste sur cette thématique, notamment en raison de l'implémentation du projet de journée continue à l'école, tandis qu'un projet conjoint avec le Canton, la Ville de la Chaux-de-Fonds et l'UNINE se mettait en place en matière d'égalité et d'inclusivité. Ce projet a été examiné par le Conseil communal qui a décidé de lui attribuer un

0,8 EPT. On mentionnera encore l'annonce du départ en retraite anticipée de la secrétaire de direction, dont le contrat se termine officiellement fin février 2024.

L'année 2023 a également été marquée par la validation du projet MAE, marqueur majeur de la politique familiale et d'éducation de la Ville. Ce projet a engendré un important travail de coordination, de communication et de soutien politique.

Le secrétaire général a accompagné la préparation de plusieurs dossiers à l'intention du Conseil communal et du Conseil général et suivi l'évolution et la mise en œuvre de projets particuliers (rénovation et extension du collège des Parcs, MAE, REMO, etc.).

En plus de son implication dans plusieurs projets stratégiques des services du dicastère, le secrétaire général assure la coordination stratégique et la gestion financière et RH des différents offices du Service de la santé.

Au-delà du travail quotidien de soutien à la Conseillère communale et d'administration, la secrétaire de direction coordonne les activités en lien avec les représentations de la responsable de dicastère dans diverses fondations et associations.

Formation et égalité

Entité de gestion 132.01

1 Missions principales

La déléguée à la formation et à l'égalité est force de proposition dans le domaine de l'éducation (principalement école obligatoire) et de l'égalité. Elle apporte un soutien politico-stratégique à la responsable de dicastère.

Elle élabore des projets et prestations extra-scolaires proposés par la commune (devoirs surveillés, projets « MAÉ: ma journée à l'école », sensibilisation à l'énergie, collèges zéro déchet, projet intergénérationnel WIN3).

Conjointement avec la coordinatrice de projet, elle planifie avec les directions d'écoles, gère et coordonne des projets liés aux infrastructures scolaires. Elle organise également la coordination avec les services internes.

Elle assure le lien entre le milieu de la formation obligatoire et postobligatoire et les services de la Ville et représente la ville de Neuchâtel dans différents organes et institutions au niveau national (Initiative des villes pour la formation), cantonal et communal.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|----------------------------|------------|-----------|
| Co-chef-fe-s de projet MAÉ | 1.0 | 2 |
| Total | 1.0 | 2 |

Les co-chef-fe-s de projet MAE disposent d'un CDD, financé par le Canton, confirmé jusqu'à juillet 2024, puis intégré dans le fonctionnement et le budget du projet MAE.

La déléguée à la formation et à l'égalité et la coordinatrice de projet sont rattachées directement au Secrétariat général du dicastère FFSS.

3 Évènements marquants

Départ de la déléguée

En août 2023, la déléguée à la formation et à l'égalité a quitté sa fonction après 8 ans au sein de l'administration communale. Elle avait œuvré pour les écoles, la formation et les questions d'égalité en créant et développant un poste au croisement des différents services de la Ville. Elle a ainsi ouvert des opportunités de collaborations mettant en lumière le caractère transversal et central de l'école au sein de la Ville. Sa contribution aux questions d'égalité a permis l'amorce d'une réflexion de fond au sein de l'administration à travers, entre autres, la création d'une feuille de route pour une administration égalitaire et ouverte à la diversité.

Fête de la Jeunesse

C'est sous le thème « Que la fête bouge ! » que les fêtes de la jeunesse ont été célébrées pour clore la fin d'année scolaire 2022-2023.

La fête de Corcelles-Cormondrèche a ouvert le bal le vendredi 23 juin. Une dizaine de postes étaient dispersés dans les deux villages historiques de Corcelles et Cormondrèche pour former un rallye. Les élèves du collège des Safrières ainsi que leurs familles ont sillonné les rues en terminant la course dans le jardin de la salle de sport Juliette, lieu principal de la fête. Différents stands de boissons et de nourriture, ainsi que des animations ont permis aux quelque 2'000 personnes présentes de profiter pleinement de cet important évènement organisé par la commission Anim'école.

A Peseux, la fête de la jeunesse a été mise sur pied grâce à la commission d'activités extrascolaires (CAES) le samedi 24 juin. Dès la fin de journée, les élèves des collèges de Pamplemousse et des Guches, les tout jeunes enfants des crèches Sorimont et Les Chansons ainsi que les élèves de l'école Sorimont ont défilé sur un tout nouveau parcours. C'est sur le parking devant le bâtiment communal que les parents et le public ont pu profiter des différents stands prévus pour se sustenter. La soirée s'est poursuivie avec le traditionnel cortège aux flambeaux.

A Valangin et Neuchâtel, les festivités ont eu lieu le tout dernier jour d'école, le vendredi 30 juin. Le centre-ville de Neuchâtel a accueilli un peu moins de 2'000 élèves qui ont défilé à travers ses rues. A l'issue du cortège, une collation a été distribuée par les associations de quartier et de parents d'élèves, qui se sont mobilisés bénévolement pour cet évènement. La fête s'est poursuivie au Jardin Anglais grâce aux différentes animations, mais surtout par la Flashmob dont les enfants avaient appris la chorégraphie en amont.

La gestion et la coordination de ces événements sont sous la responsabilité de la coordinatrice de projet.

Le Conseil communal a participé in corpore aux trois événements.

4 Principales activités et réalisations

École à journée continue (MAÉ)

Validé à l'unanimité par le Conseil général en automne 2023, le COPIL a projeté la concrétisation du projet MAÉ dès le mois d'août 2024 dans les collèges du Crêt-du-Chêne et de Serrière. Le projet a continué à être porté par les deux co-chef-fe-s de projet. Organisé en groupes de travail et en comités de pilotage, le projet MAÉ implique plus d'une vingtaine de personnes qui ont travaillé à l'élaboration de l'offre d'un point de vue logistique et financier.

Collèges des Parcs, Beauregard et Sablons

La rénovation du bâtiment principal du collège des Parcs a débuté à l'été 2022. La planification et la demande de permis se sont poursuivies pour les nouveaux éléments à construire, à savoir deux salles de sports enterrées et un nouveau bâtiment annexe dédié aux niveaux 1 et 2, sur l'emplacement de l'actuelle salle de sport. Les travaux proprement dits pour ces extensions ont débutés à l'automne 2023, alors que les travaux de l'enveloppe et de la toiture solaire du collège principal touchaient à leur fin. Une séance d'information à l'intention du voisinage et une information régulière par courriel assure la bonne relation avec les habitant-e-s du quartier.

Pour rappel, les élèves ont été relocalisé-e-s pour les plus âgé-e-s dans le collège de Beauregard, dont l'inauguration officielle s'est tenue le 12 novembre 2022. Les élèves les plus jeunes ont pour leur part, pris possession du collège des Sablons. Les déplacements en bus ont nécessité la mise en place d'un concept coordonné avec TransN, l'école et le Service de la sécurité.

Les travaux devraient être terminés de sorte que les élèves puissent entamer la rentrée 2025-2026 dans leurs nouveaux collèges.

Bâtiments scolaires

Le Service de la gérance assure l'entretien des bâtiments scolaire en coordination avec le Service du patrimoine bâti qui s'occupe des travaux de réaménagements ou d'assainissements plus importants. Le Service de la gérance encaisse à ce titre les dédommagements versés par l'éorén pour un montant global d'environ 7,7 millions de francs.

La coordinatrice de projets, avec l'appui de la déléguée à la formation, traite les demandes et les besoins dans le domaine des bâtiments scolaires émanant tant des services de la Ville que des centres scolaires. Elles participent également à la coordination de projets de plus grande ampleur tels que celui de la rénovation du collège des Parcs et du projet de relocalisation des élèves et du corps enseignant durant les travaux. Elles

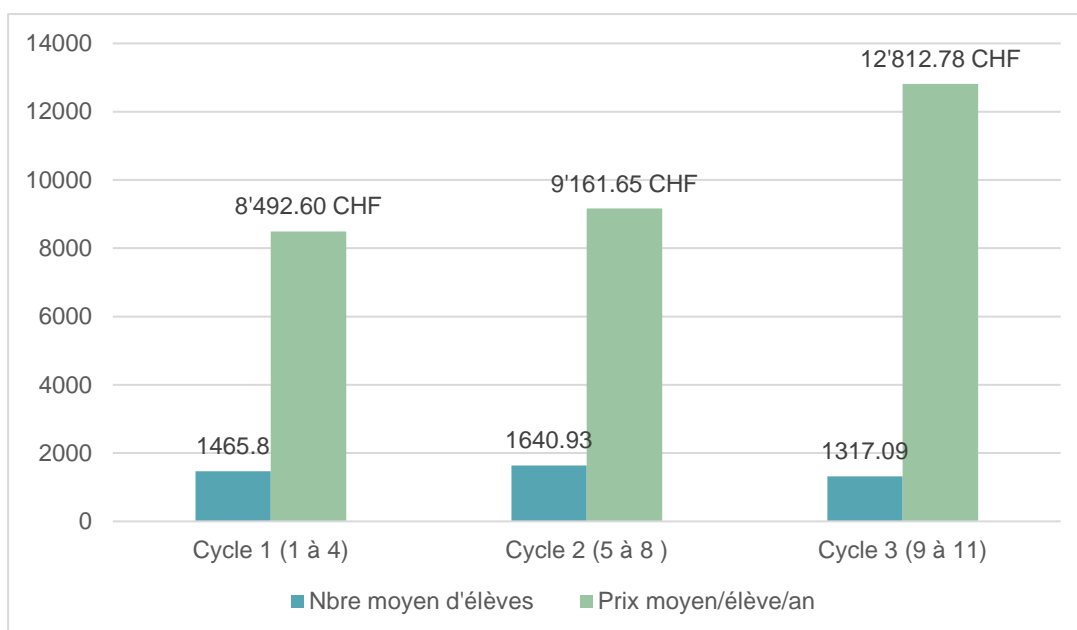
ont notamment œuvré en coordination avec TransN et les services concernés à assurer le déplacement des élèves du collège des Parcs au collège de Beauregard.

Transformation du poste de déléguée à la formation et à l'égalité

A la suite de l'établissement de la feuille de route pour une administration publique égalitaire et ouverte à la diversité, les ressources relatives à l'égalité et à la diversité ont été temporairement transférées au Service des ressources humaines. Ce transfert a permis de repenser le poste de déléguée et de faire émerger les besoins prioritaires. Ainsi, la dénomination de *déléguée aux écoles* a été retenue. En effet, les enjeux propres aux écoles traversent des thématiques hétérogènes qui impliquent des services aussi variés que ceux du patrimoine bâti, de la gérance ou de la famille et de la cohésion sociale. Le cahier des charges a ainsi été recomposé afin d'orienter le processus de recrutement. Le profil a été précisé ; la recherche s'est orientée vers une personne qui pouvait croiser une vision experte des enjeux propres à l'école tout en mobilisant un regard global, autant social que politique. Le processus de recrutement s'est effectué durant l'automne 2023 et a abouti à un engagement pour le 1^{er} janvier 2024.

5 Statistiques et indicateurs

| Charge nette de l'éorén | 2023 | 2022 |
|---|-------------------|-------------------|
| Charge nette de l'éorén à répartir entre communes du syndicat | 69'124'151 francs | 66'983'101 francs |
| Part à charge de la Ville de Neuchâtel | 45'087'537 francs | 43'816'111 francs |
| Part de la Ville de Neuchâtel dans la charge nette | 65% | 65% |
| Effectifs moyens de la Ville de Neuchâtel | 4'423.82 | 4'422.75 |
| Part de la Ville de Neuchâtel dans les effectifs de l'éorén | 64% | 65% |



Service de la famille

Entités de gestion 131.01, 131.02, 131.03, 131.04, 132.01, 159.00

1 Mission principale

Le Service de la famille est en charge de l'accueil extrafamilial pour la Ville de Neuchâtel. Il propose les visions stratégiques de son développement, dirige l'activité des structures communales et veille à l'application des dispositions légales édictées en la matière.

Il assure également le versant administratif et financier de l'accueil extrafamilial et le soutien aux associations locales qui dispensent des prestations à l'intention des enfants et des familles. La conduite du volet pédagogique fait également partie des missions du Service. Il donne corps aux prestations de formation d'accueil et d'éducation dispensées par les structures communales et associatives implantées dans notre commune.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|---|---------------|------------|
| Office administratif 131.01 | | |
| Collaborateurs et collaboratrices de l'office | 14.25 | 17 |
| Office de l'accueil préscolaire 131.03 | | |
| Collaborateurs et collaboratrices de l'office | 58.43 | 86 |
| Office de l'accueil parascolaire 131.04 | | |
| Collaborateurs et collaboratrices de l'office | 79.50 | 126 |
| Cuisine communale 159.00 | | |
| Collaborateurs et collaboratrices de l'office | 4.08 | 6 |
| Total | 156.26 | 235 |

3 Évènements marquants

Réforme de la Loi sur l'accueil des enfants LAE 3

Les communes ont été consultées au sujet de la réforme de la LAE, dont l'entrée en vigueur est planifiée par l'Etat pour le mois d'août 2024. Les principales réformes sont :

- Un renforcement du taux d'encadrement préscolaire et parascolaire
- L'introduction de THPE pour les fonctions éducatives (temps de travail hors de la présence des enfants)
- La sortie des 7èmes et 8èmes années du financement LAE
- Une augmentation de la participation financière des parents
- L'introduction d'une grille salariale de référence

L'ensemble des mesures proposées devant, par effet de synergie, assurer une charge additionnelle aussi faible que possible pour le canton, les communes, les familles et les employeurs.

La Ville soutient sur le fond les réformes proposées, qui constituent une amélioration des conditions d'accueil et d'encadrement des enfants en STAE. Elle conteste en revanche le montage financier, qui laisse une charge trop importante pour notre Ville, alors même qu'elle assume la création de places sur son territoire depuis de nombreuses années. Elle rejette en particulier la mesure qui consiste à sortir du dispositif cantonal les degrés 7 et 8 qui seraient entièrement à la charge des communes. En outre, une mise en œuvre en 2024 est contestable puisqu'aucun montant n'est inscrit au budget pour ces réformes. De nombreuses communes ont rejoint ces positions. Pour autant, le rapport du Conseil d'Etat remis au Grand Conseil en fin d'année a peu tenu compte des remarques formulées par les communes.

Pénurie de personnel

Le domaine de l'éducation de l'enfance et de l'accueil extrafamilial est touché par une pénurie de personnel formé depuis plusieurs années. La Haute école de travail social de Lausanne (HETSL) publiait en décembre 2023 les résultats d'une enquête sur le devenir des diplômés du domaine social. Fait réjouissant, les tendances montrent un réel attachement à des métiers qui donnent du sens, offrent une employabilité forte et prouvent leur utilité sociale. L'enquête met toutefois en évidence des conditions de travail jugées difficiles, des salaires peu attractifs et un manque de reconnaissance sociale. En outre, ce secteur éminemment féminin s'organise le plus souvent autour d'un personnel employé à temps partiel.

Nous observons également que les absences restent importantes : elles n'ont pas entièrement retrouvé le niveau d'avant la crise sanitaire (2019), ce que les statistiques de l'OFS montrent également pour l'ensemble des branches professionnelles, et davantage chez les jeunes et les femmes. Finalement, une diminution de la souplesse et de la disponibilité des employé-e-s, moins enclin-e-s à modifier leurs horaires, rend le travail d'organisation des remplacements plus difficile à réaliser pour les directions de STAE.

Attractivité des fonctions éducatives

Dans le but d'augmenter l'attractivité des fonctions éducatives dans les structures d'accueil communales, d'améliorer la capacité de recrutement et de conserver des talents, une série de mesures a été définie ;

- Evaluation des fonctions éducatives et de direction
- Possibilité d'accéder au temps partiel pour les directions
- Amélioration de la capacité de remplacements dans les STAE
- Renforcement des équipes éducatives.

Office administratif

Entité de gestion 131.01

1 Mission principale

L'Office administratif réalise des tâches en lien avec la direction du Service et le pilotage communal de l'accueil extrafamilial selon les règles de l'OPE, la LAE et le REGAE. Il assure les prestations administratives de gestion et de contrôles incombant aux communes et est chargé également des tâches liées à la conduite et à la gestion des structures communales. Il réalise enfin des missions de gestion aux côtés des directions, principalement aux niveaux administratifs, financiers et des ressources humaines.

Les éléments principaux sont:

- La gestion administrative des structures d'accueil communales.
- La gestion des ressources humaines.
- La détermination, le contrôle et la validation des capacités contributives des familles domiciliées à Neuchâtel, plaçant des enfants en structure d'accueil subventionnée, privée et publique, dans le canton de Neuchâtel.
- Le contrôle et le versement des participations communales LAE aux structures d'accueil privées subventionnées et publiques.
- Le contrôle de l'application de la politique communale en matière d'accueil extrafamilial pour les structures subventionnées établies à Neuchâtel.
- La gestion financière découlant de l'ensemble des prestations délivrées au public.
- Le contrôle du budget, des comptes et la détermination des prix de journée pour les structures parascolaires privées subventionnées à Neuchâtel.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|-----------------------------------|--------------|-----------|
| Direction | | |
| Cheffe de Service | 1.00 | 1 |
| Assistante de direction | 0.75 | 1 |
| Secrétaire de Service | 0.60 | 1 |
| Secrétaire-réceptionniste | 1.00 | 1 |
| Finances et administration | | |
| Responsable | 1.00 | 1 |
| Adjointe Responsable | 1.00 | 1 |
| Collaborateurs et collaboratrices | 3.70 | 4 |
| Coordination | | |
| Cheffes d'offices | 1.70 | 2 |
| Assistant-e-s admin. | 3.50 | 5 |
| Total | 14.25 | 17 |

Les apprenti-e-s stagiaires et civilistes ne sont pas comptabilisés dans les effectifs. Par ailleurs, l'office dispose d'une place d'apprentissage d'employé-e de commerce.

3 Évènements marquants

Réforme et modernisation de l'administration REMO

Après plusieurs de mois de travaux en collaboration avec le SIEN, la gestion électronique des documents (GED) administrative a été implantée dans tous les offices du Service de la famille, et remplace l'arborescence Windows utilisée jusque-là. La dernière étape du développement a été réalisée en 2023 et concerne la GED « métier » liée à la gestion des inscriptions d'enfants dans les structures communales.

Pilote Abacus Visa

La gestion des factures dans ABACUS-visa (signature électronique des documents) est une suite logique de l'implémentation de la GED pour le Service de la famille. Le Service a servi de pilote en vue de généraliser ensuite ABACUS-visa dans les services de la Ville.

Informatique dans les structures d'accueil

Une réflexion est en cours, en collaboration avec le SIEN, pour développer un accès informatique à l'intention des collaborateurs et collaboratrices des structures d'accueil pré et parascolaire. L'absence de temps dédié pour travailler hors de la présence des enfants (THPE) et le manque d'espace dédié aux adultes dans les structures d'accueil font partie des contraintes dans ce projet. Une échéance à 2025 est souhaitée.

4 Principales activités et réalisations

Outre les structures soumises au régime de la LAE, plusieurs associations locales fournissent des prestations à l'intention des familles et des enfants. Leur travail est complémentaire à celui organisé et dispensé par les collectivités publiques. Le Service de la famille leur propose du soutien, au travers de rencontres, d'informations, de mise à disposition de locaux, et/ou de subventions ponctuelles. Les associations suivantes sont au bénéfice d'une subvention régulière:

- | | |
|--|----------------|
| • Association Villas YoYo (Acacias et Charmettes) | 100'000 francs |
| • Association La Courte échelle | 20'000 francs |
| • Association Lire et Écrire | 7'500 francs |
| • Association PIP Prévention de l'illettrisme au préscolaire | 1'575 francs |
| • Halte-Garderie du Centre-Ville | 32'500 francs |

L'association des Villas YoYo est soutenue par la Ville depuis plus de 20 ans. Ces maisons sont rattachées à une faitière qui soutient leur implantation dans les villes suisses, à l'intention des familles socialement et/ou financièrement précarisées. Des professionnel-le-s et des bénévoles y prennent les enfants en charge gratuitement et sans inscription, tous les jours après l'école.

La première Villa YoYo de Suisse romande a été installée en 2002 à Neuchâtel dans le quartier des Charmettes, dans un mobilhome en bois transformé en cabane, dans lequel elle se trouve toujours. Une deuxième Villa a été ouverte en 2016 dans le quartier des Acacias, dans des locaux appartenant au groupe E, à la Route de Pierre-à-Bot.

Contributions aux crèches

Entité de gestion 131.02

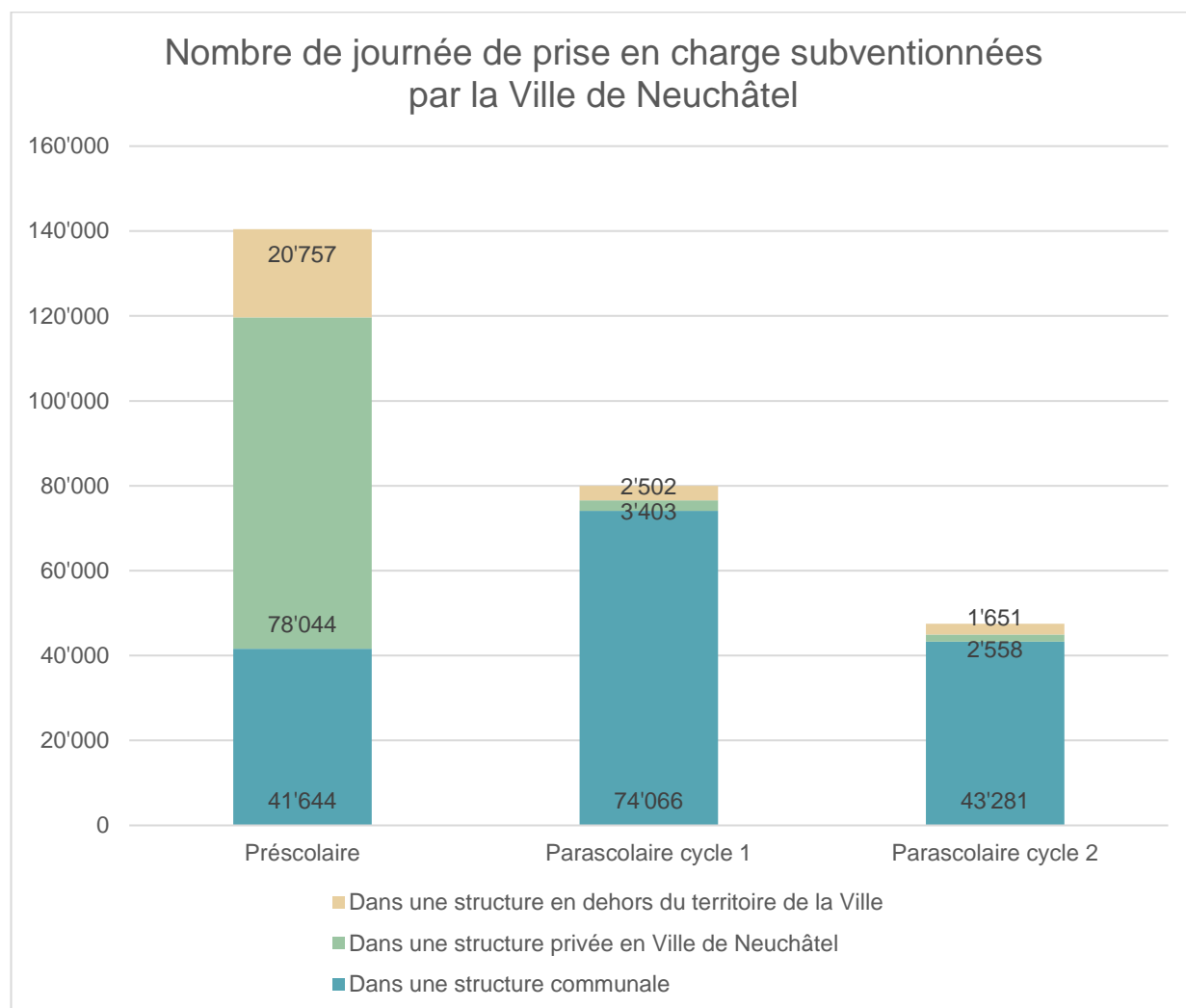
1 Effectif du personnel

Les personnes en charge de ces prestations sont comptabilisées dans l'office administratif.

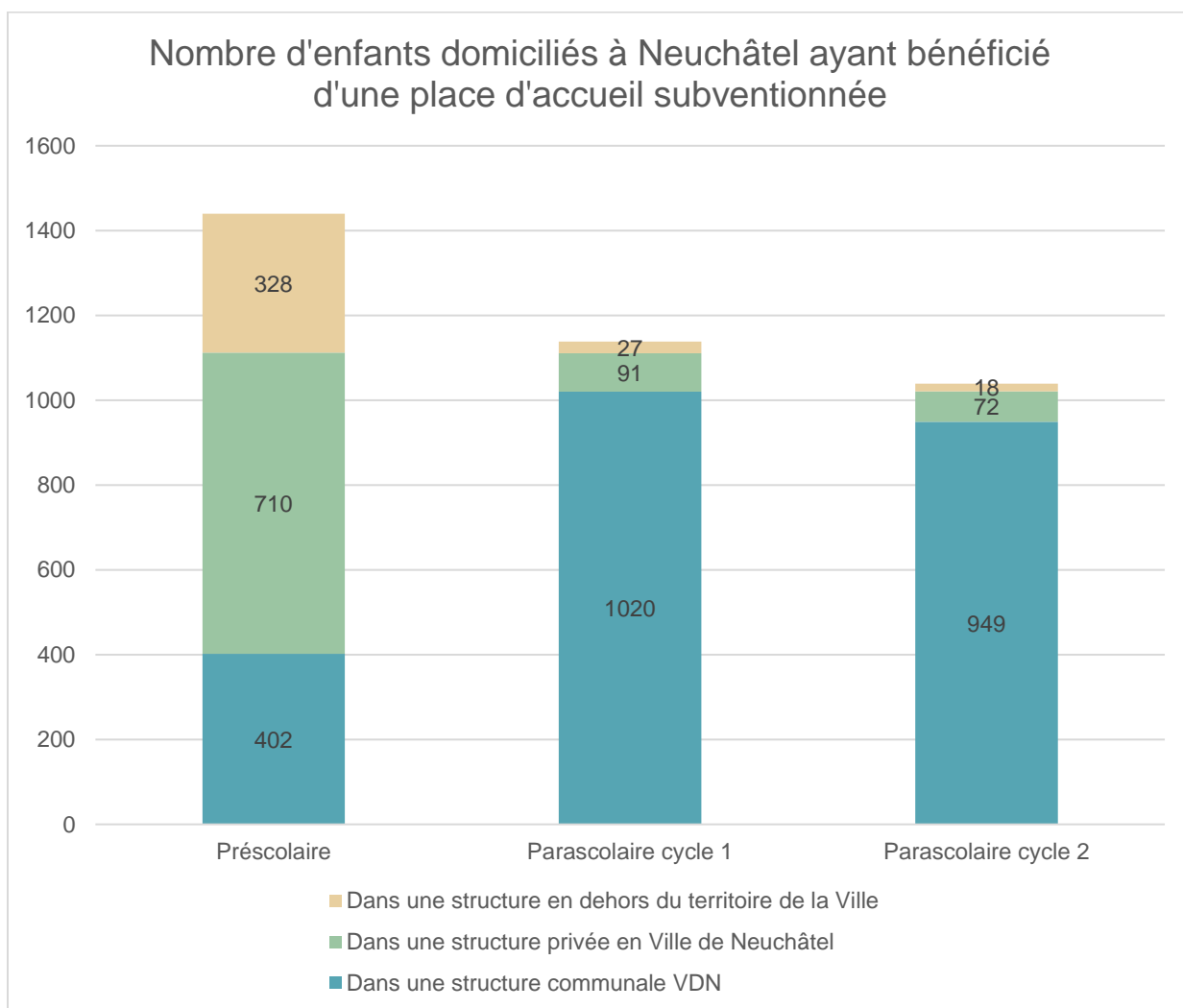
2 Statistiques et indicateurs

Les indicateurs ci-après sont extraits des données des subventions versées aux familles résidentes en ville de Neuchâtel et plaçant un ou plusieurs enfants dans une structure subventionnée au sens de la LAE.

Type de places subventionnées:



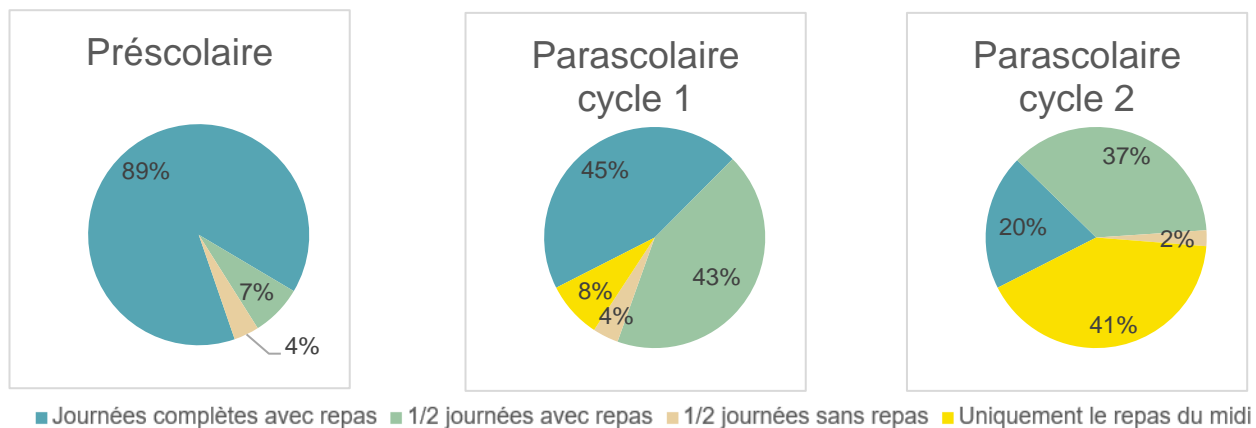
| Part moyenne de facturation à charge | Des parents | De la commune de domicile |
|--------------------------------------|-------------|---------------------------|
| En structure préscolaire | 60.05% | 39.95% |
| En structure parascolaire de cycle 1 | 57.79% | 42.21% |
| En structure parascolaire de cycle 2 | 60.24% | 39.76% |



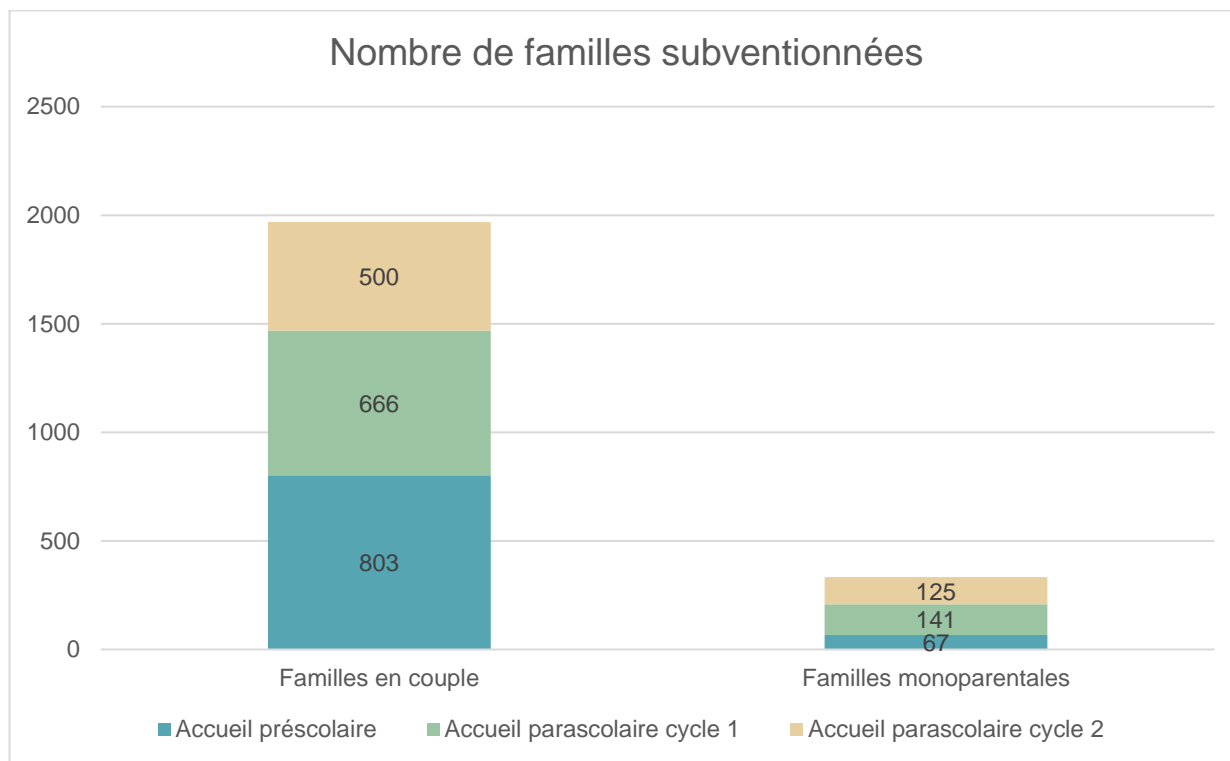
| Taux de fréquentation moyen des enfants, par semaine (1 semaine complète = 500%, 1 jour = 100%) | |
|--|------|
| En structure préscolaire | 293% |
| En structure parascolaire de cycle 1 | 248% |
| En structure parascolaire de cycle 2 | 177% |

Contributions aux crèches

Répartition de la fréquentation des tranches horaires par semaine



Typologie des familles



| Taux d'activité moyen des familles | Familles en couple | Familles monoparentales |
|--------------------------------------|--------------------|-------------------------|
| En structure préscolaire | 166% | 55% |
| En structure parascolaire de cycle 1 | 168% | 73% |
| En structure parascolaire de cycle 2 | 167% | 77% |

Office de l'accueil préscolaire

Entité de gestion 131.03

1 Mission principale

L'Office de l'accueil préscolaire est en charge de l'accueil extrafamilial à l'intention des enfants âgés de 0 à 4 ans, conformément aux règles et normes de la loi sur l'accueil des enfants LAE. Dix-huit structures d'accueil subventionnées, privées et publiques proposent 693 places sur le territoire communal.

| 21.12.2023 | Nom de l'institution | Nombre de places subv. privées | Nombre de places subv. |
|---------------------------|--------------------------------------|--------------------------------|------------------------|
| Privées | Beaux-Arts | 38 | |
| | Boutique | 35 | |
| | Ma Crèche sous les étoiles Bellevaux | 65 | |
| | Kids Care | 23 | |
| | Nanous | 20 | |
| | P'tit Soleil | 30 | |
| | Tournesols | 25 | |
| | Vanille-Fraise | 20 | |
| | Grenadine | 60 | |
| | Ma Crèche sous les étoiles (Noyer) | 65 | |
| | Chansons | 31 | |
| | Baby Sorimont | 40 | |
| | Sous-total | | 452 |
| Ville VDN | VDN Serrières | | 40 |
| | VDN Cadolles | | 36 |
| | VDN Bercles | | 50 |
| | VDN Centre-Ville | | 60 |
| | VDN Charmettes | | 27 |
| | VDN Pitchouns | | 28 |
| | Sous-total | | 0 |
| Total | | 452 | 241 |
| Total Préscolaires | | 693 | |

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|--|--------------|-----------|
| Directions de structures | 5.00 | 5 |
| Éducateurs et éducatrices | 45.74 | 66 |
| Pool de remplacement (Itinérant-e-s remplaçant-e-s: 3.1; Heures: 1.89) | 4.99 | 8 |
| Personnel de ménage | 2.70 | 7 |
| Total | 58.43 | 86 |

Les apprenti-e-s stagiaires et civilistes ne sont pas comptabilisés dans les effectifs. Par ailleurs, l'office dispose de 19 places de stagiaires, 10 places d'apprenti-e-s ASE en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année, ainsi que 8 places d'éducateurs et éducatrices de l'enfance en formation duale de niveau ES.

L'office compte 3.01 vacants au 31.12.2023.

3 Évènements marquants

Au mois de juillet 2023, la crèche de Serrières a emménagé dans de nouveaux locaux situés à la rue de Tivoli 24. Après plus de 12 mois de travaux, la crèche a pu investir ses nouveaux espaces, situés dans le même bâtiment que le futur centre de conservation des musées. Certains travaux sont encore en cours et seront achevés en 2024. Il s'agit notamment de l'aménagement du jardin, des accès pour les familles, et de quelques finitions ou corrections à l'intérieur des locaux. L'organisation des groupes éducatifs a été modifiée, permettant à l'avenir l'accueil d'un plus grand nombre de bébés, dont les places manquent encore dans le canton de Neuchâtel.

4 Principales activités et réalisations

Suite au départ de la titulaire, une nouvelle directrice a pris ses fonctions à la crèche communale des Cadolles au mois d'août 2023.

La pénurie de personnel formé dans le domaine de l'éducation de l'enfance est éprouvée plus durement dans les crèches que dans le parascolaire. La journée d'accueil sans interruption et la dépendance du très jeune public aux adultes qui s'en occupent font partie de ce qui rend ce métier exigeant, voire éprouvant. Une série de mesures visant une amélioration des conditions de travail et d'accueil des enfants ont été élaborées par le Service de la famille en automne, et déployées dans les structures à partir de la fin de l'année. Il s'agit prioritairement d'un renforcement de la capacité à remplacer le personnel en cas d'absence notamment de courtes durées, ainsi qu'une revalorisation de la fonction éducative, au travers d'une évaluation des fonctions. Le déploiement de ces actions permet d'améliorer les conditions de travail des équipes éducatives, ce qui influe directement sur la qualité de l'environnement d'accueil et le bien-être des jeunes enfants.

5 Statistiques et indicateurs

Données relatives aux familles plaçant un enfant dans les crèches communales.

| Données | 2023 | 2022 |
|--|--------|--------|
| Nombres de places préscolaires communales | 241 | 241 |
| Nombre d'enfants accueillis (en moyenne/mois) | 379 | 369 |
| Nombre d'enfants en âge préscolaire domiciliés sur le territoire communal | 2182 | 2177 |
| Part des enfants d'âge préscolaire accueillis dans les structures communales | 16.65% | 16.95% |
| Part des enfants accueillis domiciliés sur le territoire communal | 75.95% | 77.66% |
| Part des enfants accueillis âgés de 0 à 24 mois | 38% | 36% |
| Part des enfants accueillis âgés de 25 à 48 mois | 62% | 64% |
| Part des familles dont un des parents exerce seul la garde | 7.90% | 7.00% |
| Part des familles dont le-s parent-s exerce-nt une activité (profession, formation, ORP) | 99.45% | 92.57% |
| Part des familles dont un seul des parents exerce une activité | 0.51% | 6.98% |
| Part des familles dont aucun parent n'exerce une activité | 0.04% | 0.45% |

Office de l'accueil parascolaire

Entité de gestion 131.04

1 Mission principale

L'Office de l'accueil parascolaire est en charge de l'accueil extrafamilial à l'intention des écoliers des 2 premiers cycles de l'école publique, selon les règles et normes de la loi sur l'accueil des enfants LAE.

Les prestations sont organisées et dispensées dans les bassins scolaires, dans 10 structures principales auxquelles sont rattachées 10 structures « tables de midi », constituant une offre d'accueil de 873 places. Une structure associative exploite en outre 25 places pour les élèves du collège de la Promenade.

| | Nom de l'institution | Nombre de places subv. privées | Nombre de places subv. |
|------------------|----------------------|--------------------------------|------------------------|
| Privées | Le Square | 25 | |
| | Sous-total | 25 | 0 |
| Ville VDN | Mikado | | 33 |
| | Domino | | 55 |
| | Scoubidou | | 65 |
| | Carambole | | 48 |
| | Cerf-volant | | 43 |
| | Serpentin | | 75 |

| | | |
|----------------------------|-----------|------------|
| Tipi | | 79 |
| 12 du Scoubidou | | 34 |
| 12 du Serpentin | | 52 |
| 12 du Carambole | | 30 |
| 12 du Domino | | 42 |
| 12 du Tipi | | 28 |
| 12 du Cerf-Volant | | 30 |
| 12 du Jacques a dit | | 45 |
| 12 du Mikado | | 10 |
| Chaudron Magique | | 106 |
| 12 du Chaudron | | 18 |
| Au Quai 4 | | 46 |
| 12 du Quai 4 | | 18 |
| Guillemets | | 16 |
| Sous-total | 0 | 873 |
| Total | 25 | 873 |
| Total Parascolaires | | 898 |

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|---|--------------|------------|
| Directeurs ou directrices de structures | 7.40 | 9 |
| Éducateurs et éducatrices | 66.52 | 105 |
| Pool de remplacement (Éduc. itinérant-e-s remplaçant-e-s: 2.10; Heures: 0.60) | 2.70 | 6 |
| Cuisinier et cuisinière | 1.45 | 3 |
| Personnel de ménage | 1.43 | 3 |
| Total | 79.50 | 126 |

Les apprenti-e-s, stagiaires et civilistes ne sont pas comptabilisé-e-s dans les effectifs. Par ailleurs, l'Office dispose de 10 places de stagiaires en orientation ou en formation, 3 places de stagiaire EDE, 19 places d'apprenti-e-s ASE CFC en 1^{ère} 2^{ème} et 3^{ème} année, ainsi que 1 place d'éducateur et d'éducatrice de l'enfance en formation de niveau ES.

L'office compte 0.3 EPT vacants pour le poste de direction du Domino au 31.12.2023.

3 Évènements marquants

Le 23 octobre 2023, le Conseil général a validé à l'unanimité le rapport « MAE » concernant une demande de crédit-cadre pour le développement du projet pilote d'une école à journée continue, lui permettant de prendre son envol. Sa conceptualisation avec les chef-f-e-s de projets a pris une place grandissante dans l'activité des offices parascolaires et finances du Service de la famille.

La mise en œuvre et le déploiement de l'école à journée continue nécessitent également une nouvelle organisation des équipes pédagogiques dans les deux structures concernées, l'une à l'est de la Ville « le Domino », l'autre à l'ouest « le Cerf-Volant ». Une planification du recrutement de ressources humaines dans les domaines éducatifs et administratifs est en cours, ainsi qu'un développement des processus administratifs et financiers, permettant le fonctionnement opérationnel et stratégique de cette nouvelle structure. L'identification de critères déterminants permettant une évaluation en continu de son fonctionnement jusqu'au terme du pilote est également en cours de définition.

4 Principales activités et réalisations

La structure d'accueil parascolaire de Valangin « les Guillemets » a été déplacée de la route de Dombresson 9, au collège public, dans l'ancien appartement de fonction du concierge, qui a été libéré au printemps 2023. Les écoliers sont désormais sous un seul toit pour le temps scolaire et extrascolaire, améliorant la sécurité et le confort des enfants, des parents et des équipes pédagogiques. Ce petit collège pourrait ainsi être le prochain à intégrer les principes de l'école à journée continue, sous l'acronyme de MAE.

La structure de Peseux « au 12 du Quai 4 » a également été installée dans de nouveaux locaux durant l'été, mieux situés et mieux adaptés à l'activité d'accueil et permettant une extension de sa capacité d'accueil.

Une analyse de l'occupation des places dans chaque bassin scolaire est réalisée chaque fin d'année scolaire. Lorsque les conditions notamment environnementales le permettent, une bascule est opérée d'un secteur à un autre, afin de répondre aux besoins immédiats observés. Pour la rentrée scolaire d'août 2023, 8 places inoccupées à Valangin ont été transférées à Peseux « au Quai 4 » où une demande assez importante des familles était identifiée.

5 Statistiques et indicateurs

| Données | 2023 | 2022 |
|---|--------|--------|
| Nombres de places d'accueil parascolaire communales | 873 | 875 |
| Nombre d'enfants accueillis (en moyenne/mois) | 1'400 | 1'350 |
| Part des enfants accueillis du cycle 1 | 55% | 53% |
| Part des enfants accueillis du cycle 2 | 45% | 47% |
| Part des familles dont un des parents exerce seul la garde de/des l'enfant/s | 17.90% | 17.57% |
| Part des familles dont le ou les parents exercent une activité (profession, formation, ORP) | 95.60% | 94.82% |
| Part des familles dont un seul des parents exerce une activité ⁴ | 3.82% | 4.57% |
| Part des familles dont aucun parent n'exerce une activité* | 0.58% | 0.60% |

⁴ et * Les priorités et conditions d'accueil sont fixées par les directives cantonales. Cependant, la politique de la Ville en matière d'égalité des chances et de soutien à l'intégration permet dans certaines circonstances et sur des plages moins demandées d'accueillir des enfants dont les familles ne correspondent pas aux critères d'accès LAE.

Office cuisine communale

Entité de gestion 159.00

1 Mission principale

Les cuisines communales sont en charge de la préparation et la livraison de repas à l'intention de structures d'accueil communales, de structures privées subventionnées, ainsi qu'à quelques particuliers.

L'élaboration de menus sains et équilibrés correspondant aux recommandations de l'OMS, la valorisation des aliments locaux et de saison sont autant de principes mis en œuvre par la cuisine communale. La brigade est également sensibilisée à l'importance du respect des régimes individuels ainsi qu'au gaspillage.

La diversité des repas s'accompagne du respect des régimes alimentaires spéciaux dans le but de répondre aux besoins nutritionnels et culturels de chaque individu. Elle propose ainsi chaque jour des options végétariennes, sans porc, sans gluten, sans lactose et tenant compte de problématiques d'allergies diverses, pour soutenir l'inclusion la plus large possible de tous les enfants accueillis en collectivité.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|---------------------------|-------------|-----------|
| Responsable de cuisine | 0.70 | 1 |
| Cuisiniers et cuisinières | 2.10 | 3 |
| Employé-e de cuisine | 1.28 | 2 |
| Total | 4.08 | 6 |

En plus de ces 4.08 EPT, la cuisine dispose d'un 0.1 EPT vacant au 31.12.2023.

Durant l'année 2023, une dotation de 0.45 EPT a été transférée définitivement dans la structure parascolaire « le Domino ».

3 Principales activités et réalisations

En avril 2023, suite au départ de la responsable de la cuisine communale de Corcelles, les sites de Peseux et Corcelles ont été rapprochés pour optimiser le fonctionnement et améliorer les services proposés, tant aux structures d'accueil communales qu'aux clients privés. Cette synergie a notamment permis de développer une cuisine « fait maison » au détriment de conserves et de surgelés.

Le nombre de repas préparés mensuellement en 2023 a connu une légère diminution de 5'721 repas. Cette baisse est attribuable à l'absence prolongée d'un responsable de cuisine, nous contraignant ainsi à faire appel temporairement à un prestataire externe.

4 Statistiques et indicateurs

| Nombre de repas annuels produits | 2023 | 2022 |
|---|-----------------------|-----------------------|
| Peseux | 490 | 14'664 |
| Corcelles-Cormondrèche | 82'142 | 73'689 |
| Total | 82'632 | 88'353 |
| Montant facturé | 2023 | 2022 |
| Peseux – montant facturé en interne | 3574.40 CHF | 96'085.20 CHF |
| Peseux – montant facturé en externe | 0.00 CHF | 2'926.27 CHF |
| Corcelles-Cormondrèche – montant facturé en interne | 382'607.80 CHF | 317'526.30 CHF |
| Corcelles-Cormondrèche – montant facturé en externe | 211'132.80 CHF | 203'762.92 CHF |
| Total | 597'315.00 CHF | 620'300.69 CHF |

Service des sports

1 Missions principales

Le Service des sports a pour mission d'encourager et de promouvoir le sport populaire et d'élite en ville de Neuchâtel. Dans ce but, il assure le développement, l'exploitation et l'entretien des infrastructures sportives appartenant à la commune, collabore et fait le lien avec les associations et clubs sportifs de la ville et attribue des aides financières. Il promeut l'éthique, la cohésion sociale et l'intégration par le sport et organise des formations spécifiques dans le domaine du sport.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|--|--------------|------------|
| Chef de Service | 1.00 | 1 |
| Secrétaire de Service | 1.00 | 2 |
| Gestionnaire technique des infrastructures | 1.00 | 1 |
| Apprenti-e-s | | 1 |
| Office promotion et manifestations | | |
| Personnel | 8.61 | 59 |
| Office terrains et salles de sports | | |
| Personnel | 9.70 | 11 |
| Office piscines | | |
| Personnel | 14.55 | 26 |
| Office patinoires | | |
| Personnel | 8.30 | 12 |
| Total | 44.50 | 113 |

3 Principales activités et réalisations

Afin d'aider les associations sportives qui n'ont pas accès aux infrastructures appartenant à la Ville ou pour soutenir des actions spéciales en faveur du sport de manière générale, les montants suivants, comptabilisés sur l'entité de gestion 141.00, ont été engagés en 2023 :

| <u>Contributions sur loyers et/ou droits de superficie</u> | <u>CHF</u> |
|--|------------|
| Société Coopérative de la Maison Nautique | 1'700.- |
| Club d'échec | 3'000.- |
| Judo club Cortaillod-Neuchâtel | 3'000.- |
| Groove | 3'000.- |
| Fight Move Academy | 3'000.- |
| Société d'escrime | 3'000.- |
| Karaté Do Neuchâtel | 3'000.- |

Aides financières spéciales

| | |
|---|---------|
| Rugby Club Neuchâtel – Organisation finales coupe suisse à Colombier | 265.- |
| Union Neuchâtel Basket – Location de salle à la Chaux-de-Fonds (M23) | 405.- |
| Neuchâtel Street Workout – Compétition à la Plaine du Mail | 700.- |
| Collectif Flèche – Camps au Giant Studio | 1'000.- |
| Groove Session – Compétition à la Riveraine | 1'000.- |
| NUC Volleyball – Acquisition d'une caméra streaming (CEV) | 1'500.- |
| NUC Volleyball – Participation match coupe d'Europe (Maribor, Slovénie) | 2'000.- |
| Centre équestre du Cudret – Concours hippique | 2'500.- |
| Wake up and run – Course populaire | 2'500.- |
| HC Neuchâtel Academy – Logo sur casques | 5'000.- |
| Bike Attitude – Abonnements funiculaire de Chaumont/Entretien de la piste | 5'955.- |

Office promotion et manifestations

Entités de gestion 142.01 et 142.02

1 Missions principales

L'Office organise des activités sportives pour les enfants durant les vacances scolaires, des cours pour enfants, adultes et seniors, le sport scolaire facultatif, la remise des mérites sportifs et le festival des sports. Il offre un soutien organisationnel aux manifestations ponctuelles organisées par des tiers et développe des outils de communication pour valoriser le sport.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|--------------------------------------|-------------|-----------|
| Responsable d'office | 1.00 | 1 |
| Secrétaire | 3.30 | 4 |
| Coordinateur-trice de manifestations | 1.00 | 1 |
| Moniteur auxiliaire | 3.30 | 52 |
| Guide | 0.10 | 1 |
| Total | 8.61 | 59 |

3 Statistiques et indicateurs

| Evénements | Public cible | Participant-e-s |
|----------------------------------|------------------------------|-----------------|
| Mérites sportifs | Sportifs amateurs et d'élite | 430 |
| Festival des sports | Tout public | 6'000 |
| Urban training (printemps - été) | Dès 16 ans | 356 |
| Urban training (hiver – 1 cours) | Dès 16 ans | 7 |
| Triathlon des écoles | Ecoliers de 8 à 13 ans | 2'174 |
| Hiver-Vita | Familles et adultes | 8 |
| Total | | 8'975 |

| Espaces et visites | Public cible | Locations |
|----------------------------|-----------------------------|------------|
| Espace Gilbert Facchinetti | Associations et entreprises | 135 |
| Salle de conférence | Associations et entreprises | 260 |
| Salons | Associations et entreprises | 114 |
| Loges | Associations et entreprises | 22 |
| Visites du stade | Associations et entreprises | 5 |
| Total 2023 | | 536 |
| Total 2022 | | 529 |

| Cours adultes | Public cible | Inscriptions |
|-------------------------------|--------------|--------------|
| Aqua fitness | Dès 16 ans | 757 |
| Natation | Dès 16 ans | 126 |
| Sport entreprise (Midi Tonus) | Dès 16 ans | 897 |
| Total 2023 | | 1'780 |
| Total 2022 | | 1'645 |

| Cours enfants | Public cible | Inscriptions |
|-------------------|----------------|--------------|
| Natation | 3 mois à 6 ans | 787 |
| Gym parent-enfant | 3 et 4 ans | 54 |
| Patinage | 3 à 12 ans | 116 |
| Tennis | 4 à 10 ans | 22 |
| Futsal | 4 à 11 ans | 114 |
| Hockey | 4 à 15 ans | 30 |
| Plongeon | 6 à 16 ans | 27 |
| Total 2023 | | 1'150 |
| Total 2022 | | 798 |

| Sport scolaire facultatif | Public cible | Inscriptions |
|---------------------------|--------------------|--------------|
| Aïkido | 3ème à 8ème Harmos | 30 |
| Natation | 3ème à 8ème Harmos | 226 |
| Trampoline | 3ème à 8ème Harmos | 47 |
| Breakdance | 3ème à 8ème Harmos | 14 |
| Total 2023 | | 317 |
| Total 2022 | | 298 |

| Camps multisports | Public cible | Inscriptions |
|-------------------|---------------|--------------|
| Camps | De 4 à 7 ans | 340 |
| Camps | De 8 à 16 ans | 485 |
| Total 2023 | | 825 |
| Total 2022 | | 717 |

Office terrains et salles de sport

Entité de gestion 143.01, 143.02, 143.03, 143.04, 143.05, 143.06

1 Missions principales

L'Office terrains et salles de sport entretient et gère l'occupation des stades, terrains, salles et places de sport de quartier ainsi que les occupations des infrastructures louées à l'éorén, en dehors des heures scolaires. Il apporte un soutien aux manifestations ponctuelles organisées par des tiers.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|-----------------------------------|------------|-----------|
| Responsable d'office | 1.0 | 1 |
| Secrétaire | 1.6 | 2 |
| Employé-e polyvalent-e | 7.0 | 7 |
| Employé-e polyvalent-e auxiliaire | 0.1 | 1 |
| Total | 9.7 | 11 |

3 Evènements marquants

- Le NUC Volleyball a remporté 3 titres nationaux (coupe, championnat et supercoupe)
- Le Final Four de Volleyball, les 6 et 7 mai
- La Groove Session, évènement de breakdance, qui a eu lieu les 26 et 27 août
- Le Final Four de Judo, les 11 et 12 novembre
- Les rencontres internationales des M21 (Arménie et Roumanie), les 17 et 21 novembre
- Le Lions 10 FC, compétition majeure de MMA, qui s'est déroulée le 9 décembre

4 Principales activités et réalisations

Les projets structurels suivants ont notamment été réalisés dans cet Office :

- Assainissement complet de la cuisine du Bocciodrome des Charmettes
- Remplacement de la porte d'accès principale de la Halle de la Riveraine
- Isolation de la cuve à pellets des vestiaires du Grand-Loche

Le domaine de Cité-Joie a été vendu à la commune de Nendaz le 31.12.2023.

Les réflexions et études concernant les opportunités de créations de salles de sport triples se poursuivent, en lien avec les différents partenaires.

Toutes les activités et réalisations ainsi que les indicateurs statistiques de l'anneau d'athlétisme de Colombier se trouvent dans un rapport de gestion séparé qui est validé par le Conseil intercommunal du syndicat au terme de chaque exercice.

5 Statistiques et indicateurs

Stades et terrains

| Centre sportif de Pierre-à-Bot | Entraînements | Matches |
|--|---------------|------------|
| Stade (pelouse synthétique 100 x 64 m.) | 1'079 | 182 |
| Terrain nord-ouest (pelouse naturelle 100 x 64 m.) | 606 | 36 |
| Terrain nord-est (pelouse synthétique 100 x 64 m.) | 1'167 | 149 |
| Total 2023 | 2'852 | 367 |
| Total 2022 | 3'256 | 334 |
| Centre sportif du Chanet | Entraînements | Matches |
| Terrain nord (pelouse synthétique 90 x 57.6 m.) | 937 | 107 |
| Terrain sud (pelouse naturelle 105 x 68 m.) | 395 | 46 |
| Total 2023 | 1'352 | 153 |
| Total 2022 | 1'144 | 85 |
| Centre sportif des Charmettes | Entraînements | Matches |
| Terrain (pelouse synthétique 90 x 50 m.) | 751 | 30 |
| Total 2023 | 751 | 30 |
| Total 2022 | 792 | 18 |
| Centre sportif de Puits-Godet | Entraînements | Matches |
| Terrain (pelouse naturelle 110 x 70 m.) | 287 | 13 |
| Total 2023 | 287 | 13 |
| Total 2022 | 220 | 4 |
| Centre sportif de la Riveraine | Entraînements | Matches |
| Terrain (pelouse naturelle 98 x 62 m.) | 172 | 1 |
| Total 2023 | 172 | 1 |
| Total 2022 | 528 | 7 |
| Centre sportif de Corcelles-Cormondrèche | Entraînements | Matches |
| Terrain (pelouse naturelle 105 x 62 m.) | 653 | 73 |
| Total 2023 | 653 | 73 |
| Total 2022 | 836 | 163 |
| Centre sportif de Peseux | Entraînements | Matches |
| Terrain (pelouse naturelle 99 x 56 m.) | 380 | 89 |
| Total 2023 | 380 | 89 |
| Total 2022 | 484 | 116 |
| Complexe de la Maladière | Entraînements | Matches |
| Stade (pelouse synthétique 105 x 68 m.) | 425 | 89 |
| Total 2023 | 425 | 89 |
| Total 2022 | 378 | 58 |

Salles de sport**A. Ecoles obligatoires**

| Salles de sport | Entraînements | Matches |
|----------------------------|----------------------|----------------|
| Acacias | 836 | 25 |
| Charmettes | 523 | 2 |
| Corcelles (ancienne salle) | 401 | 3 |
| Corcelles (Juliette) | 626 | 24 |
| Corcelles (Romeo) | 791 | 5 |
| Crêt-du-Chêne | 702 | 0 |
| Parcs | 0 | 0 |
| Peseux (Coteaux) | 573 | 1 |
| Peseux (Ernest-Roulet) | 602 | 0 |
| Promenade sud-est | 717 | 0 |
| Promenade sud-ouest | 635 | 0 |
| Serrières | 451 | 0 |
| St-Hélène | 563 | 0 |
| Terreaux | 647 | 0 |
| NEM (Maladière) | 1'023 | 7 |
| Vauseyon | 403 | 0 |
| Valangin | 326 | 0 |
| Total 2023 | 9'819 | 67 |
| Total 2022 | 9'959 | 79 |

B. Ecoles supérieures

| Salles de sport | Entraînements | Matches |
|----------------------------------|----------------------|----------------|
| Riveraine 1 | 738 | 99 |
| Riveraine 2 | 738 | 99 |
| Riveraine 3 | 680 | 99 |
| Sous-total Riveraine 2023 | 2'156 | 297 |
| Sous-total Riveraine 2022 | 2'401 | 463 |
| Maladière 1 | 786 | 74 |
| Maladière 2 | 798 | 74 |
| Maladière 3 | 695 | 77 |
| Maladière 4 | 556 | 30 |
| Maladière 5 | 642 | 25 |
| Maladière 6 | 829 | 6 |
| Sous-total Maladière 2023 | 4'306 | 286 |
| Sous-total Maladière 2022 | 4'715 | 475 |
| CPLN | 639 | 0 |
| Sous-total CPLN 2023 | 639 | 0 |
| Sous-total CPLN 2022 | 597 | 1 |

Office des piscines

Entité de gestion 144.01, 144.02

1 Mission principale

L'Office des piscines assure l'entretien et la gestion des occupations des piscines du Nid-du-Crô, de Serrières et du Crêt-du-Chêne. Il soutient les tiers lors de manifestations ponctuelles.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|-----------------------------|--------------|-----------|
| Responsable d'office | 1.00 | 1 |
| Secrétaire | 0.80 | 1 |
| Responsable technique | 1.00 | 1 |
| Réceptionniste-caissier-ère | 2.50 | 4 |
| Chef-fe d'équipe | 3.00 | 3 |
| Garde-bains | 4.00 | 4 |
| Garde-bains auxiliaire | 2.25 | 12 |
| Total | 14.55 | 26 |

3 Evénements marquants

En raison de la crise énergétique, le Conseil communal a décidé de renoncer à chauffer l'eau du bassin de 50m et de la fosse à plongeon durant toute la période estivale. Des mesures d'économies d'énergie ont également été prononcées par le Conseil communal début octobre 2022 au niveau des bassins intérieurs. Ainsi, les températures de l'eau et de l'air ont été baissées de 2°C depuis l'automne 2022 jusqu'au 23 octobre 2023.

Les toboggans ont été retirés en raison du caractère dangereux de leur utilisation.

Ces éléments, ajoutés aux conditions météorologiques moins favorables ont amené à une baisse de la fréquentation.

Les piscines du Nid-du-Crô font partie des bâtiments prioritaires dans la stratégie d'assainissement des objets du patrimoine administratif. Dans ce cadre, les études pour l'assainissement énergétique du site ont débuté en fin d'année 2023.

4 Principales activités et réalisations

Les projets structurels suivants ont notamment été réalisés dans cet Office :

- Remplacement complet de la signalétique et mise en place d'une borne d'information digitale

5 Statistiques et indicateurs

| Entrées individuelles | Nombre d'entrées |
|--|------------------|
| Adulte | 31'326 |
| Enfant / AVS / AI / étudiant | 25'790 |
| Sous-total 2023 | 57'116 |
| Sous-total 2022 | 75'275 |
| Cartes 10 entrées | Nombre d'entrées |
| Adulte | 14'984 |
| Enfant / AVS / AI / étudiant | 7'794 |
| Soirée adulte | 71 |
| Soirée enfant / AVS / AI / étudiant | 40 |
| Sous-total 2023 | 22'889 |
| Sous-total 2022 | 24'101 |
| Abonnements | Nombre d'entrées |
| "Mensuel" Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Etudiant | 480 |
| "Saison été" Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Etudiant | 1'804 |
| "Saison hiver" Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Etudiant | 2'453 |
| "Annuel" Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Etudiant | 23'124 |
| Sous-total 2023 | 27'861 |
| Sous-total 2022 | 26'358 |
| Ecoles | Nombre d'entrées |
| Adulte | 1'446 |
| Enfant / Etudiant | 6'426 |
| Sous-total 2023 | 7'872 |
| Sous-total 2022 | 8'815 |
| Institutions spécialisées | Nombre d'entrées |
| Adulte / Accompagnant | 993 |
| Enfant | 1'838 |
| Sous-total 2023 | 2'831 |
| Sous-total 2022 | 1'849 |
| Autres entrées | Nombre d'entrées |
| Sociétés (Red-Fish, sauvetage, nautique) | 28'495 |
| Fitness + piscine | 22'378 |
| Enfants de moins de 6 ans (gratuit) | 6'026 |
| Diverses gratuités | 7'686 |
| Sous-total 2023 | 64'585 |
| Sous-total 2022 | 78'945 |
| Total d'entrées au Nid-du-Crô 2023 | 183'154 |
| Total d'entrées au Nid-du-Crô 2022 | 215'343 |

Office des patinoires

Entité de gestion 145.00

1 Mission principale

La mission principale de l'Office des patinoires est d'assurer l'entretien et la gestion des occupations des patinoires sur mandat du syndicat intercommunal du littoral neuchâtelois et de la société immobilière des patinoires.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|------------------------|------------|-----------|
| Responsable d'office | 1.0 | 1 |
| Secrétaire | 0.8 | 1 |
| Responsable technique | 1.0 | 1 |
| Employé-e polyvalent-e | 5.0 | 5 |
| Hôte-sse d'accueil | 0.5 | 4 |
| Total | 8.3 | 12 |

3 Principales activités et réalisations

Toutes les activités et réalisations ainsi que les indicateurs statistiques se trouvent dans le rapport de gestion des patinoires, validé par le Conseil intercommunal du syndicat au terme de chaque exercice.

Service de la santé

Centre de santé sexuelle

Entité de gestion 109.01

1 Mission principale

Le Centre de santé sexuelle offre conseils, information et soutien à l'ensemble de la population, y compris aux groupes vulnérables ou ayant des besoins spécifiques dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive. Il s'engage en particulier sur les thèmes de la contraception, la grossesse, l'interruption de grossesse, les infections sexuellement transmissibles, les diversités sexuelles, les violences sexuelles et la vie intime et affective.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|--------------------------------|-------------|-----------|
| Responsable d'Office | 0.75 | 1 |
| Conseillères en santé sexuelle | 1.75 | 3 |
| Total | 2.50 | 4 |

3 Évènements marquants

Cette année, l'équipe du Centre de santé sexuelle s'est retrouvée au complet et dans sa nouvelle composition. Ceci a permis de déployer pleinement et de mieux visibiliser les nombreuses activités du Centre, ainsi que de développer de nouveaux projets et partenariats.

Tout d'abord au niveau politique, les discussions avec le Canton quant à la mise en place d'un mandat de prestation et de son niveau de financement a finalement abouti à un accord. Le Canton a reconnu les prestations du Centre et en assure désormais un meilleur financement. Si le financement ne couvre pas l'entier des charges, des démarches sont entreprises auprès des autres communes pour une meilleure répartition de la charge en lien avec la santé sexuelle.

Ce cadre institutionnel posé a ensuite permis la signature d'une nouvelle convention de collaboration avec les Services de gynécologie et d'obstétrique du RHNe. Les activités d'information et de conseils en matière de contraception post-partum et auprès des femmes concernées par une intervention de grossesse ont pu reprendre dès le mois de septembre. Ainsi, en conformité avec les dispositions relatives à l'accès et à la protection des données, seules les femmes ayant au préalable donné leur accord peuvent bénéficier d'un entretien par l'une de nos spécialistes en matière de santé sexuelle au sein du RHNe.

En outre, profitant de la suspension momentanée des activités au RHNe, l'équipe du Centre a effectué durant le premier semestre de l'année, un virage digital. Ainsi, c'est non seulement le site internet du Centre qui a fait peau neuve en se voulant plus inclusif en terme de genre, d'âge, de culture et d'orientation sexuelle, mais également l'implémentation de la gestion électronique des dossiers des usager-ère-s.

De plus, d'excellentes collaborations ont été menées tout au long de l'année avec le Centre de santé sexuelle de la Chaux-de-Fonds (CSSCdf). Celles-ci ont tout d'abord permis l'harmonisation des tarifs de dépistages des principales infections sexuellement transmissibles (IST) et la diminution du prix d'achat des tests pour chlamydia et gonorrhée. En effet, un partenariat avec le laboratoire ADMED, a été signé avec les deux Centres de santé sexuelle.

Puis, en collaboration avec le CSSCdf, l'équipe du Centre de Neuchâtel a assuré l'organisation d'une conférence ouverte au grand public, sur la contraception thermique testiculaire. Le Dr Sao-Tran, médecin urologue aux HUG, M. Maxime Labrite, infirmier et fondateur de l'anneau Andro-Switch®, ainsi que deux « contraceptés » neuchâtelois étaient les invités phares de cet événement. Cette conférence a suscité un fort intérêt avec plus de 80 personnes réunies dans l'auditoire du musée d'histoire naturelle de Neuchâtel, dont une majorité d'hommes.

Pour répondre à une motion déposée au Conseil général en mars 2021 visant à lutter contre la précarité menstruelle et briser le tabou des règles, le Centre a non seulement coordonné l'implémentation de distributeurs à protections menstruelles gratuites, mais également mené une campagne de sensibilisation. Au total, 150 distributeurs ont été installés dans les bâtiments administratifs, sportifs et culturels de la Ville permettant la mise à disposition de protections menstruelles gratuites avec du matériel 100% biologique. En ce qui concerne la campagne de sensibilisation et en partenariat avec l'association « For womxn period », un stand mobile présentant les différents produits menstruels réutilisables (culottes, maillots de bain et coupes menstruelles, ou encore serviettes durables) a été mobilisé lors de différentes manifestations neuchâteloises (NIFFF, marché de Noël) afin d'aller à la rencontre du public pour les sensibiliser sur ces enjeux.

Enfin, des ateliers destinés aux professionnel-le-s de la santé ont été organisés dans le but de déconstruire les stéréotypes liés aux règles. Ces différents événements ont été relayés dans les médias locaux et suisses romands.

4 Principales activités et réalisations

L'équipe du Centre de santé sexuelle déploie ses activités de consultation au Centre, dans les Services de gynécologie et obstétrique du RHNe, ainsi qu'hors-murs auprès d'autres institutions. Le Centre de santé sexuelle de Neuchâtel est reconnu par le Canton comme « centre de consultation en matière de grossesse » au titre de la loi fédérale sur les centres de consultations en matière de grossesse et peut, sur délégation du Canton, remettre la contraception d'urgence en application de la loi fédérale sur les médicaments et les dispositifs médicaux.

Dans ses locaux de la rue Saint-Maurice, le Centre assure une permanence et des consultations, avec ou sans rendez-vous. L'équipe répond également régulièrement par téléphone et courriels. De manière générale, une augmentation constante du nombre de dossier et de demandes (+34% entre 2018 et 2023) a été constatée. Au total en 2023, ce sont 825 dossiers qui ont été ouverts et plus de mille consultations (1'084) qui ont été effectuées par nos quatre spécialistes en santé sexuelle. Près de 80% (664) des usagères et usagers viennent pour une seule consultation, puis par ordre de fréquence, 12% viennent pour deux consultations, 4% pour trois consultations et moins de 3% ont bénéficié de plus de trois consultations. Les principaux motifs de consultations sont les dépistages des infections sexuellement transmissibles (IST) (40%), la contraception (dont la délivrance de la contraception d'urgence) (39%), les entretiens en lien avec la grossesse ou l'interruption de grossesse (12%), ainsi que les questions liées à la vie intime et sexuelle, incluant les questions de violence (9%). Si le conseil et les informations en matière de contraception et de grossesse restent stables, les dépistages d'IST et les cas de violence sexuelle sont quant à eux en nette augmentation. En effet, les dépistages d'IST ont augmenté de près de 46% (562 en 2022 à 824 en 2023). De même, les consultations avec comme motif principal les violences sexuelles ont doublé entre 2022 (13) et 2023 (25).

Il est à noter que 256 contraceptions d'urgence ont été délivrées, dont 106 l'ont été gratuitement (soit 42%). Ce chiffre est stable en comparaison des dernières années. En outre, près de 20'000 francs d'aides diverses (prise en charge de contraceptifs, interruptions de grossesse, dépistages) ont été octroyés à une septantaine de personnes.

Au sein des Services de gynécologie et d'obstétrique du RHNe et, en collaboration avec le CSSCdF, les spécialistes en santé sexuelle ont rencontré de septembre à décembre 45 femmes (dont 38 par notre équipe de Neuchâtel) concernées par une interruption de grossesse et ont effectué 146 entretiens post-partum (dont 73 ont été menés par notre équipe de Neuchâtel). Ainsi ce sont 59% des femmes venant d'accoucher qui ont pu bénéficier de conseils et information en matière de santé sexuelle en post-partum.

Bien que le Centre participe aux nouvelles « Journées santé » organisées par le GSN Education dans les collèges de l'EOREN, il continue de recevoir également des classes au sein de ses propres locaux, sur demande du personnel enseignant ou des éducatrices ou éducateurs. Au total 35 journées santé ont été animées par l'une de nos spécialistes en santé sexuelle. Ainsi, ce sont près de 300 jeunes qui ont été informé-e-s (143 garçons, 159 filles, 2 non-binaires).

L'équipe du Centre répond également aux questions anonymes liées à la santé sexuelle posées par les jeunes Neuchâtelois-es sur le site « CIAO.ch » et « On t'écoute ».

Des journées de formation, sensibilisation auprès de différent-e-s professionnel-le-s de la santé (médecins membres du Réseau de Soins Neuchâtelois, ou médecins et soignant-e-s du Centre Neuchâtelois de psychiatrie), ou journée de promotion de la santé (JouCaPS) ont été animées par l'équipe du Centre.

Dans le domaine de compétence de la migration, le Centre intervient auprès des différents acteurs et actrices du réseau de la migration et apporte son expertise, en particulier sur les thématiques des droits sexuels dans le cadre du mariage forcé ou des mutilations génitales féminines. Ainsi, le Centre collabore régulièrement avec Caritas, le CSP, Médecins du Monde, la Croix-Rouge, le Dispensaire de Rue ou encore les centres d'accueil de requérant-e-s d'asile de Boudry ou de Tête-de-Ran. À noter également que les consultations au Centre ou à RHNe sont régulièrement effectuées en présence de traductrices ou traducteurs. L'équipe du Centre a également participé à la co-écriture, avec de nombreuses autres institutions, d'un rapport présentant un état des lieux et des propositions concrètes afin d'améliorer la prise en charge et l'accompagnement des migrantes victimes de violences sexistes et sexuelles.

Enfin, afin de garantir la qualité des prestations et assurer le maintien à niveau des compétences, l'équipe suit régulièrement des formations et bénéficie, conjointement avec l'équipe de La Chaux-de-Fonds d'une supervision sur leurs activités. L'année dernière au vu de la recrudescence des situations de violences sexuelles un accent particulier a été mis sur cette thématique.

5 Statistiques et indicateurs

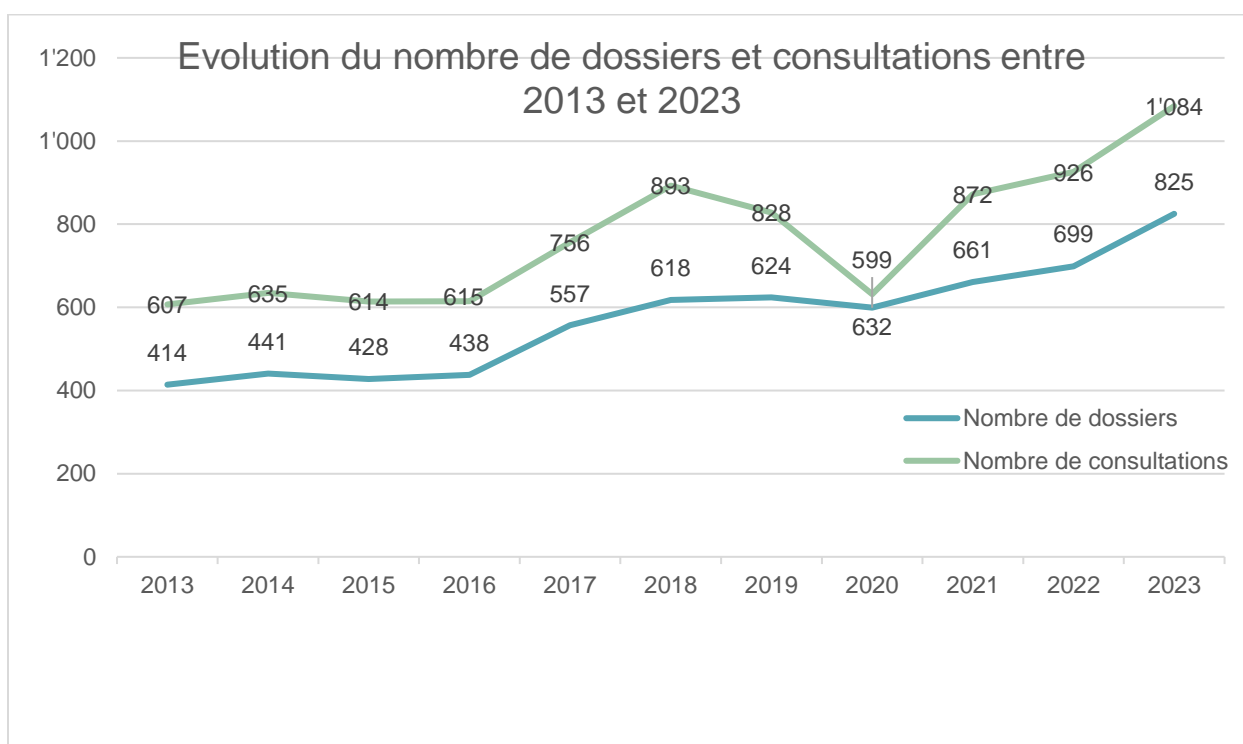
| Consultations et nombre de dossiers | 2023 | 2022 |
|--|-----------|----------|
| Nombre de dossiers ouverts | 825 | 699 |
| Entretiens menés au Centre | 1'084 | 926 |
| Entretiens à RHNe de septembre à décembre | 111 | 496 |
| Entretiens par téléphone | 765 | 778 |
| Réponses par email | 383 | 446 |
| Réponses sur ciao.ch | 71 | 110 |
| Motif principal de consultation au Centre | 2023 | 2022 |
| Infections sexuellement transmissibles (IST) | 40% (434) | 46%(429) |
| Contraception | 39%(418) | 13%(119) |
| Grossesse et interruptions de grossesse | 12%(130) | 32%(292) |
| Autres | 9%(102) | 9% (86) |
| Motif principal de consultation au RHNe | 2023 | 2022 |
| Post-partum de septembre à décembre | 65% (73) | 79%(390) |
| Interruptions de grossesse de septembre à décembre | 35% (38) | 21%(106) |

| Journées santé | 2023 | 2022 |
|---------------------------|------|------|
| Nombre de journées santé | 35 | 52 |
| Nombre de participant-e-s | 304 | 332 |

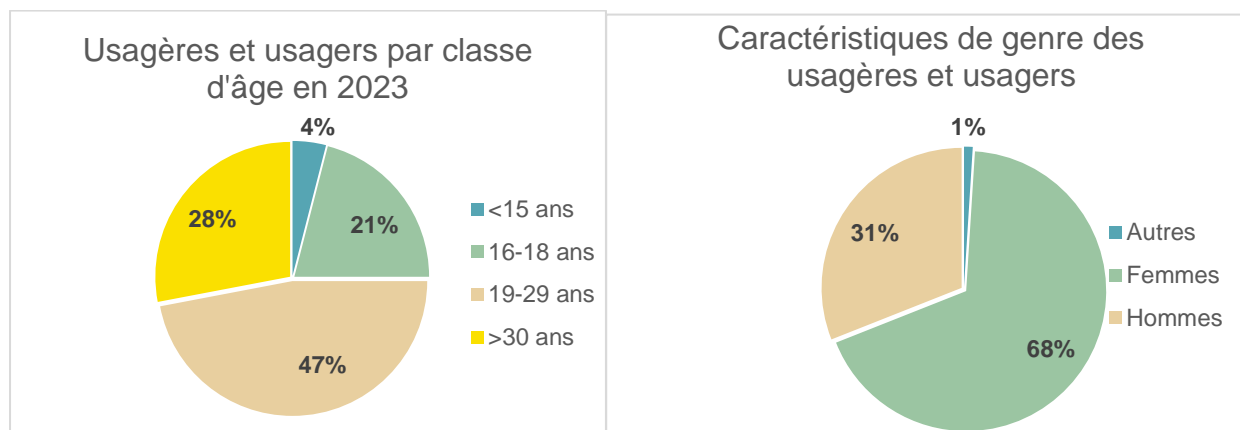
| Contraceptions d'urgence délivrées | 2023 | 2022 |
|------------------------------------|------|------|
| Contraception d'urgence | 256 | 290 |

| Nombre de tests IST réalisés (dont positifs) | 2023 | 2022 |
|--|--------------|------------|
| VIH | 315(1) | 207 (0) |
| Chlamydias | 353(16) | 238 (14) |
| Gonorrhée | 353(9) | 238 (5) |
| Hépatite B | 42(0) | 19 (0) |
| Hépatite C | 25(0) | 25 (0) |
| Syphilis | 189(1) | 73 (0) |
| Total | 1'277 | 800 |

| Provenance des consultantes et consultants | 2023 | 2022 |
|--|-------------|------|
| Ville de Neuchâtel | 45.3% (374) | 43% |
| Autres communes neuchâteloises | 44.3%(365) | 46% |
| Hors canton | 10.4%(86) | 11% |



A noter : la progression du nombre de dossiers et consultations depuis 2016 s'explique notamment par la mise en œuvre d'une offre de tests de dépistage (non proposée avant 2016).



Centre d'orthophonie

Entité de gestion 109.02

1 Mission principale

Le Centre d'orthophonie a pour missions principales la prévention, la détection et la prise en charge des troubles du langage, de la communication et de la cognition mathématique chez les jeunes de 0 à 20 ans. Le Centre propose des programmes de prévention, des bilans et traitements orthophoniques et collabore étroitement avec l'entourage de référence des enfants.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|----------------------|-------------|-----------|
| Responsable d'Office | 0.60 | 1 |
| Secrétaire | 0.70 | 1 |
| Orthophonistes | 8.25 | 14 |
| Total | 9.55 | 16 |

L'effectif des orthophonistes avait été réduit suite à deux départs en retraite en août 2022, passant de 8,75 EPT à 8,25 EPT. A noter que 0.5 EPT ont été accordé dans le cadre du budget 2024 pour renforcer l'équipe.

Le Centre d'orthophonie a accueilli deux stagiaires de janvier à mai, puis une stagiaire de septembre à décembre, dans le cadre de leur cursus du Master en logopédie de l'Université de Neuchâtel.

3 Évènements marquants

L'effectif de l'équipe est resté stable cette année.

Le Centre a cependant dû faire face à l'absence de plusieurs orthophonistes, en congé maladie longue durée, ou en congé maternité. Une remplaçante a été engagée pour assurer le remplacement du congé maternité. Dès le mois d'août, l'équipe au complet a repris ses activités.

La secrétaire du Centre a pris une retraite anticipée à fin août après 20 années service. Une nouvelle secrétaire a été engagée au 1^{er} septembre, au taux inchangé de 70%.

4 Principales activités et réalisations

L'orthophonie (ou logopédie) fait partie des mesures de pédagogie spécialisée. Les prestations sont prodiguées dans le canton par les 3 centres communaux de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et le Locle (1/3 des cas) et par des orthophonistes indépendantes (2/3 des cas). L'Office cantonal de l'enseignement spécialisé (OESN) est l'organe compétent pour déterminer si les traitements orthophoniques relèvent de mesures dites « renforcées », soit à la charge du Canton, ou s'il s'agit de mesures « ordinaires », à la charge des parents et des communes de domicile. Plus de 90% des cas sont à la charge du canton. Environ la moitié des enfants de la Ville de Neuchâtel bénéficiant de traitements orthophoniques sont pris en charge au Centre d'orthophonie. Les autres sont suivis par des orthophonistes indépendantes.

Le tarif des prestations de mesures renforcées est de 120 francs/heure et fixé dans des conventions. Les mesures ordinaires, à la charge des parents et des communes, sont également facturées 120 francs/heure. Durant l'année scolaire 2022-2023, 589 enfants ont été vus au Centre de Neuchâtel (82% des cas) ou dans l'une des permanences de Milvignes (7%) et Boudry (9%). Les enfants de la fondation « L'Enfant c'est la Vie » sont désormais reçus dans les locaux du Centre, à Boudry ou à Neuchâtel (2%) et non plus dans les locaux de l'institution.

Les colloques d'équipe, dont une partie est dévolue aux questions administratives et d'organisation, se tiennent habituellement sous forme de groupes de travail sur divers sujets touchant à la pratique, la prévention et l'organisation des traitements en termes de fréquence et de durée, mais également en des moments d'Intervision permettant l'échange de connaissances métier et assurant la qualité des prestations. En 2023, ces colloques ont eu lieu trois fois par mois.

La formation continue est indispensable à la pratique de la logopédie. Ainsi, les orthophonistes ont suivi diverses formations et supervisions afin de pouvoir répondre de façon spécifique aux besoins des patient-e-s confié-e-s à notre centre (traitement du bégaiement, de la dyscalculie, des troubles du spectre autistique, du langage des enfants plurilingues ou/et migrant-e-s, etc.). Des formations d'équipe sont aussi régulièrement organisées. La formation continue de deux orthophonistes a été contrôlée par l'Association romande des logopédistes diplômés dans le cadre de son contrôle-qualité; elles ont donné satisfaction aux exigences requises.

Des interprètes du COSM sont engagé-e-s lors des interventions avec les familles allophones ne maîtrisant pas le français.

Les orthophonistes participent régulièrement à des informations au public, dans le cadre des écoles, des communes ou de l'association Recif par exemple.

5 Statistiques et indicateurs

| Trouble principal | 2022-2023 | 2021-2022 |
|---|------------|------------|
| Langage écrit | 264 | 243 |
| Langage oral (y.c. trouble de la communication et bégaiement) | 250 | 234 |
| Pathologies diverses (y.c. dyscalculie) | 29 | 27 |
| Pas de trouble langagier | 33 | 24 |
| En attente de diagnostic | 13 | 12 |
| Total | 589 | 540 |
| Provenance des signalements | 2022-2023 | 2021-2022 |
| École | 359 | 335 |
| Parents | 115 | 100 |
| Milieu médical et/ou autres institutions | 102 | 93 |
| Pas encore vu | 13 | 12 |
| Total | 589 | 540 |

| Liste d'attente au 31.12. | 2023 | 2022 |
|------------------------------------|------|------|
| Enfants en attente d'un bilan | 108 | 106 |
| Enfants en attente d'un traitement | 42 | 39 |

Personnes âgées et promotion de la santé

Entité de gestion 109.04

1 Mission principale

La déléguée aux personnes âgées et à la promotion de la santé a pour missions de coordonner et de promouvoir les actions de la Ville et des partenaires en matière de promotion de la santé et de soutien aux personnes âgées. Elle développe et met en œuvre la politique de la vieillesse et de la promotion de la santé de la Ville: une politique de proximité, intergénérationnelle et transversale

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|---|------------|-----------|
| Déléguée aux personnes âgées et promotion de la santé | 0.7 | 1 |
| Total | 0.7 | 1 |

3 Évènements marquants

Des réflexions ont été menées tout au long de l'année pour mettre sur pied la politique de vieillesse 2024-2028 qui sera présentée au Conseil général au printemps 2024.

Pour répondre au mieux aux différentes demandes de la population âgée, un groupe inter-dicastère a été mis sur pied. Il réunit les Services de la santé, de l'urbanisme, des infrastructures, de la mobilité ainsi que les associations de l'AVIVO et de Pro Infirmis. Ce groupe permet d'analyser et traiter les besoins et demandes d'aménagements urbains concernant la population âgée.

Le plan canicule a été réorganisé pour répondre de manière efficace à la forte augmentation de personnes inscrites à cette prestation. Par l'intermédiaire des chef-fe-s de Service, les collaboratrices et collaborateurs de la Ville ont été sollicité-e-s à participer en tant que volontaires pour passer des appels téléphoniques aux personnes inscrites lors d'épisodes caniculaires. Une vingtaine d'employé-e-s de différents services s'est ainsi portée volontaire. Après une formation, cette équipe a pu effectuer tous les appels téléphoniques aux personnes vulnérables lorsque le plan canicule s'est déclenché durant une semaine au mois d'août. L'évaluation de cette nouvelle organisation a été très positive tant du côté de l'équipe participante que du côté des personnes inscrites au plan. Cette organisation sera reconduite pour les années futures.

La Ville de Neuchâtel a soutenu AROSS dans l'organisation de la « Journée des personnes âgées » du 1^{er} octobre. Un loto à la grande salle de Peseux et une balade gourmande dont le point d'arrivée était le port de Serrières, ont eu lieu. Environ 150 personnes à la retraite ont participé à ces deux événements.

4 Principales activités et réalisations

Les différentes activités ont eu lieu de manière habituelle, comme l'après-midi des aîné-e-s de Peseux et la sortie annuelle des seniors de Valangin. En automne, le cours « être et rester mobile » a rencontré un vif succès et affiché complet. Les cafés-rencontres de la Dîme 72 et de Valangin ont été tenus régulièrement. A Peseux et Corcelles-Cormondrèche de tels rencontres régulières ont pu être mises en place en fin d'année 2023 avec un vif succès.

Au niveau cantonal, la déléguée a participé aux groupes de suivi du projet « test alcool » et au projet intercommunal de prévention solaire. Elle a également participé à l'édition spéciale de la « Pays Neuchâtelois » consacré à la personne âgée en écrivant un article intitulé « Le lien social, le mitage relationnel et le rôle des communes »

Pour la seconde fois et soutenu par la Ville de Neuchâtel, le festival INTERGENERATIONS organisé par Résodanse a eu lieu. Film, spectacles, exposition, et disco « tout âge » étaient au programme. Plus de 500 personnes ont participé au festival d'une durée de 5 jours.

Suite au succès du cours « En santé avec son smartphone » mis en place avec l'association Atic en 2022, un deuxième cours a été créé et également financé dans le cadre de l'appel à projet du Service de la promotion de la santé du Canton. Il donne la possibilité aux personnes âgées d'approfondir gratuitement l'utilisation des différentes applications en lien avec la santé sur son smartphone. Des cours sont proposés une fois par semaine par petits groupes. Sur l'année 2023, 178 personnes ont participé au cours.

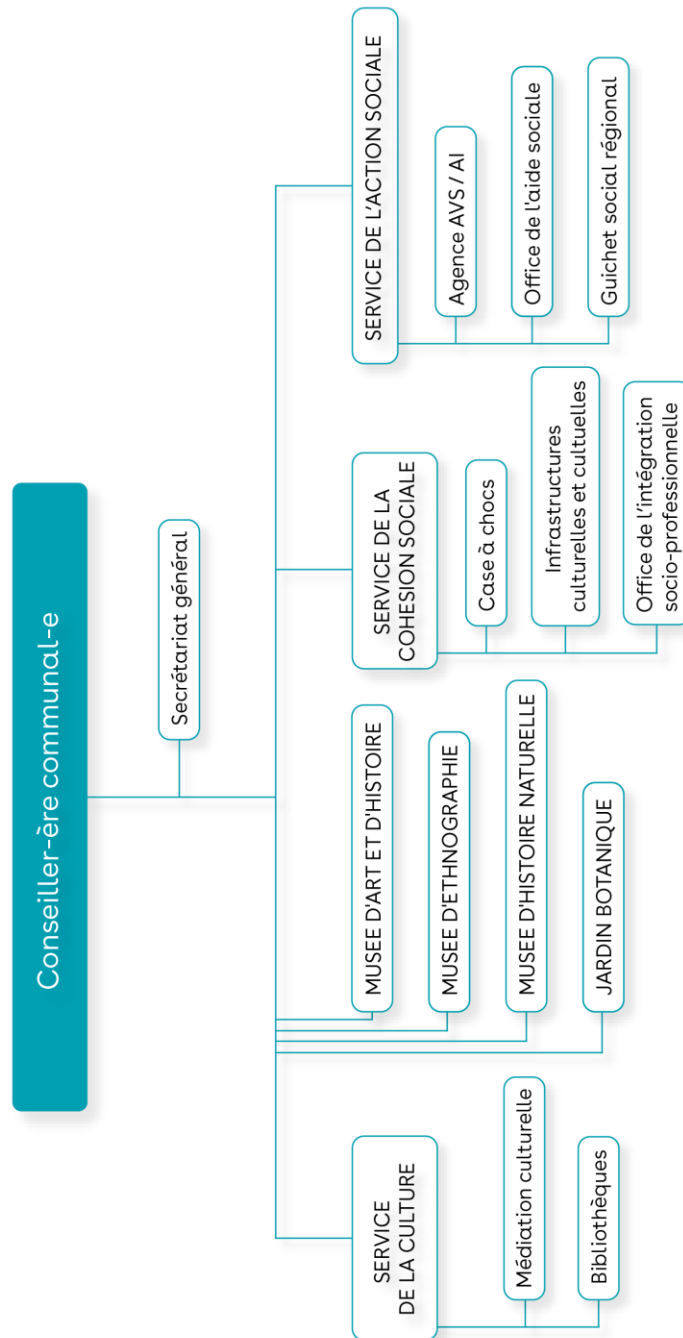
La déléguée aux personnes âgées a été invitée par le Réseau des Caring Communities à faire une présentation sur le renforcement du « vivre-ensemble » et le lien avec les personnes âgées lors du colloque annuel du réseau "Du MOI au nouveau NOUS – Les Caring Communities, motrices du changement" à Lausanne. Le Réseau des Caring Communities vise à développer la thématique des « communautés de soutien » et s'organise de manière participative.

La déléguée a également été invitée à présenter la politique vieillesse de la Ville dans le cadre de la journée « un bon accompagnement des personnes âgées en ville » organisée par l'Union des Villes Suisses et la Fondation Schiller à Berne.

5 Statistiques et indicateurs

| Population au 31 décembre 2023 | 2023 | 2022 |
|---|-------|-------|
| Personnes en âge de la retraite (65 ans et +) | 8'192 | 8'144 |
| Personnes de plus de 75 ans | 4'483 | 4'442 |
| Personnes de plus de 100 ans | 18 | 10 |

Dicastère de la culture, de l'intégration et de la cohésion sociale (CICS)



Secrétariat général CICS

Entité de gestion 157.00

1 Mission principale

Le Secrétariat général a pour mission d'assurer un appui administratif et stratégique au responsable du dicastère et de superviser les aspects organisationnels et transversaux en matière de ressources humaines et de finances.

Il se charge de la coordination des activités et des procédures internes du dicastère et accompagne la préparation des dossiers à l'intention des autorités politiques. Il participe activement à la coordination inter-dicastères en particulier avec les autres secrétariats généraux et les services centraux.

Le Secrétariat général CICS apporte un soutien aux services sur des thématiques et projets stratégiques et pilote certains projets transversaux.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|-------------------------|------------|-----------|
| Conseiller communal | 1.0 | 1 |
| Secrétariat général | | |
| Secrétaire général | 1.0 | 1 |
| Secrétaire de direction | 1.0 | 1 |
| Total | 3.0 | 3 |

Le Secrétariat général CICS a accueilli successivement deux stagiaires universitaires durant l'année 2023. Ils ont apporté un appui à la gestion de projets transversaux et notamment au projet de la Tour du Fantastique.

3 Principales activités et réalisations

La coordination et la rédaction de plusieurs dossiers d'importance destinés au Conseil communal et au Conseil général ont rythmé l'activité du Secrétariat général CICS tout au long de l'année. Ils ont notamment porté sur les réponses aux objets du Conseil général, des demandes de crédit et l'élaboration de différentes réglementations internes. Dans la perspective du départ de la secrétaire générale en mars, une période de tuilage a permis une bonne transmission des dossiers à son successeur.

En termes de coordination interne au Dicastère, une attention particulière a été portée à la consolidation des collaborations entre les institutions muséales par la mise en place de rencontres régulières entre les directions qui permettent de mener différents projets et réflexions en commun. À titre d'exemples, la deuxième édition de Florilège (publication annuelle des lieux culturels de la Ville) est sortie, les tarifs des musées ont été clarifiés et harmonisés et plusieurs réflexions en lien avec les ressources humaines ont été menées.

La coordination inter-dicastères s'est déroulée via la conférence des secrétaires générales et généraux ainsi que de manière plus spécifique, avec certains services. La collaboration avec le Service du patrimoine bâti a notamment été intensifiée en lien avec les différents projets de construction ou rénovation d'infrastructures culturelles (Collège latin, Pôle muséal, assainissement des bâtiments, etc.).

En plus de ces aspects de gestion du Dicastère, le secrétaire général a piloté en particulier le suivi de la concession d'affichage et l'adaptation des règlements sur le sujet, la réorganisation des bibliothèques dans la perspective de la rénovation du collège latin et le projet de la Tour du fantastique. Concernant ce dernier projet, une ressource de 0.5 EPT y est affectée pour concevoir et développer l'espace d'exposition en étroite collaboration avec les différents partenaires, ainsi que pour l'inventaire des œuvres de John Howe.

Service de la culture

Entité de gestion 133.01

1 Mission principale

Les trois missions principales du Service de la culture consistent à encourager la création et l'expression artistique, favoriser l'accès et la participation à la culture ainsi que promouvoir et valoriser la vie culturelle. Le Service de la culture est ainsi l'interlocuteur privilégié des artistes, associations et institutions qui œuvrent dans le domaine de l'art, de la création et des manifestations culturelles. Il assure la mise en œuvre de la politique culturelle de la Ville.

Le Service se compose d'une unité administrative centrale dédiée principalement à l'encouragement culturel (133.01), ainsi que de l'entité bibliothèques et de l'entité médiation culturelle.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|--|------------|-----------|
| Cheffe de service, déléguée culturelle | 1.0 | 1 |
| Adjointe à la cheffe de service | 0.5 | 1 |
| Chargée de projet | 0.5 | 1 |
| Secrétaire-réceptionniste | 0.6 | 1 |
| Total | 2.6 | 4 |

Le Service a accueilli au total et successivement trois stagiaires universitaires, à 80%, en 2023.

3 Évènements marquants

L'année 2023 a été marquée par le maintien des soutiens à la recherche. Il s'agit de l'attribution de 10 bourses de recherche pour artistes ainsi que de 6 résidences artistiques locales et durables. Le Service de la culture a bien évidemment été animé par une volonté d'efficacité et de transparence dans l'attribution de ces aides exceptionnelles. Le bilan de ces mesures (dont le détail se trouve sur le site internet de la Ville) est très satisfaisant.

Par ailleurs, le 30 août 2023, le Service de la culture a organisé la troisième édition du Rencart culturel au Hangar à bateaux du Nid-du-Crô. Cette rencontre annuelle des artistes et institutions du territoire communal a été centrée sur le réseautage : pas de discours ou de conférence au programme. Afin de faciliter les nouveaux contacts, 8 mentors, personnalités neuchâteloises ou romandes de référence, issues de diverses disciplines, ont été convié-e-s. La fréquentation de l'évènement a été très bonne et les 150 participant-e-s ont fait part de leur grande satisfaction via un questionnaire d'évaluation.

En ce qui concerne l'affichage culturel et suite au changement de concessionnaire, la Ville a inauguré ses nouveaux réseaux par une exposition d'œuvres conçues par des

étudiant-e-s de l'Académie de Meuron, intitulée LAPS. Ces espaces sont, depuis avril 2023, mis gratuitement à disposition du monde de la culture. Cela marque un changement de cap dans la politique d'affichage de la Ville sur le domaine public.

Enfin, le Service a organisé des séances régulières dans la perspective de la rénovation du Collège latin, avec les futur-e-s utilisatrices et utilisateurs, les mandataires et les partenaires du projet.

4 Principales activités et réalisations

Le groupe d'expert-e-s en charge de l'attribution des subventions s'est réuni à sept reprises en 2023, et a traité 192 demandes de subventions ponctuelles. Il a également préavisé les dossiers relatifs aux résidences artistiques. L'artiste Alessandra Respini a été désignée pour une résidence de 3 mois à Gênes.

Le Service de la culture a étudié le projet de loi cantonale sur l'encouragement des activités culturelles et le projet de Message Culture 2025-2028 de la Confédération de manière attentive, et a préparé les réponses aux consultations y relatives.

En ce qui concerne les collaborations et les échanges avec les autres collectivités publiques, notons que cinq rencontres avec le Service cantonal de la culture et les délégué-e-s culturel-le-s des villes de Milvignes, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel ont eu lieu en 2023, en plus des échanges d'informations réguliers. Un bureau culturel a aussi été lancé le 24 octobre 2023 dans notre canton (plateformeculture.ch). Il est le fruit de la concertation entre le Canton et les communes susmentionnées.

Les rencontres avec les villes suisses se sont tenues en mai à Berne et en novembre à Schaffhouse. A noter que, depuis novembre 2023, la cheffe de Service, Madame Gaëlle Métrailler, siège au comité de la Conférence des Villes suisses en matière culturelle. Une conférence des autorités a été mise sur pied à Berne le 30 juin 2023 sur le thème du Message Culture de la Confédération.

Enfin, depuis janvier 2023, une politique d'acquisition claire pour la CAVN (Collection d'art de la Ville de Neuchâtel) est en vigueur afin d'améliorer la qualité et la cohérence de la collection, avec une attention particulière portée à l'inclusivité. Le Conseil communal a ainsi choisi les oeuvres de 10 artistes et duo d'artistes, sur proposition de la Commission d'achat (pour plus d'informations, voir le chapitre du Musée d'art et d'histoire). Par ailleurs, le pourcent artistique du Collège des Parcs, l'un des plus conséquents jusqu'à maintenant pour la Ville, a commencé sa phase de réalisation en 2023 pour se terminer en 2025.

5 Statistiques et indicateurs

Subventions ponctuelles

Le dynamisme et la vitalité de la création culturelle et artistique est en augmentation constante ces dernières années à Neuchâtel. Le Service de la culture essaie donc de soutenir celle-ci au mieux, avec un budget stable.

| Totaux par domaine – subventions ponctuelles | |
|--|------------------|
| | 2023 (CHF) |
| Arts de la scène | 198'000.- |
| Cinéma | 36'000.- |
| Arts visuels | 29'500.- |
| Littérature | 36'600.- |
| Musique | 176'700.- |
| Autres | 44'000.- |
| Total | 520'800.- |

| Détail des subventions ponctuelles dédiées aux arts de la scène | | |
|---|---|------------------|
| Bénéficiaire | Projet | Subvention (CHF) |
| Comiq'opéra | Le Jeu de l'Espionne | 10'000.- |
| Full PETAL Machine | OPERA OBSCURA | 3'000.- |
| Le Lokart | Sacre | 10'000.- |
| L'avant-scène opéra | Les Contes d'Hoffmann | 8'000.- |
| NT production | Mais n'te promène donc pas toute nue ! | 10'000.- |
| Collectif Côte Flottante | Arzt Brut, un spectacle déambulatoire | 1'500.- |
| Association Fête de la Danse Canton de Neuchâtel | Fête de la Danse Neuchâtel Edition 2023 | 12'000.- |
| Collectif Detouteur | The Road Trip | 6'000.- |
| Compagnie Entre le Ziste et le Zeste | Le Petit Poucet | 3'000.- |
| Trans-Action | Agora/Ghost | 1'000.- |
| Cie des Maliciens | MédiéNeuch 2023 par la Cie des Maliciens | 1'000.- |
| in Piazza production | La goutte | 6'000.- |
| Rapsodie Production | Désirée | 8'000.- |
| Compagnie En Quête du Vivant | Chères et chairs | 5'000.- |
| Le Théâtre de la Recherche Neuchâtel | Quitter les eaux territoriales - Version acoustique | 2'000.- |
| Compagnie La Méthode | Anthro | 2'500.- |
| La Compagnie 100 Noms | L'Héritier | 3'000.- |
| Groove Association | Groove Session Festival 2023 | 7'000.- |
| Collectif Calliope | La Cerisaie | 1'000.- |
| Dilwale - danses indiennes et yoga | Shakti | 3'000.- |
| La Compagnie Zali | Création 2023 | 10'000.- |
| Théâtre Antique | Prométhée enchaîné | 1'000.- |
| Experi Theater | PLANTATION #1 - nativeness | 3'000.- |
| Les Scénographes de l'Angoisse | Echos du chaos | 5'000.- |

| | | |
|--|--|------------------|
| Théâtre Entracte | Cyrano de Bergerac | 5'000.- |
| Dragâteloises | Dragâteloises | 1'000.- |
| La Roulotte des Mots | Sugar and Chocolate | 6'000.- |
| Le Chien qui monte sur la table | Citoyen Marat ou l'infortuné destin de l'Ami du Peuple | 12'000.- |
| L'avant-scène opéra | Schubert, Le Roi des Aulnes | 3'000.- |
| Association Princesse Léopold | Devenir Ourse | 6'000.- |
| Opéra Box | Pomme d'Api - J. Offenbach | 4'000.- |
| La Voix du geste | Dans tous les sens | 3'000.- |
| PLAKART | SALTARE HUMANUM EST | 5'000.- |
| K7 Productions | Carte Blanche K7 Productions | 3'000.- |
| Cie Tape'nads danse | Crystal explosion | 5'000.- |
| Rencontres arrangées | Musique d'avenir | 5'000.- |
| M Harry à La Conquête du Monde | Jukebox Café Festival | 1'000.- |
| Centre de Création Helvétique des Arts de la Rue | Programmation estivale à la Place des Halles | 12'000.- |
| Centre de Création Helvétique des Arts de la Rue | Bien tenté | 5'000.- |
| Total | | 198'000.- |

Détail des subventions ponctuelles dédiées au cinéma

| Bénéficiaire | Projet | Subvention (CHF) |
|-------------------------------|---|------------------|
| La Lanterne Magique Neuchâtel | Saison 2022-2023 | 8'000.- |
| Festival de Courgemétrage | Festival de Courgemétrage | 7'000.- |
| Doc'it Yourself | Festival Cinéma tout terrain | 2'000.- |
| Agence culturelle Africaine | Festival International de Films D'Afrique et de la Diaspora | 3'000.- |
| Super8.neuch | ENS8FF - Neuchâtel Super8 Film Festival | 3'000.- |
| REC Production | Une vie en relief | 4'000.- |
| Pi Production | Suchard | 3'000.- |
| Cinéma Minimum | Initiative projecteur | 5'000.- |
| Les interprètes de demain | Film Bauermeister | 1'000.- |
| Total | | 36'000.- |

Détail des subventions ponctuelles dédiées aux arts visuels

| Bénéficiaire | Projet | Subvention (CHF) |
|-----------------|--|------------------|
| Association MÂT | Programmation printemps-été 2023 | 3'000.- |
| Axel Crettenand | Arrangement chaotique pour soixante-six voix | 2'500.- |
| Smallville | Programme d'exposition 2023 | 8'000.- |

| | | |
|---|----------------------------|-----------------|
| Amis de la Peinture et Sculpture | Exposition Péristyle | 2'000.- |
| Arty Show Neuchâtel | Arty Show Neuchâtel | 3'000.- |
| Cie du Renard Bleu et Association Le Boêlée | Elles s'installent | 4'000.- |
| V5 | Inflorescence | 5'000.- |
| Visarte Neuchâtel | Programme d'activités 2023 | 2'000.- |
| Total | | 29'500.- |

| Détail des subventions ponctuelles dédiées à la littérature | | |
|--|--|-------------------------|
| Bénéficiaire | Projet | Subvention (CHF) |
| SLC, AENJ, BPUN | Cafés littéraires | 1'000.- |
| La Ligne | La Ligne | 1'000.- |
| L'anorAK | L'Odyssée d'Iris | 2'000.- |
| Poésie en arrosoir | Festival Poésie en arrosoir 2023 | 4'000.- |
| Association des amis et anciens élèves du Lycée Denis-de-Rougemont | Du Gymnase cantonal au Lycée Denis-de-Rougemont - 150 ans d'histoire | 1'000.- |
| Divan Dimanche | Les Lectures Canap | 1'500.- |
| Amis du Griffon | Marge blanche - recueils de poésie | 6'000.- |
| Amis du Griffon | Ma Montagne en morceaux, Nicolas Rousseau | 1'000.- |
| Editions A côté de cela | Demi-nuit, d'Alexandre Caldara | 600.- |
| Soutien des productions artistiques de Guillaume Perret | Autopsie d'un Accident | 5'000.- |
| Association Chatoyante | Les aventures de Basile | 2'000.- |
| Editions Livreo-Alphil | Les habitats lacustres néolithiques : un autre regard, interprétation ethnoarchéologique | 1'000.- |
| Editions Livreo-Alphil | L'Affaire du siècle, le 2e pilier et les assureurs | 1'000.- |
| Neil Villard | Héritage | 1'000.- |
| Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens | Salon du livre de Neuchâtel | 500.- |
| Amis du Griffon | Edmond de Pury | 2'000.- |
| Salon des éditrices et éditeurs neuchâtelois | Salon des éditrices et éditeurs 2023 | 1'000.- |
| Editions Mon Village | Les crédences d'Emmaüs, de Jean-Claude Zumwald | 1'000.- |
| Editions Mon Village | La morte du collège des parcs, de Jean-Claude Zumwald | 1'000.- |
| La Batoille | Le Bain des Dames, Livre-CD | 2'000.- |
| Association des Amis de Boillat X AAAMX | BOILLAT X | 1'000.- |
| Total | | 36'600.- |

| Détail des subventions ponctuelles dédiées à la musique | | |
|---|---|------------------|
| Bénéficiaire | Projet | Subvention (CHF) |
| Les interprètes de demain | Sentier du temps | 2'000.- |
| Les interprètes de demain | Concours international "Piano Neuchâtel-Val de Travers" 2023 | 5'000.- |
| Les interprètes de demain | Week-ends du piano | 3'000.- |
| Nicholas Bamberger | Inner Voyage | 2'000.- |
| Ensemble Instrumental Neuchâtelois | Concert symphonique au Temple du Bas | 1'500.- |
| Génération Opéra Section Suisse | Saison 2023 de Génération Opéra Suisse | 2'000.- |
| Association JAM | Soirée Jam | 2'000.- |
| Les Chambristes | Saison & Festival des Chambristes | 9'000.- |
| La Jungle | 2ème album d'In Trees | 2'000.- |
| Culture Nomade | Culture Nomade 2023 | 4'000.- |
| Festival12 | Festival12 | 3'000.- |
| Charles Favre | Premier Album "Exploration" | 1'000.- |
| Ibaté | Saison 2022-2023 | 4'000.- |
| Association musique EST partage | Musique EST partage 2023 | 3'000.- |
| Ensemble New3Art | KON.TAKTE | 1'000.- |
| Quatuor Amoroso | « Oxymore » Quand l'ombre fait face à la lumière | 1'000.- |
| Société chorale de Neuchâtel | Concerts annuels de la Société chorale de Neuchâtel | 3'000.- |
| Association Grand Tourisme | Basse Culture II | 4'500.- |
| Jonathan Nido | Trounce performing The Seven Crowns and Arias of the Empty Room | 6'000.- |
| Cantabile, Chœur Symphonique neuchâtelois | Concerts 2023, requiems de Duruflé et de Fauré | 5'000.- |
| Flexfab | FlexFab & Ziller Bas - Nouvel album | 7'000.- |
| Tous en scène | Le Tremplin - Les Meilleures Voix | 500.- |
| JAF-Productions | Concert Band du Littoral neuchâtelois | 2'000.- |
| Ensemble Vocal de Neuchâtel | Retour de Vienne | 1'500.- |
| Association des amis flous | La Machine à Tubes | 8'000.- |
| Association pour la Collégiale | Programme d'activités 2023 | 3'000.- |
| Scène Ouverte | Toudou Afterworks | 500.- |
| Le Moment Baroque | Du Vent dans les Oreilles - Projet de Médiation en partenariat avec Musique-Ecole | 2'000.- |
| Association Le Péristyle | Saison culturelle 2023 au Château de Cormondrèche | 4'000.- |
| Association Psycho Weazel | Nouvel album de Psycho Weazel | 5'000.- |
| Fondation du Sautereau | Marathon Scarlatti | 5'000.- |

| | | |
|--|---|------------------|
| Du Bruit qui pense | Fête de la musique de Cormondrèche | 2'500.- |
| Association Coilguns | Double Résidence Coilguns 2023 | 3'000.- |
| Association RR | La Traviata à Noël | 4'000.- |
| Nouvel Ensemble Contemporain - NEC | Giorgio Tedde et Clara Meloni | 4'000.- |
| Chœur Yaroslavl | Chants sacrés au fil du Danube. 15 ans du chœur Yaroslavl | 4'000.- |
| Félix Rabin | Clip Vidéo - As She Comes | 500.- |
| YEBAMUSIC | Megagalette | 2'000.- |
| Histoires de Musique | Variations Goldberg | 4'000.- |
| Vahram Stocco | Passioné | 1'000.- |
| Jonathan Nido | Album Trounce | 3'000.- |
| Chœur de l'Université | Requiem de Fauré et Messe brève no 7 de Gounod | 1'000.- |
| Les Menées Meunières | Festival d'art vocal Tournez la Meule | 4'000.- |
| Jeudis Musicaux du Gor du Vauseyon | Jeudis musicaux du Gor du Vauseyon | 3'500.- |
| Les Variations Musicales | Saison 2023 des Variations Musicales | 2'500.- |
| Opération Iceberg | Opération ICEBERG 7 | 10'000.- |
| Association Trio Mistral | Festival ArteCordes | 3'000.- |
| Association des concerts d'orgue de Serrières | Les Concerts d'Orgue de Serrières | 1'500.- |
| The Cabel Kidz | Enregistrement d'un album LP | 2'000.- |
| Le Balkkon | Rikki Festival | 3'000.- |
| Editions musicales de la Schola Cantorum | Club des Boilles - Saison 3 - Que des Duos ! | 1'500.- |
| Société pour la promotion de la culture sur le littoral neuchâtelois (SPCLN) | Programmation musicale, festivals et animations à l'espace culturel KVO | 12'000.- |
| Association Althaus | AUST - Publication d'un EP 5 titres | 2'000.- |
| Association Cantonale des Musiques Neuchâteloises | Concours Neuchâtelois des Solistes et Ensembles | 200.- |
| Total | | 176'700.- |

| Détail des subventions ponctuelles dédiées aux autres thématiques | | |
|--|--|------------------|
| Bénéficiaire | Projet | Subvention (CHF) |
| Printemps Culturel | Printemps culturel 2023 - Amériques noires | 5'000.- |
| Groupe neuchâtelois de la Société romande de philosophie (GenPhil) | Congrès de L'association des Sociétés de philosophie de langue française (ASPLF): «Le Mouvement» | 1'000.- |
| Médecins du Monde | Parcours culturel en ville de Neuchâtel | 8'000.- |
| Association Madame T | Festival Art'Borescence | 1'000.- |
| Conservatoire | Festivités du 1er août - programmation musicale | 3'000.- |

| | | |
|--------------|------------------------------------|-----------------|
| La Marmite | La Marmite - saison 7 (2022-2023) | 6'000.- |
| 10 artistes | Bourses de recherche individuelles | 20'000.- |
| Total | | 44'000.- |

Subventions régulières

| Totaux par domaine - subventions régulières | | |
|---|---------------------|--------------------|
| Domaine | Montant versé (CHF) | Budget 2023 (CHF) |
| Cinéma | 257'000.- | 257'000.- |
| Théâtre | 709'000.- | 709'000.- |
| Littérature | 70'970.50.- | 79'500.- |
| Musique | 426'000.- | 426'000.- |
| Arts visuels | 333'800.- | 335'450.- |
| Autres | 215'350.- | 215'350.- |
| Total | 2'012'120.50 | 2'022'300.- |

| Cinéma | | |
|--|---------------------|-------------------|
| Bénéficiaire | Montant versé (CHF) | Budget 2023 (CHF) |
| Fête du cinéma | 3'000.- | 3'000.- |
| Passion cinéma | 14'000.- | 14'000.- |
| Cinéforum | 20'000.- | 20'000.- |
| Lanterne Magique | 65'000.- | 65'000.- |
| NIFFF | 120'000.- | 120'000.- |
| Dotation du Prix du NIFFF | 10'000.- | 10'000.- |
| Association Cinéma minimum | 20'000.- | 20'000.- |
| Concours de création de jeux vidéo / Epic Game Jam | 5'000.- | 5'000.- |
| Total | 257'000.- | 257'000.- |

| Théâtre | | |
|---------------------------------------|---------------------|-------------------|
| Bénéficiaire | Montant versé (CHF) | Budget 2023 (CHF) |
| Fédération des Arts de la Rue Suisses | 10'000.- | 10'000.- |
| Cie De Facto | 15'000.- | 15'000.- |
| Soutien création de compagnies | 52'000.- | 52'000.- |
| Compagnie du Passage | 30'000.- | 30'000.- |
| Association Maison du Concert | 120'000.- | 120'000.- |
| Corodis | 12'000.- | 12'000.- |
| Festival des marionnettes | 15'000.- | 15'000.- |
| Le Pommier | 240'000.- | 240'000.- |
| Théâtre de la Poudrière | 175'000.- | 175'000.- |
| Création institutionnelle (CNAV) | 10'000.- | 10'000.- |

| | | |
|---------------------|------------------|------------------|
| Théâtre Tumulte | 15'000.- | 15'000.- |
| Association Paroles | 15'000.- | 15'000.- |
| Total | 709'000.- | 709'000.- |

| Littérature | | |
|------------------------------|---------------------|-------------------|
| Bénéficiaire | Montant versé (CHF) | Budget 2023 (CHF) |
| Les Lundis des mots | 15'000.- | 15'000.- |
| Nouvelle revue neuchâteloise | 4'000.- | 4'000.- |
| Bibliomonde | 43'470.50 | 52'000.- |
| Bibliobus | 5'500.- | 5'500.- |
| Bibliothèque Rott | 3'000.- | 3'000.- |
| Total | 70'970.50 | 79'500.- |

| Musique | | |
|---|---------------------|-------------------|
| Bénéficiaire | Montant versé (CHF) | Budget 2023 (CHF) |
| Festi'neuch | 40'000.- | 40'000.- |
| Buskers Festival | 15'000.- | 15'000.- |
| Fondation pour la chanson et les musiques actuelles | 15'000.- | 15'000.- |
| Fête de la musique | 15'000.- | 15'000.- |
| Armorins | 10'000.- | 10'000.- |
| Association Betacorn | 20'000.- | 20'000.- |
| ESN | 150'000.- | 150'000.- |
| Société de musique | 30'000.- | 30'000.- |
| Chanson neuchâteloise | 1'000.- | 1'000.- |
| Union des musiques | 12'000.- | 12'000.- |
| Association musicale Neuchâtel Saint Blaise | 25'000.- | 25'000.- |
| Association Danse Neuchâtel | 25'000.- | 25'000.- |
| Concerts de la Collégiale | 30'000.- | 30'000.- |
| Echo du vignoble | 8'000.- | 8'000.- |
| Les chemins de traverse | 30'000.- | 30'000.- |
| Total | 426'000.- | 426'000.- |

| Arts visuels | | |
|---|---------------------|-------------------|
| Bénéficiaire | Montant versé (CHF) | Budget 2023 (CHF) |
| Centre d'art Neuchâtel | 198'000.- | 198'000.- |
| Centre Dürrenmatt | 110'000.- | 110'000.- |
| Musée de la vigne et du vin | 8'300.- | 8'300.- |
| Bourses pour artistes – ateliers à l'étranger | 17'500.- | 19'150.- |
| Total | 333'800.- | 335'450.- |

| Autres | | |
|---|---------------------|-------------------|
| Bénéficiaire | Montant versé (CHF) | Budget 2023 (CHF) |
| Culturoscope | 10'000.- | 10'000.- |
| Observatoire romand de la culture | 3'850.- | 3'850.- |
| Bureau culturel | 10'000.- | 10'000.- |
| Maison Borel | 5'000.- | 5'000.- |
| Carte culture Caritas | 5'000.- | 5'000.- |
| Société neuchâteloise des sciences naturelles | 1'000.- | 1'000.- |
| Artistes en résidence | 48'000.- | 48'000.- |
| Safe space culture | 2'500.- | 2'500.- |
| Fête culturelle (NIFFF Invasion) | 130'000.- | 130'000.- |
| Total | 215'350.- | 215'350.- |

Acquisition d'objets

Des objets de collection ont été acquis pour un montant de francs 89'000.-. Ce montant a été réparti de la façon suivante :

| Acquisition d'objets | | |
|-----------------------|---------------------|-------------------|
| Détail par catégorie | Montant versé (CHF) | Budget 2023 (CHF) |
| Total Arts plastiques | 19'000.- | 10'000.- |
| Total Arts appliqués | 30'000.- | 30'000.- |
| Total CAVN | 40'000.- | 40'000.- |
| Total | 89'000.- | 80'000.- |

Théâtre du Passage

Entité de gestion 133.02

1 Mission principale

Inauguré en 2000, le Théâtre du Passage propose dans ses deux salles de respectivement 541 et 118 places, une programmation pluridisciplinaire où se rencontrent théâtre,

danse, humour, opéra, chanson, cirque et spectacles jeune public. Lieu de création, il accueille chaque saison la Compagnie du Passage et invite régulièrement d'autres troupes à venir créer leurs spectacles dans ses murs. Ainsi, depuis 2000, ce sont près de 120 spectacles qui ont vu le jour au Passage pour 900 spectacles programmés.

Il présente chaque saison entre 40 et 45 spectacles pour 100 à 150 représentations publiques, 30 à 40 représentations réservées aux écoles ainsi que de nombreuses animations pensées comme des passerelles vers sa programmation. Le Théâtre du Passage loue également ses salles et ses espaces publics, et accueille encore dans ce cadre jusqu'à 150 manifestations par an, doublant ainsi le nombre de spectatrices et spectateurs fréquentant les lieux.

Le Théâtre du Passage est un syndicat intercommunal qui regroupe les communes du littoral et qui permet d'en mutualiser le financement. La subvention versée par la Ville de Neuchâtel au théâtre figure dans l'entité 133.02.

2 Effectif du personnel

Le personnel du Théâtre du Passage est employé par le Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel et n'est donc pas comptabilisé dans les effectifs de la Ville. Au 31.12.2023, le théâtre comptait 17,4 EPT pour 22 personnes en postes fixes dont 4 au bénéfice d'un contrat d'apprentissage, 2 en CDD ainsi qu'une quarantaine d'auxiliaires.

L'année 2023 a de plus vu l'annonce du départ du directeur du Théâtre Robert Bouvier. Le processus de recrutement a été lancé et continuera sur l'année 2024.

3 Évènements marquants

En sus de sa saison qui comportait 42 spectacles pour plus de 103 représentations, le Passage a accueilli un grand nombre de manifestations importantes en louant ses salles. Outre le NIFFF, qui en fait son centre névralgique chaque année pendant toute la durée du festival, ou Forum 360, qui s'y tient tous les premiers lundis de novembre, le Passage a notamment accueilli en 2023 la Banque Bonhôte, avec une conférence/table-ronde de prestige sur le thème de la navigation, la Banque CIC, qui organisait une rencontre au niveau national avec son personnel, le Lycée Denis-de-Rougemont, pour ses 150 ans, ou encore la HE-Arc, pour la remise de ses titres en soins infirmiers. Notons par ailleurs que la Ville et le Canton font régulièrement appel au Passage pour l'organisation de manifestations dans ses murs.

Le Théâtre du Passage a eu la chance d'accueillir Marc Bloch pour une exposition de ses photographies entre janvier et mars 2023. Si l'on connaît bien M. Bloch pour le rôle qu'il a joué en faveur de la culture lorsqu'il dirigeait l'entreprise La Semeuse, on sait moins l'excellent photographe qu'il est depuis toujours.

La Cie du Passage fêtait ses 20 ans en 2023. Cet événement a donné lieu à plusieurs manifestations entre janvier et mars, avec le vernissage d'une exposition et d'un documentaire qui lui étaient dédiés, la venue de la RTS pour un *Ramdam* dont tout un volet

était consacré à Robert Bouvier, au Théâtre et à la Cie du Passage, suivi de la diffusion d'une adaptation cinématographique de *Cinq hommes* et d'un documentaire sur ce spectacle de la compagnie.

4 Principales activités et réalisation

Ce sont 42 spectacles qui ont été programmés par le Passage au cours de l'année 2023, pour 103 représentations au total.

Le théâtre occupait bien entendu une place significative dans la programmation avec 17 spectacles, dont *L'avare*, avec Michel Boujenah, *Seuls*, de et avec Wajdi Mouawad, la reprise de *Presque Hamlet*, avec Gilles Privat, *Choc ! – La friandise des dieux*, co-production avec le TOBS (Théâtre Orchestre Bienne Soleure) ou encore *De rocs et d'écume*, avec Marie-Christine Barrault. La musique était aussi dignement représentée avec 7 spectacles : de l'opéra (*La Bohème*, *Le voyage dans la lune*), une comédie musicale (*My fair lady*), du théâtre musical (*Le jeu de l'espionne*, *La truite*), un ciné-concert (*Les temps moderne*) et un concert (*Truffaz meets Eustache*).

La danse était aussi à l'honneur avec 7 spectacles également, dont 3 de compagnies suisses accueillies en collaboration avec l'ADN : *KISS ! (Loving Kills)*, des Tessinois Collettivo Treppenwitz, *Giselle...*, de François Gremaud avec la 2b company, et *Sacre*, de Mehdi Berdai, co-produit par le Théâtre du Passage. Mentionnons également 3 spectacles de compagnies françaises ayant fait date, avec *Usure*, du chorégraphe Brahim Bouchelaghem, *Dérèglements*, de la Cie 3e étage (solistes du Ballet de l'Opéra national de Paris), ainsi que *Carmen* et *Dance Side Story* (3 représentations en tout) de la Cie François Mauduit.

L'humour n'est jamais oublié dans la programmation du Passage, une grande partie de son public appréciant d'y découvrir ou retrouver des artistes romands ou francophones. L'année 2023 n'échappe pas à cette règle avec pas moins de 8 spectacles, signés notamment par Thomas Wiesel, Jean-Jacques Vanier, Simon Romang, Cuche et Barbezat ou encore Claude-Inga Barbey et Patrick Lapp, qui mettaient un point final à *Bergamote* devant plus de 1'700 spectatrices et spectateurs au total !

Quant au cirque, le Théâtre du Passage a accueilli 3 spectacles en 2023 : *Voler dans les plumes*, qui fit la joie des petits et grands le Vendredi saint avec poules, dindon et chien sur scène, *Machine de cirque* et *Le bibliothécaire*, tous deux venus du Canada.

Le jeune public n'était pas oublié. Outre ces 3 spectacles, les plus jeunes pouvaient découvrir 5 autres propositions qui leur étaient adressées, dont *Le jeu de l'espionne*, *Sans peur ni pleurs*, *Du bout des doigts* ou encore *Les temps modernes*.

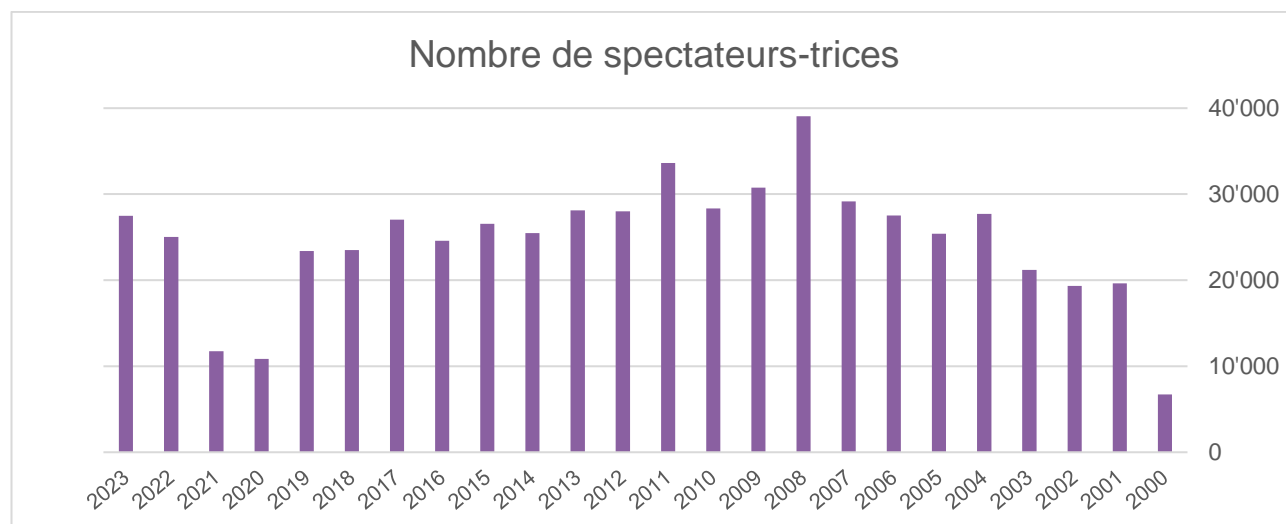
Tout au long de la saison, les créatrices et créateurs romand-e-s ont été largement mis-e-s en avant (près de 60% de la programmation). Les créations de la région ne furent pas en reste, avec près d'un quart des spectacles programmés. Ont ainsi notamment été accueilli-e-s Robert Sandoz (*La règle du jeu*), Leana Durney et Davide Autieri (*Le jeu de l'espionne* et *My fair lady*), Mehdi Berdai et Héloïse Marcacci (*Sacre*) et Valentin Raymond (*Les temps modernes*). Sans oublier Robert Bouvier, qui signait deux mises en

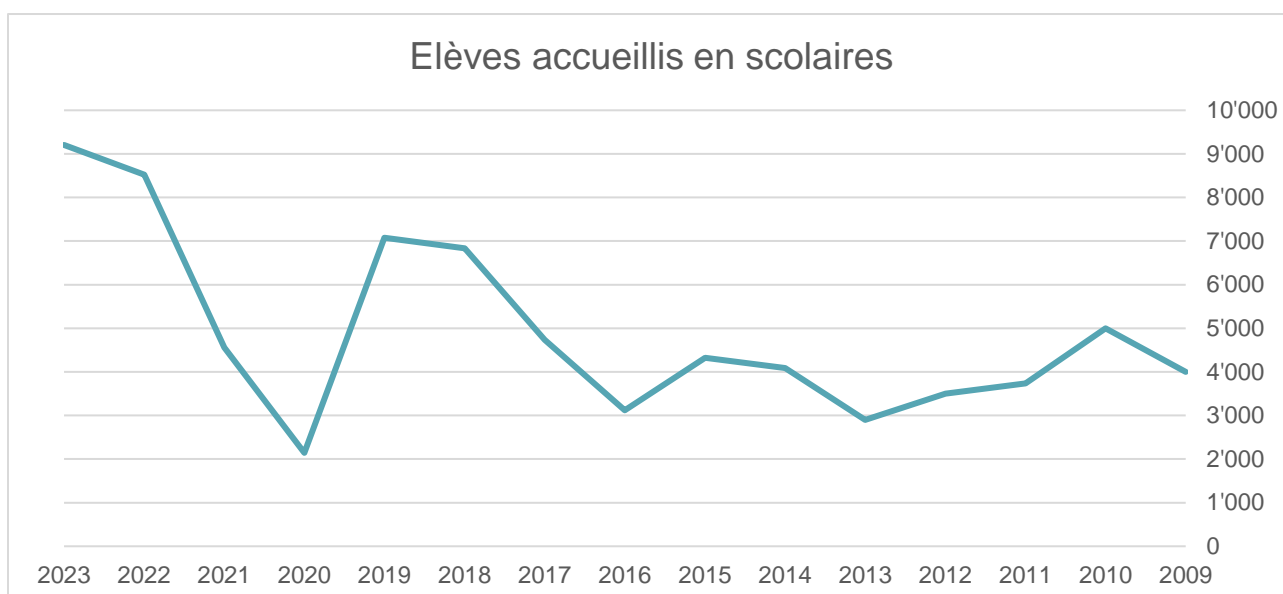
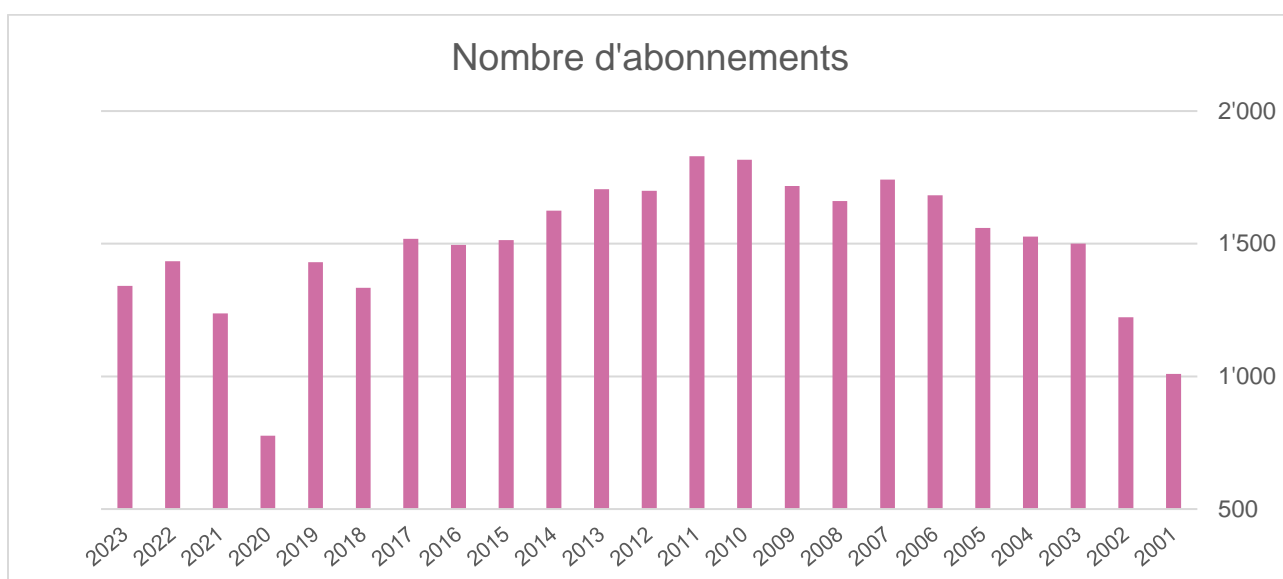
scène (*La Bohème* et *My fair lady*) et se produisait dans un seul en scène inédit et autobiographique (*Ça veut jouer... ou bien ?*).

Le Passage a accompagné ou co-produit cinq créations dans ses murs en 2023 : *La Bohème*, mise en scène de Robert Bouvier, direction musicale Facundo Agudin, production Lyrica Neuchâtel, co-production Théâtre du Passage ; *Le jeu de l'espionne*, production Comiq'Opéra, co-production Théâtre du Passage ; *Sacre*, chorégraphie de Mehdi Berdai et Héloïse Marcacci, production Le Lokart, co-production Théâtre du Passage avec l'ADN ; *Ça veut jouer (ou bien ?)*, co-écriture et mise en scène de Joëlle Bouvier et Simon Romang, production Cie du Passage, co-production Théâtre du Passage ; *My fair lady*, mise en scène de Robert Bouvier, direction musicale Yves Senn, production l'avant-scène Opéra.

Mentionnons encore l'accueil du spectaculaire *Voyage dans la lune*, une co-production internationale (France, Italie, Belgique) à laquelle participait l'avant-scène Opéra. En 2023, le Passage a donné 33 représentations scolaires autour de 15 spectacles qui ont rassemblé 9'205 élèves et enseignant-e-s de Neuchâtel et du Littoral essentiellement, s'ajoute à cela l'accueil 288 élèves aux représentations en soirée, soit presque 9'500 personnes en tout, chiffre record depuis la création du Passage ! Les activités de médiation proposées autour de ces représentations ont elles aussi été très suivies, avec plus de 4'250 enfants, adolescent-e-s, enseignant-e-s, éducatrices et éducateurs qui en ont bénéficié.

5 Statistiques et indicateurs





Médiation culturelle

Entité de gestion 136.00

1 Mission principale

La médiation culturelle a pour but de faciliter l'accessibilité et la participation à la culture pour tous les publics (adultes, jeunes et familles, scolaires et publics à besoins spécifiques). Ses missions principales consistent à développer et favoriser le dialogue entre les publics et les quatre institutions muséales de la Ville (les trois musées et le Jardin botanique) à travers des actions interactives.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|-----------------------------------|------------|-----------|
| Cheffe de la médiation culturelle | 0.8 | 1 |
| Secrétaires | 1.2 | 2 |
| Médiateurs-trices culturel-le-s | 1.6 | 5 |
| Total | 3.6 | 8 |

L'équipe fixe est complétée par des guides à l'heure en fonction des expositions (5 à 10 personnes occupant en moyenne 0.1 EPT).

3 Événements marquants

Deux accueils pour enseignant-e-s ont été organisés durant l'année : le 16 mai au Musée d'art et d'histoire pour l'exposition *Léopold et Aurèle Robert* et le 14 novembre au Muséum d'histoire naturelle pour l'exposition *Platéosaure, ceci est un dinosaure*. Comme de coutume, ces visites ont été annoncées dans les écoles, aux enseignant-e-s abonné-e-s à la newsletter de l'Atelier des musées et sur le site rpn.ch (Réseau pédagogique neuchâtelois).

S'agissant de la culture inclusive, deux visites guidées, simultanément traduites en langue des signes, ont été programmées pour les personnes sourdes et malentendantes, conformément à la décision arrêtée en 2021 d'organiser systématiquement de tels accueils pour toutes les nouvelles expositions. Le public, par ailleurs avec ou sans handicap auditif, a ainsi pu découvrir avec un-e guide et un-e interprète l'exposition *L'impossible sauvage* le 25 janvier au Musée d'ethnographie et l'exposition *Léopold et Aurèle Robert* le 31 mai au Musée d'art et d'histoire. Pour la première fois, un atelier pour le même public sur le thème des plantes sauvages a été proposé le 8 mai au Jardin botanique. Toujours dans ce lieu, un atelier de fabrication d'huile de millepertuis a été animé en FALC (langage simplifié, soit *facile à lire et à comprendre*). Au Musée d'art et d'histoire, une visite guidée de l'exposition *Léopold et Aurèle Robert*, spécialement imaginée pour des personnes avec handicap visuel, a été proposée aux membres de la FSA (Fédération suisse des aveugles et malvoyants) Neuchâtel. Enfin, des accueils personnalisés ont été conçus pour les membres d'institutions diverses, autant pour enfants, que pour adultes : PROCAP Neuchâtel, Littoral & Val-de-Ruz, CERAS La Chaux-de-Fonds, Association Anyatas (GE) et Fondation Cap Loisirs (GE).

Suite au succès de l'année précédente, où le film « Les Puces de Canard » avait été primé au LernFestival!, de jeunes participant-e-s enthousiastes sont venus au Muséum d'histoire naturelle durant les vacances printanières pour réaliser un nouveau film en *stop motion* ; il s'agissait cette fois de percer le mystère des zébrures du zèbre et l'imagination était bien au rendez-vous !

Au printemps, la médiatrice culturelle du Muséum d'histoire naturelle, avec l'appui d'une stagiaire, a mis en place un élevage de vers à soie. Cette animation a été prise en compte du public.

En avril et en octobre, la médiatrice culturelle du Jardin botanique a animé des accueils pour aîné-e-s dans le cadre d'une collaboration avec « Graine de marmotte ». Ces animations font suite aux succès des premières expériences de l'année précédente.

Le projet-pilote initié en septembre 2021 par la médiatrice culturelle avec une classe d'accueil du Centre du Mail a été reconduit pour l'année scolaire 2022-2023. Une trentaine d'élèves d'horizons divers sont venus tout au long de l'année au Jardin botanique pour prendre soin d'un jardin potager et d'en suivre l'évolution. En juin, cette expérience enrichissante a donné lieu sur place à une petite exposition regroupant photos et témoignages des participant-e-s. Une troisième volée a d'ores et déjà pris le relais depuis septembre 2023.

En juillet, la Médiation culturelle a obtenu deux subventions de l'Etat de Neuchâtel pour des projets menés au Jardin botanique avec une classe de 5H du Collège du Passage et au Muséum d'histoire naturelle avec une classe de 4H du Collège des Parcs, respectivement intitulés « Les plantes et l'économie : et si nous imaginions un futur désirable ? » et « De Neuchâtel au Pérou, sur les traces de Jakob Tschudi ».

Le 31 août s'est tenu au MahN, en présence de toute la classe impliquée, le vernissage de l'audioguide élaboré pour le jeune public visitant l'exposition permanente *Mouvements*. Pour rappel, la Médiation culturelle avait obtenu une subvention de l'État de Neuchâtel pour ce projet, initié en septembre 2022.

En automne, une collaboration s'est mise en place avec le Centre fédéral pour requérants d'asile de Boudry, afin de proposer des visites guidées à des personnes d'origine ukrainienne. Le 27 septembre et le 25 octobre, les groupes ont été accueillis au Musée d'art et d'histoire, d'abord dans l'exposition *Léopold et Aurèle Robert*, puis dans *Mouvements* ; le 22 novembre, c'est une découverte de l'exposition *Platéosaure, ceci est un dinosaure* au Muséum d'histoire naturelle qui a été conduite. Trois visites supplémentaires sont d'ores et déjà planifiées durant le premier semestre 2024.

Début octobre, les « bons solidaires » ont été lancés. A l'image des « cafés suspendus », qui permettent d'offrir des cafés dans certains établissements publics, ces bons permettent d'offrir à des personnes aux revenus modestes la possibilité de participer à des ateliers dans les trois musées de la Ville de Neuchâtel et au Jardin botanique. Dans le même but d'accessibilité, début novembre, une convention a scellé un partenariat avec CARITAS Neuchâtel ; désormais, les titulaires de la CarteCulture peuvent bénéficier de rabais sur les ateliers pour enfants.

4 Principales activités et réalisations

Les activités courantes de l'Atelier des musées portent sur la conception, l'organisation et l'animation d'ateliers pour tous les âges. En plus des ateliers et accueils mis en place pour les classes d'écoles ou autres groupements d'enfants (parascolaires, passeport vacances, etc.) ou d'adultes, des animations sont en particulier proposées dans le cadre des vernissages des expositions ainsi qu'à l'occasion de la Nuit et la Journée internatio-

nale des musées. La médiation culturelle entretient des collaborations étroites avec plusieurs partenaires comme par exemple le Réseau « Culture Inclusive Neuchâtel » ou encore le Mouvement des aînés.

Un pic d'inscriptions aux ateliers est perceptible en 2022. Cela s'explique par une phase post-COVID où le public s'est montré très enthousiaste à retrouver des activités culturelles. Le nombre d'inscriptions en 2023 a été dans la même moyenne que 2022. La baisse peut également s'expliquer par un succès plus confidentiel pour l'exposition temporaire « Emballe-moi » du Muséum.

La fluctuation des chiffres durant les semaines blanches s'explique par le calendrier appliqué par l'EOREN : chaque centre part, tous les deux ans, en semaine blanche. La variation d'inscription est liée naturellement à la grandeur des centres concernés par ces semaines spécifiques.

Une attention particulière est portée à la communication des activités proposées afin de toucher un public aussi large que possible. Des publications périodiques sont rédigées pour le N+, un site Internet et une page Facebook sont mis à jour, une newsletter est régulièrement envoyée et des papillons de promotion pour les ateliers et autres accueils sur inscription sont élaborés.

5 Statistiques et indicateurs

| Ateliers sur inscription | | | | |
|-----------------------------------|------------|------------|------------|------------|
| | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 |
| Enfants (hors vacances scolaires) | 369 | 400 | 332 | 170 |
| Enfants (vacances scolaires) | 141 | 254 | 206 | 156 |
| Adultes (hors formation continue) | 44 | 92 | 26 | 31 |
| Total | 554 | 746 | 564 | 357 |

| Visites guidées (VG) sur réservation | | | | |
|---|------|------|------|------|
| | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 |
| Classes et autres groupes | 221 | 213 | 163 | 96 |
| Élèves accueillis lors des deux journées «École-musée» (gratuit pour les classes) | 380 | 327 | 0 * | 0 * |

| Animations après VG (prolongation accueil) sur réservation | | | | |
|--|------|------|------|------|
| | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 |
| Classes et autres groupes | 55 | | | |

| Ateliers privés | | | | |
|-------------------|------|------|------|------|
| | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 |
| Nombre de groupes | 55 | 59 | 46 | 23 |

| Accueils semaines blanches | | | | |
|----------------------------|------|------|------|------|
| | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 |
| Nombre d'élèves | 203 | 45 | 0 ** | 20 |

| Culture inclusive | | | | |
|------------------------|------|------|------|------|
| | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 |
| Accueils personnalisés | 11 | | | |

*Éditions 2020 et 2021 annulées pour cause de pandémie. **Aucun camp de ski en 2021 pour cause de pandémie.

Bibliothèques

Entités de gestion 134.02, 160.00, 161.00

1 Mission principale

Les bibliothèques de la Ville de Neuchâtel poursuivent quatre missions principales : mission d'information, en offrant un accès gratuit et ouvert à l'ensemble des habitant-e-s, mission de lecture publique autour du livre et de la culture de l'écrit, mission sociale par l'incitation à la lecture et par une mise à disposition facilitée de ressources documentaires, enfin mission d'accueil des publics, notamment à travers des visites destinées aux élèves de l'école obligatoire dès 6 ans.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|---|-------------|-----------|
| Bibliothèque Ludothèque Pestalozzi (entité de gestion 134.02) | | |
| Responsable de site | 0.80 | 1 |
| (Aide-)bibliothécaire | 2.50 | 4 |
| Bibliothèque de Peseux (entité de gestion 160.00) | | |
| Responsable de site | 0.60 | 1 |
| Bibliothécaire | 0.50 | 1 |
| Bibliothèque de Corcelles-Cormondrèche (entité de gestion 161.00) | | |
| Responsable de site | 0.85 | 1 |
| (Aide-)bibliothécaire | 0.20 | 1 |
| Total | 5.45 | 9 |

La Ville de Neuchâtel et l'Association des Amis de la Bibliothèque Ludothèque Pestalozzi ont soutenu conjointement le personnel de la bibliothèque en question, en 2023, par l'élaboration d'un contrat à l'heure additionnel, à durée déterminée, pour un poste d'aide-bibliothécaire à 80%.

De plus, depuis le 15 août 2022, la bibliothèque de Peseux a accueilli une personne en formation par l'intermédiaire du CERAS (Centre régional d'apprentissages spécialisés) à raison de 1,5 jour par semaine. Il s'agit d'une formation adaptée à la personne et lui permettant de constituer un portfolio de compétences.

3 Évènements marquants

Bibliothèque Ludothèque Pestalozzi

Au printemps 2023, dans le cadre de BiblioWeekend, la Bibliothèque Ludothèque Pestalozzi a permis aux enfants, grâce une roue de la fortune, de gagner des livres et des jeux. Une activité découverte en lien avec le « chemin du livre » a aussi été mise sur pied à cette occasion.

En juin 2023, le troc jouets s'est tenu sous le préau du Collège de la Promenade. Cet évènement consacré à la vente de jeux par des enfants a rencontré un vif succès, et sera reconduit en 2024. Durant les vacances scolaires d'octobre, une soirée découverte de jeux de société, qui a également connu un grand engouement, a été organisée à la Bibliothèque Ludothèque Pestalozzi.

Bibliothèques Jeunesse et Adulte de Peseux

Durant l'année 2023, la bibliothèque de Peseux a participé à plusieurs événements, dont la Semaine neuchâteloise d'actions contre le racisme (SACR) et la Journée de la lecture à voix haute sur invitation de la Crèche des Chansons. La bibliothèque a également accueilli l'exposition itinérante : « Mon Corps est à moi », fruit d'une campagne nationale par la fondation Protection de l'enfance Suisse.

Ces événements transversaux permettent aux bibliothèques de s'inscrire dans un réseau local d'acteurs culturels et sociaux. Ils montrent également la motivation de l'équipe à valoriser les collections de la bibliothèque.

Bibliothèque de Corcelles-Cormondrèche

En mai 2023, la bibliothèque a fêté ses 30 ans d'existence dans son bâtiment à l'avenue Soguel 27, évènement célébré avec un accent mis sur les réalisations de la bibliothèque au fil des années. Ce jubilé était également l'occasion de remercier les usagers et usagers fidèles de leur soutien. Samedi 25 mars, le BiblioWeekend a été l'occasion d'un parcours dans le village de Corcelles sur le thème « **Mettre les voiles** ». Bien que ponctué d'une météo pluvieuse, l'évènement a reçu un excellent accueil avec une fréquentation de plus de 220 participant-e-s. Pour cet évènement, l'équipe de la bibliothèque a pu bénéficier de l'aide de 30 bénévoles pour encadrer le public. L'année s'est clôturée avec le « Noël à la bibliothèque ». Celui-ci a rencontré un franc succès avec une participation d'environ 70 personnes venues écouter les contes proposés par Amandine Berger.

4 Principales activités et réalisations

Bibliothèque Ludothèque Pestalozzi

En 2023, le nombre de jeux empruntés a atteint un nouveau record et se monte à 8'198. Ce succès, qui répond au besoin du public, s'explique par l'extension de l'horaire d'ouverture de la ludothèque aligné à celui de la bibliothèque. Il démontre également la pertinence du travail bibliothéconomique conséquent, initié l'année précédente, et qui a pour but de proposer des notices élaborées et ainsi faciliter la recherche et les demandes.

Les statistiques annuelles montrent une nette augmentation du public adolescent. Ce constat réjouissant s'explique par l'alimentation du fonds du secteur manga qui rencontre un succès grandissant auprès des lectrices et lecteurs.

Pour répondre à l'augmentation constante d'adhérent-e-s ainsi qu'à l'accroissement du fonds documentaire, la bibliothèque a élargi ses heures d'ouverture. Depuis août 2023, elle est ouverte tous les samedis de 10h à 13h. Durant l'année écoulée, les bénévoles ont généreusement offert 163 heures d'un précieux travail.

Par ailleurs, la Bibliothèque Pestalozzi a obtenu le statut de bibliothèque formatrice ce qui lui permettra de proposer une place d'apprentissage dès août 2024.

Bibliothèques Jeunesse et Adulte de Peseux

Pour répondre au nouveau programme obligatoire d'éducation numérique, la direction du Centre de la Côte a annoncé la réquisition du local actuellement utilisé par la bibliothèque Jeunesse au Collège des Coteaux pour la rentrée d'août 2024. Les trois secteurs des bibliothèques de Peseux (jeunesse, scolaire et adultes) seront dès lors réunis durant l'année 2024 au sein d'un nouvel espace à la rue du Lac 1 (ancienne caserne des pompiers de Peseux). Cette réunion des trois bibliothèques implique des réflexions importantes pour une ouverture fonctionnelle à tous les publics, tant en termes d'aménagements de la nouvelle bibliothèque que de gestion des collections.

Avec l'accord de la direction du Centre de la Côte et de l'Office informatique scolaire et organisation (OISO), la bibliothèque Jeunesse peut dorénavant importer dans son catalogue Netbiblio l'ensemble des données servant à l'inscription automatique des élèves des quatre établissements du Centre de la Côte, par le biais de la plateforme CLOEE2. Cette procédure automatique représente un gain de temps important. Cela explique également le nombre important de nouvelles inscriptions en 2023. Le total d'inscrit-e-s toutefois est moindre qu'en 2022, car une mise à jour de la base de données a été réalisée et des entrées caduques ont été supprimées.

La Bibliothèque a commencé, en 2023, une phase de désherbage de son fonds documentaire, soit une suppression d'ouvrages non demandés par les lecteurs et lectrices. Ce travail va se poursuivre en 2024.

Bibliothèque de Corcelles-Cormondrèche

Dans le cadre de l'extension des locaux de la bibliothèque, l'ancienne salle polyvalente a été réaménagée en un espace dédié à la littérature album jeunesse. Cet espace aménagé avec des poufs et des petits fauteuils connaît un réel succès auprès des jeunes.

En 2023, la bibliothèque a accueilli un nombre croissant de visiteuses et visiteurs ; les chiffres sont en constante augmentation depuis 2020. De plus, les visites de classes, comme pour les autres bibliothèques de la Ville, ont repris un rythme régulier. Un bond a été constaté pour 2023, expliqué par la phase post-COVID.

5 Statistiques et indicateurs

Bibliothèque Ludothèque Pestalozzi

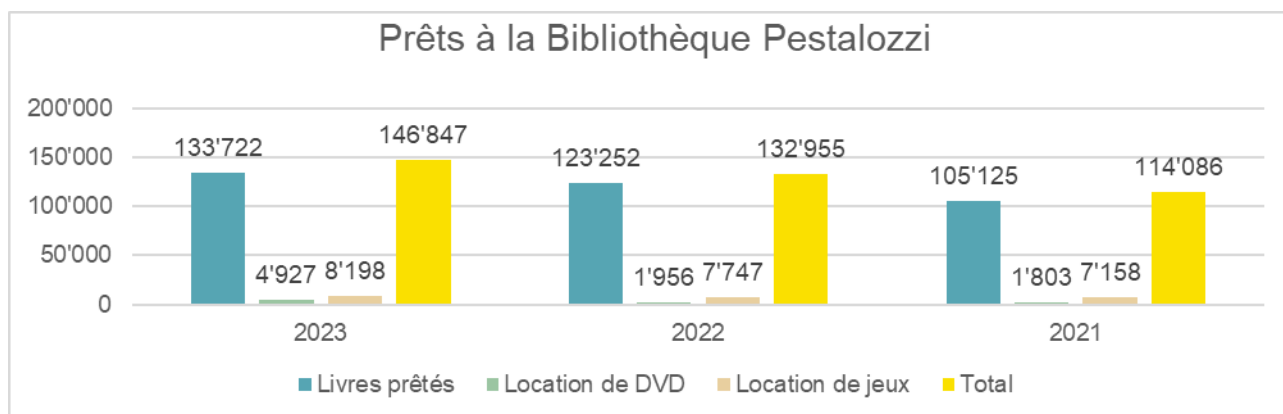
| Nombre d'inscrit-e-s | | | |
|--|--------------|--------------|--------------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Enfants | 4'083 | 3'656 | 3'284 |
| Adultes | 842 | 810 | 883 |
| Total | 4'925 | 4'466 | 4'167 |
| Nouvelles lectrices et nouveaux lecteurs | 708 | 751 | 582 |

| Passage des lectrices et des lecteurs | | | |
|---------------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Enfants | 21'641 | 18'783 | 15'534 |
| Adultes | 1'627 | 1'506 | 1'132 |
| Total | 23'268 | 20'289 | 16'666 |
| Visites de classes | 214 | 211 | 84 |
| Visites de groupes | 90 | 60 | 24 |

| Acquisitions | | | |
|------------------|--------------|--------------|--------------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Achats de livres | 1'785 | 1'536 | 1'074 |
| Rachats | 691 | 707 | 407 |
| Dons de livres | 276 | 526 | 230 |
| Achats de jeux | 169 | 281 | 220 |
| Dons de jeux | 33 | 26 | 15 |
| Total | 2'954 | 3'076 | 1'946 |

| Etat du fonds documentaire | | | |
|----------------------------|---------------|---------------|---------------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Livres * | 27'994 | 29'581 | 26'403 |
| Périodiques | 2'102 | 1'910 | 2'077 |
| DVD * | 2'962 | 2'801 | 2'647 |
| Jeux * | 2'625 | 2'580 | 2'462 |
| Total | 35'683 | 36'872 | 33'589 |

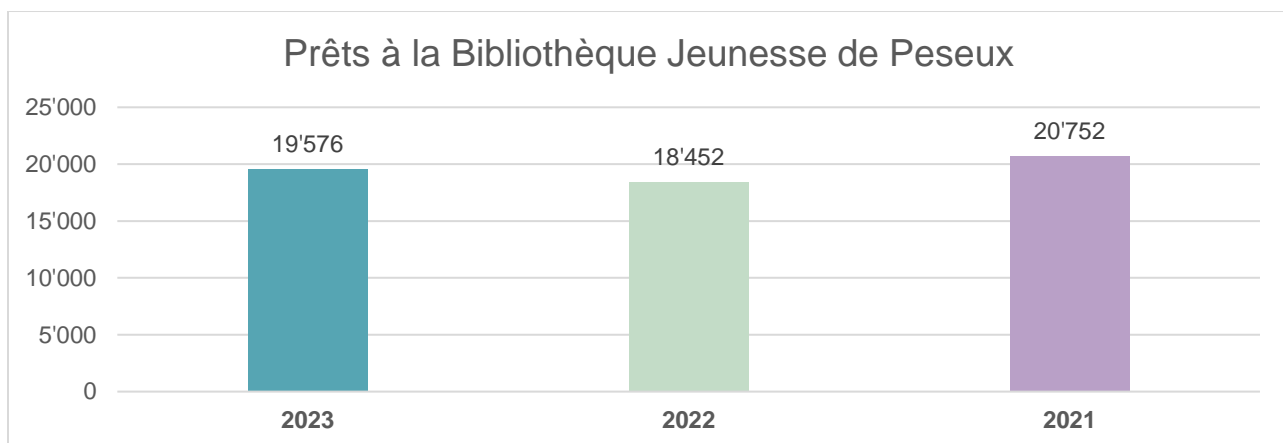
*Titres disponibles et non pas exemplaires



Bibliothèque Jeunesse de Peseux

| Nombre d'inscrit-e-s | | | |
|--|-------------|-------------|-------------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Nombre d'inscrit-e-s | 3'638 | 3'915 | 3'161 |
| Nouvelles lectrices et nouveaux lecteurs | 1'482 | 754 | 208 |

| Passage des lectrices et des lecteurs | | | |
|--|-------------|-------------|-------------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Enfants | 1'728 | 1'228 | 1'972 |
| Visites de classes | 68 | 73 | 63 |
| Visites de groupes | 26 | 25 | 20 |



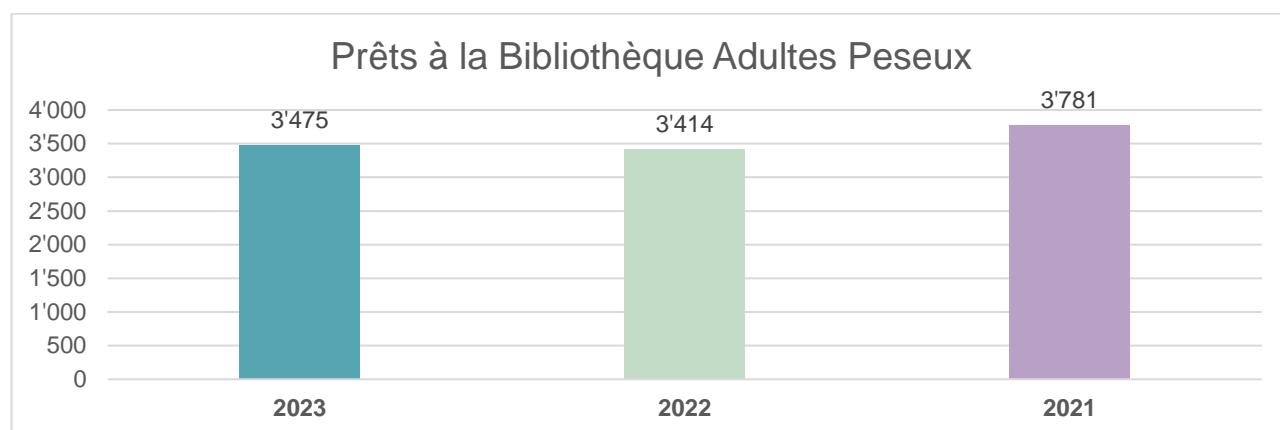
| Acquisitions | | | |
|---------------------|-------------|-------------|-------------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Achat de livres | 465 | 481 | 686 |
| Dons de livres | 0 | 0 | 238 |
| Total | 465 | 481 | 924 |

| Etat du fonds documentaire | | | |
|----------------------------|--------|--------|--------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Etat du fonds documentaire | 17'841 | 18'830 | 18'932 |

Bibliothèque Adultes de Peseux

| Nombre d'inscrit-e-s | | | |
|--|------|------|------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Nombre d'inscrit-e-s | 646 | 638 | 764 |
| Nouvelles lectrices et nouveaux lecteurs | 8 | 19 | 13 |

| Passage des lectrices et des lecteurs | | | |
|---------------------------------------|------|------|------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Adultes | 710 | 730 | 705 |



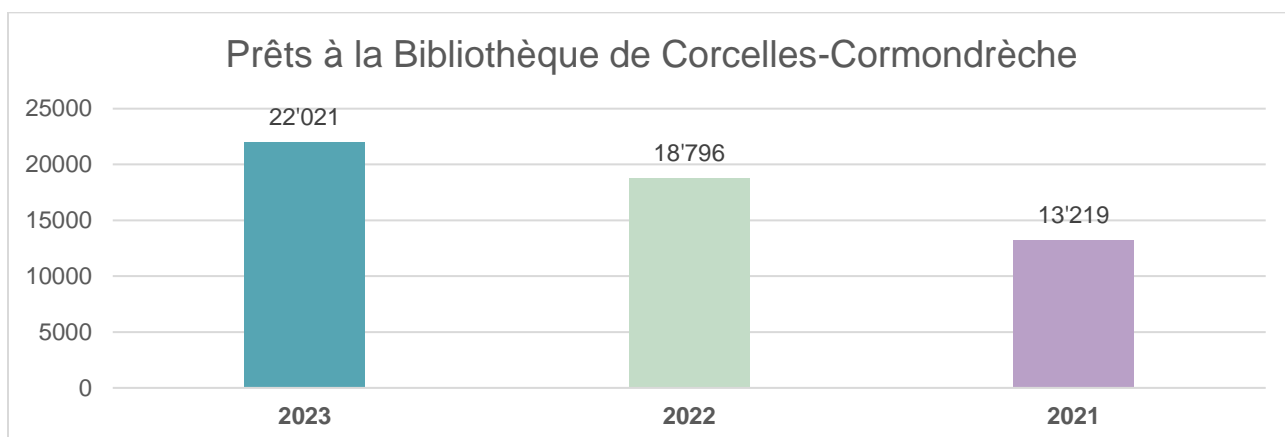
| Acquisitions | | | |
|-----------------|------------|------------|------------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Achat de livres | 348 | 247 | 311 |
| Dons de livres | 5 | 0 | 13 |
| Total | 253 | 247 | 324 |

| Etat du fonds documentaire | | | |
|----------------------------|--------|--------|--------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Etat du fonds documentaire | 13'626 | 13'818 | 13'524 |

Bibliothèque de Corcelles-Cormondrèche

| Nombre d'inscrit-e-s | | | |
|--|--------------|--------------|------------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Enfants | 91 | 72 | 397 |
| Jeunes | 468 | 482 | 171 |
| Adultes | 586 | 498 | 324 |
| Total | 1'145 | 1'052 | 892 |
| Nouvelles lectrices et nouveaux lecteurs | 93 | 160 | 55 |

| Passage des lectrices et des lecteurs | | | |
|---------------------------------------|-------|-------|-------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Passage des lectrices et des lecteurs | 3'532 | 3'231 | 2'959 |
| Visites de classes | 44 | 19 | 7 |



| Acquisitions | | | |
|-----------------|------------|------------|------------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Achat de livres | 547 | 508 | 659 |
| Dons de livres | 130 | 177 | 287 |
| Total | 677 | 685 | 946 |

| Etat du fonds documentaire | | | |
|----------------------------|--------|--------|--------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Etat du fonds documentaire | 15'728 | 15'066 | 14'859 |

Bibliothèque publique et universitaire (BPUN)

1 Mission principale

La BPUN favorise l'accès à l'information, à la connaissance et à la culture générale sans discrimination selon les axes suivants :



- Participer à la construction et à la formation de chaque personne à travers une palette de services et de ressources documentaires de qualité ;
- Contribuer à l'intégration harmonieuse de chaque personne dans son environnement social ;
- Répondre aux besoins du public en information, en formation continue, en culture générale et en littérature ;
- Collecter, préserver et mettre à disposition du public le patrimoine documentaire intellectuel, culturel et scientifique de la Ville et du Canton.

2 Effectif du personnel

Le personnel de la Bibliothèque dépend de la Fondation de la BPUN et ne fait donc pas partie du personnel de la Ville de Neuchâtel. Il est cependant soumis aux mêmes conditions par analogie, conformément aux Statuts de la Fondation.

| Postes | EPT | Personnes |
|---|-------------|-----------|
| Direction | 1.8 | 2 |
| Secrétariat | 1.6 | 3 |
| Bibliothécaire HES (master) | 5.5 | 7 |
| Bibliothécaire HES (bachelor) | 4.4 | 6 |
| Agent.e en information documentaire (AID) | 5.5 | 7 |
| Archiviste | 1.6 | 2 |
| Auxiliaire de bibliothèque | 2.8 | 12 |
| Magasinier-ère | 1.6 | 3 |
| Reliure | 0.9 | 1 |
| Concierges | 1.6 | 2 |
| Apprenti-e-s | 3.0 | 3 |
| Stagiaire pré-HES | 1.0 | 1 |
| Total | 31.3 | 49 |

3 Évènements marquants

Le projet de rénovation du Collège latin et de nouvelle bibliothèque se poursuit. La phase d'avant-projet architectural est désormais achevée. La BPUN est étroitement associée aux différents groupes de travail pilotés par la Ville (direction de projet, réorganisation des bibliothèques, groupe utilisateurs-rices).

Avec une hausse de la fréquentation de 11% (92'000 visites) et un nombre de prêts stable, l'année 2023 confirme la tendance observée en 2022. Les utilisatrices et utilisateurs viennent à la Bibliothèque non seulement pour emprunter des livres, films et autres documents, mais aussi et de plus en plus pour bénéficier des autres services disponibles sur place : espaces de détente, places de travail et accès WiFi (la salle de lecture a accueilli quelque 30'000 personnes, soit une augmentation de près de 25% par rapport à 2022) ou encore animations. On constate que les offres de proximité rencontrent un succès croissant auprès de la population. L'importance accordée aux aménagements intérieurs, régulièrement testés et adaptés, ainsi qu'aux activités de médiation (rencontres, lectures, conférences, visites personnalisées, expositions) contribuent certainement à ce succès.

Le 5 mai 2023 a été inaugurée la place Agota Kristof. Très impliquée, la Bibliothèque se réjouit de l'hommage rendu par la Ville à une figure majeure de la littérature francophone, à laquelle elle a consacré plusieurs événements à cette occasion (lectures, exposition). Le lien de proximité entre la nouvelle place et la Bibliothèque laisse entrevoir un formidable potentiel pour de futurs projets.

La générosité des donatrices et donateurs doit être soulignée : Association des Amis de la BPUN, 13 maisons d'éditions, 22 institutions et entreprises, 13 particuliers et 34 autrices et auteurs, tous soutiennent fidèlement la Bibliothèque par des dons en espèces ou en offrant leurs publications.

En raison de failles de sécurité informatique, les ordinateurs en libre-accès ont dû être mis temporairement hors service, impactant fortement le service au public. Une solution est à l'étude auprès du prestataire (SITEL).

4 Principales activités et réalisations

La rénovation prochaine du Collège latin impliquera de déménager la totalité des collections conservées dans le bâtiment. Un projet de récolement (inventaire linéaire) complet a été initié, afin d'établir un bilan et d'évaluer précisément la quantité et l'état des documents concernés. Cette vaste entreprise a requis quelque 3'500 heures de travail et la participation de quelque 30 personnes. L'opération se poursuit.

La question épineuse du stockage des collections durant les travaux a trouvé une issue heureuse. Grâce à l'appui de la Ville, un local, qui offre des conditions répondant aux exigences requises à la fois en termes de conservation et de sécurité des documents a pu être trouvé.

Le projet interdisciplinaire Sinergia du Fonds national suisse autour des herbiers de Rousseau, auquel la BPUN est étroitement associée depuis 2020 et piloté par l'Unine s'achève. Il a donné lieu à une présentation par le service des Manuscrits lors du colloque de clôture du projet à Ascona.

Le Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes, présidé par la BPUN, a élaboré des statuts en vue de la création d'une nouvelle association au printemps 2024.

Médiation

Pas moins de 100 visites guidées de la Bibliothèque, de l'Espace Rousseau et des fonds patrimoniaux ont été organisées à l'attention de classes, de groupes et d'associations locales. De plus, 35 expositions sous forme de sélections documentaires en lien avec l'actualité et les manifestations culturelles locales ont ponctué l'année (Semaine d'action contre le racisme, Semaine de l'Europe, Printemps culturel, NIFFF, etc.).

La Bibliothèque a organisé, seule ou en partenariat (Association des Amis de la BPUN, Lundis des mots, Société du livre contemporain, etc.) 10 lectures, cafés littéraires et conférences. Un partenariat de collaboration a été mis en place avec l'établissement pénitentiaire de Gorgier pour le prêt de documents à l'attention des détenus ; un projet de médiation directe est à l'étude.

La BPUN a fait la promotion des bibliothèques de la Ville et proposé un riche programme d'animations sur le thème « Mettre les voiles » dans le cadre du BiblioWeekend qui s'est tenu les 24 et 26 mars.

Dans le cadre de sa communication, en plus de Facebook et de sa chaîne Youtube, la Bibliothèque est désormais également présente sur Instagram.

5 Statistiques et indicateurs

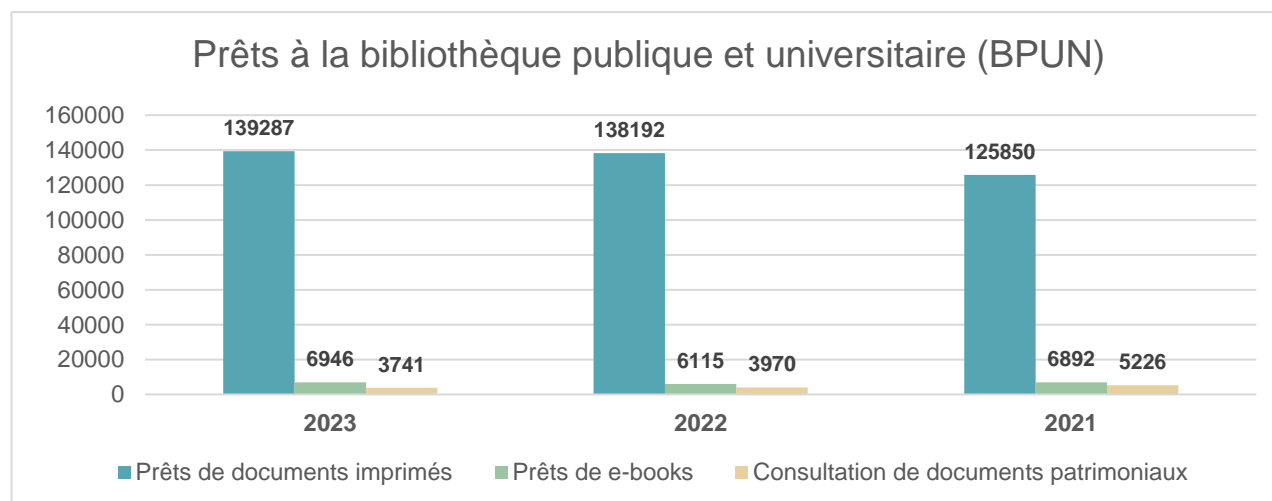
| Nombre d'inscrit-e-s | | | |
|---|-------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Utilisatrices et utilisateurs actifs-ves* | 5'722 | Indisponible (migration informatique) | Indisponible (migration informatique) |
| Nouvelles lectrices et nouveaux lecteurs | 1'077 | 878 | Indisponible |

* Personnes ayant effectué au moins une transaction de prêt durant l'année. L'absence de chiffres pour les deux années précédentes est due à la migration du système RERO.

| Passage des lectrices et des lecteurs | | | |
|---|---------|---------|---------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Lecture publique, Fonds d'étude, Salle lecture, Espace Rousseau | 92'752 | 81'961 | 66'910 |
| Jours ouvrables | 280 | 283 | 279 |
| Moyenne journalière | 331 | 289 | 240 |
| Visites du site internet | 128'144 | 117'922 | 197'348 |

| Réseaux sociaux | | | |
|----------------------|-------|-------|-------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Facebook - Abonnés | 1'815 | 1'807 | 1'693 |
| Youtube - Abonnés | 130 | 105 | 60 |
| Instagram* - Abonnés | 178* | - | - |

* En fonction dès octobre



| Acquisitions / révision | | | |
|--|--------------|--------------|--------------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Monographies et périodiques | 5'389 | 5'292 | 2'915 |
| Documents patrimoniaux* | 1'479 | 2'007 | 1'228 |
| Total | 6'868 | 7'299 | 4'143 |
| Archives et manuscrits (en mètres linéaires) | 5 ml | 10 ml | 11 ml |

* Iconographie, affiches, dessins, estampes, photographies, partitions, menus, cartes et plans, ephemera, etc.

| Etat du fonds documentaire | | | |
|--------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| | 2023 | 2023 | 2021 |
| Monographies et périodiques | 541'075 | 538'696 | 538'878 |
| Documents patrimoniaux | 84'445* | 95'614 | 96'367 |
| e-books disponibles (e-bibliométrie) | 10'141 | 8'678 | 7'775 |
| Total | 635'661 | 642'988 | 643'020 |
| Archives et manuscrits | | | |
| Nombre de fonds | 230 | 225 | 222 |
| Volume (en mètres linéaires) | 765 ml | 760 ml | 750 ml |

* Un lot de thèses non neuchâteloises autrefois comptabilisé dans cette rubrique en a été retiré.

Musée d'art et d'histoire

Entités de gestion 135.00 et 137.00

1 Mission principale

Le Musée d'art et d'histoire (MahN) a pour mission d'acquérir, de conserver, d'étudier, d'exposer et de transmettre le patrimoine à des fins d'éducation et de délectation. Lieu de beauté et de réflexion, il allie le plaisir des yeux et l'ambition de mieux connaître le monde qui nous entoure. Ouvert aux publics et inclusif, il privilégie une approche pluridisciplinaire dans ses activités.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|---|------|-----------|
| Musée d'art et d'histoire (entité de gestion 137.00) | | |
| Codirectrice et codirecteur, incluant les charges de conservatrice et d'administrateur | 2.50 | 3 |
| Conservatrice et conservateur, restauratrice et restaurateur | 2.10 | 3 |
| Collaboratrice et collaborateur scientifique (gestion des collections, y compris la collection d'art de la Ville) | 4.98 | 12 |
| Personnel administratif et personnel lié à la communication | 1.40 | 3 |
| Intendance et personnel technique | 2.00 | 2 |
| Personnel d'accueil et de surveillance | 2.88 | 6 |
| Dépôt et production d'exposition (entité de gestion 135.00) | | |

| | | |
|--------------|--------------|-----------|
| Menuisier | 1.80 | 2 |
| Total | 17.66 | 31 |

Le Musée d'art et d'histoire a de plus accueilli des étudiant-e-s et stagiaires en partenariat avec l'Université de Neuchâtel, la HE-Arc et d'autres institutions académiques. En 2023, ce sont 16 personnes qui sont ainsi venues renforcer les équipes scientifiques et deux personnes qui ont oeuvré pour la communication.

3 Évènements marquants

| Expositions temporaires | |
|--|---|
| Du 19 novembre 2022 au 26 février 2023 – prolongation jusqu'au 6 août 2023 | La <i>Donation Francois Ditesheim</i> a mis à l'honneur une sélection d'œuvres d'artistes d'envergure nationale et internationale, donnée au MahN par François Ditesheim, à l'occasion du 50 ^e anniversaire de sa Galerie à Neuchâtel. L'exposition témoignait des choix, de la sensibilité, des échanges féconds d'un grand amateur d'art, « citoyen du monde ». |
| Du 18 septembre 2022 au 5 mars 2023 | L'exposition <i>Melting Pot. Céramique suisse actuelle</i> a présenté un état des lieux de la création contemporaine suisse dans le champ de la céramique au travers des œuvres et installations de 13 artistes sélectionnés sur concours. Le projet a été réalisé en collaboration avec le Château de Nyon et l'association <i>swissceramics</i> . |
| 13 mai au 12 novembre 2023 | Évènement marquant de l'année, l'exposition <i>Léopold et Aurèle Robert. Ô SAISONS...</i> a été l'occasion de redécouvrir l'œuvre exceptionnelle de Léopold Robert, le rôle joué par son frère Aurèle, ainsi que le regard inédit porté par l'artiste contemporaine Sandrine Pelletier. L'exposition s'est tenue sur deux sites, au MahN et au Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds. |

Programmation culturelle

En lien avec les expositions et les collections, un riche programme d'événements a été conçu. Dans le cadre de l'exposition *Melting Pot. Céramique suisse actuelle*, deux visites ont permis au public de dialoguer avec les artistes exposés et de découvrir les principes de fabrication de leurs œuvres. En marge de l'exposition consacrée à la donation François Ditesheim, une visite-dialogue avec le donateur a été organisée pour découvrir les œuvres et leur histoire à travers les yeux de ce grand amateur d'art.

L'exposition *Léopold et Aurèle Robert. Ô SAISONS...* a donné lieu à un programme riche de plus de 60 manifestations. Aux visites commentées des commissaires se sont notamment ajoutées des visites théâtralisées avec le comédien Yves-Noël Genod, une soirée slam en collaboration avec le théâtre du Pommier et un colloque international organisé avec l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie de l'Université de Neuchâtel.

De multiples événements ont également été proposés autour de l'exposition *Mouvements*, inaugurée en 2022. Les visites guidées bilingues (arabo-français, persan-français, tigrinya-français) destinées aux communautés étrangères se sont poursuivies. Des visites destinées aux classes ont également été menées par l'artiste Afra Kane, dans le cadre de la Semaine neuchâteloise d'action contre le racisme. Le MahN a participé à la première édition neuchâteloise du Festival Histoire & Cité (28 mars – 2 avril) sur le thème « Nourrir le monde ». Il a accueilli la Soirée d'ouverture du *Printemps culturel* sur les Amériques noires (22 mars). Il a servi d'écrin au vernissage du jeu éducatif sur les droits humains (25 novembre), réalisé par le Service de la cohésion multiculturelle du Canton de Neuchâtel, en association avec plusieurs partenaires, dont l'Université de Neuchâtel et la maison d'édition Helvetiq.

Enfin, le MahN a reçu Neil MacGregor, ancien directeur de la National Gallery de Londres et du British Museum pour une rencontre-dialogue sur le thème *A monde nouveau, nouveaux musées*.

La Nuit des musées (12 mai) a été l'occasion de vernir dans une ambiance festive l'exposition sur les frères Léopold et Aurèle Robert : chansons italiennes, tambours et guitares ont notamment résonné dans le Musée. La Journée internationale des musées (13 mai) a proposé au public des ateliers multiples.

La Quinzaine d'août – un concept nouvellement créé en 2022 pour animer l'Esplanade du Musée – a été reconduite avec succès en 2023 : performance entre danse et paysage sonore par *Les Mondes Transversaux*, initiation aux graffiti avec Kesh, visite-atelier autour de l'exposition *Léopold et Aurèle Robert*, atelier sculpture, démonstration et initiation à la dentelle, atelier création de vitrail, tango et salsa ont été notamment proposés au public.

Le clavecin historique Ruckers a fait l'objet d'un riche programme organisé autour de neuf concerts, dont un proposé dans le cadre de la Fête de la musique (24 juin). Par ailleurs, le MahN s'est associé avec la Fondation du Sautereau et l'Association Autrement pour proposer un événement exceptionnel (2 au 9 juin) durant lequel une trentaine de musiciens et musiciennes du monde entier ont interprété l'intégralité des 555 sonates de Domenico Scarlatti (1685-1757).

Initié au printemps 2022, l'enseignement sur l'histoire des techniques artistiques destiné aux étudiant-e-s en Bachelor de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie (UNINE) s'est poursuivi durant l'année académique 2022-2023. Dispensé au sein du Musée, cet enseignement est assuré par des conservateurs et conservatrices du MahN.

Publications

L'exposition *Léopold et Aurèle Robert. Ô SAISONS...* était accompagnée d'un catalogue dirigé par Antonia Nessi et David Lemaire. Edité par Scheidegger & Spiess (Zürich), il contient des essais de spécialistes et de nombreuses notices dont la conception graphique a été réalisée par Onlab (La Chaux-de-Fonds/Genève). Dans le cadre de l'exposition *Melting Pot*, un catalogue bilingue français-allemand a été publié en collaboration avec le Château de Nyon : *Melting Pot. Céramique suisse actuelle*.

Bâtiment

Le rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit-cadre pour la première étape du programme d'entretien et d'assainissement énergétique du patrimoine bâti administratif (23-010) du 3 avril 2023 et voté par le Conseil général représente une étape clé pour le MahN. Le rapport met en exergue l'impérative nécessité d'intervenir en urgence sur le bâtiment qui ne répond plus aux normes en matière d'exposition et de sécurité des oeuvres. Souffrant régulièrement d'infiltration d'eau, subissant de fortes variations de températures et d'hygrométrie, le bâtiment nécessite un entretien urgent avec une mise à niveau des normes et un assainissement énergétique conséquent. Les travaux sont prévus dès l'été 2025.

4 Principales activités et réalisations

Le département des arts plastiques s'est enrichi de 110 œuvres en 2023. La collection de peintures et sculptures a intégré 11 pièces ; le cabinet d'arts graphiques 99 nouvelles œuvres. Parmi les acquisitions phares de l'année, un important fonds d'œuvres de Georges Dessouslavy (donation Jérôme Baratelli et Florence Jäggi Baratelli) a été intégré, ainsi que l'achat de 5 dessins de Sandrine Pelletier réalisés dans le cadre de la collaboration de l'artiste à l'exposition *Léopold et Aurèle Robert. Ô SAISONS...* La collection s'est également enrichie d'une œuvre d'Augustin Rebetez réalisée avec la collaboration de Léo Regazzoni et acquise grâce au don du Fonds Maximilien de Meuron. Sur le plan de la restauration et du mouvement des œuvres, on mentionne le prêt de 17 œuvres et la restauration de 50 pièces.

Le département historique a reçu en don deux intéressants fonds photographiques. Le premier concerne Alfred Spuhler (1859-1939), gérant du Comptoir de Phototypie à Neuchâtel ; le second se rapporte à la famille Dardel et notamment au photographe Louis-Alexandre de Dardel (1879-1949). Ce sont en tout plus de 970 pièces qui ont enrichi nos collections.

En vue du déménagement des collections dans le nouveau Pôle muséal de conservation, d'importants préparatifs ont été menés sur le fonds Suchard-Tobler : récolte des pièces, photographies, nettoyage, marquage et emballage. Ces travaux ont ainsi permis de créer plus de 2'800 nouvelles notices dans la base de données, de photographier 6'200 objets, d'en conditionner 8'800 et d'en traiter 11'400. Les préparatifs liés au déménagement des collections dans le Pôle muséal de conservation ont également mobilisé les forces du département des arts appliqués durant toute l'année. Une collaboration fructueuse avec la HE-Arc de Neuchâtel, filière conservation-restauration, a permis d'engager plusieurs stagiaires qui ont été directement impliqués dans ce chantier des collections. Aucune acquisition n'est venue enrichir les collections du département en 2023.

Le cabinet de numismatique a aussi consacré l'essentiel de ses activités en 2023 aux préparations en vue du déménagement des collections. Le travail a porté sur l'inventaire sommaire et le récolement des plâtres, des modèles en résine, des modèles en cuivre et des étampes des collections Huguenin, Pierre Droz et Fritz Landry. Le cabinet a de plus recueilli plusieurs centaines d'objets liés à l'entreprise Huguenin Médailleurs S.A. déclarée en faillite fin 2022.

En termes de gestion des collections, 8'854 objets ont été enregistrés pour l'ensemble du MahN dans la base d'inventaire du Musée. En raison de la préparation du déménagement, la mise en ligne des collections a été fortement ralentie. Plus de 11'000 pièces sont néanmoins actuellement consultables par le public sur le site dédié.

Gestion de la collection d'art de la Ville de Neuchâtel (CAVN)

La CAVN est placée sous la responsabilité du Dicastère de la culture. Sa conservatrice-assistante est employée par le MahN. La CAVN est gérée en étroite collaboration avec le Service de la culture (EG 133.01), entité dans laquelle est prévu le budget d'acquisition de ces œuvres. La principale nouveauté a été la création d'une Commission d'acquisition dont la mission est de formuler des recommandations au Conseil communal pour l'acquisition d'œuvres d'art selon les critères établis dans le règlement la concernant.

A la suite d'un appel aux propositions lancé au printemps 2023, 131 dossiers d'œuvres ont été réceptionnés et présentés à la Commission. Le Conseil communal, sur préavis de la Commission, a décidé d'acquérir six œuvres et quatre séries de 10 artistes et duo d'artistes ayant un lien avec Neuchâtel.

| Artistes | Oeuvre |
|---------------------------|-----------------------------------|
| BERTSCHI Séverine | <i>Sacha et Maël, 2022</i> |
| BOURRIT Caroline | <i>Notes d'attention, 2023</i> |
| DOGE Noémie | <i>Cascade, 2022</i> |
| FILIPPO Simone Nicola | <i>Read More, 2021</i> |
| GLAUSER Théophile | <i>RIP Machina, 2022</i> |
| GUTA Maria & HURET Lauren | <i>Ghost #2 et Ghost #5, 2022</i> |
| RABUS Leopold | <i>Sans titre, 2022</i> |
| RAYNAL Colin | <i>La rivière sous, 2023</i> |
| ROUECHE Denis | <i>Vases, 2018</i> |
| STUBY Lea | <i>Longueur d'onde, 2022</i> |

La CAVN s'est également enrichie d'une donation de la Fondation WhiteSpaceBlackBox, acceptée par le Conseil général le 26 juin. Concernant les demandes de prêts, quatre œuvres de la CAVN ont été installées dans des bureaux de l'administration et une vingtaine d'œuvres ont été ramenées en réserve. Objet de plusieurs articles et reportage dans les médias en 2023, la CAVN a gagné en visibilité.

Dépôt et production d'expositions

L'entité « dépôt et production d'expositions » de la Ville de Neuchâtel, précédemment appelée « menuiserie centrale » a conservé son rattachement administratif au MahN. Elle comprend d'une part la menuiserie, laquelle travaille pour les quatre institutions muséales de la ville, et d'autre part le Pôle muséal de conservation de Tivoli Nord.

Menuiserie

Durant l'exercice sous revue, l'équipe de la menuiserie a consacré plus de 85% de son temps pour le montage et le démontage des expositions temporaires ; parmi les plus importantes en terme de travail, il faut mentionner *Cargo Cults Unlimited* pour le MEN, *Platéosaure, ceci est un dinosaure* pour le MHNN, *Muséographie en plein air* pour le Jardin botanique et *Léopold et Aurèle Robert. Ô saisons...* pour le MahN.

Parallèlement aux montages de cimaises, de vitrines, de socles et de supports pour les expositions temporaires visibles en 2023, la menuiserie centrale a entrepris divers travaux en lien avec la préparation du déménagement des collections vers le Pôle muséal de conservation et l'entretien/réparation de mobilier dédié au rangement.

Pôle muséal de conservation de Tivoli Nord

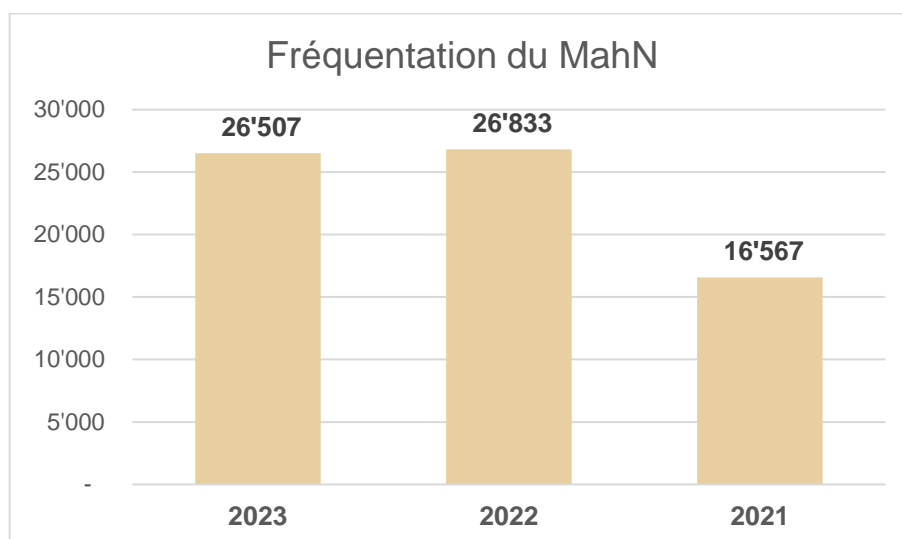
Les dépôts n'ont pas pu être remis en 2023 à la Ville par le promoteur conformément au calendrier prévu ; si les préparatifs se sont poursuivis, les opérations de déménagement des collections proprement dites ont été reportées sur l'exercice 2024.

5 Statistiques et indicateurs

Le Musée d'art et d'histoire a été ouvert durant 311 jours, ce qui représente 4'922.5 heures d'accueil et surveillance. La fréquentation s'élève à 26'507 entrées durant la période sous revue, soit une fréquentation stable par rapport à 2022.

| Jours d'ouverture | | | |
|-------------------|------|------|------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Jours d'ouverture | 311 | 310 | 264* |

*Pour les raisons liées au COVID, les jours d'ouverture du MahN ont été réduits.



| Fréquentation par site | | | |
|--------------------------|---------------|---------------|---------------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Galeries de l'histoire** | 726 | 620 | 431 |
| MahN | 25'781 | 26'213 | 16'136 |
| Total | 26'507 | 26'833 | 16'567 |

** Fréquentation des Galeries de l'histoire, non compris les visites individuelles ou en groupes pour l'exposition *Place aux femmes !* ou pour des visites guidées des archives, lesquelles sont incluses dans les statistiques des archives de la Ville.

| Fréquentation par nature | | | |
|--------------------------|---------------|---------------|---------------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Payants tarif plein | 1'701 | 2'584 | 1'389 |
| Payants tarif réduit | 6'024 | 6'311 | 4'170 |
| Gratuit | 14'529 | 13'470 | 8'742 |
| Visites de classes | 1'310 | 1'243 | 535 |
| Visites de groupes | 2'943 | 3'225 | 1'731 |
| Total | 26'507 | 26'833 | 16'567 |

Muséum d'histoire naturelle

Entité de gestion 138.00

1 Principales missions

Le Muséum d'histoire naturelle (MHNN) a pour mission d'assurer la conservation et la gestion du patrimoine naturel de la Ville de Neuchâtel. Il assure également la diffusion des connaissances en lien avec l'histoire naturelle par le biais d'expositions temporaires et de longue durée ainsi qu'en développant un programme d'activités culturelles original. Il développe, en relation avec ses partenaires, des travaux de recherche sur les collections et en muséologie.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|--|--------------|-----------|
| Directeur | 1.00 | 1 |
| Conservatrice et conservateur | 3.20 | 4 |
| Collaborateur et collaboratrice scientifique (gestion des collections) | 1.60 | 2 |
| Collaboratrice administrative | 0.50 | 1 |
| Intendance et personnel technique | 3.45 | 4 |
| Personnel d'accueil / surveillance | 1.20 | 4 |
| Total | 10.95 | 16 |

Le Muséum d'histoire naturelle compte 10.95 EPT pour les postes fixes comme indiqué ci-dessus. Une place de stagiaire MPC complète cet effectif. Une personne en CDD en

soutient à la réalisation de l'exposition temporaire pour 0,5 EPT, 5 civilistes pour 1 EPT, 9 stagiaires pour 1.55 EPT et de 6 personnes placées sous contrat ISP ou BNF pour 1 EPT ont apporté une aide précieuse.

Les projets subventionnés (Swisscollnet et recherche de provenance) ont bénéficié de 8 collaborateurs-trices temporaires CDD pour 3 EPT, 17 stagiaires pour 3,5 EPT et 2 civilistes pour 0.15 EPT. L'huissier-concierge a réduit son pourcentage de 100% à 80% dès le 1^{er} mai pour une durée d'un an. Deux collaboratrices ont repris chacune 10% supplémentaires de conciergerie également pour une durée d'un an.

3 Évènements marquants

L'année 2023 a été marquée par la présentation de diverses expositions et activités culturelles.

| Expositions temporaires | |
|---|---|
| Du 23 octobre 2022 au 13 août 2023 | <i>Emballe-moi</i> |
| Du 11 novembre 2023 au 11 août 2024 | <i>Platéosaure, ceci est un dinosaure</i> |
| La petite expo | |
| Du 17 janvier au 26 mars 2023 | <i>En construction – David Perriard</i> |
| Du 18 avril au 13 août 2023 | <i>Hommage aux Oiseaux – Nicole Grédy</i> |
| Du 19 septembre 2023 au 14 janvier 2024 | <i>Bestioles, mythes et fabulations – Massimiliano Baldassari</i> |

| Itinérance des expositions | |
|---|--|
| Du 1 ^{er} mars au 30 juin 2023 | <i>Sauvage, présenté à l'Institut Le Rosey, Rolle (VD)</i> |

Programmation culturelle

Au total, 145 rencontres et ateliers ont eu lieu. Voici les plus marquants.

| | |
|--------------------|--|
| 16 et 17 mars 2023 | Conférence internationale : Muséums d'histoire naturelle et décolonisation : expériences et regards critiques / Decolonizing natural histories : critical and practical perspectives in museum context. En collaboration avec l'Office de coopération et d'information muséales et l'Ecole polytechnique fédérale de Zürich, avec la participation financière du fonds national Suisse, du ministère de l'enseignement supérieur et de |
|--------------------|--|

| | |
|--|---|
| | la recherche (France) et de l'Université de Bourgogne (France). |
| Du 31 août au 1 ^{er} octobre 2023 | Collaboration avec la galerie V5, présentation d'une œuvre dans le cadre de l'exposition <i>Inflorescence</i> . |
| Du 13 au 14 mai 2023 | Nuit et journée internationale des musées sur le thème « Nuit en boîte ». |
| Du 17 juillet au 11 août 2023 | Été au musée. Dans la cour des Terreaux, sieste scientifique, atelier pour les plus jeunes, Vie ma vie. |
| Du 1 ^{er} mai au 31 juillet 2023 | Résidence d'artistes : Joakim Monnier, « L'ange violent ». Travail de recherche dans le cadre du programme « artiste en résidence » mis en place par le service de la culture de la Ville de Neuchâtel. |

4 Principales activités et réalisations

Le travail sur les collections s'est poursuivi avec une adaptation des tâches et horaires de travail en été au vu de la température élevée dans les dépôts. Cependant, aucune fumigation n'a été faite et le suivi des ravageurs se poursuivra en 2024. En 2024, une désinfestation par le froid de toutes les collections organiques à sec sera effectuée. Le planning de déménagement mis en place en 2021 a été adapté en fonction du retard de livraison des locaux du Pôle de conservation, le temps supplémentaire a permis de mieux conditionner certaines collections.

Le conditionnement et le dépoussiérage des collections d'oiseaux, de mammifères, de poissons et reptiles de petits et moyens formats est terminé et le travail sur les mollusques a avancé de manière significative et sera terminé en 2024.

Les quatre projets Swisscollnet œuvrant pour l'inventaire des collections (paléontologie, vertébrés, mollusque et entomologie) se sont poursuivis. Tous se conclueront en 2024.

L'Office fédéral de la culture (OFC) a octroyé une subvention, en 2023 et 2024, au projet de recherche intitulé « Les collections d'Amérique du Sud et centrale du Muséum de Neuchâtel au 19^{ème} et 20^{ème} siècle ».

Le suivi des ravageurs dans les dioramas se poursuit avec des cycles de congélation pour les spécimens présentant des attaques. Les dioramas restent des dispositifs fragiles pour lesquelles des solutions d'étanchéités devront être repensées à plus ou moins long terme.

De nouveaux développements sur la base de données des collections ont été finalisés afin de pouvoir lier plus facilement des photos aux fiches d'inventaire. Au vu des développements en cours au niveau Suisse de plateformes des données d'histoire naturelle, le développement de la partie publique est en réflexion et remis à plus tard.

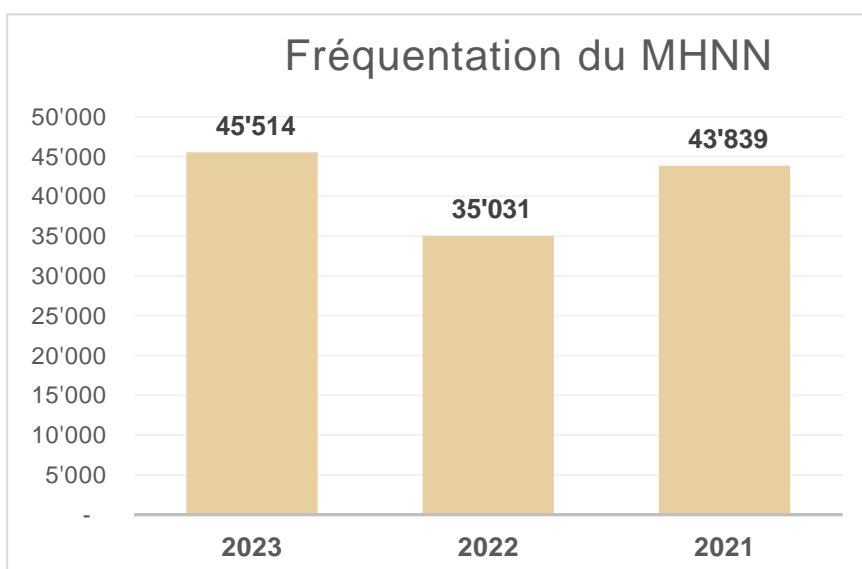
Le jardin du MHNN fait l'objet d'une étude de rénovation depuis 2021. Le projet a été élargi à la cour du collège des Terreaux, qui se situe entre le MHNN et le collège. Le mur de soutènement mis à mal par les racines d'un arbre à été consolidé et l'arbre abattu. Le remplacement de l'arbre et les travaux de revitalisation de cette partie du jardin se poursuivront en 2024.

Le projet de Pôle muséal de conservation au bénéfice des 4 institutions muséales de la Ville, coordonné par le MHNN devait être livré à l'automne 2023. En raison d'une opposition sur le projet, le système de ventilation n'a pas pu être mis en service fin juin, ce qui a engendré le développement de moisissures. Des mesures d'assainissement ont été mises en place par le propriétaire. La livraison finale des locaux aménagés et le déménagement pourront se concrétiser au premier semestre 2024.

5 Statistiques et indicateurs

La fréquentation 2023 a été boostée sur la fin de l'année en lien avec l'ouverture de l'exposition *Platéosaure, ceci est un dinosaure*.

| Jours d'ouverture et fréquentation | | | |
|------------------------------------|--------|--------|--------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Jours d'ouverture | 309 | 315 | 266.50 |
| Fréquentation | 45'514 | 35'031 | 43'839 |



| Acquisitions et dons d'objets de collection | | | |
|---|---------------|--------------|--------------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Mollusques | 0 | 5'000 | 5'370 |
| Sciences de la Terre | 680 | 1'041 | 339 |
| Entomologie | 8'787 | 3'500 | 6'000 |
| Vertébrés (cadavres reçus) | 22 | 16 | 30 |
| Taxidermie (don) | 2 | 0 | 29 |
| Prêts externes | 13 | 20 | 19 |
| Total | 11'527 | 4'577 | 6'417 |

| Taxidermie | | | |
|------------------------|------|------|------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Vertébrés taxidermisés | 12 | 7 | 27 |

| Publications | | | |
|----------------------|------|------|------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Collections | 5 | 3 | 15 |
| Livres et catalogues | 1 | 1 | 1 |

| Evénements | | | |
|--------------|------------|------------|------------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Conférences | 30 | 30 | 22 |
| Ateliers | 40 | 53 | 37 |
| Autres | 75 | 52 | 55 |
| Total | 145 | 114 | 121 |

Musée d'ethnographie

Entité de gestion 139.00

1 Mission principale

Le Musée d'ethnographie de Neuchâtel (MEN) a pour mission d'assurer la conservation, l'acquisition et la gestion des collections ethnographiques de la Ville de Neuchâtel. Il promeut en outre la diffusion des connaissances et des questionnements en lien avec l'anthropologie contemporaine par le biais d'expositions temporaires et de longue durée, de publications ainsi qu'en développant des programmes d'activités scientifiques et culturelles. Le MEN poursuit également des travaux de recherche en muséologie, sur ses collections, ainsi que sur l'histoire de l'institution et de la discipline.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|--|--------------|-----------|
| Co-directeur | 1.00 | 2 |
| Conservatrice et conservateur / Assistant conservation-restauration | 3.50 | 9 |
| Collaborateur et collaboratrice scientifique (gestion des collections) / Photographe | 0.80 | 2 |
| Secrétaire, chargée de relations publiques et graphiste | 1.75 | 3 |
| Intendance et personnel technique / Scénographe | 2.95 | 4 |
| Personnel d'accueil, cafétéria et cuisine | 2.60 | 5 |
| Total | 12.60 | 23 |

Plusieurs personnes au bénéfice de contrats horaires complètent cet effectif pour les prestations d'accueil, d'aide au service du Café et en cuisine. En outre, le MEN a accueilli douze stagiaires, à savoir une pour la préparation de l'exposition *Cargo Cults Unlimited* et neuf pour la conservation-restauration.

De plus, deux civilistes ont assisté la personne en charge de la gestion du chantier de l'exposition *Cargo Cults Unlimited*. Dans le cadre des programmes d'emplois temporaires et d'insertion professionnelle, l'équipe a, par ailleurs, bénéficié de l'aide de personnes placées dans les secteurs suivants : montage d'exposition, conciergerie et surveillance des salles d'exposition. Finalement, le MEN a engagé plusieurs professionnel-le-s ou augmenté les taux de certain-e-s collaborateurs-rices pour la création de l'exposition, pour la préparation au déménagement des collections au Pôle muséal de conservation et, par un financement externe de la SKKG (Stiftung für Kunst, Kultur und Geschichte), pour des projets de recherche et de coordination sur les collections andines, amazoniennes et précolombiennes.

S'agissant du climat interne, un audit externe a été mandaté suite à des articles dans la presse. Face à la cristallisation des antagonismes, la codirection a choisi de passer la main au terme du chantier relatif à l'exposition *Cargo Cults Unlimited*. Le Dicastère a soutenu le MEN dans le suivi des recommandations de l'audit et des premières mesures ont été prises. De nouvelles mesures seront prises en 2024.

3 Évènements marquants

| Expositions | |
|---------------------------------|---|
| Depuis le 26 novembre 2017 | <i>L'impermance des choses</i> . Exposition de longue durée, qui évolue chaque année. |
| Du 29 juin 2021 au 18 mars 2023 | <i>Les mirages de l'objectif</i> . Exposition temporaire dans le parc. |
| Du 19 juin 2022 au 14 mai 2023 | <i>L'impossible sauvage</i> . Exposition temporaire sur 3 étages dans la Black Box. |

| | |
|----------------------------------|--|
| Du 23 juin 2023 au 14 avril 2024 | <i>X'ái – Xàì</i> . Exposition ponctuelle dans le sous-sol de la Black Box, conçu en partenariat avec un groupe d'étudiant-e-s de l'Institut d'ethnologie. |
|----------------------------------|--|

Programmation culturelle

En plus des visites guidées, des ateliers, des brunchs, de la « Nuit des musées » et de la traditionnelle fête de Saint-Nicolas, le MEN a proposé en 2023 un riche programme d'activités : 1 colloque scientifique en collaboration avec l'Institut d'ethnologie, 7 conférences (dont deux invités prestigieux : Philippe Descola et Bernard Lahire), 2 tables rondes, 2 vernissages de livres agrémentés de lectures et 7 projections de films. A cela s'ajoutent une collaboration avec le festival Black Helvetia (accueil d'ateliers) et la présentation de trois installations audiovisuelles de l'artiste Olivia Pedroli dans le parc de l'institution (du 5 avril au 14 mai).

Publications

En 2023, l'équipe du MEN a édité l'ouvrage *L'impossible sauvage*, un somptueux catalogue de 320 pages consacré à l'exposition homonyme.

Différents articles ont été rédigés : B. Knodel « Un espace pour le dialogue des cultures : Senghor, Gabus et le musée dynamique » in Musée du quai Branly (éd.) *Senghor et les arts. Réinventer l'universel* ; Y. Laville « La permanence de la rupture » in Mairesse et Van Geert (éds.) *Jacques Hainard, la muséologie entre rupture et transmission* ; Y. Laville & G. Mayor « Impossible n'est pas sauvage » in Bacchetta, Laville, Mayor (éds.) *L'impossible sauvage* ; G. Mayor « Quand la scénographie entre en scène » in Mairesse et Van Geert (éds.) *Jacques Hainard, la muséologie entre rupture et transmission*

4 Principales activités et réalisations

Mi-mars, l'équipe technique a démonté l'exposition en plein air *Les mirages de l'objectif*, dont certaines structures ont été réutilisées pour présenter des installations audiovisuelles de l'artiste Olivia Pedroli (du 5 avril au 14 mai). Après la Nuit des musées (14 mai), a commencé le démontage de l'exposition temporaire *L'impossible sauvage*. Sur les trois étages de la Black Box. Le sous-sol a été libéré en priorité pour accueillir l'exposition ponctuelle *X'ái – Xàì* réalisée en partenariat avec la chercheuse Leila Baracchini et un groupe d'étudiant-e-s de l'Institut d'ethnologie. Dans les étages supérieurs, les travaux de remise en état se sont poursuivis jusqu'à la mi-août, avant que ne démarre l'installation de la nouvelle exposition temporaire *Cargo Cults Unlimited*. Ce tuitage a prouvé qu'après rénovation, la Black Box offrait une grande modularité. En termes de fréquentation, il faut cependant observer qu'elle n'a pas été optimale : en fermant deux expositions au printemps et en ouvrant *Cargo Cults Unlimited* en décembre, il y a eu un fléchissement sur la période estivale.

En 2023, l'équipe du MEN a été largement absorbée par les préparatifs de l'exposition *Cargo Cults Unlimited*. L'Institut d'ethnologie de l'UniNe s'y est également beaucoup impliqué, la co-directrice Ellen Hertz et la chercheuse Alice Salla ayant rejoint le groupe de conception. Parallèlement, l'exercice a été nourri par de nombreuses collaborations,

notamment avec les anthropologues Stefan Leins (UniBE) et Varinia Oros (qui a organisé une collecte d'objets pour le MEN à La Paz), l'artiste nigérien Osaze Amadasun, les photographes Paolo Woods et Sameer Al-Doumy. Beaucoup d'autres ne peuvent malheureusement être énumérés ici. En résumé, rarement depuis les années 1980, autant de chercheuses et de chercheurs universitaires ont été impliqué-e-s dans une exposition du MEN.

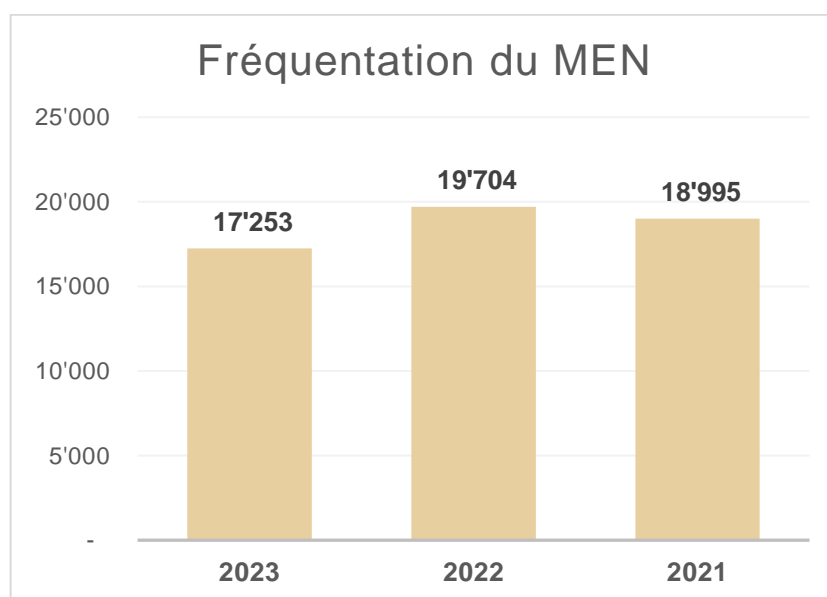
L'équipe scientifique a réduit l'accueil de chercheurs-euses, le prêt d'objets et l'acquisition de nouveaux dons et legs afin de mieux préparer le déménagement des collections vers le Pôle muséal de conservation. Elle a malgré tout promu les travaux de l'Institution sur la muséologie, les collections et les archives dans le cadre d'interventions et d'enseignements à l'Université de Neuchâtel, à l'Université de St-Etienne et à la HE-Arc à Neuchâtel. L'équipe s'implique toujours activement dans plusieurs comités scientifiques (entre autres Comité de publications de l'OCIM, Pro Helvetia, Memoriav, Commission audiovisuelle de la SSE, Société suisse d'ethnomusicologie, Master interuniversitaire en ethnomusicologie).

En 2023, différents collaborateurs du MEN ont participé activement aux réflexions sur la thématique de la restitution et des recherches en provenances (Swiss Benin Initiative) et ont accueillis à trois reprises des représentants de l'Ambassade de la République d'Afrique du Sud en vue d'étudier la repatriation d'objets ramenés par le missionnaire Henri-Alexandre Junod.

Du côté de la conservation restauration, la conservatrice en charge s'est impliquée très activement dans la coordination du Pôle muséal de conservation. Le conditionnement, le traitement et la photographie des objets pour le déménagement dans les nouveaux locaux de Tivoli se sont accélérés dans les deux dépôts externes. Les collaborations avec la HE-Arc et la Haute école des arts de Bern (HKB) se poursuivent sous forme de cours et d'accueil de stagiaires. La base de données des collections compte 58'502 occurrences au 31.12.2023.

5 Statistiques et indicateurs

| Jours d'ouverture et fréquentation | | | |
|------------------------------------|--------|--------|--------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Jours d'ouverture | 308 | 306 | 267 |
| Fréquentation | 17'253 | 19'704 | 18'995 |



| Acquisitions et dons d'objets de collection – prêts externes et internes | | | |
|---|-------------|-------------|-------------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Achats | 41 | 75 | 14 |
| Dons, legs et dépôts | 4 | 579 | 172 |
| Prêts externes | 9 | 29 | 47 |
| Objets pour expositions MEN | 182 | 105 | 145 |

| Conservation – restauration | | | |
|--|-------------|-------------|-------------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Restauration d'objets patrimoniaux | - | 17 | 20 |
| Traitement et conditionnement des objets patrimoniaux | 5'859 | 12'807 | 1'000 |
| Rangement temporaire d'objets en préparation du déménagement | - | 100 | 1'500 |
| Objets congelés préventivement | 20 | 5 | 0 |

| Publications | | | |
|------------------------|-------------|-------------|-------------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Articles scientifiques | 4 | 5 | 1 |
| Livres et catalogues | 1 | 2 | 2 |

| Evénements | | | |
|---|------------|------------|------------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Conférences, colloques et tables rondes | 12 | 12 | 12 |
| Visites guidées | 94 | 81 | 88 |
| Projections | 7 | 9 | 9 |
| Autres (vernissages et pré-vernissages; Nuit des musées; concerts; animations diverses) | 13 | 16 | 12 |
| Total | 126 | 118 | 121 |

Jardin botanique

Entité de gestion 140.00

1 Principales missions

Les missions du Jardin botanique (JBN) sont similaires à celles des autres musées, selon la définition de l'ICOM (Conseil international des musées) : gestion de collections, recherches et éducation. S'y ajoute la conservation de la biodiversité et des plantes menacées telle que définie par la Convention 2022-2025 signée entre l'Université de Neuchâtel, la Fondation du Jardin botanique scientifique et universitaire et la Ville de Neuchâtel.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|-----------------------------------|-------------|-----------|
| Directeur | 1.00 | 1 |
| Fonctions liées à la conservation | 1.30 | 2 |
| Responsable administrative | 0.80 | 1 |
| Chargée de l'événementiel | 0.25 | 1 |
| Chef d'équipe | 0.80 | 1 |
| Horticulteur-trice scientifique | 3.20 | 5 |
| Personnel d'accueil | 0.60 | 1 |
| Total | 7.95 | 12 |

A cela s'ajoute les personnes apprenantes (2), les civilistes, les stagiaires et les employés de l'entreprise sociale Edel's qui sont mandatés pour des services particuliers (le gardiennage des expositions, le maintien des collections ainsi que la conciergerie). Les chargées d'accueil (2) au bénéfice de contrats horaires ne sont également pas comprises dans le tableau.

3 Évènements marquants

Le 25 mars, l'exposition *Traces de vie* était inaugurée dans la Villa du Jardin botanique en présence du Conseil communal *in corpore* et de Jorge Vago, directeur scientifique de

la mission ExoMars de l'Agence spatiale européenne. Cette exposition sur les débuts de la Vie sur Terre et la recherche de traces fossiles sur Mars a été créée en collaboration avec le Space Exploration Institute basé à Neuchâtel et le laboratoire de microbiologie de l'Université de Neuchâtel, ainsi que différents autres partenaires. Elle a été sélectionnée par l'Académie suisse des sciences naturelles dans la « short list » des trois meilleures expositions d'histoire naturelle de Suisse.

Le travail de récolement, de description et d'inventaire détaillé des objets de collection s'est poursuivi dans la perspective du déménagement dans le nouveau Pôle muséal de conservation au printemps 2024. L'enrichissement des collections a dépassé plus d'un millier d'objets dont plus de 400 provenant de l'ancien musée de la Béroche dissout en été 2022.

Au niveau de la recherche, le dossier « Digital Botanical Garden Initiative », déposé conjointement par l'Université de Fribourg et son jardin botanique ainsi que l'Université de Neuchâtel et le Jardin botanique, a reçu en début d'année, un soutien financier important de la part de Swiss Universities.

Le 22 août, l'Office fédéral de la culture révélait la liste de 29 « nouvelles » traditions vivantes de Suisse reconnues par la Confédération. Parmi celles-ci figure la tradition des « excursions naturalistes », pratiquées en groupe depuis le 18^e siècle dans le canton de Neuchâtel. Les porteurs de cette tradition sont le Jardin botanique et l'ADAJE, son association d'amies et d'amis.

Le 18 octobre, Le Jardin botanique a été honorée du prix Muséum décerné par l'Académie suisse des sciences naturelles. Cette distinction « *récompense une institution dont l'exigence scientifique, l'audace et l'impertinence, de même que l'ouverture à un public très diversifié témoignent d'un magnifique engagement sur le long terme* ».

4 Principales activités et réalisations

Tout comme l'année précédente, 2023 a connu un printemps-été très sec de mai à août. Si la plupart des collections botaniques vivantes ont été soignées par l'équipe des jardiniers, de nombreux arbres ont souffert de la situation dans les forêts du Jardin botanique, obligeant par endroit à des coupes de sécurité. En fin d'année la construction d'un nouvel étang a permis d'aménager une nouvelle zone de reproduction pour les batraciens et les insectes aquatiques tout en proposant un îlot de fraîcheur à la population.

Grâce à l'exposition *Traces de vie*, deux colloques scientifique se sont tenus en partie dans les murs de l'institution ; l'un organisé par le Space Exploration Institute les 30 et 31 mai et l'autre par le laboratoire de microbiologie de l'Université de Neuchâtel le 7 septembre. Le Jardin botanique a également reçu les collègues des autres jardins botaniques de Suisse les 30 et 31 août.

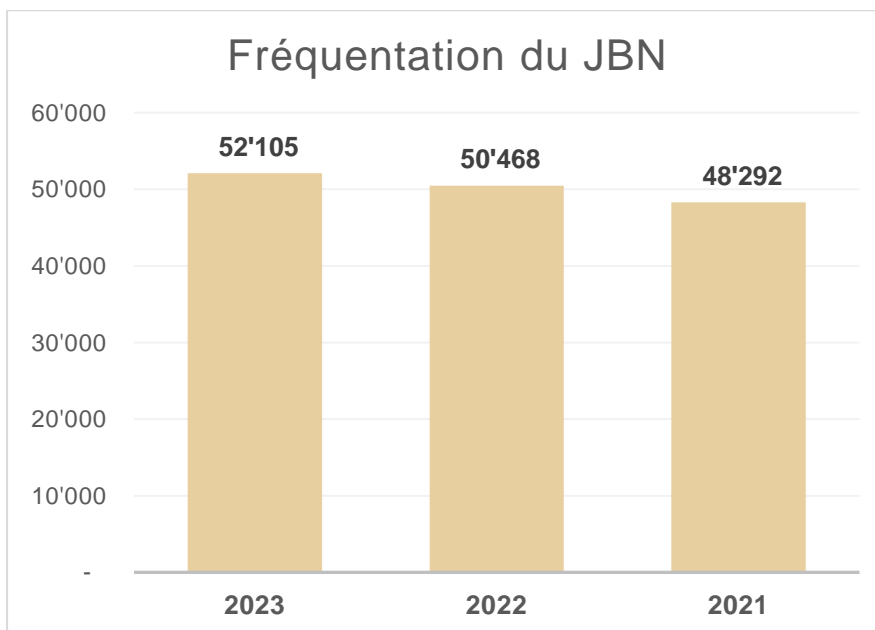
Un week-end d'expressions artistiques s'est déroulé du vendredi 8 au dimanche 10 septembre. L'occasion pour la Corail cie de présenter son spectacle immersif « Forêt » et pour le groupe de musique baBel de réaliser trois concerts itinérants dans le parc.

Deux publications importantes sont à signaler : un catalogue sur la collection de microbiolithes, des marques fossiles de l'activité des bactéries dont les plus anciennes preuves du vivant sur Terre (3,5 milliards d'années). Cette collection a été constituée pour l'exposition *Traces de vie*. Le second ouvrage, « Plantes soignantes. Entre pouvoirs et partages », est l'œuvre d'un collectif d'auteurs et auteurs de différents horizons (médecine, biologie, anthropologie, pharmacologie) présentant l'importance des plantes médicinales et la mise en valeur d'une approche collective de la santé. Ce livre en Open Access a été édité dans la collection Epistémé de l'EPFL Press. En lien avec la convention 2022-2025 de l'Université et de la Ville de Neuchâtel, 6 articles scientifiques impliquant de près ou de loin le Jardin botanique ont paru dans des revues internationales.

5 Statistiques et indicateurs

Plus de 52'000 personnes ont franchi le portail du Jardin botanique. Le nombre de classes et groupes accueillis correspond, à quelques unités près, à celui de 2022, soit presque 3'900 personnes. Le nombre des cours, animations et conférences atteint presque celui des années avant Covid. Le Jardin botanique est ouvert tous les jours.

Le travail dans les collections est toujours axé sur son déménagement au Pôle muséal de conservation. Initialement prévu en automne, celui-ci a dû être reporté pour le printemps 2024. Le nombre important d'acquisitions est dû au ventillage de certains échantillons du droguier général et au don du Musée de la Béroche, dissout en 2022.



| Acquisitions d'objets de collections | | | |
|--------------------------------------|------------|--------------|--------------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Botanique | 25 | 41 | 65 |
| Ethnobotanique | 847 | 1'060 | 1'388 |
| Paléobotanique | 91 | 15 | 49 |
| Miels | 25 | 82 | 69 |
| Total | 988 | 1'198 | 1'571 |

| Publications | | | |
|------------------------|-------------|-------------|-------------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Articles scientifiques | 28 | 8 | 8 |
| Livres et catalogues | 2 | 1 | 1 |

| Evénements | | | |
|--------------------------------|-------------|-------------|-------------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Expositions | 3 | 3 | 3 |
| Cours et ateliers | 41 | 25 | 20 |
| Conférences | 5 | 8 | 5 |
| Concerts, théâtres, animations | 4 | 8 | 3 |
| Excursions | 13 | 8 | 3 |
| Divers | 12 | 14 | 18 |
| Total | 78 | 66 | 52 |

Service de la cohésion sociale

Entité de gestion 134.04

1 Principales missions

Les missions du Service de la cohésion sociale sont les suivantes :

- Promouvoir la participation citoyenne et l'animation socioculturelle ;
- Encourager et faciliter la participation et l'expression des jeunes ;
- Favoriser la cohésion et l'intégration interculturelle, notamment des nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes et des personnes issues de la migration ;
- Organiser des programmes d'intégration professionnelle destinés aux jeunes et aux adultes ;
- Mettre à disposition d'institutions ou de structures issues de la société civile des infrastructures et des équipements dédiés à la vie socioculturelle et culturelle ;
- Assurer les relations institutionnelles avec les églises reconnues et les autres communautés religieuses.

Le Service de la cohésion sociale est composé d'un service central administratif (entités de gestion 134.04, 134.06, 134.07) ainsi que des offices « Case à Chocs » (entité de gestion 134.01), « infrastructures culturelles et culturelles » (entités de gestion 134.03 et 134.08) et de l'office de l'intégration socio-professionnelle (entité de gestion 134.05). Le service central regroupe la direction, les prestations transversales liées au bon fonctionnement des offices (administration, gestion, conduite des dossiers stratégiques, etc.) ainsi que les délégations à la jeunesse et à l'intégration interculturelle.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|--|------------|-----------|
| Chef de service | 1.0 | 1 |
| Adjoint au chef de service | 1.0 | 1 |
| Secrétaire de service | 0.8 | 1 |
| Chargées de projets à la jeunesse et à l'intégration | 1.2 | 2 |
| Gestionnaire des infrastructures culturelles | 0.6 | 1 |
| Intendant | 1.0 | 1 |
| Actions jeunesse | | |
| Déléguée à la jeunesse | 1.0 | 1 |
| Intégration sociale | | |
| Déléguée à l'intégration interculturelle | 0.9 | 1 |
| Total | 7.5 | 9 |

Le Service de la cohésion sociale a accueilli, en 2023, 1 stagiaire en Master universitaire.

3 Évènements marquants

Lancement des assemblées citoyennes

Le 29 mars, a été lancée à Valangin la première des sept assemblées citoyennes de la Ville de Neuchâtel. Idée innovante voulue par la convention de fusion, les assemblées citoyennes constituent un nouvel outil de démocratie participative et de proximité qui doit permettre de stimuler la participation citoyenne en donnant à l'ensemble de la population, quel que soit son âge ou son statut civique, la possibilité de s'impliquer dans la vie locale. Trois moyens d'action sont à disposition des assemblées qui siégeront deux fois l'an : le mandat citoyen, le projet citoyen et la résolution. Trois services de la Ville – la Cohésion sociale, la Chancellerie et le SEPOQUA sont chargés de la mise en œuvre et du suivi des assemblées. Ils sont accompagnés, cette première année, par l'Association ECO-PARC.

Les 7 assemblées constitutives, à l'occasion desquelles chaque assemblée s'est dotée d'un bureau de 5 à 7 membres, se sont réunies entre le 29 mars et le 14 juin. A l'automne, elles ont siégé entre le 6 septembre et le 21 novembre ; fortes de leur succès, celles-ci ont donné lieu à l'acceptation par vote de 7 projets, 37 mandats et 3 résolutions. Parmi les 7 projets, trois ont d'ores et déjà pu être menés à terme en 2023.

Réactivation de la Commission d'animation locale de Corcelles-Cormondrèche

Cet organe de l'ancienne Commune s'était mise en veille à la fin de l'année 2019 déjà. Dans la mesure où le Règlement général de la Ville de Neuchâtel prévoit, en son art. 157, le maintien de cette commission d'animation locale, le Service de la cohésion sociale, par son responsable, a noué, dès le début 2023, les contacts nécessaires avec plusieurs anciens membres. Ces démarches ont permis de convaincre trois anciens membres de réintégrer cette commission et à motiver cinq autres personnalités à la rejoindre.

Le Conseil communal a désigné les huit membres de la Commission de la Vie locale de Corcelles-Cormondrèche jusqu'au terme de la présente législature. A fin 2023, pas moins de quatre animations étaient déjà programmées pour l'année 2024. Les commissions d'animation locale sont prévues dans la convention de fusion.

4 Principales activités et réalisations

Le service administratif traite l'ensemble des questions financières et du personnel pour toutes les entités qui lui sont rattachées. Il assure la conduite de dossiers à caractère stratégique au sein du dicastère et participe à de nombreux projets transversaux au sein de l'administration.

Il facilite l'organisation de cours intégratifs de langues et de cultures étrangères, propose au tissu associatif de nombreux espaces d'activité dont il assure la gestion, réalise le programme d'accueil des nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes et organise le Prix annuel de la citoyenneté. Dans le cadre de ses missions d'intégration, il accueille plusieurs fois par mois les représentations consulaires françaises et portugaises.

Il administre un nombre important de bâtiments et d'espaces d'activité à vocation culturelle et culturelle et, à leur égard, mène régulièrement des projets de rénovation et de transformation. Sur délégation du Conseil communal, il représente la Ville de Neuchâtel au sein de commissions, comités, conseils de fondations ou d'administrations d'entités menant des activités en lien direct avec ses missions.

Enfin, le Service de la cohésion sociale soutient les structures de la société civile dans la mise en œuvre de manifestations socioculturelles ou de projets interculturels. Il fournit différentes prestations en fonction de besoins spécifiques. Il peut s'agir de prestations de conseil et d'accompagnement, d'interprétariat ou de traduction, de soutien financier, de prêt de matériel d'animation, de location d'infrastructures fixes ou mobiles (scènes) ou d'une mise en réseau avec d'autres structures associatives ou services de l'administration. Les subventions 2023 de cette entité de gestion sont supérieures à 2022, suite au transfert d'une partie du budget de subvention de l'entité de gestion 134.07 (intégration sociale). Ces subventions sont principalement versées dans le but d'animation locale prévue par la convention de fusion.

5 Statistiques et indicateurs

| Subventions du Service de la cohésion sociale (entité 134.04) | | | |
|--|------------------|-----------------|----------------|
| | Type | 2023 (CHF) | 2022 (CHF) |
| Prix de la citoyenneté (2023 : EPER) | Ordinaire | 5'000.- | 5'000.- |
| L'AMAR (fonctionnement) | Ordinaire | 6'142.- | 4'715.- |
| GSLP (achat verres pour associations) | Soutien ponctuel | 905.- | 0.- |
| GSLP (achat gobelets réutilisables) | Soutien ponctuel | 1'059.- | 0.- |
| GSLP (soirée vintage – subv. loyer) | Soutien ponctuel | 564.- | 0.- |
| Paroisse catholique Peseux (Noël des aînés) En 2022 sous EG 134.07 | Soutien ponctuel | 500.- | 0.- |
| Association WindBand Neuchâtel | Soutien ponctuel | 2'000.- | 0.- |
| Sens Egaux (subv. Aménagement locaux) | Soutien ponctuel | 2'500.- | 0.- |
| Association des transports bénévoles En 2022 sous EG 134.07 | Soutien ponctuel | 1'000.- | 0.- |
| Association AmazoNE (subv. location) | Soutien ponctuel | 647.- | 0.- |
| SPCLN – KVO | Soutien ponctuel | 500.- | 0.- |
| Association des Amis de l'Eco Débaras En 2022 sous 134.07 | Soutien ponctuel | 1'700.- | 0.- |
| USL (Fête villageoise) | Soutien ponctuel | 12'047.- | 0.- |
| CDL (Neuch'Talents compagnie loyer) | Soutien ponctuel | 330.- | 0.- |
| Association Ukrainien-ne-s (location salle) | Soutien ponctuel | 759.- | 0.- |
| Total | | 35'653.- | 9'715.- |

Actions jeunesse

Entité de gestion 134.06

1 Mission principale

La délégation à la jeunesse est chargée de la mise en œuvre et de l'adaptation de la politique sectorielle dédiée aux jeunes âgés de 12 à 25 ans. Sa mission centrale consiste à promouvoir la participation et l'expression citoyenne des jeunes. Elle soutient et accompagne l'ensemble des activités des Parlement et Conseil des jeunes, ainsi que de nombreux projets initiés *par les jeunes, pour les jeunes*. Elle assure un dialogue régulier entre les autorités politiques, les partenaires institutionnels et les jeunes. Elle siège au sein de la Commission cantonale de la jeunesse et prend part aux travaux de la Conférence romande des délégué-e-s à l'enfance et à la jeunesse. Elle siège au sein de la Commission cantonale de la jeunesse, participe à la Conférence romande des délégué-e-s à l'enfance et à la jeunesse ainsi qu'à la rencontre des responsables des conseils et parlements des jeunes organisée par la FSPJ (Fédération suisse des parlements des jeunes).

2 Effectif du personnel

Dans la dotation indiquée dans le tableau ci-avant figure, depuis octobre dernier, la fonction de chargé-e de projets qui reprend les tâches jusqu'alors occupées par la fonction de coordinateur-trice du Conseil des Jeunes. L'effectif lié à la jeunesse est complété par plusieurs postes en contrats de droit privé. Pour le Parlement des jeunes, il s'agit d'une fonction de greffier ou greffière rémunéré-e à l'acte et pour le programme Midnight JeunNE, de 13 personnes (chef-fe-s de projets, seniors et juniors coachs) rémunérées à l'heure pour les chef-fe-s de projets et au forfait par soirée pour les autres membres de l'équipe.

3 Évènements marquants

Cette année a été essentiellement marquée par le lancement du projet « Mon Aire » dont le but est de préserver les enfants et les jeunes de la fumée passive et de l'image « fun » du fumeur dans les lieux publics très fréquentés par ce public. Cet événement a beaucoup intéressé la population ainsi que les médias. Ce sujet très actuel a également été traité par d'autres communes du canton en interdisant de fumer dans les places de jeux.

4 Principales activités et réalisations

Conseil des jeunes (CJ)

Le Conseil des jeunes pour l'année 2022 - 2023 comptait 43 membres issu-e-s des trois cercles scolaires du centre de la Côte, du Mail et des Terreaux.

Le nouveau recrutement de membres auprès des centres scolaires de cycle III via Pro-note a permis de constituer, à l'automne 2023, une équipe de 48 membres motivé-e-s dont 25 jeunes fraîchement entré-e-s en 9^{ème} année.

Les 3 principaux projets réalisés par les jeunes sont les suivants :

La Commission dédiée aux activités cinéma a proposé, le 26 mai 2023, une soirée « Mystery Night » en étroite collaboration avec le Centre de Loisirs.

Le CJ a aussi organisé un tournoi de jeux vidéo intitulé « Newcastle Gaming », prévu en janvier 2024, fruit de la collaboration avec le Centre de loisirs et proposera tout un week-end d'activités autour des jeux vidéo. Le projet soutient une approche positive du jeu vidéo et du eSport tout en favorisant les liens sociaux en réunissant différents jeunes autour d'une passion commune.

L'année 2022-2023 a été clôturée par l'organisation d'une soirée destinée aux jeunes du cycle 3 sur le thème « Vintage Party 80' ». Celle-ci s'est déroulée le samedi 3 juin, de 18h à 22h, à la Case-à-Chocs. Plusieurs animations (danse, karaoké, magicien, musique, etc.) ont rythmé l'événement pour assurer une soirée mémorable. Environ 230 jeunes y ont pris part. L'encadrement de la manifestation a été assuré par les équipes de la cohésion sociale, du Centre de Loisirs et de la Case à Chocs.

Parlement des jeunes (PJNE)

En 2023, le Parlement des jeunes s'est rencontré neuf fois en séances plénières, plus une fois en séance extraordinaire, pour débattre des sujets et projets en cours ainsi que pour traiter les demandes d'aides financières destinées à des projets à réaliser par et/ou pour la jeunesse. Durant l'année, le comité du PJNE, élu lors de la séance plénière du 15 décembre 2022, était composé de :

- | | |
|--------------------------|---------------------------|
| • Ilinca Schneller | Présidence |
| • Dionis Paratte | Vice-Présidence |
| • Silvia Gascò | Trésorerie |
| • Valentine Hanselmann | Secrétariat et logistique |
| • Carolina Morais Montès | Communication |

Les membres du PJNE se sont engagés dans les organes, commissions, groupes et événements externes suivants : Fédération suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ) ; rencontre Inter-PJ ; Comité de l'association Noctambus ; Jury du Prix de la citoyenneté ; Conseil des jeunes ; COPIL « mémoire et espace public » ; groupe de travail « Mon espace, ma liberté », Commission Jeunesse du Canton de Neuchâtel ; Fête des Voisins ; réception d'accueil par le Conseil communal des nouveaux citoyens et nouvelles citoyennes et à sa suite, l'animation de la soirée des nouveaux majorant-e-s. Le PJNE a également été invité à visiter le Grand Conseil le 31 octobre et la RTS est venue faire un enregistrement lors de la plénière du 5 octobre 23 pour l'émission « Mise au Point » consacrée aux élections fédérales 2023.

Ci-dessous, la liste des commissions actives du Parlement des jeunes et d'autres actions, en vue de développer des projets :

- Commission PJME : « Projet de jardinage et Maraîchage Ecologique ». Un jardin du PJNE est situé à la rue des Cadolles ;
- Commission « Sens'Egax » : pour renforcer les liens avec l'association qui abrite le Quartier Jeunéral, notamment par la création de Podcast ;
- Commission « Infinitely Short » : projet de présentation de la Ville de Neuchâtel vue par des jeunes dans le cadre des Newcastles of the world et diffusion de films ;
- Commission « Sensipo » (sensibilisation à la politique) : organisation de la journée de la démocratie du 15 septembre 2023 et organisation d'une rencontre avec l'ambassadeur de l'UE en Suisse, M. Petros Mavromichalis, ainsi que M. Jean-Jacques Moix, responsable Jeunesse et Participation à la ville de Fribourg et Nicole Baur, présidente de la Ville de Neuchâtel ;
- Commission char : décoration d'un char sur le thème « Vend'anges et démons » lors du corso fleuri ;
- Commission « bénévolat » : soutien aux associations ou personnes qui initient des actions dans le domaine de l'entraide et de la solidarité. Les membres ont par exemple participé au Marché de Noël afin de soutenir l'association neuchâteloise des proches aidants (ANDPA) ;
- Participation à l'exposition des journées orange – semaine thématique du 25 novembre au 1^{er} décembre 2023 pour l'élimination de la violence faite aux femmes.

Parmi les événements importants de 2023, la Ville de Neuchâtel a participé, comme tous les deux ans, à l'alliance des Neuchâtel du monde - Newcastles of the Word- qui s'est déroulée cette année dans la ville de Nové Hardy en République Tchèque. Trois membres du PJNE envoyé-e-s avec une délégation de la Ville ont ainsi pu tisser des liens avec les autres jeunes présent-e-s. Suite à ces échanges, la délégation neuchâteloise souhaite maintenir le lien avec les différents intervenant-e-s de cette manifestation, notamment en gardant un contact via « Discord ».

Les soutiens financiers apportés par le PJNE (cf. tableau ci-dessous) ont pour but de soutenir le lancement de projet particulier, et ne sont en général pas reconduits d'une année à l'autre. Une comparaison avec les années précédentes n'est dès lors pas pertinente. En 2022, le PJNE avait attribué 21'800 francs.

| Subventions de l'entité Action jeunesse (134.06) | |
|--|-----------------|
| | 2023 |
| Association semaine durabilité | 1'000.- |
| Association Senders Production (Trumoiak) | 2'500.- |
| Scène ouverte (to do after work) | 500.- |
| Grand Tourisme (Basse culture) | 2'000.- |
| Zigomatyks (On ne peut plus rien dire) | 1'860.- |
| Association En Show (La petite fille aux allumettes) | 2'000.- |
| Association Evasure (Développement artistique local) | 500.- |
| AKProd (Festival de rue) | 1'000.- |
| Association du Scoutisme Neuchâtelois (ASN) – EoNE | 1'500.- |
| Association Altera Vita | 3'500.- |
| Total | 16'360.- |

Midnight JeuNe

Les samedis soir, au Collège de la Promenade, le programme Midnight JeuNE invite les jeunes de 12 à 17 ans à se divertir par la pratique d'activités sportives, ludiques ou culturelles qu'ils et elles choisissent eux-mêmes. Encadré par une équipe de coachs, ce programme permet également diverses actions de sensibilisation et de prévention, à l'égard par exemple de la consommation d'alcool, de stupéfiants, du tabac ou des questions touchant à la santé mentale. 36 soirées ont été organisées en 2023 qui ont accueilli 1'692 participant-e-s (346 filles et 1'346 garçons), soit 363 participant-e-s de plus que l'année précédente.

Autres activités

Dans le cadre de l'action « Dialogue Jeunesse » menée par le Service de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ), un appel à projet a été lancé en vue de faciliter l'accès aux infrastructures culturelles et sportives. En ce sens, un projet élaboré par les Services de la cohésion sociale et des sports a été adressé au SPAJ, qui a accepté de le soutenir financièrement. Les Summer Nights ont ainsi vu le jour en 2023 avec des activités sportives destinées aux jeunes âgés de 12 à 25 ans, au sein d'infrastructures sportives extérieures. Ces activités, animées et encadrées par les équipes du programme Midnight jeuNE ainsi que du Centre de Loisirs, ont attiré 113 participant-e-s (26 filles et 87 garçons) sur six vendredis soir entre mai et août 2023. Les activités se sont déroulées dans différents quartiers de la ville afin de proposer l'offre au plus grand nombre de jeunes possible.

Pour assurer une continuité durant l'année, les Winter Sundays, soit 4 dimanches, entre décembre 2023 et mars 2024, à la salle de gym des Charmettes, a également été mis en place sous l'encadrement d'une équipe de coachs. La première édition a eu lieu le dimanche 17 décembre 2023, attirant enfants et jeunes autour d'activités proposées selon leurs envies du moment.

Projet « Mon aire »

Le Service de la cohésion sociale a lancé son projet « Mon Aire » dans le cadre du programme « Fresh Air for Free » du FPT (Fonds de prévention du tabagisme), visant à libérer de la fumée certains espaces publics fréquentés par des enfants et des jeunes. La protection des jeunes à l'égard de la fumée passive étant une thématique transversale, un groupe de travail interne a réuni plusieurs services de l'administration ainsi que le Centre de Loisirs, le Parlement des jeunes et Cipret Neuchâtel. Le logo et le message a pu être construit avec le concours du Conseil des jeunes (12-15 ans) afin de cerner la perception de la fumée par les jeunes. Au printemps, la mise en place de signalétiques et d'affiches sensibilisant à la thématique de la fumée passive a été effectuée dans différents lieux stratégiques, identifiés par les jeunes et les professionnel-le-s de la jeunesse, notamment dans des parcs, arrêts de bus ou encore des places de jeu. Une page Internet expliquant le projet (<https://www.neuchatelville.ch/fr/participer/la-ville-et-les-jeunes/campagne-mon-aire>) a été relayée sur les espaces publics visés. De plus, l'association Senders Production a été sollicitée pour créer des capsules vidéo et des micros-trottoirs diffusés dès l'automne sur les réseaux sociaux pour dispenser les messages de prévention. Une première évaluation chiffrée indique que 48'218 comptes ont visionné les différentes vidéos sur Instagram. Sur le réseau social TikTok, on compte 582 visionnages. Ces scores sont très encourageants et démontrent que la prévention du tabac intéresse fortement les jeunes (public cible de cette action).

La cérémonie des nouveaux majorant-e-s

Depuis 2022, le Service de la cohésion sociale a repris l'organisation de la soirée des nouveaux et nouvelles citoyen-ne-s, en collaboration avec la Chancellerie. Cette réception qui a réuni le Conseil Communal et 64 majorant-e-s, s'est déroulée le 23 novembre à la Case à Chocs et l'Interlope dans une atmosphère festive grâce à la pop colorée du groupe neuchâtelois Hybisae et aux animations prévues par le Parlement des jeunes.

Participations aux projets jeunesse et groupes de travail

Le secteur de la jeunesse est également sollicité pour des sujets transversaux, c'est pourquoi la délégation jeunesse prend part au groupe de travail « Espace public » et collabore avec Pro Junior Arc jurassien en tant qu'expert jeunesse dans le cadre de la campagne Appel d'air pour le bien-être des jeunes en sensibilisant à la santé mentale.

Elle a soutenu financièrement de nombreux projets pour la jeunesse dont le détail est mentionné ci-dessous dans les statistiques et indicateurs. L'augmentation du montant global est dû au nombre plus important d'étudiant-e-s neuchâtelois-e-s à l'Académie de Meuron.

Centre des Loisirs (CDL)

L'Association du Centre de Loisirs de Neuchâtel a mené, durant toute l'année 2023, sur l'ensemble du territoire communal, une multitude d'actions destinées aux enfants et aux jeunes. Les activités d'animation socioculturelle et socio-éducatives proposées par le CDL le sont tant au sein des murs de l'institution à la Boine, à Peseux et à Corcelles (accueil libre, ateliers) que dans l'espace public (dispositif Hors Murs).

L'équipe Hors Murs du CDL est présente dans l'espace public, durant toute l'année. Plusieurs équipes parcourent l'ensemble du territoire, en particulier dans les quartiers, sur les places de jeux et de sport, sur les rives, lors d'événements et de manifestations, etc. L'année 2023 aura été marquée par un nouveau mandat de médiation confié au CDL. Les liens de confiance solides, construits sur la durée, permettent aux équipes du CDL d'intervenir, de manière légitime et impactante, dans de nombreuses situations identifiées comme potentiellement sensibles ou problématiques.

En 2023, le CDL a, comme chaque année, accompagné différents projets participatifs développés par le Conseil des Jeunes. Outre son emblématique projet « Dimension 13'17 », organisé dans le cadre de Festi'neuch, le CDL a mis en place en 2023 « Je Me Vois Bien », un concept d'accompagnement dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle, mis en place des projets de promotion culturelle comme « Dimension Jeunes Talent » et « Neuch Talent Company », contribué à la création d'une exposition sur la thématique de la Santé psychique en collaboration avec le Service de la santé publique du Canton de Neuchâtel, développé des actions de promotion des droits de l'enfants, participé à la Semaine d'Action contre le racisme, présenté l'animation socioculturelle à l'occasion de Capa'Cité, mis en place des activités spéciales pour les filles dans le cadre de son action « CDelles days », etc.

L'étroite collaboration entre le Service de la cohésion et le CDL a permis que ce dernier assure, du 15 août 2023 au 14 janvier 2024, un mandat de remplacement partiel de la déléguée à la jeunesse de la Ville, durant son congé maternité.

5 Statistiques et indicateurs

| Subventions de l'entité Action jeunesse (134.06) | | | |
|--|-----------|------------|------------|
| | Type | 2023 (CHF) | 2022 (CHF) |
| Académie de Meuron (écolages) | Ordinaire | 73'050.- | 54'200.- |
| Académie de Meuron (loyers) | Ordinaire | 75'672.- | 74'000.- |
| Association Neuch'Events | Ordinaire | 8'000.- | 20'000.- |
| Centre de loisirs | Ordinaire | 636'069.- | 626'000.- |
| Centre de loisirs (loyers) | Ordinaire | 48'930.- | 48'930.- |
| #Ciné | Ordinaire | 10'000.- | 10'000.- |
| Cité ALFEN SA | Ordinaire | 30'000.- | 30'000.- |
| Conseil des jeunes – subventions octroyées à des tiers | Ordinaire | 6'290.- | 10'337.- |

| | | | |
|---|------------------|------------------|------------------|
| DOJO - "Gestion stress, confiance, motivation chez les jeunes" | Soutien ponctuel | 0.- | 1'600.- |
| Graine de génie et graine de citoyen (10'000 ordinaire – 2'000 jubilés) | Ordinaire | 12'000.- | 10'000.- |
| Noctambus – garantie de déficit | Ordinaire | 49'211.- | 50'587.- |
| Parlement des jeunes – subventions octroyées à des tiers | Ordinaire | 16'360.- | 21'800.- |
| Pro Junior Arc Jurassien (loyer) | Ordinaire | 3'000.- | 3'000.- |
| Pro Junior Arc Jurassien, (subv. post Covid) | Soutien ponctuel | 0.- | 5'000.- |
| Pro Junior Arc Jurassien – appel d'air | Ordinaire | 10'000.- | 10'000.- |
| Pro Juventute - ligne 147 | Ordinaire | 2'000.- | 2'000.- |
| Plakart, projet intergénération | Soutien ponctuel | 5'000.- | 5'000.- |
| Ass. Street Foot Challenge | Soutien ponctuel | 0.- | 412.- |
| Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ) | Soutien ponctuel | 0.- | 1'000.- |
| Association du scoutisme neuchâtelois | Soutien ponctuel | 1'000.- | 0.- |
| JapaNeuch | Soutien ponctuel | 10'000.- | 0.- |
| Association Flèche | Soutien ponctuel | 1'000.- | 0.- |
| La Turlutaine Festival (festival international de marionnettes) | Soutien ponctuel | 2'000.- | 0.- |
| Total | | 999'582.- | 983'866.- |

Intégration sociale

Entité de gestion 134.07

1 Mission principale

Les missions de la délégation à l'intégration sociale et interculturelle sont de définir, réaliser ou soutenir des actions, événements ou programmes visant à encourager la participation citoyenne et à renforcer le « vivre ensemble » et l'intégration interculturelle de chaque membre du corps social. Les moyens mis en œuvre visent au renforcement de la cohésion sociale au sein de la population, ainsi qu'à la prévention et à la lutte contre toute forme de discrimination.

2 Effectif du personnel

En plus de la dotation indiquée dans le tableau ci-avant, 10 mentors du programme *Alterconnexion* (contrats horaires) complètent l'effectif lié à la délégation à l'intégration.

3 Évènement marquant

Vernissage du parcours interactif « Neuchâtel, empreintes coloniales »

En 2020, à la demande du Conseil communal était constitué le COPIL « Mémoire et espace public ». Destiné à mener des réflexions approfondies sur les marques mémorielles présentes dans l'espace public, ce comité de pilotage a pour mission de valider la mise en œuvre de propositions de mesures acceptées par le Conseil général en septembre 2021. Après la réalisation d'une première série d'actions en 2022, ce fut au tour du parcours interactif « Neuchâtel, empreintes coloniales », de voir le jour en 2023.

Inauguré le 23 mars 2023 dans le cadre de la Semaine d'actions contre le racisme, ce parcours interactif, disponible via une application, emmène le public à travers des lieux emblématiques de la ville en lien avec l'histoire de l'esclavage et de la colonisation. A chacune des 7 étapes du circuit, des contenus pédagogiques sont proposés par le biais d'un quiz, d'une vidéo, d'infographies ou encore d'appels WhatsApp effectués par des spécialistes des domaines en question. Disponible également en allemand et en anglais, le parcours est accompagné d'un dossier pédagogique et s'adresse ainsi à tout un chacun : population neuchâteloise, écoles, mais aussi touristes suisses ou étranger-e-s.

4 Principales activités et réalisations

Semaine d'actions contre le racisme

La Semaine d'actions contre le racisme (SACR) est organisée chaque année par le Forum « Tous Différents - Tous Egaux » (FTDTE), en collaboration avec le Service de la cohésion multiculturelle. Le Service de la cohésion sociale prend également une part active à son organisation pour les événements qu'il soutient financièrement ou organise lui-même.

Entre les mois de mars et avril, la SACR a proposé, sous le marrainage de l'auteure compositrice et interprète Afra Kane, un riche programme avec une soixantaine de partenaires qui proposaient d'examiner la politique d'intégration interculturelle du canton à la lumière des discriminations liées aux origines. L'évènement a offert l'occasion de s'interroger sur ces discriminations qui continuent de représenter un défi quotidien dans une société soucieuse de sa cohésion sociale à travers le vernissage du parcours interactif.

La Semaine de l'Europe

La Semaine de l'Europe est le fruit d'un partenariat entre la Ville de Neuchâtel, la Maison de l'Europe transjurassienne (MET) et l'Université de Neuchâtel, avec le concours de nombreuses associations et institutions. Cette 5^e édition, qui a eu lieu du 2 au 9 mai était consacrée aux femmes et à leur contribution dans l'édification des valeurs européennes que sont la paix, la justice et l'égalité. Au programme, une trentaine d'évènements organisés par plus de 20 partenaires : conférences, tables-rondes, propositions musicales, lectures, jeu de piste ou encore ateliers pour les jeunes. Ont également été proposées pendant la semaine : une exposition sur la chanson « Bella ciao » et une autre, photographique, mettant en scène des femmes de l'espace public dans différentes villes d'Europe jumelées avec Neuchâtel ou amies du réseau « Newcastle of the world ».

Vernissage de la Place Agota Kristof

L'un des points forts du programme de la Semaine de l'Europe a été constitué par l'inauguration officielle de la place Agota Kristof, au sud du collège latin, qui s'est déroulée le 5 mai en présence de la famille de l'écrivaine hongroise installée à Neuchâtel. L'attribution de cette place encore anonyme, au sud du collège latin, constituait un hommage rendu par la ville à une célèbre artiste d'envergure européenne ayant fui la répression et ayant traité, dans son œuvre, les duretés de l'exil et de l'intégration. Plusieurs événements ont été proposés autour de son œuvre : projection de films, lectures ou encore œuvre collective itinérante.

Feuille de route pour une administration égalitaire et ouverte à la diversité

En 2018, l'Etat de Neuchâtel a élaboré une feuille de route pour une administration égalitaire et ouverte à la diversité, à laquelle la Ville de Neuchâtel a exprimé sa pleine adhésion. En 2022, les résultats de l'enquête menée auprès du personnel ont été communiqués et, dans la foulée, un groupe de travail coordonné par le Service de la cohésion sociale était constitué avec pour mission d'établir un plan d'actions tenant compte des axes de la feuille de route et des résultats dudit sondage. En août 2023, ce plan d'actions sur 3 ans, accompagné par une charte de l'égalité et de la diversité, a été présenté et validé par le Conseil communal. Le début de sa mise en œuvre est prévu pour 2024.

Accueil des personnes nouvellement arrivées

Chaque personne qui s'installe à Neuchâtel reçoit des documents d'information générale, et spécialement la « Charte de la citoyenneté » lors de son inscription au Contrôle des habitants. Elle se voit également proposer de contacter le Service de la cohésion sociale pour toute question qui faciliterait son installation à Neuchâtel. Au surplus, ledit service organise une réception à son intention, à l'invitation des Autorités.

Cette dernière s'est déroulée le 1^{er} novembre 2023 au Temple du Bas. Quelque 250 convives y ont pris part, sur 2'450 courriers envoyés en 11 langues. A l'issue de la partie officielle, les invité-e-s se sont vu-e-s proposer un apéritif convivial et ont pu entrer en contact avec les membres du Conseil communal ainsi qu'avec les nombreux services de l'administration et partenaires associatifs présents.

En sus, les nouveaux et nouvelles arrivant-e-s se sont vu proposer une visite guidée de la ville ainsi qu'une entrée gratuite à faire valoir dans chacune des 3 institutions muséales communales.

Fête des voisin-e-s

La douzième édition de la Fête des Voisin-e-s a eu lieu le 2 juin. Le 13 mai, des stands de promotion étaient installés au centre-ville, à Peseux dans le cadre du vide-grenier ou encore à Cormondrèche à l'occasion des caves ouvertes. Cette année, un nouveau record de participation a été battu puisque ce ne sont pas moins de 100 fêtes (93 en 2022) qui se sont annoncées sur le territoire de la commune. Parmi celles-ci, les 80 premières inscrites se sont vues proposées un sac gourmand ainsi que du mobilier de manifestation.

Prix de la citoyenneté

Le Prix de la citoyenneté a été remis pour sa dixième édition le 14 novembre 2023, après analyse des 17 dossiers de candidature reçus. Lors de cette cérémonie, le Conseil communal, sur la proposition du jury présidé par Mme Nathalie Randin von Allmen, a attribué le prix à l'EPER, pour son projet « Les Nouveaux Jardins », qui réunit migrant-e-s et autres habitant-e-s de Neuchâtel autour de la culture d'un potager.

Les autres membres du jury sont : l'illustrateur John Howe, l'ancien directeur du CSEM Mario El-Khoury, la présidente de l'Association pour la défense des chômeurs de Neuchâtel Corinne Dupasquier, et enfin un représentant du Parlement des jeunes, Damien Kocher.

Plateforme de rencontre des associations de quartiers

Afin d'établir un canal d'échange direct et régulier avec les associations de quartiers, des rencontres semestrielles réunissent l'Autorité exécutive, des membres de l'administration et leurs représentant-e-s. Cette plateforme, présidée par le responsable du dicastère CICS, permet aux associations d'exprimer leurs besoins propres, en particulier sous l'angle de l'intégration et de la cohésion sociale.

Deux rencontres se sont déroulées en 2023, en date du 27 avril et du 19 octobre. Les thèmes principaux abordés lors de la rencontre du printemps étaient : un premier bilan de la mise à disposition des vitrines d'affichage ainsi que la distinction entre les missions et objectifs des Assemblées citoyennes et des associations de quartiers. La rencontre d'automne a elle été proposée à la caserne de la Maladière par la Sécurité publique qui a présenté son organisation renouvelée suite à la fusion et a donné des informations concernant les autorisations pour l'organisation de manifestations publiques. Le Dicastère du développement durable, de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie (DDMIE) est également intervenu afin de présenter la Stratégie mobilité et répondre aux nombreuses questions des associations.

Programme d'intégration cantonal

Grâce à la collaboration entre le Service de la cohésion multiculturelle de l'Etat de Neuchâtel (COSM) et les Villes de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, une nouvelle phase de soutien aux projets d'intégration voit le jour (PIC 2bis), après une année de pause en 2022. Un contrat de prestation annuel modalise les engagements respectifs des partenaires. En 2023, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds disposent d'un fond de 40'000 francs octroyé par le COSM pour soutenir des projets dans le domaine du vivre-ensemble, de la participation culturelle et de la primo-information. Le soutien aux projets se fait à l'autonomie des villes, les projets doivent se dérouler sur le territoire communal et être ouverts à la population d'origine étrangère. Il devrait être reconduit en l'état pour les trois prochaines années.

Affichage socioculturel

Depuis la fin de l'année 2023, le Service de la cohésion sociale s'est doté d'un nouvel outil pour favoriser la promotion des activités et manifestations proposées par les actrices et acteurs socioculturel-le-s. Quatre nouveaux supports, installés dans l'espace public à Peseux, Corcelles-Cormondèche, au Jardin anglais ou encore devant la Faculté de Droit, permettront d'accueillir des affiches aux formats A2 et A3. Mis sur pied en collaboration avec la Coopérative Cyclone, le projet permettra aux organisatrices et organisateurs de venir déposer un lot d'affiches chez notre partenaire qui se chargera ensuite de la pose et de la dépose.

Chalets de Noël

Dans le cadre des festivités de fin d'année, la Ville de Neuchâtel met à disposition des acteurs associatifs, sportifs et socioculturel deux chalets, installés au sein du village de Noël de la place Coq d'Inde, leur permettant de faire la promotion de leurs activités et de proposer à la vente de la nourriture et des boissons ainsi que des animations. Le Service de la cohésion sociale promeut le projet au sein de son réseau et coordonne les inscriptions des actrices et acteurs socioculturel-le-s.

Sur l'ensemble des subventions de l'entité intégration sociale présentée ci-dessous, l'augmentation est principalement due au mandat de médiation urbaine confiée au centre des loisirs, suite à la suppression des médiateurs-rices urbain-e-s décidée lors du budget 2023. Il s'agit d'un transfert de charge du Service de la protection et de la sécurité au Service de la cohésion sociale.

5 Statistiques et indicateurs

| Subventions de l'entité Intégration sociale (134.07) | | | |
|--|------------------|------------------|------------------|
| | Type | 2023 (CHF) | 2022 (CHF) |
| ADCN (soupe au caillou) | Soutien ponctuel | 0.- | 455.- |
| Association du printemps culturel (manifestation biennale) | Ordinaire | 15'000.- | 0.- |
| CCN | Ordinaire | 25'000.- | 25'000.- |
| Centre de loisirs - Animation hors murs | Ordinaire | 213'000.- | 210'000.- |
| EPER | Ordinaire | 85'000.- | 85'000.- |
| Marchés de l'Univers | Ordinaire | 2'000.- | 2'000.- |
| MEDIANE | Ordinaire | 3'700.- | 3'700.- |
| RECIF (loyer) | Ordinaire | 56'686.- | 56'686.- |
| RECIF - compétence familiale | Ordinaire | 70'000.- | 70'000.- |
| Total | | 470'386.- | 452'841.- |
| Subventions socioculturelles | | | |
| Association AQSB (Serrières en fête) | Soutien ponctuel | 0.- | 1'010.- |
| Association AQCG (10 ans association) | Soutien ponctuel | 0.- | 2'000.- |

| | | | |
|--|------------------|-----------------|-----------------|
| Association de quartier de Vieux-Châtel (notre quartier se la joue) | Soutien ponctuel | 800.- | 1'200.- |
| Association de quartier Charmettes | Soutien ponctuel | 2'000.- | 0.- |
| Association de quartier Roche de l'Ermitage | Soutien ponctuel | 578.- | 0.- |
| ACDC (30 ans) | Soutien ponctuel | 0.- | 30'000.- |
| ACDC (soutien à un concert d'un groupe ukrainien) | Soutien ponctuel | 0.- | 5'000.- |
| Association Sens'Egax | Ordinaire | 25'000.- | 25'000.- |
| Association Colonia Libera | Soutien ponctuel | 0.- | 10'000.- |
| Association Pièces Solidaires | Soutien ponctuel | 0.- | 2'000.- |
| Association guinéen-ne-s | Soutien ponctuel | 1'500.- | 0.- |
| Association AmazoNE | Soutien ponctuel | 680.- | 0.- |
| Communauté Erytréenne | Ordinaire | 7'000.- | 7'200.- |
| Total des subventions socioculturelles | | 37'558.- | 83'410.- |
| Subventions diverses | | | |
| Association des Transports bénévoles de la Côte. En 2022 sous EG 134.04 | Ordinaire | 0.- | 1'000.- |
| Association Mélanine - projet Etre Femme, Etre Noire, Etre Suisse | Soutien ponctuel | 5'000.- | 0.- |
| Observatoire éthique et santé humaine | Soutien ponctuel | 3'000.- | 0.- |
| Noël Autrement | Soutien ponctuel | 2'000.- | 0.- |
| Association Sens'Egax (journées oranges) | Soutien ponctuel | 3'000.- | 0.- |
| Association Découvrir - permanence pour l'intégration des migrants qualifiés | Soutien ponctuel | 3'000.- | 3'000.- |
| Association Fête de la danse canton de Neuchâtel | Soutien ponctuel | 0.- | 800.- |
| Association La Furtive - soutien au démarrage de leurs activités | Soutien ponctuel | 0.- | 1'000.- |
| Association Italie en Suisse - semaine de l'Europe | Soutien ponctuel | 0.- | 575.- |
| Association Elpida Cultural Integration - concert caritatif en faveur des Ukrainiens | Soutien ponctuel | 0.- | 3'500.- |
| Case à Chocs - Loto Alterno | Soutien ponctuel | 0.- | 780.- |
| Coordination Intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation | Soutien ponctuel | 0.- | 3'000.- |
| Etoffe des rêves | Soutien ponctuel | 3'000.- | 3'000.- |
| Forum tous différents tous égaux | Soutien ponctuel | 2'000.- | 2'000.- |
| Association des Amis de l'ECO-débarras | Soutien ponctuel | 0.- | 2'440.- |
| OSEO | Soutien ponctuel | 2'500.- | 2'000.- |
| Paroisse Catholique - Peseux Noël des aînés 2022 sous EG 134.04 | Soutien ponctuel | 0.- | 400.- |

| | | | |
|---|------------------|------------------|------------------|
| Paroisse de la Côte Corcelles - soutien en faveur des actions d'entraide | Ordinaire | 2'000.- | 2'000.- |
| USL (Union des Sociétés locales de Corcelles) matériel animation (passé sous le 134.04) | Soutien ponctuel | 0.- | 1'370.- |
| Académie de Meuron (renforcement de l'encadrement pédagogique) | Soutien ponctuel | 60'000.- | 0.- |
| *CDL - Médiation urbaine | Ordinaire | 121'576.- | 0.- |
| Total des subventions diverses | | 207'076.- | 26'865.- |
| Total des subventions de l'intégration sociale (entité 134.07) | | 715'020.- | 563'116.- |

*Nouveau mandat de médiation, suite à la suppression du dispositif de médiateurs et médiatrices urbain-e-s

| Subventions engagées dans le cadre du Programme d'intégration cantonal | | |
|--|----------------------------------|--------------------------|
| Porteur de projet | Projet | Montant du soutien 2023* |
| OSEO | Cours de français dans les parcs | 2'500.- |
| Association Blackbox | Blackbox Neuchâtel | 4'000.- |
| Association Dilwale | Spectacle de danse « Shakti » | 2'000.- |
| EPER | Ouvre ton jardin | 1'500.- |
| Effe | Donne corps à ton projet | 3'000.- |
| EPER | Ateliers pères-enfants | 5'000.- |
| Ass. Marchés de l'univers | 20 ans des marchés de l'univers | 3'000.- |
| ADC Neuchâtel | Soupe aux cailloux | 2'000.- |
| Association Mélanine | Expo Black Helvetia lycées | 4'000.- |
| Ass. Les Filles d'Olympe | Cafés-récits | 1'500.- |
| RECIF | Atelier d'expression artistique | 3'500.- |
| RECIF | Initiation à la natation | 4'100.- |
| Communauté africaine des montagnes neuchâteloises | Je vote aussi ! | 750.- |
| Total | | 36'850.- |

* La Ville de Neuchâtel n'a pas bénéficié de programme d'intégration cantonal en 2022

Case à Chocs

Entité de gestion 134.01

1 Principales missions

La Case à Chocs est un centre de compétences consacré aux musiques actuelles. L'institution a pour missions principales la production et l'accueil d'événements musicaux ainsi que l'accompagnement de la scène musicale régionale. Elle joue également un rôle important en matière de renforcement de la cohésion sociale par l'accueil d'acteur-ice-s et d'événements socioculturel-le-s.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|--|-------------|-----------|
| Coordinateur et programmeur | 0.95 | 1 |
| Administrateur/ Chargé de sécurité suppléant | 0.90 | 1 |
| Assistante administrative RH | 0.30 | 1 |
| Chargée de production | 0.60 | 1 |
| Coordinateur-technique / chargé de sécurité | 1.00 | 1 |
| Chargée des relations publiques | 0.80 | 1 |
| Total | 4.55 | 6 |

3 Évènement marquant

Anniversaire « 30+2 ans »

Contraint d'annuler l'anniversaire des 30 ans de l'institution à la suite des mesures de restriction en période COVID, il a été décidé de fêter les 30+2 ans de l'institution. Pour ces célébrations, a été mise en place une programmation locale, nationale et internationale pour des soirées inoubliables à prix accessible avec notamment le retour des « Black Disco », soirées historiques de la Case à Chocs. De plus, l'Interlope a eu droit à un « re-looking » en collaboration avec des artistes locaux.

4 Principales activités et réalisations

Pour garder une dynamique foisonnante dans les musiques actuelles, l'institution se doit d'axer ses lignes directrices tant dans la diffusion que dans le soutien à la création et à l'accompagnement. Parmi les mesures mises en place pour soutenir la scène musicale, elle cherche à développer et pérenniser les activités suivantes.

« Projet de Transformation 2 » et « artistes en résidence »

Grâce au soutien conjoint de la Confédération et du Canton, la Case à Chocs a poursuivi son projet de « Transformation » avec un deuxième volet comprenant 5 résidences courtes d'une semaine et 1 résidence longue agendée sur 6 mois. Axé-e-s sur de la

création, tou-te-s les intervenant-e-s et artistes ont été payé-e-s durant leur temps de travail et les concerts de fin de résidences optionnels. La résidence longue a été pensée de façon à donner naissance à une création originale regroupant des musicien-ne-s neuchâtelois-es issu-e-s d'horizons divers, réuni-e-s en un groupe éphémère pour l'occasion. Pour coacher ces résidences de « Transformation », la Case à Chocs a mandaté une coordinatrice en la personne de Nadia Mitic. Suite à ce mandat, l'association partenaire l'a engagée à 40% en CDD, pour la gestion des projets d'accompagnement.

En parallèle, la Case à Chocs a accueilli l'artiste Cédric Liardet pour une longue résidence de recherche (septembre à décembre 2023), mise sur pied par le Service de la culture de la Ville de Neuchâtel, dans le cadre de son programme « artistes en résidence ».

Autres activités d'accompagnement de la scène locale

Diffusion scène locale :

En plus de programmer au maximum la scène locale lors de concerts, la Case à Chocs a mis en place un nouveau concept de soirées, les SubLiminal. Ces soirées, prévues tous les vendredi soir, 6 mois par année, donnent une opportunité aux collectifs locaux de musique électronique de faire découvrir leur univers et d'apprendre à gérer un événement. Le public a bénéficié d'une politique de prix modestes voire de la gratuité pour favoriser l'accès à toutes et tous. La collaboration avec l'Association Jam qui propose des scènes ouvertes et accueille régulièrement des élèves des écoles de musique de la région à se produire sur scène avec des professionnel-le-s comme avec des musicien-ne-s amateur-e-s se poursuit.

Accompagnement d'artistes :

Le programme d'accompagnement est structuré de manière à proposer aux artistes de la région des outils pour faciliter leur professionnalisation. L'institution a organisé, en partenariat avec des acteurs du secteur, 27 ateliers ou conférences dans le droit (structuration de l'artiste), l'administration (démarrer sa carrière, élaborer un dossier de subvention), exercice de la pratique (atelier de découverte du mix DJ, cours de self-défense), la technique (sonorisation) et la médiation (à la découverte des métiers de la Case à Chocs et ses artistes résidents-es). Pour pouvoir être encore plus à l'écoute des besoins des artistes, l'institution a aussi mis en place des journées rencontres lors desquelles des professionnel-le-s de la branche viennent répondre aux différentes questions en lien avec les besoins.

Développement du dispositif inclusivité et de prévention

Soucieux de la nécessité de mettre en place des mesures destinées à favoriser l'inclusivité et la bienveillance, la Case à Chocs a rédigé trois chartes (public, équipe et artistes) de règles de vie commune. Ainsi, elle veille autant à favoriser la diversité qu'à lutter contre toutes les formes de discrimination. Lors de soirées, une collaboration avec des entités de prévention (GSN, Point d'chute) est régulièrement organisée pour rendre l'expérience de soirées plus sûre (prévention liée aux sexualités et la consommation d'alcool et de stupéfiants).

Spectacle immersif

Pour l'ouverture de saison, la Case à Chocs a collaboré avec un collectif neuchâtelois, Les Scénographes de l'Angoisse, pour une création unique dans l'ensemble du bâtiment : un spectacle immersif d'horreur. Durant le spectacle, le public a été convié à suivre un itinéraire à pied et ainsi passer d'un tableau à l'autre, telle une myriade de scénettes de films d'horreur. La création du spectacle a nécessité un mois de travail pour une dizaine de personnes.

Accueil et utilisation des locaux

Les salles sont régulièrement sollicitées pour des shootings, des clips vidéos, des séances photos, des assemblées générales d'associations ou des visites du bâtiment. À la suite d'un incendie qui a rendu les locaux du SEMO La Chaux-de-Fonds inaccessibles pour un certain temps, la mesure a provisoirement occupé la cuisine de l'Interlope pour son atelier cuisine en fin d'année.

Liste de quelques-unes des activités de l'année 2023 :

| Production et accueil d'événements musicaux | |
|---|---|
| 17.02 | Collaboration avec le collectif Veveysan - Caf? X Case (CH - électro) |
| 17.03 | Concert international - Dame Area (ES - post punk) |
| 31.03 | Collaboration Tataki - Hirma (CH - hip-hop) |
| 1.04 | Concert international - Brutalismus 3000 (DE - électro) |
| 21.04 | Concert international - Zaho de Sagazan (FR – pop) |
| 22.04 | Début des festivités 30+2 ans – Black Disco (CH - funk) |
| 29.04 | Concert international - Agar Agar (FR - pop électo) & Flavien Berger (FR - pop électo) |
| 13.05 | Collaboration MHNN - Nuit des musées - Nova Materia (FR - électro) |
| 17.05 | Concert international - Ascendant Vierge (FR - électro) |
| 16.06-17.06 | Collaboration Festi'neuch - les Alternatives |
| 1.07 | Concert international - Sevdaliza (IR - indie pop) |
| 02.07-09.07 | Collaboration NIFFF - Female Trouble et Closing Party |
| 29.06 | Concert international - Lambrini Girls (UK - post-punk) |
| 6.10 | Concert international - Dur Dur Band (SO - rock africain) |
| 27.10 | Concert international - Johnny Jewel (USA - musique de film) |
| 16.11 | Concert international - Johan Papacantantino (FR - électro-pop-orientale) |
| 17.11 | Concert international - Alabaster DePlume (UK - spiritual jazz) |
| 8.12 | Collaboration GRRIF - MYD (FR - électro), Charlotte Adigéry & Bolis Pupul (BEL - électro pop) |

| Production et accueil d'événements artistiques et socio-culturels | |
|---|--|
| 21.01 | Formation en collaboration avec SONART - démarrer sa carrière |
| 2.04 | Théâtre - spectacle collectif Stop Suicide " Nous " pour le lycée Jean-Piaget |
| 8.05-1.05 | Cohésion sociale - semaine d'atelier d'expression corporelle pour le lycée Jean-Piaget |
| 12.05 | Actions jeunesse - soirée Bal du Lycée Jean-Piaget |
| 17.05 | Cohésion sociale - atelier apprentissage djing en mixité choisis par le collectif La Furtive |
| 25.05 | Formation en collaboration avec la FCMA - Toolbox Party |
| 3.06 | Actions jeunesse - soirée du Conseil des Jeunes |
| 23.06-25.06 | Jeu vidéo - accueil Epic Game Jam (création de jeux vidéo en live) |
| 13.09-23.09 | Théâtre immersif en collaboration avec les scénographes de l'angoisse - L'Echos du Chaos |
| 18.10 | Action socio-culture - enregistrement en direct de l'émission "Le Grand Soir" de la RTS-La Première |
| 21.1 | Cohésion sociale - accueil fête de la bière du Rotary |
| 28.1 | Formation en collaboration avec la FCMA - La structuration de l'artiste |
| 28.1 | Cohésion sociale - organisation Fiesta de los muertos |
| 2.11 | Conférence en collaboration avec Addiction Neuchâtel - Rétrospective sur la réduction des risques à Neuchâtel et en Suisse ainsi que ses perspectives d'avenir |
| 14.11 | Cohésion sociale - début de l'accueil de l'atelier cuisine du SEMO |
| 17.11 | Cohésion sociale - anniversaire de la fusion de La Grande Béroche - Fu5ion |
| 23.11 | Cohésion sociale – accueil soirée en l'honneur des majorants de la Ville de Neuchâtel |
| 18.12 | Conférence en collaboration avec ArclInfo et P&TS - "Noël de l'Innovation" |
| 31.12 | Cohésion sociale - organisation soirée de Nouvel an |

5 Statistiques et indicateurs

Comme l'indiquent les chiffres ci-dessous, la Case à Chocs a gardé le rythme des années précédant la crise sanitaire en matière d'offre publique. Elle a ainsi pu proposer plus de 150 événements dont près de 50 consacrés à l'accueil ou à la coproduction d'événements socio-culturels. L'institution n'a pas encore recouvré la fréquentation des années pré-Covid (entre 35 et 40'000 personnes).

Conformément à sa volonté de renforcer le soutien à la scène musicale régionale, on constate également que le nombre de jours de résidences destinées à valoriser le travail de création et de répétition des artistes reste en légère augmentation. En plus des résidences, l'institution met dans ses priorités l'accompagnement et la formation des musicien-ne-s neuchâtelois-e-s.

| Production et accueil événements musicaux | | | |
|---|--------|--------|-------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Nombre d'événements musicaux | 118 | 104 | 40 |
| Fréquentation événements musicaux payants | 25'212 | 20'640 | 5'543 |
| Nombre de formations accueillies | 446 | 268 | 363 |
| Nombre total d'artistes | 1'059 | 697 | - |
| Dont femmes | 401 | 181 | - |
| Dont neuchâtelois-e-s | 450 | 345 | 238 |

| Accompagnement scène régionale | | | |
|--|------|------|------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Nombre de jours de résidences, répétitions et tournages | 209 | 189 | 168 |
| Nombre de formations, conférences et rencontres professionnelles | 27 | 19 | 17 |

| Production et accueil autres événements socio-culturels | | | |
|---|------|------|------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Nombre d'autres événements socio-culturels | 27 | 37 | 36 |

| Subvention de l'entité Case à Chocs (134.01) | | | |
|--|-----------|-----------------|------------------|
| | Type | 2023 | 2022 |
| Case à Chocs | Ordinaire | 95'000.- | 100'000.- |
| Total | | 95'000.- | 100'000.- |

Infrastructures culturelles et culturelles

Entité de gestion 134.03 et 134.08

1 Mission principale

Les missions de l'Office « infrastructures culturelles et culturelles » sont l'administration et la promotion de bâtiments ou d'espaces à vocation socioculturelle ou culturelle ainsi que la mobilisation d'organistes pour la célébration des cultes et entretien des orgues, mobilier et instruments équipant les édifices propriétés de la Commune.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|------------------------------|------------|-----------|
| Gestion des églises (134.03) | | |
| Huissière / concierge | 0.4 | 1 |
| Organistes | 0.4 | 3 |
| Temple du bas (134.08) | | |
| Régisseur | 1.4 | 2 |
| Total | 2.2 | 6 |

Au-delà des fonctions énumérées dans l'EG 134.08, le Temple du Bas dispose de nombreuses fonctions rémunérées à l'heure, se rapportant à la technique de scène, à l'intendance, à l'exploitation du bar cafétéria, à la caisse billetterie, ainsi qu'à l'accueil du public. Ce personnel spécialisé réunit 20 personnes.

3 Évènement marquant

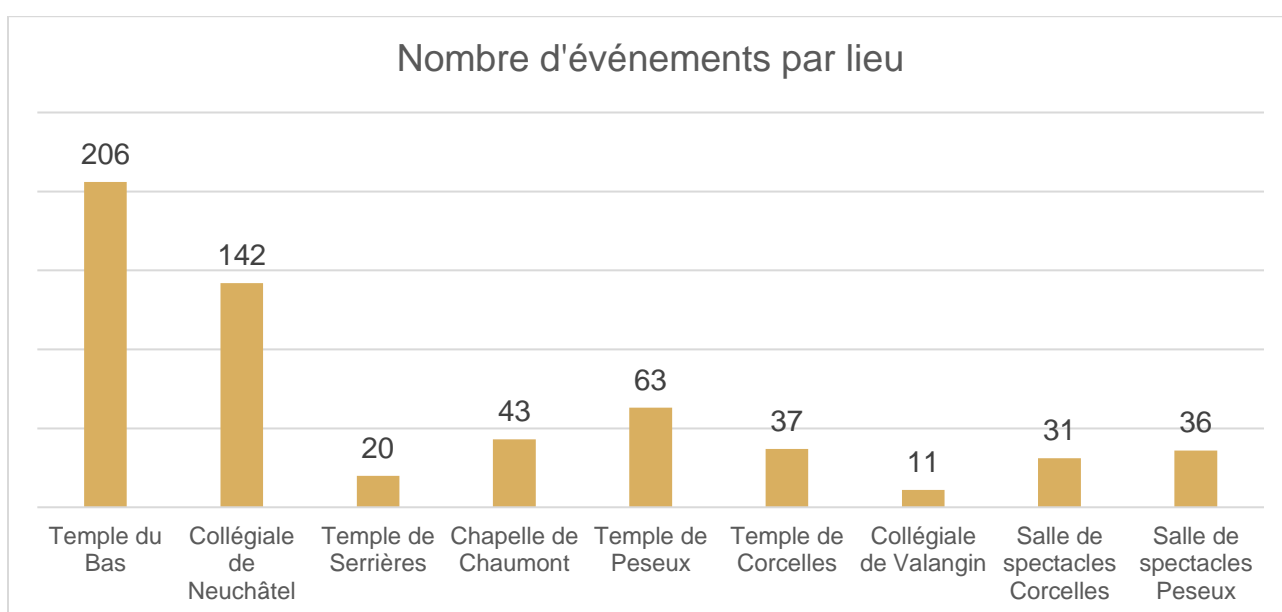
Sur le site de la Collégiale, la Ville de Neuchâtel dispose depuis 2023 de la salle St-Guillaume attenante au cloître pour permettre la tenue de réunions, séminaires, événements.

4 Principales activités et réalisations

L'attractivité du Temple du Bas après sa rénovation, de par la polyvalence des espaces qu'il propose s'est confirmée l'année dernière, avec plus de deux cents jours d'activité.

Le nombre d'événements organisés dans la salle de spectacle de Peseux était également en augmentation, en raison de sa mise à disposition nouvelle durant les vacances scolaires.

5 Statistiques et indicateurs



| Subventions des infrastructures cultuelles et culturelles | | | |
|---|----------------|------------------|------------------|
| | Type | 2023 (CHF) | 2022 (CHF) |
| Subventions de l'entité Gestion des églises (134.03) | | | |
| Paroisse catholique - Corcelles | Ordinaire | 8'000.- | 8'000.- |
| Paroisse catholique - Neuchâtel | Ordinaire | 57'780.- | 57'780.- |
| Paroisse catholique - Peseux | Ordinaire | 10'000.- | 10'000.- |
| Paroisse catholique - Valangin | Ordinaire | 0.- | 1'630.- |
| Paroisse réformée de la Côte | Ordinaire | 10'000.- | 10'000.- |
| Paroisse réformée de Neuchâtel | Ordinaire | 22'120.- | 22'120.- |
| Total | | 107'900.- | 109'530.- |
| Subventions de l'entité Temple du bas / salle de musique (134.08) | | | |
| CIPE - remise de titres | Extraordinaire | 1'200.- | 1'200.- |
| Total | | 1'200.- | 1'200.- |

Office de l'intégration professionnelle

Entité de gestion 134.05

1 Mission principale

La mission de l'Office de l'intégration socio-professionnelle est l'organisation de mesures du marché du travail (ci-après « mesures ») ayant pour objectif de développer l'employabilité de personnes en recherche d'emploi et favoriser leur intégration rapide et durable au marché du travail. En vue de leur participation, les participant-e-s doivent être inscrit-e-s auprès de l'Office régional de placement (ORP) et disposer d'un droit de prestation auprès de l'assurance-chômage ou de prestations cantonales. Ces mesures de formation et de coaching individuel répondent aux normes d'assurance qualité de la certification EduQua, applicables aux domaines de la formation professionnelle et supérieure.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|---|-------------|-----------|
| Responsable d'Office | 1.00 | 1 |
| Semestre de motivation (SEMO) | | |
| Coordinateur | 1.00 | 1 |
| Secrétaire | 0.50 | 1 |
| Formatrice ou formateur, team Neuchâtel | 4.35 | 6 |
| Formatrice ou formateur, team La Chaux-de-Fonds | 2.70 | 3 |
| Total SEMO | 8.55 | 11 |
| BÂTIPLUS | | |
| Responsable du programme | 0.50 | 1 |
| Chef-fe de groupes | 2.00 | 2 |

| | | |
|----------------|-------|----|
| Total BÂTIPLUS | 2.50 | 3 |
| Total Office | 12.05 | 15 |

3 Évènement marquant

Dans le cadre de la 5^e édition de la Semaine de l'Europe, placée sous le thème « Femmes en Europe », les participant-e-s du SEMO ont confectionné et servi un apéritif aux invité-e-s présent-e-s lors de l'inauguration de cette manifestation. Toujours à l'occasion de cet évènement, les participant-e-s ont proposé un jeu de pistes au centre-ville autour de treize histoires de femmes engagées.

4 Principales activités et réalisations

Mesures de soutien à l'intégration professionnelle des jeunes

Semestre de motivation

Le Semestre de motivation (Mod'Emploi) propose un encadrement socioprofessionnel à des jeunes âgé-e-s entre 15 et 25 ans, dans le but de leur permettre de définir et concrétiser un projet de formation professionnelle certifiante, subsidiairement d'accès à un emploi. Les participant-e-s se voient proposer des activités au sein d'ateliers de formation pratique ainsi que des activités de soutien et de consolidation de leurs connaissances scolaires. Ils participent régulièrement à des stages qui doivent permettre de confirmer l'adéquation de la voie de formation choisie, auprès d'entreprises ou d'institutions partenaires. Enfin, ils prennent part régulièrement à des activités culturelles ou sportives.

Depuis 2009 et en partenariat avec Pro Senectute Arc Jurassien, l'atelier « Cyberthé » met en relation chaque semaine de jeunes participant-e-s du Semestre de Motivation et des seniors. Ces derniers bénéficient de moyens de formation aux outils numériques, dispensés à la fois par une formatrice ou un formateur professionnel-le et les jeunes. Cet espace d'échange intergénérationnel connaît un succès permanent.

A raison d'au moins une fois par trimestre, les seniors peuvent participer, sur inscription, à la formule « Cyberlunch ». Ce repas intergénérationnel préparé par les participant-e-s de l'atelier dédié aux métiers de l'hôtellerie-restauration permet les échanges, autour d'un repas de midi convivial, avant de prendre part à l'atelier Cyberthé de l'après-midi.

Autres activités en 2023

- A l'occasion de l'élection de Madame Martine Docourt Ducommun à la présidence du Grand conseil, un groupe de participant-e-s du SEMO, encadré-e-s par leurs formatrices et formateurs, ont assuré le service de l'apéritif qui s'est déroulé au Péristyle de l'Hôtel-de-Ville ;
- Lors du 20^{ième} anniversaire des Marchés de l'Univers, des jeunes du SEMO ont animé des activités destinées aux enfants (dessins, peintures, grimages, etc.) ;
- Dans le cadre du corso fleuri de la fête des Vendanges, les participant-e-s de la mesure ont contribué, pendant trois semaines, à la construction des chars.

Soutien individuel de jeunes bénéficiaires de l'AI en formation professionnelle

Cinq spécialistes en insertion professionnelle apportent un soutien et un accompagnement personnalisé à des jeunes suivant une formation professionnelle initiale. Les collaboratrices et collaborateurs interviennent sur le lieu de formation pratique de l'apprenti-e ou au sein du centre de formation professionnelle.

Programme spécifique d'emplois temporaires (PSET) – BâtiPlus destiné à un public adulte

Cette mesure a pour objectif de permettre aux participant-e-s d'obtenir un niveau de qualification en lien avec les besoins du marché du travail dans les métiers du bâtiment par le biais de différentes activités. Elle doit permettre de développer et/ou améliorer des compétences pratiques et professionnelles transférables durablement sur le marché de l'emploi.

Placé sous la conduite directe d'un-e responsable de programme et de deux fonctions spécialisées d'encadrement à plein temps, le programme fonctionne comme un véritable prestataire autonome, qui mène des chantiers relevant de l'intérêt public. Un soin particulier est voué à respecter le principe de non-concurrence à l'économie privée.

La mesure propose aux participant-e-s des activités dans les domaines suivants :

- Maçonnerie, carrelage, restauration de murs en pierre, construction de faux-plafonds, peinture, gypserie, travaux de démolition (murs, parois, équipements techniques), petite serrurerie, petite menuiserie et travaux de manutention ;
- Des activités formatrices sont également proposées sur le langage technique, la peinture, la sécurité au travail et la protection de la santé. Le programme BâtiPlus a réalisé des travaux pour le compte de partenaires associatifs, d'institutions parapubliques, de mesures du marché du travail et de services communaux.

5 Statistiques et indicateurs

| Subventions de l'office de l'intégration socio-professionnelle (134.05) | | | |
|---|----------------|------------------|------------------|
| | Type | 2023 (CHF) | 2022 (CHF) |
| Association de défense chômeurs - loyers | Ordinaire | 15'300.- | 15'300.- |
| Association de défense chômeurs - fonctionnement | Ordinaire | 45'000.- | 45'000.- |
| Association de défense chômeurs - crédit complémentaire post Covid | Extraordinaire | 0.- | 15'000.- |
| Fondation Job Service - village artisans | Ordinaire | 42'000.- | 42'000.- |
| Fondation Job Service - programme d'appui insertion élèves | Ordinaire | 15'000.- | 15'000.- |
| Fondation Job Service - fonctionnement | Ordinaire | 5'000.- | 5'000.- |
| Total | | 122'300.- | 137'300.- |

Semestre de motivation (Mod'Emploi)

Mod'Emploi a accueilli cette année 100 jeunes. Les données exprimées ci-après prennent en compte, la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

| Situation au 31.12.23 (48 femmes et 52 hommes) | | |
|--|------------|--------------|
| | Nombre | Taux |
| Débouchés | 36 | 36 % |
| Absences de solutions | 33 | 33 % |
| Poursuite de la mesure au 31.12.23 | 31 | 31 % |
| Total | 106 | 100 % |

| Débouchés | | |
|---------------------|-----------|-------------|
| | Nombre | Taux |
| CFC | 26 | 26 % |
| Stage en entreprise | 3 | 3 % |
| AFP | 3 | 3 % |
| Total | 32 | 32 % |

PSET BâtiPlus

| Absences de solutions | | |
|------------------------|-----------|-------------|
| | Nombre | Taux |
| Interruption ou renvoi | 25 | 25 % |
| Sans débouché | 8 | 8 % |
| Total | 33 | 33 % |

26 demandeuses et demandeurs d'emploi ont bénéficié d'un contrat ou d'une convention d'emploi temporaire. En comparaison avec l'année 2022, le nombre total des bénéficiaires de la mesure a enregistré une diminution de 15.4 % (4 personnes).

| Situation au terme de l'année | | |
|--|-----------|--------------|
| | Nombre | Taux |
| Retour à l'emploi | 9 | 35 % |
| Sans solutions | 6 | 23 % |
| En activité à fin décembre 2023 | 2 | 7 % |
| Interruptions (voir explicatif sous tableau) | 9 | 35 % |
| Total | 26 | 100 % |

Le chiffre correspondant aux interruptions comprend les fins de conventions anticipées aux motifs suivants : réorientation professionnelle et état de santé incompatible avec la poursuite de la mesure (3 personnes), non-respect du règlement de l'institution et absences injustifiées (4 personnes), décision personnelle (1 personne) et départ définitif de la Suisse (1 personne).

Soutien individuel de jeunes bénéficiaires de l'AI en formation professionnelle

Au 31 décembre 2023, 17 apprenant-e-s, âgé-e-s entre 16 et 27 ans ont pu bénéficier de ces prestations de soutien.

| Nombre de participant-e-s | | |
|---------------------------|-----------|--------------|
| | Nombre | Taux |
| Femmes | 8 | 47 % |
| Hommes | 9 | 53 % |
| Total | 17 | 100 % |

| Types de prestations | | |
|---|-----------|--------------|
| | Nombre | Taux |
| Orientation professionnelle | 2 | 12 % |
| Mesure préparatoire à la formation | 1 | 6 % |
| Soutien et accompagnement en entreprise | 14 | 82 % |
| Total | 17 | 100 % |

Service de l'action sociale

Entités de gestion 110.00, 111.00 et 112.00

1 Mission principale

Le Service de l'action sociale a pour mission de gérer diverses demandes de prestations sociales sous conditions de ressources répondant aux cadres légaux. Il favorise également l'intégration socioprofessionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale. De plus, il informe la population sur les ressources existantes en matière d'offre socio-sanitaire au sein de la commune et dans le canton. Finalement, le Service lutte contre la pauvreté en soutenant la société civile.

2 Effectif du personnel

| Postes | EPT | Personnes |
|---|--------------|------------|
| Encadrement du service | 4.90 | 7 |
| EG 110.00 | 18.40 | 21 |
| Office du Guichet social régional | 5.30 | 7 |
| Réception | 2.70 | 4 |
| Comptabilité et contentieux de l'aide sociale | 3.90 | 5 |
| Secrétariat de l'aide sociale | 5.20 | 8 |
| Vacant | 2.00 | |
| EG 111.00 | 17.70 | 24 |
| Office de l'aide sociale | 16.20 | 21 |
| Insertion socio-professionnelle | 1.50 | 3 |
| EG 112.00 | 3.85 | 6 |
| Office de l'agence AVS / AI | 3.85 | 6 |
| Total | 45.55 | 57* |

* Certain-e-s responsables d'office et de secteur ont également des fonctions opérationnelles, ils/elles ne sont comptabilisé-e-s qu'une seule fois dans les effectifs du personnel. Il en va de même pour certains-e-s collaborateurs-trice-s engagé-e-s dans différents secteurs.

A cela s'ajoute 5 apprenant-e-s (apprenti-e-s et stagiaires), une personne en placement chômage, ainsi qu'une personne placée par l'AI dans le cadre d'une activité de réintégration professionnelle (0.3 EPT comptabilité), situation qui a abouti à un contrat de durée indéterminée.

Le Service compte 2 postes vacants au 31.12.2023 (0.1 au GSR, 0.1 au contentieux, 0.8 au secrétariat et 1.0 pour l'engagement d'un travail social de proximité planifié dans le 1^{er} semestre 2024).

3 Évènements marquants

La pandémie du Covid, la guerre aux frontières de l'Europe et la crise économique inflationniste qui s'en est suivie avec l'augmentation des coûts de l'énergie et des biens de première nécessité, ont des conséquences sur la précarité en Suisse. D'une part, les personnes qui étaient déjà face à des difficultés financières avant la crise parviennent tout juste à rester « à flot » grâce notamment aux mesures prises par les pouvoirs publics pour ralentir les effets du renchérissement ; cette partie de la population se fragilise, la saturation des lieux de distribution de nourriture sur l'ensemble du territoire neuchâtelois à la fin de l'année 2023 en atteste. D'autre part, cette crise économique voit apparaître de « nouveaux pauvres », des citoyen-ne-s qui, notamment suite à l'augmentation des coûts de la santé, ne parviennent plus à boucler les fins de mois. Fin 2023, le guichet social a enregistré la plus grande quantité de demandes de prestations sociales (DPS) des dix dernières années, sans que cela n'entraîne une hausse du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale. Il faut rappeler ici qu'il n'y a pas forcément de cause à effet directe entre l'appauvrissement d'une partie de la population et l'augmentation des demandes d'aide sociale. Plusieurs explications sont avancées : un nombre important de demandes de prestations sociales n'aboutissent pas car les personnes ont suffisamment de revenu ou de fortune en regard des normes d'accès ; d'autre part, un décalage s'observe par rapport à l'assurance-chômage qui est prioritaire à l'aide sociale, c'est en général une fois les droits aux prestations du chômage terminés que l'aide sociale intervient ; enfin, il faut rappeler le phénomène inquiétant du non-recours aux prestations sociales qui est évalué en Suisse à environ 25%.

Les conditions de vie des plus modestes se détériorent et le réseau des acteurs locaux oeuvrant dans le domaine socio-sanitaire sont unanimes sur l'augmentation de la charge de travail et la complexité des situations rencontrées.

Le Service a soutenu la société civile, notamment à travers des subventions. Citons l'association « Un jour sans faim », qui fournit un travail important de distribution d'invidus pour les personnes dans le besoin. À cette conjoncture tendue, s'ajoutent cependant deux difficultés structurelles qui péjorent directement la situation des personnes plus vulnérables et qui méritent d'être rappelées ici.

D'abord la complexité technocratique qui régit toujours plus l'administration, particulièrement dans le domaine de la sécurité sociale. L'accès à une prestation reste en effet complexe et lourd et, malgré une volonté de simplification affirmée, l'accès aux prestations sociales n'est pas à la portée de tou-te-s. Le Service de l'action sociale cherche à contrebalancer cette réalité par un accueil adapté et s'engage pour accompagner chaque situation au plus près des besoins exprimés ; outre la réfection complète de la réception du service qui offre dorénavant un écrin favorable, les horaires d'ouverture sont étendus. Ce travail de liaison sera renforcé en 2024 par l'engagement d'un-e travailleur-se sociale de proximité qui, en plus de l'accompagnement des situations d'isolement, aura la tâche d'oeuvrer au cœur de la réalité de notre cité, afin de mieux appréhender les enjeux et les besoins en lien avec la précarité et contribuer ainsi à améliorer les politiques publiques communales en la matière.

L'autre sujet, qui complexifie considérablement le travail social, concerne les effets du durcissement en Suisse de la loi sur les étrangers en particulier dans le cas des personnes « dépendantes » de l'aide sociale. En effet, en cas de décision de rétrogradation du permis de séjour, les personnes se trouvent fortement fragilisées. En cas de décision d'annulation de permis de séjour, elles n'ont alors plus droit à l'aide sociale et se trouvent de fait en situation irrégulière. Afin d'éviter de telles situations, il est attesté qu'une partie de cette population étrangère, bien qu'en Suisse parfois depuis des années, ayant travaillé, et vivant avec des enfants scolarisés, ne recourt plus aux prestations sociales auxquelles elle pourrait prétendre.

Paradoxalement, l'année 2023 apporte des chiffres réconfortants dans le domaine de l'emploi, avec une baisse notable du taux de chômage dans le canton de Neuchâtel. Le domaine de l'aide sociale est donc directement impacté au sens où le nombre de dossiers est stable. En termes de réintégration socio-professionnelle, le Service reste cependant confronté à des difficultés majeures pour les personnes durablement éloignées du premier marché du travail ; sans réforme courageuse, notamment concernant la requalification professionnelle, le fossé entre les personnes à faible qualification et le marché de l'emploi continue de se creuser au risque de voir toujours plus de personnes inscrites durablement à l'aide sociale.

Pour compléter la revue générale de l'année 2023 concernant le domaine social, il faut citer la mise en œuvre de la loi cantonale sur la prévention du surendettement. Le guichet social est particulièrement impliqué dans ce projet en tant que lieu de détection précoce des risques de surendettement.

Enfin, l'engagement de la Ville de Neuchâtel au sein de la Plateforme précarité est toujours très important, notamment pour le développement du site d'information www.ensemble-ne.ch, qui oriente, en quelques clics, vers le service public ou privé susceptible de répondre aux personnes dans le besoin. Ensemble-ne réunit 80 acteurs institutionnels du réseau socio-sanitaire cantonal neuchâtelois et permet d'accéder à plus de 400 prestations de premiers recours. La Plateforme précarité poursuit ainsi son action au plus près des besoins du terrain en menant des réflexions concertées entre expert-e-s pour le développement de projets concrets et innovants.

4 Principales activités et réalisations

Office du Guichet social régional (110.00)

Le Guichet social régional fait partie du dispositif cantonal ACCORD, qui gère spécifiquement les demandes de prestations sociales (DPS) correspondantes à la Loi sur l'harmonisation et la coordination des prestations sociales (LHaCoPS) qui concernent :

- Avances sur les contributions d'entretien (pensions alimentaires)
- Subsidés à l'assurance-maladie
- Bourses d'études
- Aide sociale

Les demandes sont examinées en fonction de l'unité économique de référence (UER) et du revenu déterminant unifié (RDU). Si les conditions sont remplies, le dossier est transmis aux services compétents pour l'une ou plusieurs des quatre prestations mentionnées. À l'exception de l'aide sociale, dont la décision est gérée directement au sein du Service (Office de l'aide sociale), l'octroi des autres prestations est géré au sein des offices cantonaux.

Lors de l'exercice 2023, le Service a constaté une forte augmentation des demandes de prestations sociales en raison de la hausse du coût de la vie (augmentation du nombre de DPS la plus importante depuis la mise en place du dispositif ACCORD). En octobre, l'annonce des augmentations de primes a entraîné un afflux de demandes qui a, pour la deuxième année consécutive, mis considérablement sous pression cet Office. Le Service constate également une augmentation des demandes d'informations diverses qui génère une charge de travail supplémentaire non monitorée.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi sur la lutte et la prévention contre le surendettement (LLPS), le Service cantonal de l'action sociale (SASO) a développé un programme de détection précoce du surendettement au sein des administrations qui sont en contact avec des citoyens et citoyennes potentiellement exposé-e-s au surendettement. Comme évoqué, le guichet ACCORD est impacté par cette nouvelle prestation. Il sera dorénavant possible pour les demandeur-euse-s de prestations sociales de signaler un besoin d'accompagnement auprès de spécialistes de la gestion du budget et des dettes.

Secteur de la réception (110.00)

La réception est le lieu d'accueil du Service qui a pour tâche d'accueillir, de conseiller et d'orienter les citoyen-ne-s pour les trois offices du service. La réception est également un lieu d'orientation et d'information sur les offres existantes du champ socio-sanitaire local. Le personnel de la réception, avec l'appui du personnel spécialisé, répond ainsi aux interrogations des citoyen-ne-s dans différents domaines tels que : les prestations sociales, la santé, les finances, la famille, le planning familial, le troisième âge, etc. L'information et les diverses brochures destinées aux citoyen-ne-s sont appréciées. Malgré l'intégration de canaux informatiques pour procéder aux demandes de prestations sociales, le secteur comptabilise plus de 13'000 passages et près de 40'000 appels téléphoniques, internes et externes, par an.

En 2023, la réception générale du Service de l'action sociale a fait l'objet d'un réaménagement complet qui permet ainsi à l'équipe de travailler dans des conditions optimales et sécurisées. Le lieu se veut également chaleureux et apaisant pour les citoyen-ne-s qui fréquentent notre service. Le personnel de la réception ainsi que tous les collaborateurs-trices du Service en lien direct avec le public ont bénéficié d'une formation intense sur la sécurité organisée avec le concours de la police neuchâteloise.

Office de l'Aide sociale (EG 111.00)

L'Office de l'aide sociale est composé de cinq secteurs d'activités. L' « Office de l'aide sociale » et le secteur de l' « Insertion socio-professionnelle » sont rattachés à l'entité de gestion 111.00, ces deux entités regroupent l'ensemble des assistants-es sociaux-ales et les conseillers-ères en insertion. Les secteurs du « secrétariat », de la « comptabilité »

et du « contentieux », représentent les activités dites de back-office en lien avec la gestion des dossiers d'aide sociale, ces secteurs sont regroupés dans l'entité de gestion 110.00. Toutes ces activités répondent à la loi cantonale sur l'action sociale (LASoc).

Aide sociale (EG 111.00)

L'année 2023 a été marquée par les travaux intenses de la dernière étape de la réforme de l'aide sociale neuchâteloise (RAISONE) : le projet de « suivi différencié harmonisé » (SDH) dont la mise en œuvre est planifiée pour 2025. Plusieurs groupes de travail sont mobilisés dans le cadre d'une collaboration intense entre le canton et les communes. Concrètement le SDH prévoit la possibilité de proposer trois types de suivi de dossier d'aide sociale : a) le « suivi social », il s'agit d'un suivi administratif, social et financier (comme actuellement) ; b) le « suivi financier » qui consiste à délivrer l'aide financière uniquement sans suivi social ; c) et le « conseil social », un suivi social sans aucune aide financière. Le Service s'est fortement mobilisé pour participer à ces travaux dont les enjeux sont importants. Un tel projet est en effet l'occasion de confronter les valeurs et les représentations que chaque acteur se fait de l'aide sociale. Dans tous les cas, quelques moyens logistiques et de ressources humaines supplémentaires seront nécessaires pour sa mise en œuvre.

En 2023, le nombre de dossiers sous gestion est resté stable dans la norme cantonale établie entre 80 à 120 dossiers pour un-e assistant-e-social-e à 100%. Si le nombre de dossiers d'aide sociale est en baisse depuis trois ans dans le canton de Neuchâtel, le Service observe que la charge de travail reste quant à elle toujours importante en raison notamment de la complexification des situations, du temps consacré au travail administratif ou encore de l'application de la nouvelle directive portant sur l'aide matérielle accordée aux personnes de nationalité étrangère.

Ce contexte exigeant nécessite des ressources en personnel qualifié, une bonne organisation et une importante résilience, soutenus par de la formation continue. Ainsi, une journée de teambuilding sur le thème de l'avenir du métier d'assistant-e sociale ou encore un espace régulier d'analyse de pratique permettent aux collaborateurs-trice-s de prendre du recul et équilibrer ainsi leur engagement quotidien par de la réflexion.

Insertion socio-professionnelle (EG 111.00)

Les entretiens « insertion » réalisés avec les bénéficiaires de l'aide sociale sont entrepris sur proposition de l'assistant-e social-e. Ils ont pour but d'évaluer le profil du bénéficiaire et de l'accompagner dans une démarche d'insertion en tenant compte de ses compétences sociales et professionnelles. Plusieurs objectifs peuvent être visés : maintien en activité structurante, formation, acquisition de « compétences métier » ou encore préparation pour rejoindre la filière du service de l'emploi selon la stratégie cantonale de l'intégration professionnelle (Stratégie IP).

La situation du marché de l'emploi a été dynamique en 2023 et le taux de chômage plutôt bas. Le Service constate cependant que, pour plusieurs situations, les difficultés à s'intégrer dans le monde professionnel persistent, que cela soit pour des motifs de santé ou encore de qualifications professionnelles adéquates. Toutefois, l'excellent esprit de coo-

pération développé avec de nombreux partenaires du canton (services communaux, cantonaux, les institutions para-étatiques, les programmes spécifiques d'insertion, les partenaires privés) a permis à de nombreux bénéficiaires d'effectuer des stages d'insertion professionnelle. Cela a permis de comptabiliser 50 retours à l'emploi en 2023.

Contentieux, comptabilité et secrétariat (EG 110.00)

Dans ces trois secteurs est réalisé le travail de back-office indispensable à la gestion administrative des dossiers d'aide sociale : correspondance, gestion des factures diverses, versement de l'aide matérielle, activité de recouvrement, gestion des affaires concernant les assurances maladie, suivi des litiges, archivage, etc. C'est une véritable mécanique de précision qui est à l'œuvre tous les jours, gérant ainsi une myriade de documents.

La gestion des factures médicales de l'aide sociale reste un secteur administratif très difficile à gérer de part le nombre d'acteurs de la chaîne de soin, en particulier du côté des assurances maladie.

Concernant la gestion du contentieux de l'aide sociale, le Service a observé une légère augmentation de la récupération des arriérés. Un suivi personnalisé est en place et contribue ainsi à la réinsertion des personnes qui ont quitté l'aide sociale tout en restant débitrices de celle-ci.

Le secteur de la comptabilité s'est dorénavant approprié le nouveau logiciel de gestion de l'aide sociale, introduit en 2022, un important travail d'amélioration de cet outil a pourtant été nécessaire. Ce secteur gère toutes les dépenses de l'aide sociale.

Office de l'agence AVS /AI (EG 112.00)

L'agence assume toutes les tâches conformément à l'art. 116 du règlement d'exécution de la Loi fédérale AVS/AI du 31 octobre 1947, ainsi qu'aux articles 4 à 6 du règlement de la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC) du 11 juin 1971. Elle s'occupe en particulier de tout ce qui a trait aux demandes de prestations complémentaires (PC), révisions périodiques, suivi de la situation économique des bénéficiaires, réception et traitement des demandes de remboursement des frais médicaux. Cette prestation est réalisée sur trois sites, au service principal de Neuchâtel, ainsi qu'auprès des antennes de Corcelles-Cormondèche et de Peseux. Le maintien de cette offre de proximité s'inscrit dans la politique des quartiers voulue par les autorités.

En 2023, l'Office a enregistré trois faits marquants pour ce secteur. Au niveau des ressources humaines, le départ du responsable de l'équipe de l'agence a nécessité un soutien particulier. Deuxièmement, au niveau des prestations, l'intégration par la caisse cantonale d'un nouveau formulaire d'enregistrement des demandes de prestations complémentaires, beaucoup plus développé que le précédent, a eu comme conséquence une importante surcharge de travail pour toutes les agences du canton durant tout le premier semestre. Troisièmement et par voie de conséquence, un retard important dans la gestion du remboursement des frais médicaux a été observé. Ce dernier élément a demandé des mesures extraordinaires avec l'engagement de 2.9 EPT répartis pendant 8 mois avec 10

personnes afin de résorber le retard pour finalement être à jour à fin novembre ; tout cela en restant dans le cadre budgétaire. Cette crise de secteur a permis de faire un travail organisationnel de fond et de déployer une communication ciblée envers les bénéficiaires concernés.

5 Statistiques et indicateurs

| Demandes de prestations sociales (DPS) | | | |
|--|-------|-------|-------|
| Année | 2023 | 2022 | 2021 |
| Nombre de DPS créées | 3'584 | 3'297 | 3'196 |

Les DPS concernent les subsides maladies, les demandes d'aide sociale, les bourses ou prêts d'étudiants et les avances sur contribution d'entretien.

| Facture sociale (CHF) | | | |
|--|-------------|-------------|-------------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Facture sociale cantonale | 213'838'263 | 195'636'998 | 201'931'533 |
| Part de la Ville de Neuchâtel | 21'464'577 | 19'272'719 | 20'533'039 |
| Part de la Ville de Neuchâtel par habitant-e | 483 | 434 | 462 |

La facture sociale harmonisée regroupe plusieurs prestations (aide sociale, subsides LA-Mal, bourses, avances sur contribution d'entretien, etc.). Elle est répartie entre le Canton (60%) et les Communes (40%). Sur le montant total de la facture sociale, la part de la commune de Neuchâtel représente environ à 10%.

| Allocation communale | | | |
|------------------------------|---------|---------|---------|
| Année | 2023 | 2022 | 2021 |
| Allocations communales (CHF) | 858'139 | 759'479 | 753'387 |

L'allocation communale en faveur des bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/ AI est définie dans l'Arrêté concernant le versement d'une allocation communale annuelle aux personnes âgées et aux invalides de condition modeste du 11 décembre 2017. Conformément à l'arrêté, les montants ont été annexés pour 2023 selon l'indice des prix à la consommation.

| Suivi du contentieux | | | |
|--------------------------|---------|---------|---------|
| Année | 2023 | 2022 | 2021 |
| Nbre de dossiers | 398 | 400 | 397 |
| Montants récupérés (CHF) | 167'666 | 159'377 | 149'511 |

| Insertion | | | |
|---------------------------------|------|------|------|
| Année | 2023 | 2022 | 2021 |
| Pronostic 1* | 84 | 90 | 106 |
| Contrat ISP** | 751 | 792 | 846 |
| Retour sur le marché du travail | 50 | 65 | 57 |

* La stratégie IP vise à évaluer l'employabilité des demandeurs-ses d'emploi dans le canton de Neuchâtel ; le pronostic 1 représente la première étape de ce processus d'indication, ce qui permet de définir le service partenaire qui pilote le suivi.

** Un stage ou placement ISP (insertion socio-professionnelle) fait l'objet d'un contrat de trois mois renouvelable.

| Agence AVS / AI | | | |
|---------------------|--------|--------|--------|
| Année | 2023 | 2022 | 2021 |
| Dossiers PC ouverts | 2'425 | 2'384 | 2'422 |
| Nouvelles demandes | 561 | 500 | 431 |
| Mutations | 701 | 594 | 353 |
| Révisions | 494 | 389 | 421 |
| Décès | 95 | 94 | 112 |
| Refus | 72 | 116 | 136 |
| Départs | 53 | 46 | 78 |
| Frais médicaux | 37'867 | 28'412 | 28'697 |
| Bons TN | 265 | 256 | 318 |

| Subventions régulières (CHF) | |
|------------------------------|---------------|
| Espace des solidarités | 32'200 |
| Ateliers Phénix | 30'000 |
| Procap | 8'500 |
| SOS Futures Mamans | 5'000 |
| Total | 75'700 |

| Autre subvention (CHF) | |
|-----------------------------------|---------------|
| Association « Un jour sans faim » | 9'500 |
| Association « Jobtrotter » | 8'000 |
| Total | 17'500 |

| Fonds de Solidarité (CHF) | | | |
|---------------------------|---------|---------|---------|
| | 2023 | 2022 | 2021 |
| Dépenses | 5'373 | 4'000 | 5'789 |
| Recettes | 1'000 | 1'750 | 1'000 |
| Etats du fonds au 31.12 | 398'763 | 403'137 | 405'387 |

Le fonds de solidarité est un fonds créé par la Ville de Neuchâtel pour soutenir les citoyen-ne-s vivant à Neuchâtel et qui se trouvent momentanément ou durablement en situation de précarité. En 2023, le fonds a été sollicité à onze reprises.